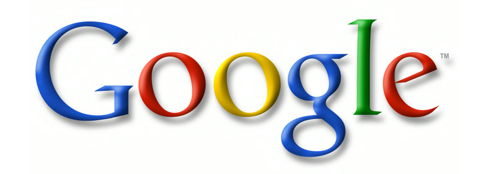
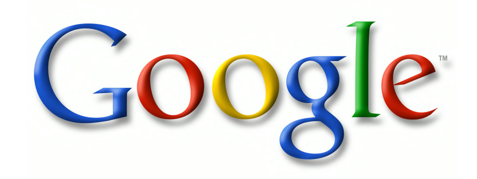
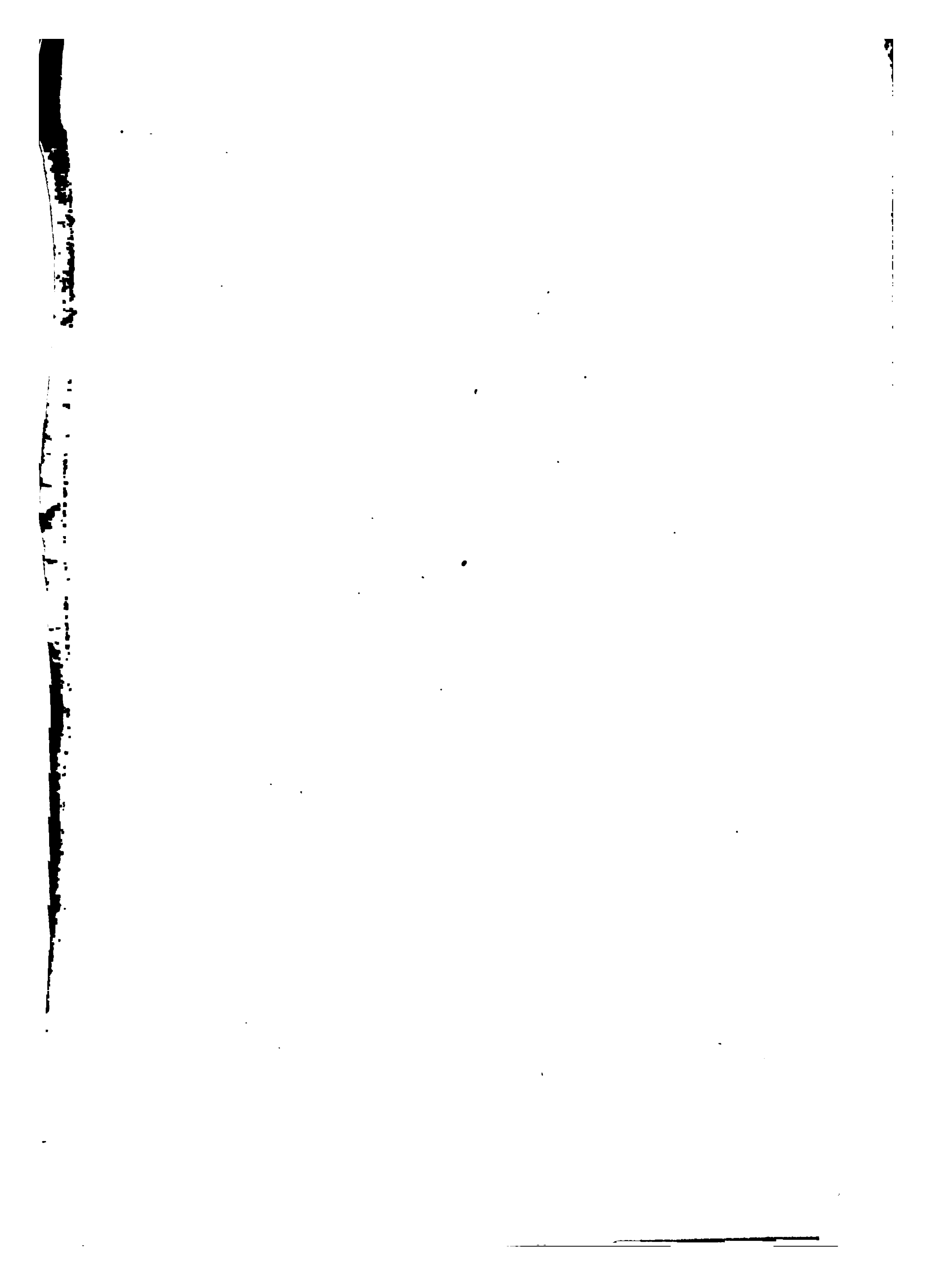



Google



LA

RUSSIE AGRICOLE

DEVANT

LA CRISE AGRAIRE

ALEXIS YERMOLOFF

LA

RUSSIE AGRICOLE

DEVANT

LA CRISE AGRAIRE



PARIS
HACHETTE & Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

LA

RUSSIE AGRICOLE

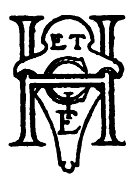
DEVANT

LA CRISE AGRAIRE

PAR

ALEXIS YERMOLOFF

Membre du Conseil de l'Empire, ancien Ministre de l'Agriculture
et des Domaines de Russie.



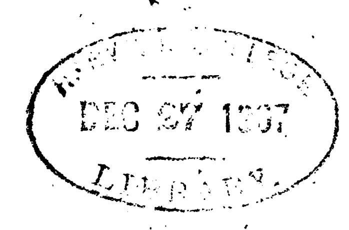
PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—

1907


DEC 27 1907
LIBRARY

PRÉFACE

L'auteur des études qui forment ce volume a exprimé le désir d'être présenté aux lecteurs français. C'est un excès de modestie. M. Alexis Yermoloff s'est fait suffisamment connaître et apprécier pour que l'Académie des Sciences l'ait appelé parmi ses correspondants dans sa section d'économie rurale et que la Société nationale d'Agriculture de France l'ait élu au nombre de ses membres étrangers. Néanmoins, je dois répondre à une volonté formelle, et d'autant plus volontiers que ces études ont eu leur origine dans une série de lettres adressées au Journal de l'Agriculture *depuis que leur auteur eut quitté la direction du Ministère de l'Agriculture et des domaines à Saint-Pétersbourg.*

Le nom de M. Alexis Yermoloff a été prononcé maintes fois au cours de la crise cruelle dans laquelle la Russie se débat. On sait qu'il fut l'un des premiers

à soutenir devant l'Empereur l'idée de la convocation d'une Assemblée législative appelée à réaliser les réformes nécessaires et urgentes pour arrêter l'anarchie révolutionnaire qui s'agitait. L'ukase de février 1905, par lequel l'Empereur annonçait sa ferme résolution d'entrer dans cette voie libérale, parut l'aurore d'une ère nouvelle. Mais les adversaires acharnés des réformes n'avaient pas désarmé; leur hostilité provoqua des tergiversations qui en retardèrent la réalisation.

Pendant cette période anormale, pour des motifs qui n'ont pas été éclaircis jusqu'ici, le Ministère de l'Agriculture fut supprimé, son premier et dernier titulaire étant appelé au poste de membre du Conseil de l'Empire.

Ce fut, en effet, pour mettre M. Alexis Yermoloff à sa tête qu'Alexandre III créa, en 1893, le Ministère de l'Agriculture. Le titulaire du nouveau portefeuille avait réalisé déjà une brillante carrière dans l'administration; il était, en outre, propriétaire-agriculteur, comme il le rappelle au début de ces études sur la Russie agricole. Mais il n'ajoute pas qu'il s'était fait apprécier par une série de travaux considérables sur un certain nombre des problèmes les plus importants pour l'agriculture. Aussi sa nomi-

nation fut accueillie partout avec la plus grande faveur.

Comme ministre, M. Alexis Yermoloff a fait preuve d'une activité inlassable et de connaissances approfondies. Par l'autorité dont il jouissait et la confiance qu'il inspirait, la plupart des progrès récents dont il parle dans les études qu'on va lire ont été réalisés avec le concours du Ministère qu'il dirigeait ou sur son initiative. J'en recueillis maintes preuves lors d'un voyage que je pus faire il y a quelques années en Russie. On lui était vivement reconnaissant des efforts qu'il prodiguait pour soutenir les intérêts des agriculteurs et les défendre contre les excès d'un fonctionnarisme trop souvent omnipotent.

Il souffrait des maux dont il était le témoin attristé. Esprit profondément libéral, il voyait et sentait la nécessité des réformes. Mais, à raison de l'organisation même du système de gouvernement en Russie, le Ministre de l'Agriculture n'avait le droit de s'occuper que des questions exclusivement techniques ; toutes les autres, par exemple celles relatives à la situation des paysans, au commerce, aux droits juridiques des classes rurales, etc., lui étaient interdites comme étant en dehors de sa compétence. En l'absence de solidarité entre les Ministres, il n'avait

donc ni le droit ni la possibilité de les soulever. Il est certain, — quoiqu'il ne le dise pas, — que M. Alexis Yermoloff n'aurait pas hésité à aborder ces problèmes délicats, si la limite imposée à ses fonctions ne lui avait pas interdit une telle initiative. On peut le regretter, car il n'est pas douteux que la réalisation progressive des réformes les plus urgentes aurait enrayé le désordre qui stupéfait aujourd'hui le monde entier.

La refonte du régime agraire se place au premier rang de ces réformes. On parle journellement, en dehors de la Russie, de la situation misérable des paysans, souvent sans la connaître suffisamment. M. Alexis Yermoloff la dépeint sous les couleurs les plus sombres, mais il indique les remèdes qui doivent l'améliorer, en même temps qu'il flétrit les procédés odieux par lesquels les agitateurs anarchistes ont trompé les paysans. Il montre l'abîme dans lequel les solutions révolutionnaires feraient sombrer la richesse agricole de la Russie. Si, par malheur, ces solutions venaient à prévaloir, l'agriculture actuelle, qu'il dépeint avec ses défauts, mais aussi ses qualités, ferait un singulier contraste avec celle qui, dans peu d'années, caractériserait une Russie appauvrie, acculée à la ruine.

C'est avec l'âme d'un patriote ardent que M. Alexis Yermoloff a écrit ces études. Adversaire éclairé du maintien des abus, de l'obstination qui s'acharne à les conserver, mais non moins adversaire des théories anarchistes auxquelles les esprits faibles et les ambitieux égoïstes, pour ne pas parler des meneurs terroristes, ont été entraînés, il a la foi dans le progrès par l'ordre et l'union de toutes les classes de la société qui cesseraient d'être parquées isolément, sans contact les unes avec les autres. Puisse cet idéal, dont il s'est fait l'apôtre, devenir une réalité !

Les Français se passionnent pour tout ce qui survient en Russie; nombreux et graves sont les motifs qui justifient cette attention. En traçant pour eux un tableau fidèle de la situation, sans exagération comme sans passion, M. Alexis Yermoloff leur aura rendu un véritable service; il les aura mis en garde contre les déclamations qui tendent à fausser l'opinion publique.

Henry Sagnier.

LA RUSSIE AGRICOLE

I

Motifs de ces études sur l'agriculture russe. — Nécessité de faire connaître ses caractères et son évolution.—L'auteur propriétaire-agriculteur.

Ayant quitté récemment le poste administratif que j'ai occupé pendant plus de douze ans, un terme bien long pour un ministre, même en Russie, je suis rendu à mes chères études, comme on s'exprime en France vis-à-vis des hommes d'Etat mis en disponibilité, et je reviens à l'agriculture pratique, dont j'ai été presque sevré pendant toute la durée de mon stage ministériel. Non que j'abandonne entièrement la carrière politique, mais mes occupations officielles et les vacances du Conseil de l'Empire de Russie, dont je suis membre actuellement, me donnant beaucoup plus de loisir que ma situation précédente, qui ne m'en laissait aucun, je compte me retremper à la vie des champs et planter mes choux, tout en poursuivant mes observations dans le domaine de l'agriculture, à laquelle j'ai voué ma vie, mes premières études agricoles remontant au temps où j'étais encore étudiant.

Si j'ose me croire plus ou moins connu comme homme d'Etat et surtout comme auteur, mes modestes travaux scientifiques m'ayant valu les suffrages de l'Académie des sciences de Paris et de la Société nationale d'agriculture de France, je dois me présenter aux lecteurs en qualité de propriétaire et d'agriculteur pratique. Les conditions au milieu desquelles je travaille, étant bien différentes de celles connues par les agriculteurs français, il pourra leur paraître que nous parlons quelquefois un langage tout différent, non dans le sens propre du mot, mais au sens figuré, à raison de la différence profonde qui existe entre le caractère et l'état de l'agriculture en France et en Russie, entre nos us et coutumes, entre notre climat et nos sols, etc. Je crois néanmoins que mes observations et mes études dans le domaine de l'agriculture russe pourront présenter un certain intérêt pour mes collègues les agriculteurs français, parmi lesquels je compte de longue date un nombre considérable d'amis, et qui plus est, d'amis avant la lettre de notre alliance franco-russe, qui n'a fait que resserrer nos liens et qui résistera, je l'espère, malgré tout, à l'attaque du temps et des événements. J'espère, également, que l'on ne voudra pas douter de ma compétence dans les questions agricoles et économiques présentant un intérêt supérieur pour les deux pays ; j'ai été assez longtemps aux premières loges pour les connaître.

Si je compte m'adresser aux agriculteurs français,

c'est dans un double but. Je veux, d'un côté, les initier aux choses agricoles de mon pays, choses qui ne peuvent être sans intérêt pour eux, car le superflu de notre production paraît sur les marchés français en tant que grains, huiles et autres denrées, tout comme nombre de produits français, vins, fruits, etc., trouvent un débouché sur le marché russe, et que nous sommes à la veille de la conclusion d'une nouvelle convention de commerce à l'avantage des deux pays amis et alliés (ce ne sont certes pas les questions agricoles et économiques qui peuvent compromettre notre alliance). Mais pour mieux nous apprécier mutuellement, pour mieux se persuader que rien ne peut et ne doit nous séparer, il faut de plus en plus se connaître.

Si j'ose prétendre que nombre de mes compatriotes connaissent bien le beau et riche pays de France, je ne puis malheureusement en dire autant pour les Français. Combien peu sont ceux qui ont parcouru mon pays en vue d'une étude sérieuse de son état économique, qui ont poussé leurs investigations dans l'intérieur de la Russie jusque dans ses recoins les plus éloignés, hors des chemins battus par les touristes *dilettanti*, qui ont visité nos villages avec leurs isbas de bois et de chaume, qui connaissent *de visu* notre fameuse terre noire, le tchernozème, avec sa réputation si surfaite de fertilité fabuleuse. C'est à peine si je peux citer trois ou quatre noms, avec M. Anatole Leroy-Beaulieu en tête,

en ne parlant que de ce qui concerne le domaine agricole, car les autres branches de notre industrie, surtout celle des mines, ont été à fond étudiées par vos compatriotes.

Aujourd'hui, c'est dans nos pauvres villages et hameaux, c'est au milieu de nos paysans, c'est dans nos fermes, c'est au sein de nos champs et de nos steppes que je veux conduire les lecteurs, s'ils veulent bien m'y suivre. Mon ami, M. Sagnier, m'a accompagné dans un de mes voyages à travers la Russie, et pourra dire s'il y a trouvé que son excursion, bien courte et rapide, hélas ! a manqué d'intérêt et de pittoresque. Et pourtant, il n'a pu visiter qu'un petit coin de notre pays, si différent et si varié dans ses diverses localités, à commencer par les *toundras* désertes et glaciales du Nord jusqu'aux régions semi-tropicales du Caucase, où fleurit l'oranger et qu'un autre de mes amis, le géographe bien connu, M. E.-F. Martel, a également parcourues avec moi.

Je compte poursuivre aussi un autre but, purement personnel et même égoïste. Notre agriculture est encore dans un état si arriéré, nous avons tant de questions importantes à l'étude, il se présente à nous tant de problèmes à résoudre, tant de difficultés à vaincre, que j'espère, en y initiant mes collègues de France, si seulement ils veulent s'intéresser à ce qui nous préoccupe, obtenir d'eux leurs avis, leurs conseils, profiter de leur expérience bien plus lon-

gue et plus avancée que la nôtre. Malgré les diversités climatériques, malgré les différences du sol, malgré les divergences même des races latines et slaves, des populations rurales des deux pays, divergences que l'on ne peut ignorer quand il s'agit de graves questions économiques et pour ainsi dire vitales, les lois de la production végétale sont les mêmes partout, sous tous les cieux, et les connaissances acquises sous ce rapport dans un pays, par un peuple, peuvent tout aussi bien servir les intérêts d'un autre, et *vice versa*. Si, de ce côté, la France peut nous donner plus que ce que nous pouvons lui offrir, il se peut que nos tâtonnements agricoles, que notre expérience encore si jeune puisse de son côté lui servir à quelque chose et lui ouvrir quelquefois des points de vue et des aperçus nouveaux. Plus le domaine que la science explore est vaste et varié, plus elle a de chance d'avancement et de progrès. Si depuis longtemps il a été dit qu'il n'y a plus de Pyrénées en politique, la science a toujours été une et indivisible entre les nations, et les progrès, réalisés par l'une d'elles, servent et serviront de tout temps aux besoins et aux intérêts de l'humanité entière, sans distinction de race, ni de pays. Si mes lettres reçoivent un bon accueil au milieu du public français, si la voix d'un agriculteur russe trouve une répercussion sympathique au sein des agriculteurs français, j'en profiterai peut-être plus qu'eux, car c'est le plus riche qui doit donner davantage,

mais, donnant-donnant, je tâcherai de mon côté de leur être bon à quelque chose... Même en supposant que de cet échange c'est nous qui profitions davantage, voudra-t-on y regarder d'aussi près, après tout ? Pourvu que le désir d'un échange mutuel y soit, que l'on y mette de la bonne volonté de part et d'autre, je me risque, à mes dépens bien entendu, si je ne réussis pas et si je ne recueille que de l'indifférence.

Et maintenant la suite de ma présentation aux lecteurs en qualité de propriétaire foncier. Elle est nécessaire pour que l'on sache à qui l'on a affaire, et aussi pour la compréhension de ce qui va suivre. Je ne veux pas d'un début anonyme, et, d'un autre côté, il est nécessaire que l'on voie dans quelle catégorie d'agriculteurs on doit me classer. Je ne travaille pas à la terre de mes propres mains, et si j'ai dit que je plante des choux, ce n'est qu'au figuré, quoique mon potager, où les choux figurent en première ligne, occupe plusieurs hectares de terrain ; je le donne en grande partie en fermage aux maraîchers de la petite ville voisine. Je possède deux propriétés de près de 1500 hectares chacune, l'une dans le gouvernement de Woronège, au sud-est de la Russie, qui fut dès le XVIIIe siècle le patrimoine de ma famille, et l'autre dans le gouvernement de Riazan, à peu près au centre de l'Empire, à 300 kilomètres de Moscou ; cette dernière, je l'ai acquise il y a trois ans, et c'est de là que j'écris ces

lignes. En outre, j'ai une petite villa dans la petite ville de Sotchi, sur le littoral caucasien de la mer Noire. Elle n'occupe qu'un hectare de terrain, mais c'est néanmoins une villa de rapport, car je la loue, avec jouissance du verger annexe, pour 1000 roubles (2660 fr.) par an, au chef de l'arrondissement, une sorte de sous-préfet, comme on les a en France. Tous ces détails sont nécessaires, car les lieux dont je parle serviront de cadre au tableau que je compte développer par la suite, du caractère de notre agriculture dans différentes localités. Ces trois localités me sont aussi le plus connues; quand je parlerai, avec le temps, d'autres parties de la Russie, c'est d'après les voyages nombreux que j'y ai faits, ainsi que d'après mes études scientifiques et ma pratique en qualité de ministre, qui m'a mis en rapport avec les agriculteurs de toute l'étendue de l'Empire.

D'après ce que je viens de dire sur mes propriétés, on pourrait me croire riche, en m'appliquant la mesure française. Malheureusement, il n'en est rien. Si je voulais liquider, le chiffre de mon avoir actuel approcherait probablement de zéro plus que d'une quantité moins négligeable. La valeur des terres dans les régions où se trouvent mes deux propriétés, variant de 150 à 200 roubles la déciatine (de 350 à 500 francs l'hectare en chiffres ronds), cela présenterait un joli capital, si mes terres, comme celles de la majeure partie des propriétaires russes, n'étaient grevées d'hypothèques couvrant presque tout le

montant de leur valeur. Ce serait certes désespérant au point de vue d'un propriétaire français ; mais ni moi, ni tous ceux de mes compatriotes qui sont dans la même position que moi, nous ne désespérons nullement. Je ne désire qu'une chose, c'est que les revenus de mes terres suffisent à couvrir les annuités aux banques foncières, à raison de 3,50 à 4,50 pour 100 d'intérêt et 0,50 à 1 pour 100 d'amortissement; hors les années absolument désastreuses, je puis espérer me tirer d'affaire et remplir mes engagements vis-à-vis des banques, en ne demandant rien ou presque rien pour moi, hors les denrées que le domaine peut donner pour mon entretien et celui de ma famille pendant les quelques mois d'été que nous passons à la campagne. Dans ces conditions et vu la hausse toujours croissante du prix de la terre en Russie, — je me souviens personnellement des temps où ces mêmes terres ne valaient pas plus de 150 à 200 francs l'hectare, — on pouvait considérer l'acquisition des terres, à condition de ne pas en exiger de revenus immédiats, et en étant prêt à parer aux années où la récolte manquerait complètement, comme un bon placement de père de famille.

II

L'organisation de la propriété du sol. — La propriété collective et le Mir. — Fluctuations de la main-d'œuvre. — Emigration à l'intérieur de l'Empire et au dehors. — Conséquences de la propriété collective.

La Russie est un pays agricole par excellence, c'est une vérité que l'on a entendu répéter bien souvent, et c'est aussi par elle que je me vois obligé de commencer. De ses 130 millions d'habitants, les huit dixièmes, ou à peu près, représentent le chiffre de la population rurale et vivent principalement, sinon uniquement, de l'agriculture. Les diverses branches de l'industrie, — que l'on a essayé, à grand frais d'argent et de réclame, ainsi qu'à l'abri d'un régime douanier absolument protectionniste, d'implanter en Russie, — n'occupent qu'un nombre relativement restreint d'ouvriers, qui ne perdent point leurs attaches avec leurs lieux d'origine, y conservent leurs maisons et souvent même leurs lots de terrains, exploités par leurs femmes ou autres membres de leurs familles, et où ils viennent terminer leurs vieux jours. La classe ouvrière proprement dite, telle qu'on la voit dans les pays occiden-

taux, c'est-à-dire n'ayant aucune attache avec la terre, n'existe point en Russie, à l'exception d'une part insignifiante formée par les habitants des villes; mais il y a beaucoup de villes, — petites bourgades de provinces qui ne méritent presque pas ce nom, — dont les habitants travaillent également à la terre.

Un autre trait caractéristique de notre pays, c'est que la plupart des habitants des campagnes sont propriétaires terriens, ont des petits lots de terrain, variant de 1 à 4 ou 5 hectares par âme masculine, souvent moins, rarement plus, qui leur appartiennent soit en propre (dans les gouvernements de l'Ouest), soit au *Mir* ou à la commune dont ils font partie (dans les provinces du Centre, du Nord et de l'Est). On doit ajouter que, d'après une loi promulguée au commencement des années quatre-vingt dix du siècle passé, cette propriété a été limitée : les terres appartenant aux paysans ne peuvent être vendues qu'aux membres des mêmes communes, ou bien à d'autres paysans, avec l'autorisation du *Mir*, mais non aux personnes appartenant à d'autres classes. Cette loi, qui avait pour but de prévenir la formation d'un prolétariat, a virtuellement attaché les paysans à la terre; son utilité et ses résultats provoquent en ce moment de grandes controverses. Ses adversaires disent, avec raison, que l'on ne peut forcer personne à être agriculteur, ni propriétaire foncier, malgré lui.

A l'époque de l'affranchissement des serfs, les paysans libérés ont reçu en partage les terres qui étaient entre leurs mains du temps du servage, et que l'État a rachetées pour eux à leurs anciens seigneurs; ils ont été tenus à restituer dans une période de cinquante ans, qui touche à sa fin, les frais du rachat de ces terres. C'est ainsi que l'abolissement du servage s'est fait en Russie sur d'autres bases que partout ailleurs, — les paysans ayant été dotés de terrains (à l'exception des provinces Baltiques, où toutes les terres sont restées entre les mains des seigneurs-barons et où l'acquisition des terres par les paysans esthoniens et lettiens ne se fait qu'à l'amiable). C'est donc une grande particularité que nous rencontrons en Russie : tous les paysans propriétaires, tous exploitant leurs propres terres, habitant dans des maisons à eux, y revenant après avoir passé une partie de l'année ou même une partie de leur vie, à travailler dans les villes, dans les usines, etc.; ils rapportent chez eux les épargnes de leur salaire, gagné ailleurs, en plus de leur gain sur leurs terres, qui souvent suffit à peine à les nourrir. D'un autre côté, cet état de chose occasionne une fluctuation continuelle des ouvriers et empêche la formation d'une classe d'ouvriers agricoles sédentaires, comme elle existe dans tous les autres pays.

Il faut avouer que cette organisation gêne beaucoup les propriétaires, pour l'exploitation de leurs

fermes, car il leur manque un cadre d'ouvriers permanents et ils ne sont jamais sûrs d'avoir à leur disposition la main-d'œuvre nécessaire. Les ouvriers veulent bien vivre chez eux tant que cela leur plaît, tant que leurs parents ne les rappellent point, tant qu'ils ne sont pas alléchés par un gain plus élevé ailleurs, quelquefois à l'autre bout de la Russie, et même hors du pays, en Allemagne et jusqu'en Amérique; il est des provinces en Russie d'où les ouvriers partent chercher fortune dans les Etats-Unis, non en qualité d'émigrants, mais pour deux ou trois ans, et d'où ils rapportent un joli magot, la main-d'œuvre étant bien mieux rétribuée en Amérique qu'en Russie. C'est donc une migration, mais nullement une émigration que nous constatons dans ces cas-là. En même temps, cette migration se faisant tous les ans dans l'intérieur du pays, et menant les ouvriers nécessaires dans les provinces du Midi et du Sud-Est, où la population locale ne peut suffire à l'exploitation des vastes terrains très peu peuplés de ces régions, en facilite l'exploitation, surtout avec l'aide des machines agricoles, telles que faucheuses, moissonneuses, machines à battre à vapeur, etc., exploitation qui serait impossible si l'on ne devait y compter que sur la main-d'œuvre locale.

A côté de cette fluctuation périodique d'ouvriers, — du nord au midi et à l'est au printemps et au commencement de l'été, et dans la direction contraire

à l'approche de l'hiver, — fluctuation facilitée par des tarifs considérablement réduits de chemins de fer et même par l'organisation, à des époques déterminées, de trains spéciaux pour les ouvriers, il existe une véritable émigration du surplus de la population se dirigeant des provinces du centre et de la petite Russie (de l'Ukraine) vers la Sibérie, les provinces du Nord et de l'Est, et en partie vers le Turkestan et le Caucase. Cette émigration, dont le chiffre varie de 150 000 à 200 000 âmes par an, se fait sous les auspices du gouvernement qui prend à tâche de soulager autant que possible le voyage toujours pénible des émigrés et de faciliter leur établissement dans les lieux de destination, qu'ils ont la faculté de choisir eux-mêmes, après l'envoi préalable d'hommes de confiance délégués par eux pour l'examen des terres préparées pour les recevoir. Cette préparation, qui consiste en la formation de lots de terrains destinés aux émigrants, se fait par les employés du ministère que j'ai eu l'honneur de diriger, dans les provinces où les terres abondent et peuvent servir à l'établissement des émigrés sans préjudice pour la population locale de ces contrées. Après avoir abandonné leurs terres dans leurs lieux d'origine à leurs confrères, restés sur place, après avoir vendu leurs maisonnettes et tout leur pauvre avoir pour réaliser quelques sous, rarement suffisants pour couvrir les frais du voyage pénible et lointain qui les attend, et pendant lequel l'administration

est encore souvent obligée de leur venir en aide par toutes sortes de subsides, les émigrés ont le droit d'obtenir, sur les lieux de destination et sans autre redevance qu'une rente annuelle insignifiante, dont ils sont libérés pour les premières années de leur installation, de 10 à 15 hectares de terrains, selon les localités, pour chaque personne du sexe masculin, sans distinction d'âge. En comptant que chaque famille contient une moyenne de 3 à 5 âmes masculines, y compris les enfants en bas âge, même les nourrissons, c'est donc de 30 à 50 ou de 45 à 75 hectares ou, pour être plus exact de *déciatines*, ce qui fait un dixième de plus, que chaque famille obtient.

Il est vrai que les terres destinées aux émigrants sont, la plupart du temps, absolument incultes, souvent couvertes de forêts qu'ils sont obligés de défricher, dans des conditions absolument nouvelles et où leur installation est toujours bien pénible, surtout à l'approche de la mauvaise saison. Pour leur venir en aide, on leur donne la faculté de recevoir gratuitement, des forêts de l'Etat, le bois pour la construction de cabanes, et ils sont pour une certaine période de temps exempts de tout impôt et même du service militaire.

C'est ainsi que la Russie déverse le surplus de la population de certaines de ses provinces dans les régions du pays encore désertes et incultes, mais propres à la culture et pouvant, pour une longue période de temps, servir à l'installation de tous ceux

qui se sentent à l'étroit dans leurs lieux d'origine et veulent chercher des terres nouvelles sans pour cela être obligés de quitter leur mère-patrie.

Si, à côté de cette migration, il existe une émigration réelle, hors des confins du pays : aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Argentine, etc., elle n'est limitée qu'aux juifs et à certaines catégories de dissidents, qui ne possédaient point jusqu'à présent tous les droits civils dont jouissent leurs concitoyens. Mais encore faut-il espérer qu'avec la promulgation de l'acte mémorable de l'Empereur, inaugurant la liberté de conscience pour tous ses sujets, les dissidents n'auront plus de raison d'émigrer, et que la question juive sera également résolue tôt ou tard sur des bases de justice et de liberté. Il est bon d'ajouter que la soi-disant persécution juive en Russie, qui consiste en la limitation de certains droits pour les israélites et l'obligation pour eux de n'habiter que certaines provinces de l'empire, est basée sur des considérations purement économiques (la protection des populations rurales contre l'exploitation usuraire) et nullement religieuses, les juifs ayant de tout temps joui de la pleine liberté de l'exercice de leur culte. Mais ceci est une question trop longue, trop compliquée et trop délicate pour être traitée ici à fond. Je puis dire encore qu'il a été fait, dès le commencement du siècle passé, un essai de l'établissement de colonies agricoles juives dans certaines provinces du midi de la Russie, et que

cet essai a complètement réussi, sinon du premier coup, mais à la longue, comme a pu le constater le Directeur honoraire de l'agriculture en France, M. Tisserand, qui a eu l'occasion de visiter ces colonies il y a quelques années. Il a même proposé certaines mesures nouvelles en faveur de ces juifs agriculteurs, et j'ai été heureux d'avoir eu la possibilité de les réaliser en grande partie.

Ceci dit, je reviens aux traits caractéristiques de la situation des populations rurales en Russie. Malheureusement, le principe de « tous propriétaires terriens », principe qui semblerait être l'idéal de l'organisation de la classe paysanne, ne donne point à cette dernière la richesse et le bien-être qu'on pourrait en attendre, et ne la préserve même point de la misère. Mais ici la question se complique par un autre principe, propre à une grande partie de la Russie, — celui de la propriété communale, et non individuelle, accompagné de restrictions dans la libre disposition des terres, mentionnées plus haut. Il est curieux que ce principe, qui fait l'idéal de nos socialistes, soit aussi préconisé par nos conservateurs-réactionnaires, qui en prônent le maintien pour les paysans, mais certainement n'en voudraient point pour eux-mêmes. On prétend que la propriété communale, qui donne à tous les membres de la commune le droit de jouissance d'une partie de la terre, avec le partage périodique du territoire communal entre tous les habitants du village, présente

une sauvegarde contre le paupérisme, garantit contre le prolétariat ; mais l'expérience démontre d'une manière indiscutable que les mauvais côtés de ce système contrebalancent les bons, et que la réalité ne répond point aux espérances et aux idées de ses défenseurs, souvent fanatiques et ne voulant pas se rendre même à l'évidence.

Il m'est impossible d'entrer ici dans le fond de la question, si complexe et si controversée, des avantages et des défauts des deux systèmes de propriété, la propriété individuelle et la propriété collective, d'autant plus que j'aurai probablement l'occasion de revenir sur cette question, si importante pour nous, dans une de mes études suivantes ; mais il est évident pour moi que, même au point de vue théorique, l'idée de la propriété communale, autrement dit le droit de chaque membre de la commune à la terre, ne possède aucun des bons côtés qu'on lui impute et ne donne aucune garantie. Tant que la population est peu dense, tant que la terre n'a pas perdu de sa fertilité naturelle et ne demande ni soins particuliers, ni culture spéciale pour fructifier, chacun peut se contenter du lopin de terre qui lui échoit en partage, peut le travailler tant bien que mal, — et plutôt mal que bien, car il n'a aucun avantage à donner ses soins à l'amélioration d'une terre dont il n'est [pa]s certain d'avoir la jouissance demain, ni de ren[tr]er dans ses frais de culture. Tant que le paysan [p]eut se contenter des maigres récoltes que la terre

lui rapporte, on peut encore s'illusionner sur les avantages de ce système primitif. Mais à mesure que la population augmente, les lots de chacun, si la répartition des terres se fait régulièrement entre tous, comme l'exige le principe même du système, — quoique, en pratique, cela n'ait pas toujours lieu, — diminuent de plus en plus, et la terre risque avec le temps de tomber pour ainsi dire en poussière, en même temps qu'elle s'épuise et que les récoltes diminuent par suite de son appauvrissement. Nous sommes en droit, nous avons le devoir de prévoir le moment où cette terre épuisée, éparpillée, changeant sans cesse de possesseur temporaire, refusera de produire et de rémunérer le laboureur, si peu exigeant qu'il soit.

Avec ce système, ne pouvant plus appliquer son travail d'une manière tant soit peu lucrative à la petite parcelle qui lui revient et qu'il risque de se voir enlever tous les jours, le paysan, attaché à la glèbe comme il était autrefois assujetti à son seigneur, ne peut même point réaliser, transformer en argent comptant la valeur, si infime qu'elle soit, du petit lopin de terre qui est soi-disant à lui ; il ne peut aller appliquer ses forces et son travail ailleurs, sans se voir enlever le fond de son avoir, — cette terre qui ne suffit plus à le nourrir, mais qu'il aurait pu, s'il en avait la propriété absolue, soit transformer en capital, soit améliorer, amender, en y appliquant des principes rationnels de culture.

Le beau principe du droit de chacun à la terre doit donc inévitablement se réduire au droit de mourir sur un lot de terrain épuisé, inculte, ne suffisant plus à nourrir son homme. Au point de vue agricole, le système de la propriété communale ou collective ne vaut donc absolument rien, il exclut toute idée de progrès, il ruine la population au lieu de la préserver contre la misère, il amène à un prolétariat d'un nouveau genre, qui n'est sous aucun rapport préférable à l'autre. Je démontrerai par la suite qu'il est tout aussi pernicieux sous le rapport économique, social, politique.

III

Propriété individuelle et propriété collective. — Réformes à poursuivre. — Partage des terres du Mir. — Garanties à donner aux paysans. — Utopies relatives à l'expropriation des propriétaires.

Le lecteur français trouvera peut-être superflu et même oiseux de ma part de m'arrêter si longuement à une question, qui, depuis longtemps, n'en est plus une pour lui, la question de la propriété foncière collective ou individuelle. Et pourtant je dois y revenir encore, car c'est une question vitale pour notre agriculture ; elle est loin d'être résolue, ni en théorie, ni en pratique et elle soulève les controverses les plus acharnées. Il faut même un certain courage pour se dire partisan de la propriété individuelle, car on risque de se voir attaqué de deux côtés : par les libéraux socialistes d'une part, qui trouvent que la propriété communale telle qu'elle existe en Russie se rapproche le plus de leur idéal collectiviste et que la Russie est en avance sur tous les peuples sous ce rapport, — et par les conservateurs réactionnaires, qui considèrent les paysans comme de véritables mineurs, auxquels on ne peut concéder des droits individuels, qui doivent être

placés sous la tutelle du mir et des employés préposés à la surveillance et au contrôle de ce dernier, les paysans devant être, pour leur propre bien, attachés à la terre, comme ils étaient autrefois asservis au seigneur. Si vous parlez de l'unification des droits des paysans avec ceux des autres classes, on vous accusera de vouloir les ruiner, leur extorquer leurs terres, en faire des prolétaires à vôtre profit.

Et pourtant, que demandons-nous, les partisans d'une législation égale pour tous ? Est-ce la suppression de la propriété communale par voie législative ? est-ce l'expropriation des biens communaux au profit des particuliers ? Nullement. Ce n'est que la reconnaissance aux paysans du droit de vivre à leur guise, de partager les terres entre eux, si bon leur semble, de passer sous le régime du droit commun et de ne plus être régis par des lois spéciales qui leur ôtent la jouissance pleine et entière de ce qui leur revient. Nous demandons que la propriété communale, qui a existé chez bien des peuples, mais qui a fait son temps, qui est passée dans le domaine de l'histoire, mais dont on trouve encore quelques vestiges dans certains pays, tels que la Norwège, la Suisse, l'Espagne et même la Hollande, ne soit point soutenue artificiellement et forcément par des mesures législatives, et, qui pis est, des mesures administratives, souvent absolument arbitraires et dépendant uniquement des convictions et des prédilections des employés préposés à la surveillance des paysans.

Nous désirons qu'on laisse la propriété communale suivre son cours normal d'évolution, quoique nous ne doutions pas un instant que ce cours conduira à sa transformation en propriété individuelle. Telle est la loi de l'histoire dont on ne peut entraver la marche sans risque des plus grands périls, et même de commotions économiques et sociales, dangereuses pour la sécurité de tout le pays.

Il est vrai que les lois existantes ne s'opposent pas absolument à la transformation de la propriété communale en propriété individuelle, quoiqu'elles y mettent certaines conditions. Ainsi, le partage des terres entre les membres de la commune peut se faire, mais seulement à la majorité des deux tiers des voix, majorité fort difficile à atteindre. Mais ce qui présente plus de difficultés encore, c'est le partage effectif des terres. Chacun veut avoir son lot dans les meilleures conditions possibles et l'on n'arrive presque jamais à une entente cordiale. Tant que les terres représentent le bien de la commune, la répartition se fait entre tous ses membres avec la plus grande justice, d'après une espèce de cadastre pratique des plus exacts, mais amenant à des résultats très défavorables au point de vue de la culture. Ainsi, pour ne léser les intérêts de personne, les paysans répartissent les terres entre eux de manière que chacun ait sa part des meilleurs terrains, des moyens et des mauvais, dans les champs les plus proches du village, ainsi que dans

les plus éloignés. Comme dans la plus grande partie de la Russie on se tient strictement au système triennal, chaque paysan reçoit une parcelle de terrain dans chacun des trois champs de ce système.

J'ai dit précédemment que les paysans possédaient de 1 à 4 ou 3 hectares de terrain par âme, selon les localités ; mais, avec ce principe de répartition égalitaire, la part de chacun, ou de chaque famille, se trouve en réalité répartie en un nombre quelquefois très considérable de petites parcelles, — par une dans chacun des trois champs, dans les terres de qualité différente, dans les terrains proches et éloignés, etc. Le nombre de ces parcelles est parfois de trente à cinquante et même davantage, et leur largeur n'est souvent que de 2 à 3 mètres. Les villages, surtout dans les provinces du centre et du midi, étant pour la plupart très grands, et rarement disposés au centre des terres communales, certains champs sont distants du village de 15 à 20 kilomètres, et au delà.

Le moyen de faire de la bonne culture, et surtout de la culture intensive, dans de telles conditions ! Aussi, tant que ces conditions existent, le paysan est obligé de se conformer strictement au système de culture adopté par le village entier, — il doit labourer, ensemencer, moissonner de concert avec tous ses co-villageois ; il lui est impossible, par exemple, de transformer son champ, si petit qu'il soit, en prairie artificielle, car avant le labour et

immédiatement après la moisson, les champs doivent servir au pacage des troupeaux villageois; il lui est impossible d'entourer sa parcelle de terrain par des enclos, ou bien il doit les enlever au même moment que tous, etc.

Il est évident que si le partage des terres se faisait entre tous les membres de la commune une fois pour toutes dans ces conditions-là, — personne n'y gagnerait rien, et cette solution ne servirait qu'à éterniser un système d'exploitation absolument irrationnel et réfractaire à tout progrès. Pour remédier à cet ordre de choses, il faudrait donc opérer le partage sur des bases toutes différentes et diviser les terres entre tous les ayants-droit de manière à ce que chacun ait sa part en un lieu et non en un grand nombre de parcelles, comme à présent. Mais il est tout aussi évident qu'un tel partage, — inévitable si l'on veut que l'agriculture progresse, — présente les plus grandes difficultés pratiques. On pourrait certainement compenser la qualité inférieure de certains terrains par une plus grande étendue des lots, mais comment remédier à l'éloignement de certains champs du village, de l'habitation du cultivateur? On ne peut raisonnablement lui donner sa part à 15 ou 20 kilomètres de sa maison. Il faudrait donc qu'il transporte son habitation sur le lot qui lui sera dévolu, qu'il y établisse une ferme, en abandonnant sa demeure au village maternel. Mais ceci demande une dépense considé-

rable, pour laquelle les fonds nécessaires manquent généralement. — Chacun consentirait au partage, à condition de rester chez soi et d'obtenir son lot dans le voisinage, tandis que personne ne veut des champs éloignés, — et l'on préfère s'en tenir au genre de vie, au système existant, quitte à abandonner toute idée de progrès, tant dans le présent que dans l'avenir, et à se contenter de rendements quelquefois dérisoires et absolument inférieurs à ceux que l'on pourrait obtenir avec une meilleure répartition et qu'obtiennent en réalité les propriétaires fonciers, même les plus petits cultivateurs, possédant leurs terres en un seul tenant, près de leurs fermes.

Un autre motif s'oppose encore au partage rationnel des terres entre les villageois et à leur établissement sur leurs lots respectifs, — un motif beaucoup plus grave et presqu'invincible pour eux, — c'est l'état physique de ces terres et notamment la difficulté d'y avoir de l'eau, sans laquelle l'existence est certainement impossible. Ceci — le manque d'eau — est encore un point caractéristique de nos conditions agricoles, un point tellement capital que j'aurai à y revenir dans une de mes études futures.

Il est vrai que cette difficulté ne se présente généralement que dans les provinces du centre et du midi de la Russie, mais ce sont là justement les contrées les plus fertiles et celles où l'agriculture a le plus d'importance.

Chacun sait que la Russie présente, sur la plus grande partie de sa surface, une vaste plaine ; mais c'est une plaine élevée, et les eaux souterraines ne s'y trouvent souvent qu'à une profondeur relativement considérable. Nous possédons de grands cours d'eau, des fleuves qui sont les plus grands de l'Europe, tel que la Wolga, le Don, le Dniéper, le Dniester, avec leurs affluents, tout aussi connus et considérables, comme l'Oka, la Kama, le Donietz, la Diesna, le Pripet, et bien d'autres, sans parler de rivières de second et de troisième ordre ; — mais toutes ces rivières, les grandes comme les petites, ont leur cours au fond de vallées plus ou moins profondes et séparées par des plateaux plus ou moins élevés. Ces plateaux sont souvent entrecoupés par des ravins, des vallées secondaires, mais ces ravins et ces vallées ne portent de l'eau qu'au moment de la fonte des neiges et sont absolument à sec le reste du temps, surtout pendant les sécheresses de l'été.

Aux temps déjà lointains où la Russie se peuplait, où la population, encore flottante, cherchait à s'établir, elle suivait naturellement ces cours d'eau et fondait des villages sur leurs rivages, en mettant petit à petit en culture les terres avoisinantes. Dès que l'on voulait s'éloigner des rivières, on ne trouvait plus la possibilité de vivre, par manque d'eau. C'est ainsi que s'est pour ainsi dire cristallisée la population rurale dans une situation qui est

encore jusqu'ici prédominante dans la majeure partie de la Russie, — situation correspondante à l'état physique et orographique du territoire, mais très défavorable au point de vue de l'exploitation de nos vastes terrains. De grands, — quelquefois d'immenses villages, — comptant plusieurs milliers d'habitants, le long des rivières, des cours d'eau naturels, grands ou petits, mais ne tarissant jamais. Des prairies naturelles le long de leurs rivages, prairies le plus souvent submersibles pendant la débâcle et les crues printanières, à la période de la fonte des neiges, et par suite très riches en herbe. Plus loin, des plaines à perte de vue, — des steppes incultes autrefois, où des troupeaux innombrables de bétail de toute espèce paissaient en liberté, — des champs labourés aujourd'hui, mais ne servant pour la plupart qu'à la production des céréales faisant le fond de notre culture, — du seigle, de l'avoine, de l'orge au centre du pays, — du froment, du millet, du maïs au midi, — quelquefois du lin pour semence, du sarrasin, des tournesols, des pois, etc. ; la pomme de terre, la betterave, le tabac et d'autres plantes industrielles ne sont cultivées que dans certaines régions.

Sauf les terres appartenant à des particuliers et exploitées d'après les principes d'agriculture rationnels, les énormes espaces de terrains appartenant aux paysans, exploités dans les conditions mentionnées plus haut, présentent le règne de la culture la

plus extensive, la plus primitive, la plus uniforme, la plus épuisante et le plus souvent sans l'application d'aucun engrais, car comment transporter le fumier à des distances de plusieurs kilomètres, et à quoi bon, au point de vue du paysan, engraisser et améliorer les terres dont la jouissance ne lui est jamais assurée?

Pour que la répartition de ces terres se fasse d'une manière rationnelle, il faut donc avant tout garantir à l'agriculteur la possession de sa terre à jamais, lui en donner la libre disposition, la concentrer en un lieu et, ce qui est plus important encore, le rapprocher de sa terre, lui donner la possibilité de s'y établir et d'y créer sa ferme, d'y transporter sa demeure, son bétail, etc. Au lieu de la concentration de la population rurale dans de grands villages, il faut, au contraire, l'éparpiller, la disséminer, la décentraliser, tout en procurant au paysan la possibilité de résider là où il ne peut aller aujourd'hui que pour quelques jours ou même quelques heures, souvent à condition d'y emporter la provision d'eau potable nécessaire pour lui et ses bêtes.

Cette eau, est-il possible de l'obtenir sur les lieux ? Dans la majeure partie des cas : oui, mais à condition de creuser des puits, d'endiguer les petits cours d'eau qui aujourd'hui tarissent en été et d'en faire des étangs ; d'emmagasiner, partout où le terrain s'y prête, ne fût-ce qu'une partie de l'immense quantité d'eau provenant de la fonte des neiges au printemps,

qui actuellement se déverse en torrent, creuse des ravins, dénude la surface de la terre et s'en va grossir pour un court laps de temps les rivières et les fleuves et alimenter les mers, sans profit pour personne. Tout cela est possible, tout cela est réalisable, comme l'expérience l'a prouvé maintes fois, mais cela demande des dépenses si fortes que le pauvre paysan ne peut y subvenir, et c'est l'Etat qui doit lui venir en aide, ne fût-ce qu'à titre de prêts.

Des subsides de l'Etat sont également nécessaires et inévitables pour le parcellement des terres à leur partage entre les membres des communes, ce qui exige des connaissances spéciales et techniques pour faire la répartition rationnelle des terres, pour les travaux d'arpentage, etc., et surtout pour faciliter aux paysans le transport de leurs habitations et la création de fermes nouvelles sur les lots qui leur seront échus. Il ne faut point, pour cela, attendre le moment où la commune voudra faire cette réforme en entier, pour tous ses membres ; il devra suffire que plusieurs ou même un seul d'entre eux désire recevoir sa part de terre en sa possession unique et s'y transporter, pour que la commune soit obligée de satisfaire à son désir, au lieu d'y mettre des entraves et souvent y opposer un refus net, comme aujourd'hui. Ce seront les hommes les plus énergiques, les plus entreprenants qui commenceront ; la tâche sera bien lourde pour ces pionniers d'une agriculture nouvelle, mais leur exemple sera

suivi par d'autres, à mesure que l'expérience sera faite et que les résultats viendront récompenser leur courage et leur travail. Ceci est un point capital pour l'avenir de notre agriculture, pour le bien-être de notre population agricole, pour la richesse de tout le pays. Pour que le travail puisse produire, il faut qu'il soit appliqué dans des conditions où il puisse donner quelque profit ; or, d'après ce qui a été dit plus haut, on voit que ces conditions manquent absolument.

Nous nous trouvons actuellement en présence de faits qui prouvent jusqu'à l'évidence la réalité de ce que je soutiens. En se basant sur les chiffres statistiques de la production de nos terres, on constate que le rendement des terres appartenant aux paysans est en moyenne de beaucoup inférieur au rendement des terres qui rentrent dans le domaine de la propriété privée. Qu'ils soient grands, qu'ils soient petits, les terrains appartenant à des propriétaires fonciers qui en ont la jouissance entière et qui les exploitent eux-mêmes, donnent toujours des récoltes supérieures à celles que les paysans obtiennent sur les terres communales. Aussi le rêve de chaque paysan en Russie est-il d'acquérir un lot de terrain à lui, en sa propriété pleine et entière, d'y mener la culture qu'il entend, de se libérer de la tyrannie du Mir et de rentrer dans le régime du droit commun. L'Etat leur vient puissamment en aide pour la réalisation de ce rêve, au moyen de la Banque

foncière dite des paysans, qui leur avance les fonds nécessaires pour l'acquisition des terres chez les particuliers qui sont enclins à en vendre. De cette manière, plusieurs millions d'hectares sont déjà passés des mains des gros propriétaires dans les mains des paysans. C'est certainement la politique la plus sage que le gouvernement puisse suivre dans la question agraire.

Mais il est un autre rêve que caressent nos paysans — sauf ceux qui ont acquis des terres en leur propriété individuelle, — une idée profondément imbue chez eux depuis l'époque de la libération des serfs et de l'expropriation d'entre les mains des propriétaires des terrains destinés aux paysans ; c'est l'idée d'une nouvelle expropriation en leur faveur. Cette idée, fortement soutenue et fomentée par nos socialistes dans des millions de proclamations lancées dans les campagnes, souvent sous le nom de l'Empereur pour leur donner plus d'autorité aux yeux des paysans, est basée chez eux sur le principe de la nationalisation de la terre ; la terre, comme l'air, ne peut être, d'après cette théorie, la propriété de personne, l'Etat doit en avoir la garde et la distribuer gratuitement à tous ceux qui voudront la faire fructifier, dans la mesure des forces de chacun et en tant qu'il continuera à l'exploiter de ses propres mains. Cette idée, dont il est inutile, je pense, de démontrer la fausseté et le caractère absolument anti-économique, trouve néanmoins, parmi

nos paysans élevés dans les convictions collectivistes et n'ayant d'autre propriété foncière que les terres communales, un champ très propice à son développement.

L'Etat ayant fait une fois l'expropriation des terres seigneuriales au profit des paysans, ayant implicitement, — d'après les idées dont ils sont imbus, — reconnu le droit de chacun d'eux à la terre, pourquoi, maintenant que le nombre des habitants a doublé et que par suite la part de chacun d'eux a diminué de moitié, ne renouvellerait-il pas cette opération une seconde fois, puis une troisième, etc. ? La part actuelle de chacun dans la propriété collective ne suffisant plus à le nourrir, surtout à mesure que le rendement de la terre a, grâce à une culture défectueuse et à son épuisement graduel, diminué au lieu d'augmenter, il est évident qu'il n'y a qu'un moyen de rétablir l'équilibre, c'est de doubler le chiffre des terres des paysans, en les enlevant aux autres classes de la population.

C'est bon, mais après ? La population augmente d'année en année, elle double, ou à peu près, tous les cinquante ans, mais la surface de la terre reste toujours la même. Passe encore tant que nous avons un déversoir pour le surplus de la population dans les espaces déserts de la Sibérie, de nos provinces de l'Asie centrale ; mais comment faire quand ce fonds-là sera épuisé, quand il n'y aura plus rien, ni personne à exproprier ? En supposant que ce ne

soit qu'une mesure palliative, bonne pour le moment actuel, n'est-il donc point évident que la solution réelle de la question agraire n'est pas là, mais uniquement dans le progrès de l'agriculture, dans le relèvement du rendement des terres, encore si minime en Russie, et minime surtout pour les terres exploitées par les paysans, dans les conditions que nous savons ?

Il est clair que cette opération, préconisée par les socialistes, aurait pour suite immédiate une baisse de la production agricole de la Russie, baisse au moins égale à la différence qui existe aujourd'hui entre les rendements des terres appartenant aux propriétaires particuliers, et de celles des paysans. Cette perte pour la richesse générale du pays se chiffrerait par des milliards de francs chaque année. Mais ce n'est pas tout. En travaillant sur les terres des propriétaires particuliers en qualité d'ouvriers, de journaliers, etc., nos paysans gagnent actuellement plus qu'ils ne pourraient avoir de revenus sur ces mêmes terres passées entre leurs mains, vu la diminution inévitable des récoltes. Ce serait donc encore une perte nette à ajouter à la première.

Nous en voyons déjà des exemples dans les parties de la Russie où la surface des terres appartenant à des particuliers a diminué notablement et où les paysans sentent déjà leur profit diminuer, ne pouvant utiliser avantageusement le temps libre que leur laisse la culture imparfaite et extensive de leurs propres

terrains à eux. J'ai entendu personnellement leurs plaintes à ce sujet. Dans les localités où les terrains sont encore trop vastes par rapport au chiffre de la population, cette dernière ne suffit pas à l'exploitation de ces terres, elle en a de trop, et elle ne trouve pas où appliquer ses bras ; elle n'a plus le gain qu'elle trouvait autrefois en travaillant les champs de ses voisins les propriétaires particuliers, disposant des capitaux nécessaires à l'exploitation. Nous avons de la terre en abondance, c'est vrai, me disaient-ils ; mais nous n'avons pas la possibilité de la faire fructifier avantageusement, et nous avons perdu l'argent que nous gagnions jadis en travaillant chez les propriétaires. Que serait-ce donc si la mesure préconisée par les socialistes était adoptée comme règle générale ?

Mais ni ces messieurs, imbus de théories inapplicables en pratique, ni encore moins les paysans, qui n'ont qu'un idéal : de la terre et encore de la terre, n'y regardent de si près et ne songent pas à un avenir plus ou moins lointain. L'étendue des terres qu'ils avaient à leur disposition ayant diminué à mesure de l'augmentation du chiffre de la population, ils ne songent qu'à revenir à la proportion ancienne. Leurs lots de terre ayant relativement diminué, le rendement de ces terres ayant baissé et à côté d'eux les terres des propriétaires fonciers ayant augmenté de valeur et de rendement, ils ne voient qu'un moyen de sortir de l'impasse où

ils se trouvent, c'est d'exiger l'expropriation de ces terres à leur profit.

C'est là une des causes du mouvement et des désordres agraires qui ont lieu actuellement en Russie et qui ne sont dangereux qu'en tant que tous ne viendront pas à la conclusion que le salut n'est pas là, n'est pas dans l'étendue des terrains improprement cultivés, donnant de faibles rendements et s'épuisant d'année en année, mais dans le progrès agricole, dans le relèvement des récoltes, dans une culture rationnelle et améliorante. Sans cela : *Molta terra, terra poca*, dit un proverbe italien dont on ne peut que reconnaître la profonde justesse.

IV

Situation précaire des paysans. — Les tyrannies qu'ils subissent. Nécessité de les en affranchir. — Méthodes rationnelles.

Dans mes études précédentes, j'ai principalement parlé de la situation et des déboires de la classe prédominante de notre population rurale, celle des paysans. J'ai tâché de montrer comment le principe de la propriété foncière communale, — du droit de chacun à la terre, — était loin de lui assurer le bien-être dans le présent, et encore moins dans l'avenir. Mais je dois ajouter qu'en dehors de cette question, que je considère comme fondamentale, je suis loin de trouver la situation de nos paysans satisfaisante et ne demandant aucune réforme, bien au contraire ! Je suis obligé d'avouer que cette situation est absolument précaire et touche de près à la misère. Je suis fermement convaincu que la richesse de notre pays ne pourra être établie sur des bases solides qu'en tant que la position des paysans sera améliorée, cette question primant, à mon avis, toutes les autres dans la politique agraire de la Russie. Et je dois dire aussi que le Gouvernement russe l'a

reconnu de tout temps; seulement les mesures par lesquelles on espérait résoudre cette question étaient loin de répondre aux exigences réelles du pays, et se basaient souvent sur des conceptions erronées et même pleines de méfiance vis-à-vis du peuple, que l'on tenait à garder sous une tutelle administrative de tous les jours, lui refusant les droits communs de citoyens libres et considérant toujours les paysans comme des mineurs, irresponsables de leurs propres actions et inconscients de leurs besoins. Tout cela, par crainte du paupérisme, du développement du prolétariat, tandis qu'en réalité le prolétariat existe déjà, et sous une forme des plus précaires, quoiqu'originale, — le prolétariat d'une population attachée à la terre qui ne lui appartient pas en propre, qui ne suffit plus à la nourrir, sans lui laisser la liberté de chercher son bien ailleurs, de placer son travail là où il serait mieux rétribué.

L'ancienne tyrannie du seigneur a été remplacée par la tyrannie du Mir, de la commune, qui elle-même, est placée sous la dépendance du *semski natchalnik* (employé préposé à la surveillance des paysans, et réunissant entre ses mains les droits tant administratifs que juridiques — chef administratif, procureur et juge en même temps). Et il faut ajouter que pour la grande masse des paysans, — pour tous ceux qui vivent dans les villages et n'ont d'autre propriété que la terre qui leur a été octroyée

au moment de la libération des serfs, — il n'y a aucune loi promulguée, aucune juridiction écrite, du moins par rapport à leurs droits civils et à leurs relations entre eux, à la jouissance de la terre communale, etc. Tout doit se faire non d'après des lois écrites, qui n'existent pas, mais selon de soi-disant anciennes coutumes, que les paysans seuls sont censés connaître, mais qui n'ont jamais été ni enregistrées, ni publiées, et qui, à vrai dire, n'existent point en réalité, — ce qui ouvre un vaste champ aux décisions les plus arbitraires tant du Mir et des juges élus par la commune, que de l'employé chargé du contrôle de leurs agissements.

J'ai peine à l'avouer, mais je dois le faire néanmoins, que le paysan russe, en tant que membre de la commune et habitant de son village natal, en tant que participant à la propriété communale, est pour ainsi dire placé hors la loi; — il n'y a point de juridiction à laquelle il puisse avoir recours, même dans les cas de l'injustice la plus criante dont il puisse être l'objet, — car tout est couvert par les mots de : « coutume ancienne, droit de la commune, volonté du Mir ». Et dans ce Mir, c'est souvent la partie la moins estimable de la population qui domine. Les chefs et les juges de village, quoique élus, — sinon imposés par le *semski natchalnik*, ce qui arrive aussi quelquefois, malheureusement, — le sont souvent, non grâce à leurs qualités personnelles, mais à cause de leur influence sur leurs

concitoyens les plus faibles, grâce à leur richesse relative, — grâce au pot-de-vin, dans le sens propre du mot, c'est-à-dire grâce à la boisson qu'ils offrent aux électeurs afin d'obtenir leurs suffrages. « Le Mir est un grand homme, » — disent nos paysans, — « on ne peut aller contre le Mir, » ajoutent-ils. Or, le Mir exerce souvent vis-à-vis de ses membres une tyrannie des plus absolues, — dans les questions de propriété, d'avoir, même de famille.

La réforme de l'organisation intérieure des communes, la rédaction d'un Code rural, l'assimilation des droits des paysans aux droits de toutes les autres classes de la société, voilà certainement les premiers problèmes qui s'imposeront à la sollicitude de notre Chambre future; elle saura, il faut l'espérer, les résoudre, conformément non seulement aux principes de droit et de justice, mais encore aux intérêts et aux besoins réels de la classe des paysans, vu les représentants nombreux de cette classe au sein de l'assemblée. C'est une des raisons pour lesquelles nous saluons d'avance notre nouveau corps d'Etat, qui sera certainement plus compétent et mieux inspiré dans la matière que tous les fonctionnaires réunis, que tous les organes administratifs qui se sont occupés jusqu'ici de ces questions et qui ne sont parvenus qu'à les embrouiller, en les posant sur des bases absolument fausses, sans pouvoir les résoudre dans un sens conforme aux idées et aux désirs de la population elle-même.

Il est à prévoir qu'une des premières questions qui seront soulevées au sein de l'assemblée par les représentants des paysans, sera la question agraire, ou à proprement parler, la question de l'insuffisance des terres appartenant aux paysans, car ceux-ci ne comprennent pas la question agraire autrement. Je suis donc obligé de revenir sur ce sujet, que j'ai déjà traité dans une étude précédente, d'autant plus que je redoute d'être mal compris des lecteurs.

S'il s'agissait de savoir si les terres appartenant aux paysans peuvent, oui ou non, dans leur état actuel d'exploitation et de culture, suffire aux besoins des populations rurales, il n'y aurait qu'une réponse à faire : certainement non. Mais, d'un autre côté, tout a-t-il été fait pour que ces terres donnent le maximum de leur rendement possible, a-t-on seulement essayé d'en élever le rendement, les paysans sont-ils entrés dans la voie de l'amélioration de leurs terres et de l'application de procédés perfectionnés ? Il faudrait à cette question répondre tout aussi négativement, à de rares exceptions près. L'agriculture a-t-elle fait chez nous, à ne parler pour le moment que des terres appartenant aux paysans, des terres communales, des progrès tant soit peu appréciables depuis l'époque de l'affranchissement des serfs ? En règle générale, encore une fois, non.

Est-il donc permis d'affirmer que dans ces conditions, comme le croient les paysans et comme leurs représentants le proclameront certainement dans l'as-

semblée, il n'y ait qu'un seul moyen d'améliorer le sort des populations rurales, à savoir augmenter l'espace des terres leur appartenant, faire une nouvelle expropriation, à leur profit, des terres des propriétaires particuliers ? Nous ne le croyons nullement et nous sommes même sûr du contraire. Le fond de la question n'est pas là, quoique d'un autre côté je ne puisse nier qu'avec l'augmentation de la population les terres des paysans, même avec l'application des meilleurs procédés culturaux, ne pourraient plus suffire à les nourrir et encore moins à assurer leur bien-être. Si l'on ne voulait compter que sur ces terres-là, si l'on pàrtait de ce principe que le paysan russe, aujourd'hui et toujours, devait concentrer toute son activité sur des terres à lui appartenant, si l'exploitation de ces terres devait être et rester toujours l'unique objet de son travail, ce serait évidemment désirer l'impossible et n'y arriver jamais. Chacun propriétaire, soit (il s'entend que je ne parle ici uniquement que des paysans, qui forment une classe à part en Russie), — mais chacun propriétaire en tant qu'il le veuille lui-même, et non malgré lui. Chacun agriculteur, et ne vivant que du produit de sa propre terre, — mais c'est une utopie irréalisable et funeste au pays qui la proclamerait et voudrait la mettre en pratique. Le paysan n'a-t-il donc point d'autres sources de gains que le travail sur sa terre à lui ?

Comment concilier avec cette prétention notre

situation à nous, les propriétaires plus ou moins gros, qui ne trouvons pas la main-d'œuvre nécessaire pour cultiver nos champs, qui manquons généralement d'ouvriers à demeure et sommes obligés de nous contenter d'ouvriers de passage, ne restant dans une propriété que quelques mois, rarement deux ou trois ans, et s'en allant ensuite chercher une situation meilleure, qui n'est parfois que l'oiseau bleu, — nous, auxquels il arrive de devoir abandonner un champ sans pouvoir le moissonner, par manque de bras et vu les exigences exorbitantes des paysans des alentours, ne voulant plus se déranger après la récolte rentrée chez eux et une certaine somme de gain dans leur poche. C'est pourtant un fait dont il m'est arrivé d'être le témoin oculaire, quoique jamais sur mes propres champs.

Nous avons même renversé la théorie économique, d'après laquelle au pain cher correspondent des salaires élevés ; — chez nous, plus la récolte est bonne et plus le pain est à bon marché, plus le prix de la main-d'œuvre est élevé, et *vice versa*, — quand le pain est cher, les salaires sont bas. Le paysan russe n'est pas enclin à faire des économies, ni à prévoir les mauvais jours. Quand il a du pain en abondance, il ne cherche plus à travailler, tandis qu'il vend son travail pour rien quand il est poussé par la misère.

D'un autre côté, l'agriculture est-elle, doit-elle être le seul objet possible de l'application du travail,

même pour les classes rurales ? S'il nous manque souvent des ouvriers agricoles, nous souffrons encore plus, au fond de nos campagnes, — et ceci, toujours, — du manque d'artisans pourtant les plus nécessaires, tels que menuisiers, serruriers, mécaniciens pour faire la réparation, quelquefois la plus simple, de nos outils agricoles, jardiniers, cochers, etc. On peut dire que les artisans font absolument défaut dans nos campagnes ; quand nous en avons absolument besoin, nous devons les faire venir des villes, quelquefois à de grandes distances. Il faut donc constater que si les terres des paysans ne suffisent pas à les nourrir, toutes les autres branches de l'industrie, tous les autres champs de l'application du travail manuel se ressentent du manque de bras, tous devant se diriger uniquement vers l'agriculture. Et si l'agriculture ne peut à elle seule assurer l'aisance nécessaire aux paysans, elle ne peut même pas occuper toute l'année leurs forces disponibles, — car durant les longs mois de l'hiver l'agriculture chôme, et la population agricole chôme aussi. Il y a donc un défaut dans toute l'organisation de nos populations campagnardes, défaut auquel l'augmentation de la terre appartenant aux paysans ne remédierait pas. Mais il est d'autres défauts dans cette organisation, sur lesquels je reviendrai dans mon étude suivante, étant loin d'avoir épuisé la question.

V

Conséquences de la situation misérable des paysans. — Ses effets directs sur les propriétaires fonciers. — Mauvaise organisation de la location des terres. — Absence de garanties pour les intérêts réciproques.

J'ai dit que les paysans furent tous dotés de terre, à l'époque de la libération des serfs, en 1861 ; que la plupart de ces terres leur appartenaient sous le régime de la propriété communale, — du moins dans une grande partie de notre pays ; que la part de chaque paysan variait, selon les différentes localités et les conditions sous lesquelles ces terres leur étaient concédées, de 1 à 5 hectares par âme masculine ; que la population avait presque doublé depuis l'époque de la dotation et que, par conséquent, la part de chacun avait diminué de près de la moitié. Mais ce ne sont là que les traits généraux de la situation, qui comporte en réalité beaucoup d'exceptions ; des traits particuliers exercent une influence spéciale, très importante dans certains cas.

Ainsi, il faut noter tout d'abord que les paysans, recevant leurs terres sous condition de rachat dans une période de cinquante ans, avaient le droit de

refuser la dotation, s'ils trouvaient les conditions de rachat désavantageuses pour eux, ce qui a eu lieu dans un certain nombre de localités, où les terres ont été estimées au-dessus de leur valeur réelle à l'époque de la libération. Dans ces cas-là, assez nombreux malheureusement, les paysans n'ont reçu, à titre gratuit, que l'emplacement occupé par leurs habitations, plus un quart de la dotation plénière en terre arable, ce qui faisait souvent moins d'un hectare par âme. Beaucoup d'entre eux se sont laissé tenter par cette dotation, quoiqu'insignifiante, mais gratuite, espérant suppléer au manque des terres propres par la location des terres restées entre les mains des propriétaires ; ceux-ci les leur concédaient à cette époque à des prix extrêmement modérés, bien inférieurs souvent à ce que les paysans étaient obligés de verser annuellement au Trésor pour les terres passibles de rachat. C'est ce qui les a induits en erreur et leur a fait commettre cette faute énorme et irréparable d'avoir refusé la dotation plénière. Ils n'ont pas prévu, à cette époque déjà lointaine, que les conditions ne resteraient pas toujours les mêmes, que les prix des terres hausseraient, et que les taux presque dérisoires auxquels ils pouvaient à profusion louer des terres (les propriétaires privés de la main-d'œuvre gratuite des anciens serfs ne pouvant plus en cultiver une grande partie pour leur propre compte) doubleraient, tripleraient, décupleraient avec le temps, ce qui a eu lieu en réalité. Leur

calcul a donc été cruellement déçu et ils se sont trouvés dans une position absolument précaire et pour ainsi dire sans issue, d'autant plus que tout comme les autres paysans ils sont dans l'impossibilité de se défaire de leurs minimes lots de terrain, n'en ayant pas, d'après la loi, la libre disposition. S'ils ne payent pas de rachat pour ces terres, ils sont néanmoins soumis à l'impôt foncier, tant au profit du trésor de l'Etat (cet impôt est du reste insignifiant en Russie) qu'au profit des *zemstwos* (organisations locales) ; ils sont en outre obligés de subvenir à l'entretien de leurs propres organisations communales, qui comporte parfois pas mal de frais.

Cette catégorie de paysans, malheureusement assez nombreuse, représente la partie la plus déshéritée, la plus misérable de nos populations campagnardes, sauf celle, moins importante, des anciens *dworowi* ou serviteurs domestiques des seigneurs, qui n'ont eu droit à aucune dotation de terrain, mais qui ne s'étant jamais adonnés à l'agriculture se sont principalement dirigés vers les villes et s'y sont établis, en ne laissant qu'un nombre assez restreint de leurs membres dans les villages où ils ont loué ou acquis des maisonnettes, sans droit de participation aux terrains communaux. Ces classes-là représentent de vrais prolétaires, et leur situation précaire devrait en premier lieu attirer l'attention du Gouvernement et de notre future Chambre des représentants. C'est à eux avant tout que devrait venir en

aide notre Banque foncière de l'Etat, dont les statuts demanderaient à être réformés, car jusqu'ici elle fonctionnait en partant du principe, fort juste sous un autre point de vue, que l'on ne doit prêter qu'aux riches. C'est à eux que l'Etat devrait en première ligne faciliter l'émigration vers les pays lointains et vierges de la Sibérie, en leur donnant des subsides et même des subventions à fonds perdus, car leur situation actuelle les met dans l'impossibilité absolue d'entreprendre le voyage à leurs propres frais.

Si j'ai dit précédemment que l'émigration vers la Sibérie servait de déversoir pour le surplus de la population rurale de certaines parties de la Russie, je dois ajouter que, dans les conditions actuelles, ce n'est point la partie la plus pauvre, la plus misérable de la population qui en profite, car il lui manque pour cela les fonds nécessaires, si minimes qu'ils soient, mais les paysans relativement plus fortunés, pouvant subvenir aux frais du transport et qui n'y sont pas toujours poussés par la misère. Le résultat en est que l'émigration ne donne pas tous les bons résultats que l'on pourrait en attendre et que souvent même les émigrés, déçus dans leurs espérances fantastiques de trouver au delà des monts Oural une terre coulante de lait et de miel, s'en reviennent vers leur village natal, mais s'en reviennent ruinés, désespérés et, ne retrouvant plus leurs habitations ni leurs terrains d'autrefois dont

leurs co-villageois se sont emparés de droit, ne font qu'augmenter la classe des prolétaires et des mécontents. Dans ces conditions, l'émigration ne pourra se pratiquer sur des bases rationnelles et profitables pour les partants comme pour les restants, qu'en tant que l'Etat en prendra la direction et la facilitera aux plus déshérités, aux plus besoigneux, qui n'ont rien à attendre chez eux et qui, dans les pays lointains où l'on devrait les appeler, pourraient se créer, avec l'aide du Gouvernement, une existence nouvelle de bien-être et de prospérité relative. L'organisation rationnelle de l'émigration est donc encore une tâche sur laquelle les représentants du peuple devront dire leur premier mot.

Mais ce n'est pas tout encore. J'ai déjà démontré dans quelles circonstances défavorables à l'exploitation se trouvaient souvent les terres des paysans, éparpillées en un nombre considérable de petites parcelles éloignées des habitations, etc. Il est évident que tant que durera cet état de choses, aucune culture rationnelle ne sera possible. Ceci s'applique à la situation de chaque paysan, membre de la commune, en particulier. En outre, on doit mentionner les conditions tout aussi défavorables d'un grand nombre de villages par rapport à la configuration de leurs terres, souvent divisées par des terres appartenant à des particuliers, ne possédant ni bois pour se chauffer, ni prairies ni pacages pour leurs troupeaux, ni parfois même de lieux d'abreuvoir pour

ces derniers. En outre, leurs terres ne sont pas toujours nettement délimitées des terrains appartenant à d'autres villages ou à des propriétaires voisins. Si le dicton français : « Qui terre a guerre a » trouve son application partout, on comprend à quel point ces espèces de guerres doivent être fréquentes, acharnées et pernicieuses pour tous les intéressés, dans les conditions qu'on vient de mentionner. Les paysans, n'ayant ni bois, ni prairies, ni pacages, ne pouvant mener leurs troupeaux à l'abreuvoir qu'en passant par des terrains étrangers, sont à la merci de leurs voisins. Ils sont obligés de louer ce qui leur manque (prairies, pacages) coûte que coûte, à des prix souvent exorbitants. Ils doivent payer à leurs voisins le droit de mener le bétail à l'abreuvoir, tant par tête, au risque de le laisser mourir de soif. Ils doivent se procurer le bois de chauffage et de construction aux prix que les voisins voudront bien fixer, ou bien chauffer leurs pauvres huttes avec de la paille, construire leurs isbas avec des briques de terre, les couvrir de chaume, au risque de perdre tout leur avoir par suite des incendies si fréquents en Russie, et qui emportent des centaines de millions par an. Les endroits où l'on peut se procurer de la pierre de construction à bon marché sont rares, l'ardoise manque, la tuile ne résiste pas aux rigueurs des hivers, le fer, que l'on emploie de préférence pour la toiture des constructions en Russie, est relativement cher.



Il est vrai que l'Etat, par l'organe de l'ancien Ministère de l'agriculture dont j'ai eu l'honneur d'avoir la direction, est venu libéralement en aide aux paysans en leur vendant, à des prix considérablement réduits, le bois de construction et de chauffage des forêts domaniales; mais ces forêts sont disséminées très inégalement sur la superficie de l'Empire, et il est des localités, des provinces tout entières, où elles manquent presqu'entièrement. Les *zemstwos*, organisations de *self government* jouant un rôle très important dans la gestion des affaires locales du pays, — mais qui, aussi, n'existent que dans une partie de l'Empire, — tâchent de leur côté de venir en aide aux paysans en organisant l'assurance mutuelle contre le feu, en leur enseignant à faire des constructions incombustibles, en leur procurant le fer pour toitures à prix réduits et à crédit. Mais tout cela ne peut suffire à améliorer sérieusement le sort des villages manquant de tout ce qui est nécessaire à leur bien-être. A l'époque de la libération des serfs, on n'y regardait pas de si près, et l'on songeait peu à l'avenir. Le bois abondait presque partout et se vendait à bon marché; les pacages servaient souvent aux troupeaux des propriétaires et des paysans, en commun; si les prairies manquaient, les paysans n'avaient qu'une partie de leurs terres en culture et laissaient les autres en friche, — l'herbe y venait naturellement, — ou bien les steppes non encore défrichées remplaçaient les

prairies et servaient de pâturage. Aujourd'hui, tout est bien changé, changé à jamais. Les paysans, manquant avant tout de terres arables, ont défriché tous les terrains où la charrue pouvait seulement passer. Ils ont abattu leurs bois, là où ils en avaient (la loi protégeant les forêts et défendant les coupes dévastatrices n'a été promulguée que bien plus tard, quand dans beaucoup de localités il n'y avait plus rien à protéger) ; — ils ont transformé les steppes, les pâturages, les prairies jusqu'aux bords même des rivières, en terre arable, ils ont parfois — *horribile dictu* — détruit les digues des étangs et en ont laissé écouler l'eau, pour en labourer les fonds, — et ceci, dans un pays où le manque d'eau atteint souvent à la hauteur d'une calamité publique, oblige les habitants à émigrer.

Tels sont les côtés néfastes de la situation actuelle des paysans dans bien des localités de notre pays. Mais de cette situation ceux-ci ne sont pas seuls à souffrir. Nous, les propriétaires, leurs voisins, nous nous en ressentons tout autant qu'eux. Quel moyen de sauvegarder nos terres, dont les limites ne sont pas nettement déterminées, contre l'envahissement graduel de nos bons voisins ? Comment garantir nos prairies et même nos champs contre l'invasion de leur bétail, qui ne trouve pas sa pâture sur leur terrain à eux ? Comment préserver nos forêts contre la hache des voleurs de bois, qui sont souvent poussés par la misère et obligés de nous soustraire

les quelques bûches, sans lesquelles ils risqueraient de mourir de froid dans leurs chaumières pendant la rude et longue saison d'hiver, surtout quand la provision de paille et même de fumier d'étable desséché qu'ils emploient pour se chauffer est à court! Je ne parle point du braconnage dans nos forêts ni de la pêche clandestine dans nos rivières à nos lacs, — ce sont des bagatelles auxquelles nous ne regardons pas d'aussi près; — mais le moyen de ne pas poursuivre les infractions plus sérieuses à nos droits, l'envahissement de nos terres, les dévastations de nos prairies, la coupe de notre bois, etc.? Les gardes champêtres, les gardes forestiers sont souvent insuffisants à nous protéger, et puis ils risquent quelquefois leur vie en sauvegardant les intérêts de leurs patrons avec trop de zèle. Nous sommes donc obligés de nous adresser aux tribunaux, quand nous parvenons à connaître le nom de ceux dont nous avons à nous plaindre, — ce qui n'est pas toujours facile; — mais, même dans le cas d'un verdict de culpabilité, nous n'y gagnons pas grand'chose, une indemnisation de nos pertes est rarement possible sans la ruine définitive du condamné, et sa séquestration en prison ne servirait qu'à nous créer un ennemi de plus dans notre voisinage le plus proche, — ce qui n'est guère désirable et prudent, — les meules de foin, les granges de blé et même nos bâtiments rustiques prennent feu si facilement...

Il ressort de tout ce qui précède que les proprié-

taires particuliers sont tout aussi intéressés que les paysans à ce que la situation actuelle soit modifiée. Il faut que les paysans aient la possibilité de vivre et de satisfaire à leurs besoins les plus criants, sans être, d'une part, exploités par leurs voisins et sans que les droits, les intérêts de ces derniers soient lésés à chaque instant. *Man muss leben und leben lassen*, — disent les Allemands, — il faut vivre et laisser vivre les autres, il faut que la paix, les bons rapports entre voisins se rétablissent. Les désordres agraires qui ont éclaté dans bien des localités, et qui ont eu des résultats bien funestes tant pour les propriétaires dont les fermes ont été dévastées et mises à feu et à flammes, que pour les agresseurs qui ont subi les plus lourdes condamnations, — n'ont eu, pour la plupart, d'autre cause que ces rapports insupportables pour les deux côtés, — une exploitation sans merci de la misère des paysans d'une part, et cette même misère, l'acharnement contre les oppresseurs d'une autre. Il faut, avant tout, faire des lois qui garantissent les intérêts et qui sauvegardent les droits de tous. Il faut la délimitation des terres, pour que chacun sache bien ce qui lui appartient et ce qui est à son voisin. Il faut faciliter aux paysans l'acquisition, avec subvention de l'Etat et avec l'aide de la Banque foncière dite des paysans, des terres qui leur sont indispensables, sans lesquelles leur existence devient souvent impossible.

D'aucuns prétendent qu'il faut recourir, dans ces

cas-là, à l'expropriation obligatoire des terres appartenant aux particuliers, pour cause d'utilité publique. Je crois, au contraire, qu'il serait dangereux d'entrer dans cette voie; mais je suis persuadé que dans bien des cas les choses pourraient s'arranger à l'amiable. Beaucoup de propriétaires auraient certainement consenti à céder aux villageois voisins les terres, les prairies, les pâturages, dont ces derniers ne peuvent pas se passer; ils leur auraient ouvert libre passage vers les pièces d'eau servant d'abreuvoir, à titre de servitude légale, moyennant rétribution consentie des deux parts et approuvée par un tribunal, un arbitre quelconque. La situation actuelle est trop sérieuse, trop grosse de conséquences funestes pour que le Gouvernement ne s'en mêle et n'y regarde de plus près. Ce n'est plus de l'augmentation des terres appartenant aux paysans qu'il s'agit ici, ce sont les intérêts vitaux des populations rurales qui sont en jeu, et auxquels l'Etat doit subvenir dans la mesure du possible, en reconnaissant leur importance capitale pour le bien-être et la sécurité du pays. Les désordres agraires dont nous avons été les témoins, et auxquels on attribue à tort un caractère révolutionnaire, nous en donnent une bonne leçon dont il ne faut pas manquer de profiter, si l'on veut les éviter pour l'avenir.

Une autre question présente encore une certaine importance dans notre vie rurale, c'est celle des baux de ferme ou plutôt de la location des terres

pour ensemencement, et elle se présente aussi sous un tout autre point de vue chez nous que dans les pays étrangers. S'il est dérisoire de rêver à ce que chacun soit propriétaire foncier et puisse avoir de la terre à satiété, si l'idée de la nationalisation de la terre est une idée anti-économique et anti-agronomique, il faut néanmoins que ceux qui possèdent les capacités et les moyens nécessaires aient la possibilité de prendre en fermage les terres que les propriétaires ne peuvent ou ne veulent exploiter eux-mêmes, dans des conditions garantissant les intérêts des deux parties contractantes. Or, il n'en est rien en Russie. Notre législation n'a presque pas touché à ce sujet, autrement que pour le placer dans des conditions absolument désavantageuses et non pratiques. Ainsi, la loi défend de mettre les terres en fermage pour une période de plus de douze ans. Il est évident que dans bien des cas, quand un fermier veut prendre à bail un bien ruiné ou dépourvu des bâtiments nécessaires pour son exploitation, quand il s'agit de défricher des terres incultes, de mettre à sec des terrains marécageux ou d'entreprendre des travaux d'irrigation sur des surfaces dépourvues d'eau, un tel terme est absolument insuffisant ; le fermier ne pourrait rentrer dans ses frais. Cette loi a eu évidemment pour but de protéger les possesseurs futurs contre des agissements irréfléchis, contre des contrats onéreux faits par leurs précurseurs, mais le remède n'est-il pas dans bien des

cas pire que le mal? Celui qui ne pense pas à l'avenir trouvera toujours moyen de déshériter ses successeurs ou de léser leurs intérêts. Ici encore la loi prend soin de protéger les particuliers plus qu'il ne le faudrait, de les protéger, pour ainsi dire, contre eux-mêmes. C'est le mauvais côté de notre législation, qui dans trop de cas ne laisse pas assez de liberté aux citoyens. Leur liberté est encore plus restreinte quand il s'agit de tester, etc.

En revanche, la loi ne donne que très peu de garanties aux parties contractantes pour la sauvegarde de leurs intérêts réciproques. Ainsi, le propriétaire qui a mis son bien en fermage avec constructions, bétail, outils agricoles, tout un inventaire complet, n'est jamais sûr que le fermier indélicat ou frauduleux ne détériore ce cheptel, qu'il ne laisse les bâtiments tomber en ruine, qu'il ne remplace le bétail d'une bonne race par du bétail de race inférieure, qu'il n'aliène même une partie plus ou moins grande de tous les accessoires de ménage, etc; il n'est jamais sûr de recevoir les payements qui lui sont dus aux termes fixés par le contrat, souvent il risque de ne pas les recevoir du tout; en outre, si le contrat lui laisse la faculté d'expulser le fermier manquant à ses engagements, le propriétaire ne peut rentrer dans ses fonds, ni couvrir ses pertes autrement que par un procès long, onéreux et souvent absolument inutile, vu l'insolvabilité toujours plus que probable du fermier délinquant. La vente

du bétail, des outils agricoles, la ruine des bâtiments peuvent se faire sous les yeux du propriétaire, il n'a aucun moyen de mettre un terme à ces abus, autrement que par un procès civil en perte et dommage-intérêt. Et tant que durera le procès, — des années quelquefois, — le propriétaire ne pourra qu'être le témoin passif des agissements de son fermier malhonnête et augmenter à mesure le chiffre de sa réquisition devant le tribunal, qui, lui, ne se dépêche pas et observe strictement toutes les formalités de la procédure légale ; les deux côtés usent des droits d'appel, contre-appel, plainte en cassation, et le procès dure toujours, et le fermier continue ses méfaits.

Il est encore plus difficile au propriétaire mettant sa terre en fermage d'obliger le fermier à remplir ses engagements par rapport à la fumure des terres, à la conservation de l'assolement adopté, à l'intégrité des haies et enclos. Le fermier peut tout enfreindre, et le propriétaire n'a pas d'autre perspective en vue, pas d'autre moyen de garantir ses intérêts, qu'un recours au tribunal auprès duquel il aura toutes les peines du monde à prouver que ses terres n'ont pas été suffisamment fumées, que les bâtiments sont tombés en ruine par la faute du fermier, etc.

D'un autre côté et pour rendre justice à tout le monde, il faut dire que les intérêts du fermier, et surtout du fermier sortant, sont aussi peu garantis.

Il peut faire des améliorations, sans que le propriétaire soit obligé de les lui rembourser, il peut acquérir un bétail de qualité supérieure, des outils perfectionnés, sans que le propriétaire soit obligé de les lui prendre, contre indemnité, à la fin du bail; il peut dessécher les marais, faire des drainages, des canaux d'irrigation, planter des arbres fruitiers, amender les terres, sans que le propriétaire soit obligé d'en rien savoir; celui-ci ne lui doit rien, il est en droit de ne l'indemniser en rien. Tout au plus s'il autorise le fermier sortant à emporter les objets achetés par lui à ses propres frais, si ces objets peuvent être déplacés sans détérioration.

Ces questions ont beaucoup occupé une commission spéciale, instituée par l'Empereur sous la présidence de l'ancien ministre des finances, le comte Witte, chargée d'étudier les besoins de l'agriculture en Russie et de trouver les moyens d'y porter remède. Cette commission, à laquelle j'ai pris une part active, a élaboré un projet de loi concernant le fermage des terres, et ce projet sera certainement dans le plus bref délai soumis à la nouvelle Douma.

Mais tout n'est pas encore dit sur la question. Sauf dans les provinces Baltiques et le royaume de Pologne, le fermage des domaines en leur entier est très peu répandu en Russie, et la classe des fermiers n'existe presque point. Ce qui est très commun, au contraire, c'est la location des terres aux paysans, pour ainsi dire au détail, par un, deux, trois hec-

tares, pour une année, pour la culture de telle ou telle plante, seigle, avoine, orge, etc. Par ce moyen, les paysans suppléent au manque de leurs terres à eux, mais ici encore leur détresse les met souvent entre les mains de gens qui les exploitent. C'est encore heureux quand ils louent les terres directement aux propriétaires, qui ont tout intérêt à les ménager, mais il arrive fréquemment que ces terres ne leur parviennent que de seconde, de troisième main; les prix de fermage atteignent alors une hauteur exorbitante. Que la récolte manque, ces entremetteurs, ces trafiquants ne leur feront pas grâce, et les paysans sous-loueurs seront alors ruinés. Ce trafic des terres, tout au détriment des paysans et absolument contraire aux principes d'une culture rationnelle, demande également à être régularisé par une loi spéciale dont le besoin se fait sentir de plus en plus.

VI

Location de terres aux paysans par les propriétaires. — Méthodes adoptées. — Divers systèmes d'arende. — Pénurie de fermiers. — Application d'une sorte de métayage. — Location à des groupes de paysans. — Les domaines de l'Etat.

Le système de la location des terres au détail, pour une année, dont j'ai dit quelques mots dans l'étude précédente, n'existe, je crois, qu'en Russie; mais il mérite d'être exposé plus longuement, car il est très répandu dans les gouvernements du Centre, du Midi et du Sud-Est. Ce système a ses bons et mauvais côtés.

J'ai déjà indiqué que la classe des fermiers proprement dits n'existait presque point chez nous, sauf dans les provinces Baltiques et du royaume de Pologne, auxquelles on pourrait ajouter quelques gouvernements du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Dans toutes les autres parties de l'Empire, les propriétaires évitent de louer leurs biens à des fermiers, vu le peu de garanties que ce genre d'exploitation des terres présente, et il n'y a que peu de gens qui se décident, dans ces mêmes conditions, à engager leurs capitaux et leur travail sur des terres d'autrui.

En mettant sa terre en fermage, le propriétaire risque toujours de voir sa propriété ruinée, avec la perspective d'un procès en fin de compte, et le fermier a également plus d'intérêt à prendre tout ce qu'il peut de terre et de bien, à en extraire tous les jus, comme on dit chez nous, qu'à l'améliorer et à l'exploiter en y mettant du sien, vu d'abord la durée trop courte du bail légal (maximum, douze ans) et l'impossibilité de rentrer dans ses fonds à la fin du bail.

C'est un tout autre système d'exploitation des terres qui prédomine partout où le propriétaire n'exploite pas lui-même. D'après ce système, toutes ou une partie des terres du bien sont distribuées en détail, par 1, 2, 3, hectares, aux paysans des alentours, qui désirent les louer pour en faire l'ensemencement. L'assolement triennal dominant encore dans la plupart des biens, la distribution se fait dans les deux champs, — le champ d'hiver et le champ d'été, la jachère ne trouvant que rarement des loueurs, et servant au pacage du bétail jusqu'au moment du labour. Généralement les paysans, loueurs des terrains, exécutent tous les travaux eux-mêmes, ensemencent la terre avec leurs propres semences et, la moisson faite, emportent la récolte chez eux, où ils opèrent le battage et emmagasinent le grain et la paille. En louant la terre, en automne pour les blés d'hiver, et en hiver pour les cultures d'été, ils payent au propriétaire des arrhes, une

très petite somme d'avance, et sont obligés de verser le reste avant d'emporter la récolte chez eux ; s'ils ne payent point, la récolte reste au profit du propriétaire ; dans ce cas, leur travail, leurs semences et tous leurs débours sont perdus pour eux.

Quand le propriétaire loue lui-même ses terres aux paysans ses voisins, tenant à rester en bons rapports avec eux, il leur fait des concessions dans les années de mauvaise récolte, et diminue le chiffre de leurs redevances, et quelquefois, si la récolte a absolument manqué, il leur remet même entièrement celles-ci. C'est ce que nous avons dû faire cette année (1905), — absolument désastreuse dans les gouvernements du centre de la Russie ; par suite des froids accompagnés du manque de neige et suivis par une sécheresse épouvantable au printemps, les blés d'hiver ont péri presque complètement, et les semailles d'été ont donné une récolte bien inférieure à la moyenne.

Mais souvent les choses se passent tout autrement. Les propriétaires ne voulant pas avoir affaire avec une masse de paysans loueurs, et ne désirant pas courir le risque de ne rien recevoir d'eux en cas de mauvaise récolte, louent leurs terres en gros, quelquefois le bien en entier, à des sortes d'entrepreneurs, qui, n'ayant nullement en vue de les exploiter eux-mêmes, les sous-louent par petites parcelles aux paysans. Dans ces cas-là, le contrat avec le propriétaire se fait généralement pour plu-

sieurs années, trois ans, six ans ; mais l'entrepreneur, auquel il serait difficile de donner le nom de fermier, car il n'exploite presque jamais pour son propre compte, et ne garde pour lui qu'une partie du domaine, — jardin, potager, prairies, étable, — si étable il y a, ce qui n'est pas toujours le cas, car ce système d'exploitation permet de se passer entièrement de bétail, — distribue toute la terre arable entre les paysans, toujours pour une année. Ces entrepreneurs trafiquants de terrains sont généralement les plus grands oppresseurs des paysans sous-loueurs, auxquels ils ne font jamais grâce d'un sou, que la récolte soit médiocre ou même nulle. Il arrive souvent qu'ils abusent encore plus de leur situation, en demandant un rabais sur leur redevance au propriétaire, qui la leur accorde quelquefois, en raison de la mauvaise récolte, mais ils n'en empochent pas moins en plein l'*arende* annuelle des paysans. Non contents de s'emparer de la récolte, abandonnée par les sous-loueurs sur les champs, ils poursuivent ceux-ci devant les tribunaux et exigent d'eux le versement de la somme complète de l'arende, quitte à les ruiner entièrement, en vendant tout leur pauvre avoir, sauf ce que la loi défend de vendre pour dettes, — l'isba du paysan, son cheval et les outils de labour les plus indispensables.

Il est évident que ce système d'exploitation envenime au plus haut point les rapports entre les paysans et les propriétaires qui y ont recours, — il est une

des causes des désordres agraires qui ont eu lieu dans certaines localités. D'un autre côté, ce mode d'exploitation est absolument ruineux pour les terres et contraire aux principes de la culture rationnelle, car les champs ne reçoivent jamais aucune fumure, tous les produits de la récolte, paille y compris, sont emportés du domaine, et rien ne retourne à la terre. Mais il permet, en revanche, au propriétaire de n'engager aucun capital, de n'avoir ni bétail, ni chevaux ou bœufs de labour, ni outils agricoles — il n'a que la terre nue dont il trafique soit personnellement, soit par l'entremise du loueur en gros. Et il m'est pénible d'avouer que des millions et des millions d'hectares sont exploités d'après ce système d'arende forcée par la misère de la part des paysans, — et par une oppression sans merci de la part des trafiquants, profitant et abusant de cette misère. Tant que ce système durera, la paix ne se rétablira point dans nos campagnes, les paysans considéreront toujours les propriétaires fonciers comme des accapareurs de terre, et les socialistes - anarchistes auront beau jeu à déblatérer contre les riches oppresseurs du pauvre peuple, — oppresseurs, il y en a en réalité, — et à propager leurs idées de l'expropriation des terres d'entre les mains des propriétaires et de la nationalisation du sol.

Ce système comporte néanmoins plusieurs modifications, qui le rendent beaucoup plus excusable et moins funeste, surtout quand c'est le propriétaire

lui-même qui exploite. Ainsi, très souvent, — et je suis moi-même dans ce cas, — le propriétaire ne possède ni les capitaux, ni le cheptel nécessaires pour exploiter tout son domaine à son propre compte. Ne gardant pour soi qu'une partie de ses terres, autant qu'il peut en cultiver, — il loue le reste aux paysans, toujours pour une année et par petites parcelles, mais sans avoir recours à de tierces personnes, — et en observant l'assolement adopté, de trois, de six ans, etc. Les paysans prennent tant qu'ils veulent de terre dans les divers champs de l'assolement, et le propriétaire garde pour lui les autres, les champs de trèfle, les luzernières, etc. Quelquefois il met comme condition du bail la fumure de la terre par le loueur, ou à proprement parler le transport du fumier de la ferme au champ, — car il est évident qu'on ne peut exiger du loueur qu'il mette son fumier sur une terre dont il n'a la jouissance que pour une année.

On se demandera pourquoi on ne la lui donne point pour une plus longue durée ? Ce serait certainement beaucoup plus rationnel. Mais généralement le paysan ne veut pas s'engager pour un terme plus ou moins long, il craint de se risquer, et ses besoins varient selon les années; tantôt c'est un champ pour seigle qu'il lui faut, tantôt un champ d'avoine, de pommes de terre, etc. En outre, les prix de fermage des terres varient considérablement d'année en année ; après une bonne récolte, quand le paysan

est plus riche, quand il y a un grand nombre de compétiteurs, les prix haussent ; après une récolte mauvaise, le paysan manque de moyens, il se sent découragé, il craint de se risquer encore, les prix baissent considérablement, et souvent, comme cette année-ci, nous ne trouvons même pas à placer toute la terre disponible.

Je dois répéter ce que j'ai dit plus haut, que la classe des fermiers manque presque absolument dans nos parages, et que le paysan qui loue nos terres n'a nullement le caractère d'un fermier. Il ne s'y transporte point, n'y fait aucune bâtisse, même la plus légère ; — il continue à résider chez lui, dans son village, et ne vient sur la parcelle de terre louée que pour la labourer, l'ensemencer et plus tard pour faire la coupe, une fois la récolte mûrie ; la moisson achevée, il emporte tout chez lui, il y procède au battage, il emmagasine ou vend le grain, il donne la paille à son bétail. Une fois sa redevance au propriétaire payée, tous leurs rapports sont terminés, quitte à les reprendre l'année suivante. Dans ces conditions, ce sont toujours les paysans des environs, nos voisins, qui sont nos loueurs les plus sûrs, — car il leur serait difficile de louer des terres au loin, d'où le transport de la récolte serait trop pénible et onéreux. Aussi nous, — les propriétaires exploitants, — nous les ménageons et leur faisons toutes sortes de concessions dans les mauvaises années. Ainsi, je ne me souviens pas

d'avoir jamais eu recours aux tribunaux dans mes rapports avec mes loueurs ; nous les terminons toujours à l'amiable. Il est vrai que souvent j'ai dû consentir à de grands rabais, mais je trouvais qu'il n'était que juste pour moi de souffrir des mauvaises récoltes tout comme mes loueurs, quitte à me dédommager comme eux pendant les bonnes années. De cette manière, nous nous tenons réciproquement. Il me serait même difficile de changer ce système, de ne plus louer une part de ma terre aux paysans et de l'exploiter moi-même en entier, car les paysans, mes voisins, auraient beaucoup de peine à s'en passer, mes terres suppléant aux leurs et faisant, pour ainsi dire, partie inhérente de leur ménage. Avec ce système, toute espèce d'amélioration dans la culture des champs est possible ; quand je cède à mes loueurs des terres bien fumées, ils me les payent davantage ; je leur fais cultiver les plantes que je veux et que comporte l'assolement adopté ; je leur fournis des semences, quitte à ce qu'elles me soient restituées, après la récolte ; il est des cas où le propriétaire leur prête les outils nécessaires pour faire des labours profonds, ou les fait avec ses propres charrues, en augmentant d'autant le prix de fermage, etc.

Les avantages de ce système ne se bornent pas encore là — tant pour le propriétaire que pour le loueur. Quand le premier exploite lui-même une partie de son bien et loue le reste aux paysans, il ne reçoit que rarement toute la redevance de ce dernier en

espèces. J'ai dit plus haut que nous manquions souvent d'ouvriers à demeure. Vu la superficie relativement grande des terrains que nous cultivons, il nous serait difficile, sinon impossible, d'exécuter tout le travail seulement à l'aide de nos ouvriers fixes, d'autant plus qu'à raison des conditions physiques de notre pays, — sur lesquelles je reviendrai dans une de mes études futures, — certains travaux, tels que l'ensemencement, la moisson, etc., doivent être faits dans le plus bref délai possible, autrement nous risquerions de subir des pertes considérables. Nous ne pouvons entretenir toute l'année ni assez d'ouvriers, ni assez de bêtes de travail, ni même avoir assez de machines agricoles, — faucheuses, moissonneuses, — pour pouvoir nous passer d'une main-d'œuvre supplémentaire. Or, cette main-d'œuvre n'est pas toujours facile à trouver au moment où l'on en a le plus besoin, d'autant plus que tous la demandent en même temps ; les salaires montent alors à des hauteurs prodigieuses, si l'on ne s'est point pourvu d'ouvriers d'avance. C'est ici que nos loueurs nous viennent en aide et nous tirent souvent du plus grand embarras, des risques même de perdre toute notre récolte. Au lieu de nous payer leur redevance en argent qu'ils n'ont pas souvent disponible, ils nous offrent leurs services pour faire nos semailles, pour moissonner nos champs, etc. Les prix de ces travaux sont fixés d'avance et entrent dans nos contrats, — sinon, ils sont discutés au moment même

du travail, mais nous sommes sûrs au moins d'avoir le travail fait à l'heure voulue. Le paysan chez nous — et ailleurs aussi probablement, — préfère payer ses redevances en personne, par son travail, qu'en espèces sonnantes. Une fois sur nos champs pour labourer, ensemencer, moissonner les terres qu'il nous a louées, il n'a plus à se déplacer beaucoup pour faire ce même travail et à la même époque sur les champs voisins du propriétaire, et tout se fait en son temps, vite, à l'avantage et au contentement mutuels.

Ce système d'exploitation nous donne donc une grande garantie contre le manque de la main-d'œuvre ; c'est pourquoi nous nous y tenons.

Il existe encore une variété du système d'*arende*, contre paiement en argent ou en travail, qui se rencontre beaucoup plus rarement et seulement dans certaines localités. Au lieu de la redevance en argent ou en travail, d'après un taux fixé d'avance, le produit de la récolte se partage en nature. Ceci n'est même point, à proprement parler, un fermage de la terre, mais un mode d'exploitation spécial : le paysan apporte son travail, les semences sont généralement fournies par le propriétaire, et la récolte, tant en grain qu'en paille, est partagée par moitié ; quelquefois, selon la qualité des terres, le propriétaire reçoit les deux tiers de la récolte, d'autres fois il ne lui revient que le tiers, le paysan gardant les deux tiers ; mais le plus généralement on partage par

moitié. A l'ordinaire, le paysan fait les labours, les semailles, la moisson et transporte ensuite la moitié de la récolte en gerbe dans la grange du propriétaire; mais il est des endroits où le paysan doit faire le battage des deux parts. On procède de même pour la coupe des prairies, mais ici le paysan n'a droit généralement qu'à un tiers du foin, sans être obligé de le transporter au domicile du propriétaire; il doit seulement le mettre en meules sur la prairie même, d'où le transport se fait en hiver par les soins du propriétaire.

Les paysans aiment assez ce système, qui les exonère de toute espèce de débours, tous les risques étant partagés également entre le propriétaire et eux. Mais ce mode d'exploitation des terres est rarement avantageux pour le premier, car le travail, qui se fait avec les outils des paysans, est très imparfait, et par suite les récoltes sont minimes. Le système n'est bon que dans les cas où le propriétaire ne veut engager aucun capital de roulement, où il n'a ni chevaux de labour, ni outils agricoles, et se contente du genre de culture propre aux paysans. Ces derniers sont généralement contraires à toute espèce d'innovations, à tout changement dans leur mode habituel de travail, à toute amélioration même de culture, se défiant de ce qu'ils ne connaissent pas et craignant de compromettre les résultats de la récolte, dès qu'il s'agit d'appliquer des procédés nouveaux pour eux. Ce système n'est donc pas à

recommander et il ne tend pas à prendre de l'extension, au contraire.

Les propriétés où il est appliqué mènent généralement la culture la plus routinière et impropre à toute amélioration. Le propriétaire est entièrement entre les mains et à la merci des paysans qui travaillent de moitié avec lui ; il ne peut en rien faire preuve d'initiative. Je crois que tel est aussi le cas, lorsque le propriétaire ne veut pas ou ne peut pas entreprendre l'exploitation directe de ses terres, dans les contrées où se pratique un système plus ou moins analogue, et qui porte le nom de métayage.

En dernier lieu, je dois mentionner encore une forme d'*arende*, assez répandue en Russie et adoptée surtout pour les terres de l'Etat. C'est la location des terres à des groupes de paysans, ou même à des communes tout entières, ce qui évite les intermédiaires et est, par conséquent, beaucoup plus avantageux pour les loueurs. Ce mode d'arende présente aussi plus de sécurité pour le propriétaire, car les loueurs prennent la terre sous la garantie mutuelle de tous les participants ou de la commune entière. Dans ces cas là, la durée de l'arende est généralement de six à douze ans, mais le système de l'exploitation reste presque toujours le même que dans les cas cités plus haut, c'est-à-dire que les loueurs ne s'établissent point sur les terres louées et n'y viennent que pour l'époque des labours, des semailles et de la moisson. Seul, le système d'assolement

à observer est généralement prescrit par le propriétaire.

L'Etat, tout comme les propriétaires particuliers, ne possède de vraies fermes que dans les provinces Baltiques et en Pologne. Ailleurs, ce ne sont que des terres nues qu'il donne en location. Autrefois, la location de ces terres ne se faisait que sur enchères publiques, au plus donnant, et sous une caution équivalente à la moitié de la redevance annuelle. Mais, dans ces dernières années, les vues fiscales du Trésor ont été mises au second plan et l'Etat ne considère plus ses terres que comme un fonds au moyen duquel il peut venir en aide aux paysans besoigneux. Le système des enchères publiques tend de plus en plus à disparaître et les terres sont concédées aux paysans des alentours à des prix modérés et correspondant à leur qualité, généralement inférieurs aux prix de fermage des terres appartenant aux particuliers, et sans autre caution qu'un engagement mutuel des loueurs, dans une proportion fixée par le règlement. On donne toujours la préférence aux groupes de paysans ou à des communes entières, car si l'on a affaire à des loueurs isolés, même appartenant à la classe des paysans, on court le risque de voir les terres tomber entre les mains de spéculateurs, qui les sous-louent avec une grosse surcharge, en secondes mains, malgré la défense formelle d'une telle opération inscrite dans les contrats sous peine de rupture de ces derniers en

cas d'infraction à cette règle ; mais il est souvent difficile de prouver ces agissements.

On a beaucoup exagéré, ces derniers temps, dans la presse, le rôle que les domaines de l'Etat pouvaient jouer dans la question de la pénurie des terres appartenant aux paysans. On a prétendu que l'Etat, possédant plus de 100 millions d'hectares rien que dans la Russie d'Europe, devait mettre ces terres à la disposition des paysans, s'en servir comme d'un fonds pour une dotation nouvelle ; on faisait le calcul du chiffre considérable de paysans besoigneux que l'on pouvait établir sur ces terres, etc. ; on prétendait même que l'émigration en Sibérie était prématurée, tant que l'Etat avait un tel fonds à sa disposition. Malheureusement, tous ces calculs sont absolument erronés et ces belles perspectives illusoires. L'Etat possède, il est vrai, plus de 100 millions d'hectares dans la Russie d'Europe ; mais de ce chiffre il faut défalquer les forêts, d'une étendue de près de 95 millions, dont près de la moitié dans les gouvernements du Nord (Archangel, Vologda, Olonets, etc.), où l'agriculture n'est souvent guère possible, à cause du climat, du caractère marécageux des terrains, impropres à toute culture ; il suffit de dire que dans ce chiffre que l'on fait miroiter devant les yeux du lecteur peu compétent, entrent pour une grande partie les *toundra*s du Nord, où croissent à peine le bouleau nain et le lychen d'Islande.

Il est évident que, même dans les autres parties

de l'Empire, où l'Etat ne possède généralement aussi que des forêts, il lui est impossible de les aliéner et de les laisser abattre et défricher, car la conservation intacte de ces forêts et leur exploitation rationnelle constituent des devoirs sacrés pour l'Etat, en vue des besoins de la population elle-même, qui souvent n'a point d'autres sources que ces forêts pour se procurer le bois de chauffage et de construction. L'Etat ne peut et ne doit pas s'en défaire et sacrifier à l'intérêt du moment le bien-être des générations futures ; l'Etat ne peut ignorer l'influence que les forêts exercent sur le climat, sur les sources, sur les cours d'eau. Il est vrai que cette influence est matière à discussion et qu'elle est même niée par des partisans du déboisement à outrance, fort nombreux en Russie et qui prétendent se baser sur des données scientifiques. Mais sans me lancer dans cette discussion, quoique personnellement absolument persuadé du contraire, je crois impossible à l'Etat, qui a édicté une loi protégeant même les forêts des particuliers, n'autorisant les défrichements que dans des conditions spéciales, à l'Etat qui déclare certaines forêts avoisinant les cours d'eau et les sources, couvrant des espaces sablonneux qui se transforment aisément, la forêt abattue, en sables mouvants, comme biens d'utilité publique, — d'entrer dans la voie du déboisement qu'on préconise, sans se demander sérieusement quels seront les résultats d'une telle politique dans l'avenir.

Tant que j'étais à la tête du Ministère de l'agriculture et que j'avais les forêts de l'Etat sous ma direction, je croyais de mon devoir non seulement de conserver ces forêts intactes, mais encore d'en agrandir la surface, tant par l'acquisition des forêts des particuliers qui voulaient s'en défaire, que par des plantations d'essences forestières dans les steppes dénudées du midi de la Russie, sur les montagnes, sur des terrains sablonneux impropres à la culture agricole, etc. Pendant les douze ans que je suis resté ministre, le Département des forêts de l'Etat, grâce à son directeur distingué, M. Nikitine, qui plus tard fut mon adjoint, et grâce à l'activité de tout notre corps forestier, dont je ne me suis séparé qu'avec regret, a, par une exploitation rationnelle, plus que triplé le rendement de ces forêts, et je crois de la plus sage politique pour mes successeurs de persévérer dans cette même voie. Je ne nie point qu'il y ait, dans les gouvernements du Nord et du Nord-Est, des espaces plus ou moins considérables qui, comme forêts, ne présentent pas une grande valeur et peuvent sans aucun risque, et même avec tout avantage, être défrichés et mis à la disposition de colons; mais ceci se faisait tout aussi bien de mon temps, et ce n'est certes pas là que se trouve la solution de la question agraire.

Quant aux terres proprement dites, non couvertes de bois, terres arables ou propres à la culture, appartenant à l'Etat, leur surface ne se chiffre pas

à plus de 4 millions d'hectares. Mais de ces 4 millions la majeure partie est déjà entre les mains de ces mêmes paysans, en tant que loueurs fermiers. Vouloir y établir des colons venus des gouvernements où la population est trop dense, c'est certainement possible ; mais il faudrait pour cela commencer par enlever ces terres aux paysans locaux qui en ont la jouissance aujourd'hui, c'est-à-dire les déshériter ; je ne sais pas si ce serait d'une bonne politique. Ce serait provoquer des protestations et un mécontentement profond de la part de leurs possesseurs actuels. On pourrait également les offrir à ces derniers à titre de dotation, ou sous condition de rachat ; mais ce serait enrichir une part si infime de la population qu'une telle mesure n'aurait qu'une importance absolument secondaire ; la grande masse des paysans, que ce bienfait ne toucherait pas, la trouverait même probablement absolument injuste.

Ce n'est donc point sur les domaines de l'Etat que l'on peut compter pour l'amélioration du sort des paysans, mais encore et toujours sur l'amélioration des procédés de culture, sur la régularisation des *arendes*, sur une organisation rationnelle de l'émigration au sein même de l'Empire, sur la décentralisation des masses de la population agglomérées dans des villages regorgeant d'habitants, sur la délimitation des terres, sur l'acquisition des terres par les paysans avec l'aide des banques foncières de l'Etat, sur une politique agraire saine et raisonnée,

exempte d'illusions et de théories subversives. Hors de là, je ne vois point de salut ni pour nos populations rurales, sans distinction de classes, ni pour l'agriculture de notre pays en général. Nous devons nous résigner à suivre le cours normal qu'ont suivi toutes les autres nations, sans prétendre trouver des voies nouvelles qui nous mèneraient on ne sait où.

VII

La production sur les terres des paysans et sur celle des propriétaires. — Progrès réalisés par ces derniers. — La production des céréales en Russie. — Influence de la propriété individuelle sur le développement de l'agriculture.

J'ai déjà dit que, dans les conditions où se trouvaient les terres des paysans, sous le régime de la propriété communale, tout progrès agricole était bien difficile à réaliser. Les mêmes difficultés se rencontrent souvent pour les terrains appartenant en propre aux paysans, mais divisés en un grand nombre de parcelles, enchevêtrées pour ainsi dire les unes entre les autres, à des distances plus ou moins grandes de l'habitation du propriétaire et ne présentant pas une superficie compacte et homogène, sur laquelle celui-ci eût été complètement le maître. Obligé de se conformer à l'assolement adopté par ses voisins, soit par la commune tout entière, devant labourer, ensemencer, moissonner en même temps qu'eux, — car toute infraction à la méthode d'exploitation commune gênerait les propriétaires des parcelles limitrophes, créerait des difficultés pour le pâturage du bétail de la com-

mune, généralement réuni en un seul troupeau, — le paysan est tout aussi embarrassé, dans de telles conditions, pour apporter une amélioration sérieuse à la culture de ses terres, que dans les régions où domine le principe de la propriété communale. C'est seulement dans les provinces du Nord-Ouest de la Russie et du royaume de Pologne que la situation est différente et se rapproche davantage de ce qu'elle est dans les contrées occidentales de l'Europe, en Allemagne, en Autriche, en France, etc. C'est seulement là qu'il existe réellement des fermes, plus ou moins grandes, appartenant aux paysans et dont les terres forment un bloc tout autour de l'habitation. Ailleurs, le régime est tout autre; il faudrait un grand et long travail de délimitation, d'échange de terre, de centralisation des propriétés, pour arriver à un résultat qui ouvre enfin la voie au progrès. Cette modification fondamentale du système aujourd'hui en vigueur pour l'exploitation des terres sur la plus grande superficie de l'Empire rencontrera bien des difficultés, suscitera une vive opposition de la partie la plus routinière des paysans mêmes, exigera de fortes dépenses, de grandes forces techniques pour être réalisée; mais elle est urgente et inévitable, — car hors de là il n'y a point de salut ni d'avenir possible pour nos classes rurales. La nécessité en est, du reste, déjà reconnue par le gouvernement, et la nouvelle institution qui a été créée par l'Empereur en lieu et place de notre ancien

Ministère de l'agriculture, trop limité dans ses fonctions pour avoir pu l'entreprendre, est appelée à s'en occuper en premier chef. De mon côté, je ne puis que sympathiser à cette idée, en en désirant la plus prompte et la plus complète réalisation, — mais il ne faut point se dissimuler les énormes difficultés de la tâche. La surface totale des terres appartenant aux paysans se chiffre, rien que dans les cinquante gouvernements de la Russie d'Europe (moins la Pologne), à 157 millions d'hectares ; on voit à quelles quantités énormes on aura affaire.

D'un autre côté, voici des chiffres montrant à quel point les récoltes sont, en moyenne et pour une période de dix-huit ans, de 1883 à 1900, inférieures sur les terres des paysans par rapport à celles des propriétaires particuliers. Si l'on prend ces dernières pour 100, on aura comme moyennes sur les premières : pour le seigle 83,3 pour 100, pour l'avoine 82,4, pour le blé de printemps 85, pour l'orge 88, pour le blé d'hiver 87, pour le millet 88,9, pour les petits pois 84,2, pour le sarrasin 87,5, pour le lin (graine) 88,4, pour le chanvre (graine) 90, pour la pomme de terre 87,9. Ces chiffres sont extraits d'une récente publication (en langue russe) de la Section d'économie rurale du Ministère de l'agriculture (*Sommaire des données statistiques sur l'agriculture en Russie à la fin du XIX[e] siècle*, trois livraisons, dont un album cartographique, Saint-Pétersbourg, 1903). M. L. Grandeau, dans

son superbe ouvrage : *L'agriculture et les institutions agricoles du monde au commencement du XX[e] siècle* (t. I[er], Paris, 1905), cite des données à peu près semblables, quoique puisées à une autre source, et pour une période de dix ans seulement. D'après ce recueil, la moyenne de la récolte des céréales, en hectolitres par hectare, sur les terres des particuliers et sur celles des paysans est respectivement : pour le seigle, 11,5 hectolit. et 9,4 hectolit. ; pour le grand blé, 11 et 9,1 ; pour le petit blé, 9,6 et 8 ; pour l'avoine, 15,4 et 12,7 ; pour l'orge, 11,5 et 10,5 ; pour la pomme de terre, 92,3 et 72 ; ce n'est que pour le sarrasin qu'il donne des quantités égales pour les deux catégories de terrain, 6 hectolit. 2 par hectare ; c'est en cela seulement que les données de M. Grandeau diffèrent des chiffres cités plus haut et d'après lesquels le sarrasin suit la règle générale ; il est vrai que les propriétaires particuliers abandonnent presque la culture du sarrasin et ne lui affectent que les terres les plus médiocres.

On présume facilement quel serait le résultat, si le rêve de nos socialistes était réalisé et toutes les terres concentrées entre les mains des paysans. La production totale de notre pays en céréales, qui se chiffre aujourd'hui par 476 millions de quintaux pour quatre de nos principales cultures (froment, seigle, avoine et orge), baisserait immédiatement de 15 à 18 pour 100 au moins ! Il est facile de juger

quelle perte énorme en résulterait pour la richesse de notre pays. Et ce ne serait certes pas tout encore. Que deviendraient nos cultures les plus intensives, celles de la betterave pour sucrerie, de la pomme de terre pour la distillerie, — quel sort serait réservé à ces mêmes sucreries et distilleries, qui présentent un capital engagé de plusieurs centaines de millions ? Ce serait un nivellement général, soit; — mais un nivellement à l'encontre non de la prospérité des classes rurales, mais de leur misère encore plus prononcée que celle d'aujourd'hui, et sans la moindre lueur d'espoir dans l'avenir. Ce serait un cataclysme épouvantable que ces théories nous réserveraient, si elles avaient la moindre chance d'être réalisées; mais la raison, comme le bon sens des classes rurales elles-mêmes, au profit desquelles elles sont soi-disant formulées, ne s'y laisseront pas séduire. Ce serait douter du peuple russe, que de croire qu'ïl pourrait en être autrement.

Continuant l'examen des chiffres précités, nous ne pouvons pas, malheureusement, ne pas en venir à une autre conclusion, assez défavorable pour notre agriculture: c'est le rendement relativement inférieur de nos terres, par rapport aux rendements moyens des terres dans les autres pays de l'Europe, et même aux Etats-Unis d'Amérique qui se rapprochent le plus de la Russie par le caractère extensif de leurs cultures. Ceci s'explique par différentes raisons, dont l'infériorité de nos modes de culture n'est

peut-être pas la principale, comme on pourrait le croire, quoiqu'elle y soit certainement pour beaucoup. Mais il est certain que les conditions climatériques y jouent un rôle des plus importants. Ainsi, il est des années, comme celle de 1891, comme l'année 1905 où, dans bien des gouvernements de la Russie, la récolte a été pour ainsi dire nulle, où la terre n'a même pas toujours rapporté la semence, et où l'Etat se voit dans la nécessité de fournir aux populations rurales — à titre de prêt presque jamais remboursable en réalité, — du seigle, de l'avoine, etc., non seulement pour leur subsistance pendant l'année, jusqu'à la récolte prochaine, mais même pour l'ensemencement de leurs terres. Les années de bonnes récoltes, quoique bien au-dessus de la moyenne, ne sont néanmoins pas en état de couvrir les minima des années de disette, et c'est ce qui abaisse considérablement la moyenne, laquelle serait tout autre si l'on ne tenait compte que des années normales. Ces années de disette, dont nous souffrons périodiquement, sont inconnues aujourd'hui dans les pays de l'Europe occidentale et même dans certaines parties de la Russie, le Nord et le Sud-Ouest, par exemple; elles ne tiennent exclusivement qu'à des causes climatériques, — les sécheresses épouvantables dont nous souffrons bien trop souvent, hélas, et devant lesquelles sont impuissants, quelquefois, les procédés de culture les plus perfectionnés.

Un fait bien curieux, et sur lequel j'aurai encore à

revenir, c'est que les terres les plus fertiles de nature (notre terre noire ou tchernozème) souffrent plus de la sécheresse que les terres sablonneuses, par exemple; les terres labourées profondément perdent plus de leur humidité naturelle que les terrains labourés superficiellement; les terres fumées abondamment donnent une récolte inférieure à celles qui n'ont reçu aucune fumure, se dessèchent, sont brûlées par le soleil plus facilement que ces dernières, etc. C'est à douter, quelquefois, des préceptes de culture les plus rationnels, quand ni labours, ni fumure, ni bonne semence, rien n'y fait, la sécheresse détruit tout, sans distinction. En outre, nous connaissons d'autres fléaux, et toujours dans les mêmes régions qui sont le plus exposées à la sécheresse : diverses variétés de sauterelles, la mouche de Hesse, le spermophyle (petit animal rongeur), des larves de différents insectes nuisibles, qui rongent nos champs sans merci. Je ne nie point qu'il n'y ait de remèdes contre tous ces maux, mais il s'agit de les trouver, et la science agronomique ne nous les donne encore pas toujours. Ces problèmes-là, nos stations d'essais, nos champs d'expériences, nos fermes modèles sont appelés à les résoudre, et ils le seront tôt ou tard, quand toutes ces questions seront étudiées mieux qu'elles ne le sont aujourd'hui, d'autant plus que notre pratique agricole nous en pose souvent de telles que les pays étrangers ne connaissent point.

Et néanmoins, je suis heureux de pouvoir constater, preuves en mains, que notre agriculture fait des progrès palpables, quoique lents, malgré toutes les conditions, si funestes quelquefois, qui l'entourent. Et ces progrès se réalisent, à des degrés différents, il est vrai, tant sur les terres des propriétaires que sur celles des paysans. Ainsi, je dois constater l'adoption d'assolements rationnels avec pommes de terre, betteraves, plantes fourragères, etc., dans un grand nombre de propriétés particulières, et même dans toutes pour certaines régions, au Nord-Ouest, dans quelques gouvernements du Centre et du Nord, dans le Sud-Ouest, les parties les plus avancées de l'Empire sous le rapport agricole. Les paysans ont, souvent même, abandonné l'ancienne *sokha*, instrument aratoire des plus primitifs, et l'ont remplacée par des charrues perfectionnées, tant importées de l'Allemagne et de l'Angleterre (charrues de Sack, d'Eckert, de Ransome et d'autres maisons universellement connues) que fabriquées dans l'intérieur du pays, surtout depuis que notre régime douanier a accordé une certaine protection à notre industrie nationale, protection qui ne s'étend plus, du reste, aux machines agricoles fabriquées chez nous, comme cela était auparavant, au détriment de notre agriculture; pour celles-ci, les droits d'entrée ont été supprimés grâce à l'intervention du Ministère de l'agriculture, comme pour les engrais chimiques, les insecticides, etc.

Grâce surtout à l'activité hautement utile des zemstwos, les paysans ont commencé, du moins dans certaines provinces, et celle de Moscou en première ligne, suivie par d'autres bientôt après, et avec un succès évident pour eux, à introduire la culture du trèfle même sur les terres communales, en y affectant des parcelles spéciales de terrains, ou en lui donnant place dans l'assolement général, réparti en quatre, ou même cinq champs, au lieu de trois, comme auparavant, et, en adoptant la rotation suivante : seigle, avoine avec semences de trèfle, trèfle, trèfle, jachère avec fumure. Ailleurs, c'est la pomme de terre que les paysans ont commencé à cultiver, la betterave aux alentours des sucreries, les légumineuses, etc. Les batteuses ont remplacé l'ancien fléau, et dans certaines régions de la Russie, les faucheuses et les moissonneuses se sont substituées aux faux et aux faucilles. Dans certaines localités, et notamment dans celle d'où j'écris ces lignes, les paysans ont adopté l'usage des rouleaux pour niveler les terres après les labours et le hersage, et briser les mottes. Dans les propriétés particulières, tous les outils perfectionnés, toutes les machines agricoles connues en Europe et en Amérique sont, sinon partout entrés dans la pratique générale, mais du moins essayés et adoptés en tant qu'ils ont été trouvés conformes à nos conditions spéciales et que leur prix d'achat ne dépassait pas les ressources des propriétaires.

Les procédés de culture les plus variés, les assolements plus ou moins rationnels et répondant aux exigences de notre climat et de nos sols, les plantes les plus diverses dont les produits trouvent un placement avantageux sur nos marchés, ont depuis longtemps été adoptés par nos agriculteurs avancés. Si les résultats ne répondent pas toujours à leurs espérances, c'est que tout progrès ne se réalise pas du jour au lendemain ; toute entreprise nouvelle n'apporte ses fruits qu'après bien des tâtonnements et même des mécomptes, qui enrichissent notre expérience, sinon toujours notre avoir. Comme dans toute chose, notre agriculture aura à enregistrer dans son histoire bon nombre de victimes, succombées en chemin, avant d'avoir vu les résultats de leur tendance vers le progrès. Mais il est tout aussi impossible pour nous de rester dans la routine ancienne, condamnée à jamais au siècle où nous vivons, au milieu des conditions nouvelles qui se présentent à nos agriculteurs. S'ils sont peu encore, ceux qui sont sortis victorieux de la lutte, — leur exemple sera suivi par d'autres et la voie s'ouvrira de plus en plus large devant nous, surtout après que nous aurons fait appel à la science pour nous éclairer et nous guider.

Si notre marche dans cette voie est encore lente, si elle ne se manifeste pas sur toute l'étendue du territoire, il est néanmoins une série de faits qui la constatent. Ainsi, l'on doit citer une augmentation

assez considérable de la production totale des céréales en Russie. En prenant comme point de départ la moyenne de cette production pour la période quinquennale de 1886-1890, et en lui comparant la moyenne pour la période de 1896-1900, nous trouvons une augmentation générale de 18.7 pour 100. En faisant ce même calcul pour les terres des propriétaires et pour celles des paysans, on constate des chiffres différents : pour la première, l'augmentation est de 24,8 pour 100 ; pour la seconde, de 16 pour 100. Malheureusement cette augmentation ne se répartit pas également entre les différentes régions, il en est même où l'on constate une baisse, et ceci notamment dans les gouvernements du Centre et du Nord, où domine le régime de la propriété communale ; ici nous trouvons une baisse de 6 et même de 7,4 pour 100, tandis que dans d'autres régions où ce régime est moins répandu ou n'existe point, la hausse atteint 40 pour 100 et au-delà ; ainsi dans les provinces Baltiques on constate pour les terres des paysans une hausse de 47,5, dans les provinces lithuaniennes de 32,4 pour 100, etc. Il est vrai que l'on peut constater une hausse assez considérable dans certaines régions où domine la propriété communale, comme dans les gouvernements de l'Est et du Nord-Est ; mais ici elle est due non au perfectionnement des cultures, mais surtout à leur extension, — le défrichement des forêts, la transformation des steppes

et des prairies en terres arables, — au détriment de l'élevage du bétail, etc., ce qui ne pourrait pas être considéré comme progrès réel.

Il est très difficile de juger à quel point l'augmentation de la production peut être attribuée à la hausse des rendements, vu leur grande variation d'année en année, qui rend les moyennes moins concluantes. En partant de la même période quinquennale de 1886-1890, prise pour 100, on trouve pour celle de 1896-1900 une hausse de rendement qui se chiffre à 27 pour 100 pour le seigle, de 12 à 16 pour le froment, de 15 à 16 pour l'avoine, de 9 à 17 pour l'orge, — les premiers chiffres se rapportant aux terres des paysans, les seconds aux terres des propriétaires, où la hausse est toujours plus grande. Il n'est d'exception que pour le seigle, qui ne marque pas de différence pour les deux catégories de terres, ce qui s'explique par ce fait que les particuliers affectent leurs meilleures terres au froment, tandis que les paysans s'en tiennent généralement au seigle. J'hésiterais néanmoins à attribuer à ces chiffres une trop grande signification, qu'on pourrait leur donner à première vue. Tout dépend ici des bonnes ou des mauvaises années qui entrent soit dans l'une, soit dans l'autre de ces périodes quinquennales et influent sur les moyennes ; ainsi les résultats seraient tout autres, et beaucoup moins satisfaisants, si l'on prenait comme point de départ non la période quinquennale de 1886-1890,

mais celle qui la précéda. Dans ce cas le rendement du seigle, par exemple, n'accuserait qu'une hausse de 8 pour 100, au lieu des 27 cités plus haut, etc. La disette que nous subissons aujourd'hui dans un grand nombre de gouvernements du Centre, pourra de nouveau abaisser la moyenne pour la période quinquennale de 1901-1905, et ainsi de suite.

Une étude plus détaillée de cette question serait impossible ici. Toutes restrictions faites et sans attacher à ces chiffres plus de valeur qu'ils ne méritent, je me crois pourtant en droit d'affirmer qu'une certaine hausse de la moyenne du rendement des céréales a lieu en réalité. On doit remarquer, en outre, que cette hausse est relativement plus faible dans les parties de l'Empire où l'agriculture est plus avancée, les progrès déjà atteints plus sensibles; chaque nouveau pas en avant ne se fait qu'avec plus de lenteur, mais les rendements ont, en revanche, acquis plus de stabilité. Tel est le cas des provinces Baltiques, où la moyenne des rendements est la plus élevée de toute la Russie ; ici, la hausse se remarque moins sur les terres seigneuriales que sur celles des paysans, quoique ces dernières ne les aient pas encore égalées. Mais sur les unes comme sur les autres, les rendements subissent moins de modification d'année en année, tandis que dans les régions les plus arriérées sous le rapport agricole et les plus exposées à subir les influences néfastes des conditions météorologiques de l'année, les écarts

entre les bonnes et les mauvaises récoltes varient de 1 à 3 et demi et même davantage.

J'ai indiqué précédemment le chiffre des terres appartenant aux paysans (157 millions d'hectares). Celui des terres des propriétaires lui est inférieur et n'atteint qu'à 116,6 millions d'hectares ; la surface des terres appartenant à l'Etat et aux apanages (domaines dont les revenus sont affectés à l'entretien des membres de la famille Impériale) est de 167 millions d'hectares (y compris les forêts, qui se chiffrent à près de 105 millions d'hectares, et les terres impropres à la culture, dont la surface est près de 50 millions, les toundras du Nord, les marécages, les terres sablonneuses et salines, etc.). Quant à la surface des terres arables, qui atteint, dans les 50 gouvernements de la Russie d'Europe, le chiffre de 129 millions d'hectares, elle se répartit à peu près ainsi : terres des paysans, 86 millions d'hectare, ou 66,6 pour 100 de la superficie totale ; terres appartenant aux particuliers, 38 millions d'hectares, ou 29,4 pour 100 ; terres de l'Etat et des apanages, 3 millions d'hectares ; propriété de main-morte, 2 millions d'hectares. La surface des forêts, toujours dans ces 50 gouvernements, moins la Pologne, se chiffre à près de 167 millions d'hectares, dont 42 millions aux particuliers, 17 millions aux paysans, le reste à l'Etat, aux apanages et à différentes institutions (couvents, villes, etc.). Enfin, les terres incultes, ou considérées comme impropres à la cul-

ture, atteignent le chiffre de 77 millions et demi d'hectares. Il est évident que quand il s'agit de surfaces comme celles-là, il faut y appliquer d'autres mesures que celles connues à l'occident, et l'on ne doit pas s'étonner si le progrès n'y va pas tout seul...

De notre production totale en grains, 68,4 pour 100 incombent aux terres des paysans, et 31,6 aux terres de toutes les autres catégories. Mais il ne faut point oublier les autres cultures : celles de la betterave, de la pomme de terre et d'autres plantes industrielles, qui prédominent sur les terres des particuliers, comme aussi les vergers, les vignobles, etc. Si les terres des paysans donnent plus des deux tiers de notre production en grain, c'est sur les terres du domaine de la propriété privée que se concentrent et se développent les cultures plus intensives, dont les produits ont une valeur bien supérieure à celle des céréales, cultivées par la grande masse des paysans.

Je parlerai plus tard de nos différentes régions culturales, qui portent chacune un cachet plus ou moins particulier. En ce moment, je me bornerai à dire que là où la propriété individuelle domine, l'agriculture est aussi la plus avancée. Mais ici encore il faut noter qu'à de rares exceptions près, ce sont toujours les domaines de moyenne et de petite étendue qui marchent en tête. Du reste, la grandeur des domaines est une idée relative et varie beau-

coup selon les régions ; telle propriété que l'on ne considérerait que comme petite au Midi ou à l'Est de l'Empire — un domaine de 1.000 hectares, par exemple — serait rangée parmi les grandes dans les gouvernements du Centre (Moscou, Toula, Riazan, Koursk, etc.). Au Nord-Est, par contre, il est des propriétés dont l'étendue se chiffre par plusieurs centaines de milliers d'hectares ; il est vrai que ce sont pour la plupart des domaines forestiers, desservant les usines métallurgiques qui abondent dans ces contrées et auxquelles ils fournissent le combustible. Mais au Sud-Est, ainsi qu'au Midi, on vous citera nombre de domaines purement agricoles, qui embrassent sinon des centaines, du moins des dizaines de milliers d'hectares, exploités par un seul propriétaire, ou par un chef régisseur, sans l'aide d'aucun fermier. Il est évident que la culture de ces domaines-là ne peut être qu'absolument extensive, sauf dans les propriétés adhérentes aux sucreries et dont l'exploitation, dirigée spécialement en vue de la production de la betterave, se fait d'après les préceptes de la science contemporaine, avec toutes les améliorations que cette culture comporte. Mais ces domaines ne sont que peu nombreux par rapport à la superficie totale du pays. Ailleurs, même dans les provinces où l'agriculture est la plus avancée, les terres cultivées et donnant de hauts rendements n'occupent qu'une part relativement minime du territoire, comme dans nos provinces du Nord et

du Nord-Ouest. Ou bien, comme dans le Centre et dans le Midi, où tout ce qui est apte à la culture a été converti en terre arable, sur ces terres trop vastes par rapport soit aux moyens dont dispose le propriétaire, soit au chiffre de la population et à la main-d'œuvre disponible, — c'est le règne de la culture primitive, peu productive et sujette à toutes les influences néfastes des saisons, à toutes les malechances propres au pays où l'agriculteur n'a pas encore su se rendre maître des conditions qui l'entourent, mais se laisse au contraire subjuguer, dominer par elles. Et tel est encore le cas pour une grande partie de la Russie, sinon pour la Russie tout entière.

VIII

Le commerce des produits du sol. — L'exportation. — Les disettes périodiques. — Déboires de la situation. — Rôle des chemins de fer. — Mauvaises routes. — Variations extrêmes dans les prix des produits agricoles.

Il ne s'agit pas seulement de produire des denrées agricoles, il faut encore savoir et pouvoir leur trouver un débouché à des prix qui ne soient pas onéreux pour le producteur. C'est ici que l'auteur s'embarrasse. Si le perfectionnement des modes de culture dépend du savoir, de l'énergie, du bon vouloir de l'agriculteur, s'il est le maître dans le choix des plantes qu'il introduit dans son assolement, qu'il cultive dans son jardin et son potager, si dans son étable il élève les races de bétail auxquelles, pour telle ou telle raison, il donne la préférence, le producteur se sent souvent absolument impuissant vis-à-vis des oscillations du marché et des conditions dans lesquelles se font la vente et le transport de ses produits vers les lieux de consommation.

Et c'est encore un des points les plus difficiles pour notre agriculteur, car il lui est généralement

impossible de prévoir d'avance ce qui peut l'attendre dès qu'il s'agira non plus de produire, mais de réaliser en monnaie sonnante les fruits de son travail. Un proverbe russe bien connu dit que « C'est Dieu qui fait les prix ». Si ce proverbe peut être appliqué partout, si dans tous les pays du monde les prix de vente des produits agricoles, les exigences et les oscillations des marchés dépendent de causes tellement multiples et complexes qu'il est souvent impossible de les prévoir et de les escompter d'avance, nulle part plus qu'en Russie les variations des prix, les écarts entre les maxima et les minima, ne sont aussi grands, les conditions de vente et de transport aussi incertaines et pleines de surprises pour le producteur vendeur.

Pour une grande partie de nos produits et notamment pour les céréales que nous exportons en masse, les prix se règlent généralement d'après les cours des grands marchés étrangers. Pour le seigle, nous sommes principalement tributaires de l'Allemagne, pour l'avoine de l'Angleterre, pour le froment de l'Italie en première ligne, puis de la France et de l'Angleterre en partie presque égale, et enfin de la Hollande. Les autres pays importateurs nous prennent presque autant de blé que l'Italie à elle seule ; pour l'orge, l'Allemagne et l'Angleterre vont de front, mais ne nous prennent que la moitié de la quantité exportée, le reste se partageant entre différents autres pays, parmi lesquels la part de la France est

à peine de 4 pour 100[1]. Il est évident que les proportions ne sont pas toujours les mêmes et que la répartition de nos céréales sur les divers marchés varie plus ou moins d'année en année, mais je me base sur les moyennes de la période quinquennale de 1896 à 1900. Si l'on recherche le rapport de l'exportation des céréales au chiffre de la production, on trouve que, pour cette même période, la quantité de grain livré à l'exportation n'a pas dépassé 13 et demi pour 100 de la production ; mais ce rapport varie beaucoup pour les différentes espèces de céréales. Ainsi, pour le froment, l'exportation a atteint 24 pour 100 de la production, pour l'orge, 24,2, pour l'avoine 6,9 et pour le seigle 6 seulement. L'exportation est beaucoup plus considérable pour la graine de lin, non inclue dans les moyennes précitées ; elle a presque atteint 64 pour 100 de la production, tandis, que pour la graine de chanvre, elle n'a été que de 4,3 pour 100.

En laissant de côté le lin, on voit que l'exportation ne nous prend en moyenne qu'un peu plus de la septième part de notre production en céréales, et néanmoins ce sont les pays importateurs qui nous

[1] On ne peut entièrement se fier à ces chiffres pour juger de la part de chaque pays dans notre exportation, car à côté de l'importation il y a la réexportation, qui ne se laisse presque point enregistrer ; ainsi, la Hollande et l'Allemagne réexportent une grande partie de notre blé sur le marché anglais, etc. Ceci tient à diverses causes dont il serait trop long de s'occuper ici et n'a que peu d'importance pour la question qui nous occupe.

dictent les prix de nos denrées principales sur nos propres marchés à nous. Par suite, les droits d'entrée dont certains pays, et la France dans le nombre, ont frappé nos céréales, ont une répercussion très défavorable pour nos agriculteurs dans l'intérieur même du pays. D'un autre côté, nous avons à compter, sur les marchés étrangers, avec la concurrence des autres grands pays exportateurs, les Etats-Unis d'Amérique en première ligne. Ces pays, dont les produits agricoles n'arrivent jamais chez nous, n'en exercent pas moins une influence marquée sur notre marché intérieur, et nos agriculteurs s'en ressentent bien.

Tel est l'état des choses dans les années normales. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Il est des années, relativement rares, où les mauvaises récoltes, nous donnant à peine de quoi couvrir notre consommation intérieure, font hausser les prix des blés sur nos marchés à un taux dépassant les prix que les exportateurs peuvent nous offrir, en comptant les frais de transport, les droits d'entrée, etc. L'exportation descend alors à un minimum dont nous n'aurions pas eu à nous plaindre, car la consommation locale doit certainement être couverte avant tout; mais dès que notre part sur les marchés des pays importateurs diminue, les pays exportateurs, nos concurrents, s'empressent d'y prendre la place laissée vacante par notre abstention relative et forcée. L'année de disette une fois passée, nous avons à

reconquérir la place perdue et nous ne pouvons le faire qu'à nos propres dépens, en abaissant à un taux absolument onéreux le prix de vente de nos céréales. Ainsi, après la terrible disette de 1891-1892, pendant laquelle les prix du seigle, notre principale denrée agricole, ont atteint le niveau absolument anormal de 130 à 150 cop. le poud (de 21 à 25 francs les 100 kilogrammes), ces prix sont tombés bientôt après et dans les mêmes localités à 30, 20 et même 17 cop. le poud (5 à 3,3 et 2 fr. 8 les 100 kilogrammes). Les prix moyens du seigle dans ces contrées étant d'environ 50 cop. le poud (à peu près 8 francs les 100 kilogrammes), dans le premier cas le prix était donc près du triple, et dans le second de la moitié ou même du tiers du prix normal. Si les agriculteurs, dans les contrées atteintes par la disette, n'ont guère pu profiter de la hausse des prix, par la simple raison qu'ils n'avaient rien à vendre, qu'ils étaient même obligés d'acheter du grain pour leur propre entretien et celui de leur personnel, ainsi que pour l'ensemencement des champs, après la baisse ils vendaient en pure perte, car les prix de vente étaient loin de couvrir les frais de production. Il est vrai que c'était l'époque de notre conflit douanier avec l'Allemagne, conflit qui amena la signature d'un traité de commerce, dont les résultats furent si peu avantageux pour notre agriculture et qui est aujourd'hui suivi par un autre, encore plus onéreux pour elle, car l'Alle-

magne n'a fait qu'élever ses droits d'entrée sur nos céréales.

Après ces événements si fâcheux, plusieurs années furent nécessaires pour réparer le mal qu'ils nous firent et revenir à des prix plus ou moins rémunérateurs, se rapprochant de la moyenne normale. Je dois ajouter que la récolte désastreuse de 1891 fut suivie par une récolte plus que médiocre en 1892 et que les belles récoltes des années suivantes, coïncidant avec la baisse des prix sus-mentionnée, ne profitèrent guère à nos producteurs, d'autant plus que, comme je l'ai déjà démontré plus haut, les prix de la main-d'œuvre atteignent pendant les années de bonne récolte des proportions inusitées; les frais de production haussent à mesure que les prix de vente descendent, au point que le producteur doit se considérer heureux s'il parvient à couvrir ses débours. Dans ces conditions nos agriculteurs eurent à passer par de rudes épreuves, dont bon nombre de victimes ne purent jamais se relever.

Pour le bien-être général du pays, il faut avant tout songer à couvrir la consommation intérieure et ne livrer à l'exportation que le surplus net. Tel serait l'idéal, mais nous n'en sommes pas là, malheureusement. Notre consommation, surtout pour certaines céréales, comme le froment, par exemple, est inférieure à celle de bien des pays d'Europe, sans parler des Etats-Unis d'Amérique ; le paysan russe se contente de pain noir, pain de seigle, et

vend son froment, pour approvisionner l'étranger de pain blanc. Il économise sur la nourriture de son cheval, et livre son avoine au marché. Il ne donne à sa vache laitière souvent que de la paille, — car le foin lui manque généralement, — et ne peut y ajouter ne fût-ce qu'un peu de farine, de son ou de tourteau. Nous exportons de grandes quantités de son et de tourteau en Allemagne, qui en nourrit son bétail, au détriment du nôtre, auquel elle ferme en même temps ses portes. Notre exportation est donc en grande partie forcée, — nous sommes trop pauvres pour pourvoir avant tout à nous-mêmes. Il est évident que cet ordre de choses n'est pas normal ; il n'y a qu'un moyen pour y mettre fin, c'est d'augmenter la richesse intérieure du pays, de surélever la production, de faciliter les transports des denrées agricoles dans l'intérieur même, des contrées où elles abondent dans celles qui en manquent, d'augmenter les lignes de chemins de fer et surtout d'améliorer nos moyens de communications. Comme chacun ne peut être producteur du pain qu'il consomme, il est tout aussi impossible de lui en fournir à un prix qui ne dédommage pas le producteur, autrement il n'y aurait pas de production qui tienne. Et à mesure que la consommation intérieure augmentera, que le consommateur sera assez riche pour pouvoir couvrir par les prix d'achat les frais de production, notre agriculture sera établie sur des bases solides et indépendantes de l'étranger, elle ne

se laissera plus, comme aujourd'hui, dicter ses prix par les pays importateurs, l'Allemagne avec son parti agraire en tête. Tel est l'idéal que nous croyons devoir poursuivre et qui serait notre affranchissement du joug étranger, avec la richesse croissante du pays. Ce rêve serait-il chimérique? Nous avons pourtant toutes les données pour le voir se réaliser un jour. Il ne s'agirait que de faire de la bonne politique agraire, économique, financière. Espérons que notre Douma future nous en ouvrira le chemin.

Pour en revenir aux déboires de la situation actuelle de notre agriculture, en tant qu'il s'agit de la vente et du transport de ses produits vers les marchés étrangers et vers les centres de consommation intérieurs, je ne puis passer sous silence le rôle de nos chemins de fer, dont nos agriculteurs, tout comme les commerçants qui nous prennent nos produits, ont souvent à se plaindre bien amèrement. Si la longueur de nos voies ferrées a augmenté considérablement pendant les dix ou quinze dernières années, surtout tant que M. Witte était à la tête du Ministère des finances et faisait tout son possible pour en activer la construction, si ces lignes sillonnent aujourd'hui notre pays dans tous les sens, — jusqu'à ses confins les plus éloignés, — elles ne nous desservent très souvent qu'insuffisamment et provoquent des difficultés nouvelles pour la vente et le transport de nos produits agricoles,

au lieu de les faciliter, comme on serait en droit de s'y attendre. Sous ce rapport, nous souffrons périodiquement, avec plus ou moins de violence, d'un mal inconnu, je crois, dans les autres pays de l'Europe et même de l'Amérique, qui, pourtant, n'a pas moins à transporter que nous.

Il est vrai que ceci tient en partie au caractère particulier du débit de nos produits agricoles, des longues distances qu'ils ont à parcourir, de la situation de la plus grande partie de nos ports, pris annuellement pendant plusieurs mois par les glaces. Dès que la récolte est un peu au-dessus de la moyenne, dès que la demande augmente dans les grands centres de commerce, dès que la hausse des prix provoque un trafic plus animé, un afflux des grains vers les stations, — les lignes de chemins de fer ne peuvent plus suffire au transport, elles sont tout de suite encombrées ; la marchandise s'agglomère aux gares et reste des mois et des mois avant d'être expédiée à destination. Et comme personne ne peut prédire quand viendra son tour d'être en expédition, aucune vente à terme n'est possible dans de telles conditions. Combien de commerçants se sont vus ruinés, ne pouvant remplir leurs engagements, sans qu'il y eût en quoi que ce soit de leur faute ! Dans la plupart des cas, les entrepôts, attenant aux gares, ne peuvent emmagasiner qu'une faible part du grain qu'on y amène, et les expéditeurs se voient obligés de déposer leur marchan-

dise sur des plateformes à ciel ouvert, souvent simplement par terre ; les sacs de blé restent durant de longues semaines exposés, à peine recouverts, à toutes les intempéries des saisons, — à la pluie, à la neige. Ainsi, une partie plus ou moins grande du blé de la récolte de 1904 était encore dans les gares d'expédition en 1905, et s'y rencontrait avec les produits de la récolte nouvelle. Il est vrai que nous nous trouvions durant l'automne de 1905 dans des conditions exceptionnelles, car une quantité énorme de wagons avait été réquisitionnée pour le transport des troupes et du matériel de guerre vers l'Extrême-Orient, mais le fait par lui-même ne présentait rien d'exclusif et se répète au moins tous les trois ou quatre ans ; rarement dans ces cas-là le transport des blés déposés aux gares en automne se termine avant le printemps suivant.

Cet ordre de choses, absolument désastreux tant pour notre agriculture que pour le commerce, tient à beaucoup de motifs, que je ne ferai que signaler ici. La majeure partie de nos lignes de chemins de fer n'est qu'à une voie ; le matériel roulant est insuffisant ; tous les produits agricoles ne sont expédiés que dans une direction, — vers les ports, les frontières et les grands centres de population, d'où généralement les wagons doivent être réexpédiés vides ; le trajet, la plupart du temps, à de très grandes distances des lieux de provenances aux lieux de destination, ne se fait que fort lentement,

les trains de marchandises ne marchant qu'à une vitesse bien inférieure à celle adoptée dans les pays étrangers, etc. Enfin, la majeure partie des propriétaires particuliers et tous les paysans, sans exception, se dépêchent de réaliser les produits de leurs récoltes, les mettent en vente immédiatement après la rentrée de la moisson ; les commerçants, de leur côté, sont tout aussi pressés d'amener la marchandise aux ports avant que ceux-ci ne soient pris par les glaces. Il est évident que, dans ces conditions, les transports sont très pénibles pour les chemins de fer, mis dans l'impossibilité de suffire aux exigences des expéditeurs durant l'automne ; la provision annuelle une fois transportée, ils n'ont souvent presque rien à transporter le reste de l'année et ne savent à quoi employer leur matériel, qui devrait être double, triple pour répondre aux exigences du transport durant quelques mois seulement. D'un autre côté, il faut dire que pendant les dernières années qui ont précédé la guerre, on s'est beaucoup plus occupé de la construction de lignes nouvelles que de l'amélioration des lignes existantes, de la pose des deuxièmes voies, de l'augmentation du matériel, etc.

On a cherché à remédier à cet ordre de choses si anti-économique par toutes sortes de mesures palliatives, qui n'ont que très peu réussi à atténuer le mal. On a construit de grands élévateurs, du type américain, dans les ports et près des gares princi-

pales d'expédition ; mais dans les années de bonne récolte ils sont tout de suite remplis et refusent de nouvelles admissions ; durant les années moyennes ou défectueuses, ils restent souvent vides. On a facilité le crédit sur la garantie des marchandises déposées dans des entrepôts particuliers aux alentours des gares, en introduisant le système des warrants. Le Ministère des finances, sous M. Witte, est allé plus loin encore et a autorisé la banque de l'Etat à faire des avances aux agriculteurs sur garantie du blé déposé dans leurs greniers et même non battu, en meules, etc. On espérait de cette manière éviter aux producteurs la nécessité de la vente immédiate de leurs denrées et leur en faciliter la garde jusqu'au printemps et l'été où les chemins de fer sont moins encombrés. Mais toutes ces mesures, certainement bien intentionnées, n'ont pas amené de grands résultats pratiques, et le mal restera le même jusqu'à ce que soit réalisée une réforme plus décisive dans l'organisation et le fonctionnement de nos voies ferrées.

Un autre mal, tout aussi grave, c'est l'état absolument défectueux et primitif de nos routes de terre, presqu'impraticables pendant les mois d'automne et de printemps. Les chaussées manquent généralement, les ponts ne sont pas toujours sûrs, les endroits marécageux sont difficiles à franchir avec des chariots plus ou moins lourds. Il est heureux que le bon Dieu y pourvoie, en couvrant les

rivières de glace, et les chemins de neige pendant une bonne partie de l'année, en nous ouvrant un chemin partout... Nos grands cours d'eau navigables sont relativement bien aménagés, et servent au transport de quantités énormes de grain, surtout le Wolga ; mais ils ne nous desservent également qu'une partie de l'année, six mois au plus, étant pris par les glaces le reste du temps. Néanmoins, c'est pour les contrées riveraines le moyen de transport le plus sûr et le plus avantageux que nous possédions.

Les grandes variations, souvent d'année en année, des prix de vente des céréales, que j'ai constatées plus haut, se répètent, malheureusement, pour la plupart de nos produits agricoles et rendent très difficile pour l'agriculteur tout calcul fait à l'avance. Même sans mettre en ligne le compte des années exceptionnellement bonnes ou mauvaises, qui font des extrêmes, nous pouvons constater les écarts suivants entre le minima et le maxima des diverses années dans certaines régions ; en prenant pour point de comparaison la moyenne des prix pour une période de vingt ans, de 1881 à 1900, que nous mettons à 100, nous voyons le prix du seigle dans les gouvernements du centre de la Russie tomber à 59,6 pour 100 du prix moyen, pour remonter l'année suivante à 108,8, puis retomber de nouveau à 80,7 ; pour la région du Wolga les écarts sont encore plus considérables ; on en était à 49,1

de la norme en 1896 et on arrivait à 125,5 en 1898, pour descendre à 72,7 en 1900, et ainsi de suite. Les prix du froment varient tout autant et même davantage ; ainsi pour les années 1888-1900 nous trouvons dans certaines régions un minimum de 41 pour 100, et un maximun de 159 ; dans les gouvernements de Samara, Orenbourg, Astrakhan, qui font de la production du froment d'été pour ainsi dire leur spécialité, on a eu des extrêmes de 38 à 197 par rapport au prix moyen, pris pour 100. Dans d'autres régions, tantôt le froment d'hiver vaut le double par rapport au seigle, tantôt leurs prix sur les marchés locaux ne diffèrent qu'insensiblement et tout l'avantage est alors du côté du seigle, dont la culture est généralement moins risquée que celle du froment et dont les rendements sont souvent plus élevés.

Ce que j'ai dit des céréales se rapporte également à la plupart de nos produits agricoles, et surtout dans les régions éloignées des lieux de débouché. On peut en dire autant des prix du bétail, de la viande, de la laine, etc. Sans entrer dans de plus amples détails, je ne citerai qu'un exemple tiré de ma pratique personnelle ; dans mon domaine de Woronège, je possède de longue date un troupeau de brebis mérinos de 2.500 têtes ; les prix de la laine, que je vends toujours en suint, variaient de 130 à 165 fr. les 100 kilog., ce que je trouvais parfaitement avantageux ; mais voilà qu'ils tombèrent

d'une année à l'autre, d'abord à 115 fr., bientôt après à 95 fr., ce qui devenait absolument onéreux ; puis ils se relevèrent un peu, mais sans atteindre le niveau antérieur. Tous mes voisins, anciens éleveurs de mérinos comme moi, ont mené leurs moutons à l'abattoir ; moi, j'ai tenu bon, quoiqu'en subissant des pertes, et en 1905, je vends ma laine, toujours en suint, à 200 fr. les 100 kilog., prix que je n'avais jamais encore obtenu ; mais je n'ai aucune garantie que les prix ne diminuent de moitié, ou à peu près, dès l'année suivante, comme cela s'est déjà vu. Toute prévision devient impossible dans de telles conditions : d'un côté nous dépendons plus qu'ailleurs des conditions climatériques ; d'un autre, des conditions du marché, tout aussi incertaines et variables, ce qui enlève à notre agriculture, surtout dans les gouvernements du Centre, du Midi et de l'Est tout caractère de stabilité. Tantôt les propriétaires subissent de grosses pertes, tantôt ils encaissent de gros bénéfices, des revenus inespérés. De l'avis de nos agriculteurs routiniers, le plus sûr est de ne rien risquer, de réduire les dépenses au minimum, de ne semer que du seigle et de l'avoine, de ne chercher ni d'entreprendre rien de nouveau. Se ranger à leur avis serait désespérer de l'avenir, mais on ne doit aller de l'avant qu'avec prudence et circonspection.

Je ne sais si des faits de ce genre se produisent tout autant à l'étranger, si l'agriculteur y est tout aussi peu sûr du lendemain que chez nous. Les

conditions de vente, les moyens de transport y sont certainement meilleurs que chez nous. Je crois qu'en général on y risque moins, que les chemins y sont plus battus, que l'on n'y a plus à lutter avec tous les obstacles que nous avons encore à combattre. Toutes ces époques de crises que nous traversons sont déjà de l'histoire ancienne pour les peuples de l'Occident et nous n'avons qu'à suivre leur exemple pour arriver tôt ou tard où ils en sont aujourd'hui. Mais nous devrons aussi y mettre du nôtre, car imiter n'est pas tout, il faut encore savoir s'adapter aux circonstances, si différentes et si variées dans les diverses contrées du globe, comme a su le faire l'Amérique, à laquelle la Russie ressemble sous beaucoup de rapports, tout en s'en distinguant essentiellement sous d'autres.

IX

Différences entre les régions en Russie. — Influence des races et des climats. — La culture dans la région Septentrionale. — La région du Nord-Ouest. — Le lin et le chanvre. — Emploi des engrais. — La transformation du bétail.

Tout ce que j'ai dû dire jusqu'à présent sur les conditions économiques et agronomiques de mon pays, — *amicus Plato, sed magis amica veritas*, — présente notre agriculture sous un aspect plutôt défavorable. Aujourd'hui, je veux donner un aperçu de son état général, des progrès déjà réalisés et de nos vues sur l'avenir. J'avoue qu'il n'est pas facile de traiter cette question pour un pays aussi vaste que la Russie et présentant, dans ses diverses localités, des conditions aussi variées de climat, de sol, de population et même de nationalité ou de race, car le caractère propre aux différentes races influe sensiblement sur tout l'ensemble de la vie rurale, le mode de travail et le développement des diverses branches de la production. Ainsi, les races polonaise, esthonienne, lithuanienne, germanique, sont absolument contraires à toute idée de propriété communale, ne s'agglomèrent point dans de grands villages

et préfèrent s'établir dans de petits hameaux ou même des fermes isolées; les Russes de la race grande-russienne, qui domine dans le Centre de la Russie, sont encore imbus des principes collectivistes, n'admettent point l'idée de la propriété foncière individuelle, détestent l'isolement et résident de préférence dans de grands villages; les Petits-Russiens font de même, mais partagent les terres entre eux à titre de propriété individuelle ou de famille; les Tartares de la Crimée et du Caucase s'adonnent au jardinage plus qu'à l'agriculture; les habitants de la Bessarabie, issus de la race moldave, plantent des vignes ; les Grecs, venus de l'Asie Mineure sur le littoral caucasien de la mer Noire, s'occupent presqu'exclusivement de la culture du tabac; les Kirghizes et les Kalmouks font de l'élevage, etc.

Ainsi, les modes de culture, les systèmes de l'exploitation agricole ne dépendent pas seulement des conditions du climat et du sol, mais encore de la race des habitants, de leur caractère inné, de leurs aptitudes et des habitudes qu'ils doivent souvent à leurs ancêtres et que, — conservateurs-routiniers comme le sont presque toujours les populations rurales, — ils ne sont pas enclins à changer du jour au lendemain, mais auxquelles ils se tiennent souvent plus que de raison. Ce caractère spécial des races, leurs aptitudes et inclinaisons invétérées, sont autant d'éléments avec lesquels il faut compter et qui ne se laissent pas modifier facilement. Qu'un

Lithuanien s'établisse au centre de la Russie, il y apportera son mode de culture, son genre de vie, ses habitudes et ses préférences pour tel ou tel mode d'exploitation; qu'un Grand-Russien (*Velikoross*, habitant du centre de la Russie) s'en aille au fond de la Sibérie, il y établira le principe de la propriété communale, son système de culture triennale, sa *sokha* (charrue primitive à un cheval, instrument de labour fort imparfait), il créera de grands villages, quitte à devoir cultiver des terres distantes de plusieurs kilomètres de son lieu d'habitation.

Il est évident qu'aucune loi ne peut obvier à cet ordre de choses et que des années et des années, des siècles peut-être, sont nécessaires pour que ces traits caractéristiques des différentes races s'amalgament et que leurs modes de culture ne se règlent plus d'après les traditions antiques, transmises de père en fils, mais selon les conditions du climat et du sol et les besoins du temps présent. L'instruction, la propagation d'idées nouvelles, l'exemple des pionniers dans l'art des cultures nouvelles et rationnelles doivent jouer ici un rôle des plus importants, mais il leur faut compter avec la routine, avec l'ignorance et la défiance contre toute idée progressive. Néanmoins, il ne faut pas désespérer ni se laisser décourager, car le progrès vient toujours, quoique lentement, mais sûrement, à mesure que sa nécessité se fait de plus en plus sentir et qu'il est secondé par la rude loi de la nécessité, devant

laquelle s'évanouissent peu à peu tous les obstacles, et il n'y a pas de routine qui tienne.

La partie septentrionale du pays est la région des terres de nature peu fertile, argileuses ou sablonneuses, humides et souvent marécageuses, couvertes de forêts, au climat rigoureux, hiver prolongé, été court, changement très rapide des saisons, avec abondance, souvent excessive, de pluies en été, de neiges en hiver. C'est une région fort propice à l'élevage des bestiaux, grâce aux prairies, riches en herbage, qui y abondent et à l'étendue relativement minime des terres arables, pour lesquelles, dans ces conditions, le fumier ne manque pas. Les variations de climat, d'année en année, ne sont que peu sensibles et les récoltes, par suite, quoique peu abondantes, y sont généralement assez stables; s'il y a des années mauvaises, elles sont le plus souvent le résultat d'une humidité excessive, de printemps tardifs et surtout d'automnes trop précoces, — les froids et les gelées survenant avant la maturité complète des grains ou la rentrée des récoltes, que les neiges recouvrent quelquefois au beau milieu des champs. En fait de culture, le seigle, l'avoine et l'orge s'adaptent seuls à ces conditions, ainsi que la pomme de terre et surtout le lin, qui ne craint pas trop ni l'humidité ni le froid, produit une bonne filasse et constitue la culture la plus lucrative de cette région, mais demande des terres relativement riches, non épuisées, et réussit le mieux sur les

terres de forêts récemment défrichées. Aussi désigne-t-on quelquefois ces régions sous le nom de régions linières ou de culture semi-forestière. Mais le lin n'y entre que rarement dans l'assolement régulier, il occupe une place à part sur les terrains nouvellement défrichés. Pour les autres cultures, l'assolement triennal est prédominant, avec application plus ou moins abondante de fumier. Au Nord de cette région, le lin disparaît et les cultures deviennent de plus en plus pauvres ; seules, l'orge à croissance hâtive et une variété de seigle d'été, ainsi qu'une espèce de raves ou navets, peuvent encore réussir dans ces contrées, grâce à un été assez chaud, quoique court, et à leur période très brève de développement.

Les terres de forêts défrichées au moyen de l'écobuage, occupées par ces plantes ou par le lin, ne servent à la culture que pendant un nombre plus ou moins restreint d'années ; puis, elles sont abandonnées et la végétation forestière y reparaît. Après trente à quarante ans, ces terres peuvent de nouveau être défrichées, et ainsi de suite. Cette succession de périodes de culture et d'abandon constitue le système auquel on donne le nom de culture semi-forestière. Il est à remarquer que les terres défrichées restent entre les mains de celui qui en a entrepris le défrichement, tant qu'il continue à les cultiver ; mais après leur abandon il perd tous ses droits sur elles, et elles peuvent être plus tard reprises par

celui des membres de la commune qui voudra les défricher à nouveau. Quant aux terres arables proprement dites, dont l'espace est relativement peu étendu, elles sont généralement placées sous le régime de la propriété communale partout où domine la population russe, quoique les partages entre les villageois ne se fassent qu'à de très grands intervalles et parfois ne s'opèrent même pas du tout, de fait, quoique la commune garde toujours le droit de les exécuter sur un commun accord de la majorité de ses membres. Là, au contraire, où domine une population de la race autre que la race slave, qu'elle soit finnoise, esthonienne, lithuanienne, etc., les terres arables sont partagées une fois pour toutes entre les membres de la commune sous le régime de la propriété individuelle, tandis que les forêts, les pâturages et les prairies naturelles gardent souvent le caractère de propriété communale, sur laquelle tous les membres de la commune ont le droit de jouissance à titres égaux.

Vers les confins méridionaux de cette région, le système de culture semi-forestière tend de plus en plus à disparaître, les forêts restent forêts tant qu'elles ne sont pas définitivement défrichées pour entrer alors dans la catégorie des terres arables, des prairies ou des pacages. Si le lin occupe encore une place très importante dans l'agriculture de cette région, s'il apparaît toujours comme la première plante après défrichement, il rentre ailleurs dans les

assolements réguliers, surtout là où l'assolement triennal est remplacé par un assolement de six à huit ans, avec trèfle ou timothée *(Phleum pratense)*: il occupe la première place au début de l'assolement, après les plantes herbacées; quelquefois on lui donne la seconde place, après le seigle ayant reçu la fumure; mais la culture du lin après deux ou trois années de trèfle est généralement préférée. Les assolements prennent alors les formes suivantes: 1° jachère avec engrais (fumier de ferme); 2° seigle; 3° avoine, avec semences de trèfle; 4° trèfle; 5° trèfle; 6° lin; — ou bien: 1° jachère avec engrais; 2° seigle; 3° pommes de terre; 4° avoine avec trèfle; 5° trèfle; 6° trèfle; 7° lin; si on laisse le trèfle trois ans, au lieu de deux, en l'utilisant la troisième année pour pâturage, l'assolement est alors prolongé d'une année. Quand on place le lin après le seigle, l'assolement est comme suit: 1° jachère avec engrais; 2° seigle; 3° lin; 4° avoine avec trèfle; 5° et 6° trèfle. Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, on fait précéder le lin par la pomme de terre.

La région où la culture du lin a le plus d'importance, comme plante industrielle de grand rapport, occupe les gouvernements de Pskoff, ou Pleskau, comme disent les Allemands, exportateurs de notre lin; le lin provenant de cette province est réputé comme le meilleur, il est connu sur les marchés sous le nom de lin de Riga, d'après le port d'embarquement. Puis viennent les gouvernements de

Twer, Witebsk, Smolensk, Wladimir, Kostroma, Iaroslaw, certaines parties des provinces Baltiques. Le lin réapparaît dans nos provinces méridionales, mais seulement pour la production de la graine ; vu la sécheresse de ces contrées, la tige y est courte et n'est généralement pas utilisée. Ailleurs, la culture du lin n'a pas d'importance et ne se rencontre que sporadiquement ; il est remplacé par le chanvre, qui n'entre jamais dans l'assolement et que l'on cultive d'année en année, avec force fumure, sur les terrains avoisinant les habitations des paysans, où le transport du fumier ne présente pas de difficulté.

Le chanvre est toujours cultivé tant pour sa filasse que pour sa graine, dont on tire une huile consommée par nos paysans pendant les carêmes en place du beurre ; la culture du chanvre a l'inconvénient d'exiger une énorme quantité d'engrais, au détriment des autres plantes. Le même désavantage se présente, et avec plus d'intensité encore, dans les provinces où la culture du tabac *(makhorka* et *bacoun)* prend une extension plus ou moins grande, ne laissant plus d'engrais du tout pour les champs. Tel est le cas dans les gouvernements de la petite Russie : Poltawa, Tchernigoff, et dans certaines parties des gouvernements de Tamboff, Riazan, Woronège, etc. ; il est vrai que les terres y sont assez fertiles encore pour pouvoir se passer d'engrais, quitte à ne donner souvent que des récoltes médiocres. Mais il paraît que le tabac, plante indus-

trielle de grand rapport, tout comme le lin, rachète ce que le paysan perd sur ses autres terres, où il attend une bonne récolte plutôt de Dieu et de ses saints que de son propre travail et de la fumure. Il faut avouer que dans certaines régions, même quand il a du fumier de reste, le paysan ne l'utilise pas toujours comme engrais, mais l'emploie comme combustible, après en avoir fait des espèces de briquettes, desséchées au chaud soleil de l'été.

Je parlerai plus tard des traits distinctifs de nos sols, la terre noire et les terrains argileux et sablonneux qui dominent dans une partie des gouvernements du Centre de la Russie, dans toute sa partie septentrionale et dans les provinces du Nord-Ouest, la Pologne y comprise, et du Nord-Est. Pour le moment, je me bornerai à dire que là où le sol est de nature moins fertile, l'agriculture est relativement plus avancée, les procédés de culture sont meilleurs ; le propriétaire, grand ou petit, seigneur ou paysan, donne à sa terre des soins plus assidus et s'en repose moins sur la grâce du Ciel. Les proverbes allemand et italien : *fettes Land, faule Leute ; — il paese grasso fa l'uomo pigro* (le terrain gras fait l'homme paresseux), ont sous ce rapport leur pleine application chez nous. C'est dans la région des terres pauvres que l'agriculture a réalisé jusqu'ici le plus de progrès, abstraction faite des gouvernements où domine l'industrie sucrière, dont je parlerai plus

tard. C'est là que l'élevage du bétail et l'industrie laitière ont le plus de développement; la culture des plantes fourragères se fait sur une grande échelle, et le trèfle et la fléole entrent dans l'assolement régulier, chez les propriétaires toujours, chez les paysans de plus en plus souvent. C'est ici, enfin, que les petites distilleries agricoles sont les plus nombreuses et permettent la culture de la pomme de terre, qui donne de gros rendements par elle-même et sert à relever les rendements des plantes qui la suivent dans l'assolement, en exigeant des procédés de culture perfectionnés, une fumure plus abondante, des labours plus profonds, etc.

Dans certaines parties de cette région, on ne se contente plus du fumier que produit la ferme, mais on a recours aux engrais chimiques, surtout aux scories Thomas, au superphosphate, au kaïnite, et quelquefois même aux sels d'ammoniaque. L'emploi de ces agents fertilisateurs est déjà presque général dans les provinces Baltiques et du royaume de Pologne, et tend de plus en plus à se répandre dans les gouvernements voisins. On sait que la Russie possède des gisements inépuisables de phosphate de chaux dont j'ai, dans le temps, à l'époque de l'exposition universelle de 1878, présenté la description au public français. Quant aux sels potassiques, c'est de l'Allemagne, des mines de Stassfurt qu'ils nous viennent, car nous n'en avons pas encore découvert de dépôts naturels en Russie. Ce qui entrave quelque

peu l'application plus générale des engrais chimiques, c'est leur prix relativement assez élevé, en comparaison du prix des blés, le surplus de la récolte ne couvrant pas toujours le surcroît de dépense qu'entraîne leur achat. Dans plusieurs autres provinces de cette région, on peut encore se passer de l'emploi de ces engrais, vu leur richesse en prairies naturelles, qui donnent au bétail du foin en abondance et par suite une grande provision de fumier au fermier. C'est le cas dans les gouvernements de Twer, de Novgorod, de Wladimir, de Kostroma et surtout de Iaroslaw et de Wologda, sans parler de la Sibérie où l'industrie laitière et la production du beurre pour l'exportation ont déjà acquis un grand degré de développement.

Le Ministère de l'agriculture a, du temps où j'étais à sa tête, entrepris une série de mesures pour l'avancement de cette industrie dans les régions qui lui étaient les plus propices. Nous avons créé des écoles de laiterie, nous avons institué pour ainsi dire tout un corps d'instructeurs, en faisant venir les premiers du Danemark, pour les remplacer ensuite par des Russes, leurs élèves; j'ai fait mettre à l'étude le projet de la création d'un Institut supérieur de laiterie, avec une station expérimentale, dans le genre de celles qui fonctionnent en Danemark, en Suède, et même chez nous en Finlande, ayant choisi pour ces établissements un emplacement très bien approprié dans un des domaines

de l'Etat du gouvernement de Novgorod, muni de riches pâturages, pas trop loin de Pétersbourg.

Nous avons importé des producteurs des meilleures espèces de la race bovine de l'étranger, et entre autres de France, où un délégué de notre Ministère, M. Bodisco, a acquis pour une somme considérable, à l'une des expositions de Paris, des exemplaires de toute beauté des meilleures races laitières de France. Ces animaux français qui ont figuré à plusieurs expositions en Russie, avant d'être mis à la disposition de nos éleveurs, sous certaines conditions que le Gouvernement leur a prescrites, ont eu chez nous le plus grand succès, et l'initiative que le Ministère de l'agriculture a prise dans ce cas aura certainement pour suite l'acquisition directe par nos agriculteurs d'animaux reproducteurs en France. Ce premier essai a été une vraie révélation pour eux, car jusqu'ici ils ne connaissaient, pour la plupart, que les races suisses, hollandaises, allemandes et anglaises, dont on nous faisait payer les reproducteurs à des prix exorbitants, bien au delà souvent de leur valeur réelle.

Je dois dire, néanmoins, qu'à côté des races étrangères dont nous nous servons pour l'amélioration de notre bétail, ou que nous élevons en pureté, nous possédons des races indigènes très remarquables et estimées, surtout comme vaches à lait. Telle est, avant tout, la race dite de Iaroslaw, originaire de la province de ce nom, justement estimée pour ses

qualités laitières. Elle donne non seulement du lait en abondance, mais, ce qui est plus important encore, un lait d'une qualité supérieure, très riche en beurre (jusqu'à 4,2 pour 100). Les races des gouvernements de Wologda, Wladimir, Kostroma, sont à peu près du même type. Ce qui caractérise ces races et les fait souvent préférer aux animaux des races étrangères, c'est leur grande endurance, le peu de soins qu'elles réclament, la nourriture frugale dont elles se contentent, sans diminuer la quantité de leur lait. On peut dire que leurs facultés laitières sont prodigieuses par rapport à leur poids vif et à la nourriture qu'elles reçoivent. Il est vrai que les pâturages sont très beaux dans les gouvernements dont elles sont originaires et que les prairies irriguées par les eaux du Wolga et de ses affluents donnent un foin très nutritif. Il faut dire aussi que les animaux de ces espèces ne brillent pas par leurs formes extérieures et sont généralement d'une taille assez exiguë, ce qui les déprécie à la boucherie. Puis, nous devons citer notre belle race de Kholmogori, un des districts du gouvernement d'Arkhangel, sur les bords de la Dwina du Nord, également réputés par leurs pâturages. Les animaux de cette race sont d'une taille puissante et donnent du lait en quantité tout aussi considérable que la race Iaroslaw. La race de Kholmogori est, dit-on, le produit d'un croisement d'animaux indigènes avec des reproducteurs hollandais, importés au commen-

cement du XVIII[e] siècle sur les ordres de l'empereur Pierre-le-Grand. Pendant les deux siècles qui se sont écoulés depuis, la race qui en est issue a gagné un caractère de constance, et ses belles qualités se transmettent mieux que celles de la race Iaroslaw, grâce en partie aux conditions exceptionnellement favorables pour son élevage dans ses lieux d'origine. Un des avantages de nos races indigènes est qu'elles sont moins sujettes à la tuberculose, comparativement aux animaux importés, qui se ressentent parfois du changement de climat et du mode d'entretien.

Pendant ces dernières années, le Ministère de l'agriculture avait à sa disposition un crédit annuel de plusieurs centaines de mille francs pour l'acquisition et la propagation d'animaux reproducteurs des meilleures espèces, tant indigènes qu'étrangères, que l'on distribuait selon les exigences et les conditions climatériques des diverses localités. Le crédit devait même augmenter d'année en année, mais la guerre avec le Japon est venue mettre un terme à cette augmentation, sans que, du reste, l'allocation annuelle déjà concédée ait été diminuée, et nous avons pu continuer notre activité comme par le passé. Voici comment nous procédions. Nous avions des fermes, pour la plupart attachées à nos écoles d'agriculture, où nous installions des centres d'élevage d'animaux de sang pur, adaptés aux conditions des diverses régions ; les produits de ces

animaux étaient vendus aux agriculteurs à un prix couvrant seulement les frais d'élevage. Nous achetions, toujours à l'aide de notre crédit, tant à l'étranger que dans l'intérieur, des reproducteurs que nous mettions à la disposition d'éleveurs de confiance, et plus souvent encore des zemstwos ou organisations locales, sous l'obligation de les prêter, pour la saillie des vaches, aux communes qui en feraient la demande et se chargeraient de leur entretien. Plus souvent encore nous avancions aux zemstwos, aux sociétés d'agriculture, ou à d'autres organisations du même genre, les sommes nécessaires pour l'achat des animaux à leur propre convenance. Quelquefois nous leur posions la condition de mettre à la disposition du Ministère une certaine proportion de la progéniture de ces animaux, etc.

Toutes ces mesures sont encore trop récentes pour que nous puissions en voir les résultats. Quant aux mesures pour l'avancement de l'industrie laitière, elles sont de plus longue date et je montrerai que le succès a pleinement couronné nos efforts.

X

La production laitière. — Un précurseur. — La vente du lait. — La fabrication des fromages. — Le développement de la production du beurre. — Ses principaux caractères. — Progrès réalisés dans l'exportation des beurres.

On doit considérer comme une ère mémorable, dans l'histoire de notre industrie laitière, la fin des années soixante et le commencement des années soixante-dix du siècle passé. C'est à cette période que se rattachent les débuts du premier pionnier dans cette branche de l'industrie agricole, en Russie, M. Nicolas Wéréschtagine, frère du célèbre peintre Basile Wéréschtagine, qui a trouvé une fin si tragique à bord du *Petropawlowsk*, aux côtés de l'amiral Makaroff. Marin comme lui, il a de bonne heure quitté le service de la flotte pour s'adonner entièrement à son occupation favorite, la laiterie, dont il avait probablement acquis les notions premières dans le domaine de son père, propriétaire agriculteur dans une des provinces du Nord de la Russie. Après avoir fait ses études pratiques de laiterie et de fromagerie en Suisse, il eut l'idée de fonder des fromageries coopératives (à l'instar de

celles qu'il avait vues fonctionner avec plein succès dans la République helvétique), dans le gouvernement de Twer d'abord, et les provinces adjacentes ensuite.

Je me souviens, tout comme si c'était d'hier, de l'accueil sympathique, je pourrais dire de l'élan d'enthousiasme que son initiative a soulevé tout d'abord, et des médisances, de la calomnie même, qu'elle a suggérées bientôt après. Si l'on ne mettait pas sa propre intégrité en doute, on accusait les fromageries créées par lui et où les paysans venaient apporter leur provision de lait journalière, d'enlever la pitance aux petits enfants; on prévoyait, par suite, le dépérissement de la population, que sais-je encore. D'un autre côté, la forme coopérative ne correspondait point aux exigences des paysans, qui ne voulaient et ne pouvaient point attendre la vente des fromages et la répartition entre eux de ses revenus, mais tenaient à vendre le lait argent comptant, bien que ce fût pour une somme bien inférieure.

Toutes les fromageries coopératives sombrèrent bientôt et furent remplacées par des établissements du même genre, mais purement spéculatifs, créés par des industriels ne poursuivant que leurs propres intérêts. Je ne sais ce qu'y gagnèrent les petits enfants des paysans, mais leurs parents furent exploités de la plus belle manière par ces industriels d'un tout autre genre que l'enthousiaste Wéréschtagine,

obligé de renoncer entièrement à son idée primitive. Il eut d'autres déboires encore. Les premiers fromages qu'il préparait d'après les procédés suisses — genre gruyère, le plus estimé en Russie, — n'eurent pas tout d'abord les qualités voulues et ne se vendirent que très difficilement. Il se mit alors à fabriquer du chester, et quoiqu'il réussît assez bien, le chester ne trouva aucun débouché en Russie; il essaya d'en expédier un stock en Angleterre, mais on l'y accueillit très mal, Wéréschtagine ne parvint à le placer qu'à des prix onéreux, et sa petite fortune personnelle y sombra presque entièrement. Il dut se décider alors à abandonner la partie, où d'autres le remplacèrent pourtant avec plein succès et firent fortune là où il n'encourut que des pertes. Tel est d'ordinaire le sort des premiers pionniers dans bien des branches nouvelles de l'industrie, — ne récolte point qui sème.

Mais Wéréschtagine ne se laissa point décourager et tourna son activité d'un autre côté. Il prit en fermage une petite terre dans le gouvernement de Twer, et y installa, avec un subside de l'Etat, une école de laiterie, qui fut la première dans son genre en Russie, et fonctionna pendant près de vingt ans. Il y admettait indifféremment hommes et femmes; cet établissement fut longtemps l'unique endroit où nos propriétaires pouvaient se procurer des laitiers et des laitières expérimentés, à moins de les faire venir de l'étranger, de la Finlande ou des provinces

Baltiques. Ce n'est que bien plus tard que son exemple fut suivi par d'autres; il se fonda de nouvelles écoles, et les affaires personnelles de Wéréschtagine allant de plus en plus mal, il dut fermer la sienne. Aujourd'hui il est complètement ruiné, mais son nom n'en reste pas moins attaché à l'histoire du développement de l'industrie laitière en Russie.

A partir des premiers essais et des premiers échecs de Wéréschtagine, cette industrie ne progressa, à vrai dire, que lentement. Néanmoins, je dois citer d'autres noms de personnes, auxquelles on est plus ou moins redevable de son avancement. Les frères Blandoff, adeptes et compagnons de la première heure de Wéréschtagine, réussirent là où il avait échoué, en créant une vaste entreprise commerciale qui a ses embranchements dans bien des gouvernements de la Russie, et quoiqu'ils ne poursuivent pas les idées humanitaires et idéalistes de ce dernier, ils ont su se créer un nom très estimé dans le pays, à côté d'une grande fortune personnelle. Ensuite, c'est l'académicien Middendorff, un savant de la plus haute renommée, auquel nous devons surtout l'étude zootechnique et la description scientifique de nos principales races laitières; M. Tcherwinsky, professeur à l'Institut polytechnique de Kieff, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'élevage du bétail et sur la zootechnie appliquée; le baron Koutchenbach, allemand d'origine, qui a

établi au Caucase, sous les auspices de l'ancien vice-roi de cette contrée si riche en pâturages, le grand duc Michel Nicolaewitch, une superbe fromagerie pour la production du fromage désigné sous le nom de fromage suisse en Russie, mais qui n'est en réalité encore que du gruyère (les produits du baron Koutchenbach peuvent, non seulement rivaliser avec les fromages originaires de la Suisse, mais les surpassent même bien souvent, grâce aux qualités exceptionnelles des fourrages du versant Méridional du Caucase) ; M. Kirsch, un spécialiste aujourd'hui au service de l'Etat, qui a beaucoup contribué au développement de l'industrie fromagère sur ses versants Nord ; M. Kalantar, spécialiste distingué, également attaché au service de l'ancien Ministère de l'agriculture ; M. Ch. Weber, auteur d'ouvrages sur l'élevage du bétail et la laiterie (ces ouvrages, d'un caractère plutôt compilatif, n'en ont pas moins été d'une grande utilité pour nos agriculteurs) ; M. Riffestahl, placé à la tête du corps des instructeurs-laitiers dont j'ai parlé plus haut ; Mme Ezerski, qui a étudié en France la fabrication des fromages de crème, Gervais, Pont-l'Evêque, Brie, etc. ; enfin toute la famille des princes Meschtersky, dont les ancêtres ont été les premiers à introduire au Centre de la Russie la fabrication d'un fromage se rapprochant du gruyère, mais qui est connu en Russie sous le nom de *fromage Meschtersky ;* les représentants de cette famille ont

de père en fils continué à s'occuper de cette branche de l'industrie dans leurs nombreuses propriétés, et l'un deux a fondé, il y a plus d'une dizaine d'années, une école de laiterie et de fromagerie qui fonctionne avec succès, dans une de ses terres du gouvernement de Twer. Je dois me borner à ne citer que ces noms, au risque d'en passer, et des meilleurs, surtout parmi les propriétaires des provinces Baltiques, où l'industrie laitière a pris un grand développement bien avant que dans le reste de la Russie, exception faite de la Finlande où elle a depuis longtemps acquis un grand essor et dont les produits sont justement appréciés sur les marchés européens les plus exigeants.

En parlant de l'industrie laitière, il faut distinguer la production du lait, vendu comme tel et destiné à l'approvisionnement des grands centres de population, la fabrication du fromage, la production du beurre, tant pour la consommation intérieure du pays que pour l'exportation. Les prix du lait étant assez élevés dans la plupart de nos villes, les propriétaires des environs et ceux dont les terres se trouvent non loin des lignes de chemins de fer, trouvent tout avantage à expédier leur lait dans les villes à son état naturel; ni le fromage, ni le beurre ne pourraient leur donner un revenu comparable. Ce qui leur fait une concurrence assez sensible, c'est le grand nombre de vaches entretenues dans l'enceinte des villes mêmes, les petites comme

les grandes, Saint-Pétersbourg et Moscou dans ce nombre. Dans les grandes villes, ces vaches restent l'année entière à l'étable, mais dans les petites il n'est pas rare de rencontrer, soir et matin, au beau milieu des rues, de nombreux troupeaux de vaches que l'on mène paître aux alentours, ou bien qui reviennent du pâturage vers leurs foyers respectifs, souvent au centre même de la ville. Mais l'entretien des vaches dans les villes coûtant relativement plus cher que dans les campagnes, car il faut y apporter le fourrage de loin, les campagnards réussissent à combattre cette concurrence. D'un autre côté, les lignes de chemins de fer se dirigeant vers les grands centres de population procurent toutes espèces de facilités aux producteurs de lait que ces lignes desservent, en transportant les bidons de lait dans les trains de grande vitesse aux tarifs de la petite vitesse, réexpédiant les bidons vides gratuitement, etc. Ceci nous donne la possibilité de transporter notre lait à des distances relativement grandes. Ainsi, quoique ma terre soit à 300 kilomètres de Moscou, je trouve tout avantage à envoyer mon lait sur le marché de cette ville et je ne fais du beurre que pour la consommation de ma famille et de mon personnel. Dans d'autres propriétés, les prix du lait dans les villes baissant considérablement en été, on se tient à un système double : en hiver, on expédie le lait dans les villes, et l'on en fait du beurre ou du fromage pendant la saison d'été.

La fabrication du fromage a atteint aujourd'hui un degré de développement assez considérable, et ses qualités un certain degré de perfection. Le fromage qui est toujours le plus demandé dans l'intérieur du pays et qui se paye aux prix les plus élevés, est toujours le fromage dit *suisse* (s'entend le gruyère), avec sa variété le fromage Meschtersky ; le fromage venant du Caucase est le plus recherché et estimé, mais il ne parvient que rarement au consommateur sous son nom d'origine, généralement il est vendu au détail sous le nom de fromage suisse authentique, et bon nombre de mes compatriotes ne le connaissent pas autrement. En seconde et en troisième lignes viennent le *Bakstein*, et différentes variétés de fromages hollandais et danois, l'*Edamercheeze* et autres. Le chester est à présent fabriqué avec succès, mais il continue à ne pas être goûté du public russe ; ne trouvant presque pas de débit dans l'intérieur du pays, il a réussi pourtant, après les premiers échecs de Wéréschtagine, à se frayer un chemin sur le marché de Londres. La production des fromages de crème, dans le genre des Camenberts, Brie, Gervais, etc., n'est qu'insignifiante, et les amateurs s'en tiennent toujours aux fromages de ce genre importés de France, malgré leur prix relativement beaucoup plus élevé. Les fromages maigres, faits de lait écrémé, ne trouvent pas de consommateurs en Russie et leur production n'a aucune chance de se développer — pour le moment, — à moins

que ce ne soit pour l'exportation. Mais autant que je sais, on n'a pas encore fait d'essais.

A côté des fromages sus-mentionnés, qui sont tous fabriqués par des procédés imités de l'étranger, il existe une grande quantité de fromages de différents types, qui n'ont qu'une importance locale, et ne sont consommés que sur les lieux de production ; tels sont les fromages lithuaniens, polonais, la *brinnza* de Bessarabie (fait avec du lait de brebis), le fromage d'Osétie (les Osétiens forment une des nombreuses peuplades du Caucase et en habitent le versant nord), etc. La production de tous ces fromages, qui se font par des procédés absolument primitifs, n'a aucune chance de développement, car ils n'entrent presque pas dans le commerce et ne trouvent de consommateurs que sur leurs lieux d'origine.

Il est à remarquer que le paysan russe, le vrai Russe, ne connaît pas le fromage, ne le consomme point et s'y laisserait difficilement accoutumer ; en fait de laitage, il n'aime que le lait naturel, — souvent il ne se permet de consommer que le lait écrémé, en employant la crème à la fabrication du beurre, — le lait cuit, qui se conserve plus longtemps que le frais, — le beurre, généralement refondu et plus ou moins salé, — la crème aigre, qui entre dans la composition de beaucoup de plats éminemment russes, tels les *stchi*, ou soupes aux choux, que l'on blanchit avec de la crème aigre, — le lait caillé, que

l'on obtient en faisant séjourner le lait frais pendant vingt-quatre heures dans un endroit chaud, — et enfin la caséine de lait, nommée *tworog*. Tous ces produits, à l'exception du beurre, ne peuvent se conserver longtemps sans détérioration et ne sont consommés qu'à l'état frais. Pendant toute la durée des carêmes, très nombreux en Russie, et que le paysan orthodoxe observe strictement, y compris les deux jours maigres de chaque semaine, le mercredi et le vendredi, la consommation du lait étant interdite, comme aliment gras, on en profite pour faire un approvisionnement de beurre, tant pour son propre usage que pour la vente.

Le paysan s'accoutumant très difficilement aux aliments qu'il ne connaît pas, il est presque impossible de faire entrer le fromage, aussi encore généralement trop cher pour cela, dans la ration journalière de nos ouvriers, qui s'en tiennent obstinément à leurs mets familiers, les *stchi* ou le *borscht*, soupes aux choux, à la betterave ou aux tomates, selon les régions, la *kacha* ou gruau noir ou blanc (de sarrasin ou de millet) avec du beurre, mais de préférence avec du lard et de l'huile de tournesol ou de chanvre en temps de carême, etc. Dans ces conditions, on ne peut compter sur le débit du fromage que dans les villes et parmi les classes plus aisées de nos populations campagnardes, ce qui doit, de longtemps encore, en limiter jusqu'à un certain point la production, à moins de lui trouver un débouché sûr à

l'étranger. Et si l'on peut affirmer que la fabrication du fromage a réalisé de grands progrès chez nous, c'est plutôt par rapport à sa qualité qu'à la quantité de sa production. Je dois ajouter encore, pour caractériser le mode de développement de l'industrie fromagère en Russie, que les propriétaires ne s'en occupent que rarement eux-mêmes ; les fromageries sont plus généralement concédées à bail à des entrepreneurs fromagers (souvent suisses ou allemands), qui achètent le lait au propriétaire à tant la mesure ; quand, durant la saison hivernale, il y en a trop peu pour faire du fromage, ils le convertissent en beurre et ne reprennent la fabrication du fromage qu'à l'ouverture du printemps, pour la terminer en automne.

J'en arrive à la production du beurre, dont l'importance dans notre économie rurale est plus considérable que celle du fromage, et a aussi beaucoup plus d'extension. La fabrication du fromage ne se fait que dans certaines provinces du Nord, du Centre et du Nord-Ouest, tandis que le beurre est fabriqué partout, sauf dans les gouvernements méridionaux. Ici il faut encore distinguer la production du beurre pour la consommation locale, dans l'intérieur du pays, et pour l'exportation, cette dernière ayant pris un essor considérable et presque inattendu, surtout dans les gouvernements du Nord et de la Sibérie occidentale.

Par rapport à la consommation locale et à l'approvisionnement des grands centres de population,

il n'y a rien à dire de particulier ; elle se développe à mesure que s'accroît la population des villes, que s'ouvrent de nouvelles lignes de chemins de fer et que le transport du beurre est plus facile, grâce à la mise en circulation de wagons, et même de trains tout entiers, spécialement adaptés pour maintenir le beurre pendant tout le trajet à une température fixe. On n'emploie pas à cet effet des appareils frigorifiques proprement dits, mais on place à l'intérieur des wagons des provisions de glace que l'on renouvelle à mesure que la glace fond. En hiver, au contraire, on prend des mesures pour que le beurre ne puisse geler. C'est aussi grâce à ces perfectionnements dans les modes de transport, à côté des mesures prises par le gouvernement pour activer et perfectionner la production du beurre et en faciliter l'exportation, que cette industrie a pu faire, en un court espace de temps, des progrès surprenants. Ce furent avant tout des industriels danois, suisses et allemands qui créèrent, principalement dans la Sibérie occidentale, des beurreries pour la fabrication du beurre d'Holstein, plus spécialement connu chez nous sous le nom de « beurre d'exportation », très estimé sur le marché de Londres, et fondèrent de grandes maisons de commerce avec des succursales dans diverses provinces de la Russie, tant au Nord, qu'au Nord-Est. Leur exemple fut bientôt suivi par un grand nombre d'industriels russes, qui empruntèrent leurs procédés.

Les instructeurs laitiers, disséminés dans les campagnes, ont enseigné aux paysans les manipulations nécessaires pour préserver le lait contre toute détérioration. Le lait est généralement apporté aux beurreries centrales, que l'on pourrait considérer comme de véritables fabriques de beurre, par les paysans des environs; la méthode la plus usitée de fabrication consiste dans les procédés suivants: pasteurisation du lait, refroidissement et passage à l'écrémeuse centrifuge, mise en fermentation des crèmes, barattage, malaxage avec 4 pour 100 de sel et mise en couleur. Le petit-lait est rendu à chacun des fournisseurs qui l'emploient pour l'alimentation des cochons.

Malheureusement, un certain nombre de propriétaires de beurreries centrales ont voulu augmenter leurs bénéfices et se sont mis à exploiter leurs fournisseurs, soit en leur prenant le lait à des prix trop minimes, soit en les obligeant à accepter en payement, au lieu d'argent comptant, diverses denrées, souvent de mauvaise qualité et estimées trop haut. Alors l'idée primordiale de M. Wéréschtagine est revenue au jour, les paysans producteurs de lait se sont groupés et ont commencé à créer des beurreries sur des bases coopératives. Comme ils manquaient souvent des fonds nécessaires pour couvrir les frais d'installation, le Ministère de l'agriculture, de concert avec le Ministère des finances qui voyait d'un très bon œil le développement d'une

industrie devant livrer un nouveau produit à l'exportation, leur vint puissamment en aide, en ouvrant un crédit, à un taux minime et remboursable peu à peu, à chaque nouvel établissement coopératif, fondé soit par la commune, soit par une association de paysans plus ou moins nombreuse. En vue de la concurrence sérieuse que leur faisaient ces établissements, et craignant de voir le terrain leur échapper complètement, les industriels particuliers furent obligés bientôt de renoncer à leurs pratiques déloyales, et maintenant ces deux systèmes marchent de front.

Ne voulant pas faire de ces études des relevés statistiques, j'ai évité jusqu'ici, autant que possible, de citer des chiffres ; mais dans le cas actuel, je dois déroger à ce principe, car rien ne peut mieux que les chiffres confirmer mon assertion sur le développement rapide et progressif de la production du beurre en Russie, en tant qu'elle se manifeste par les chiffres de l'exportation de ce produit. Or, voici ce que ces chiffres nous apprennent. Jusqu'à la seconde moitié des années quatre-vingt-dix du siècle passé, l'exportation du beurre n'était qu'insignifiante et n'accusait aucun progrès ; ainsi, l'exportation annuelle moyenne a été, durant la période quinquennale de 1889 à 1893, de 6 281 000 kilog. ; la moyenne de la période suivante ne l'a pas dépassée de beaucoup, et n'a été que de 6 769 000 kilog., mais l'exportation a, durant cette période à laquelle

se rapporte le commencement des mesures gouvernementales pour activer l'industrie du beurre en Russie, déjà montré un progrès réel ; au lieu des 5 178 000 kilog. exportés en 1894, l'exportation a atteint 10 131 000 kilog. en 1898, c'est-à-dire elle a presque doublé en cinq ans. Néanmoins, nous n'en étions encore qu'au début ; l'augmentation a été bien autrement forte les années suivantes. La moyenne annuelle pour la période quinquennale de 1899 à 1903 accuse un chiffre approchant de 30 000 000 de kilog. — 28 260 000 kilog. ; — mais le résultat est encore bien plus frappant si l'on tient compte de la hausse de l'exportation par années. On constate alors les quantités suivantes :

1899.	10 339 000	kilogrammes
1900.	19 534 000	—
1901.	32 212 000	—
1902.	37 903 000	—
1903.	49 254 000	—

Ainsi, rien que dans le courant de cinq ans, notre exportation en beurre a plus que quadruplé, et s'est accrue huit fois, si on la compare à la moyenne de 1889-1893. En traduisant le chiffre de l'exportation de l'année 1903 en valeur, d'après l'estimation qu'en fait la douane, celle-ci représente une somme de 85 millions et demi de francs. Je n'ai point sous la main les chiffres correspondants pour l'année 1904 ; il se peut qu'ils aient baissé, mais ceci ne tiendrait exclusivement qu'aux difficultés que

l'exportation aurait subies par suite de la guerre ; la ligne sibérienne, d'où nous vient une grande quantité de beurre destinée à l'étranger, ayant été encombrée par le transport du matériel militaire, le transit de toutes espèces de marchandises venant de Sibérie en souffrait inévitablement.

Je ne pousserai point mes citations plus loin, croyant ces données assez concluantes. J'ajouterai seulement que, de toute la quantité de beurre exportée par la Russie, les quatre cinquièmes s'en vont en Angleterre, soit directement, soit par l'entremise du Danemark ; un peu plus du dixième nous est pris par l'Allemagne ; la part de la France est absolument insignifiante, presque nulle dans certaines années.

Les données sur la production totale du beurre en Russie et sur sa consommation dans l'intérieur du pays me manquent, mais il ressort de tout ce qui précède que les progrès de notre industrie laitière sont absolument marquants, vu surtout la période si courte à laquelle ils se rapportent. Ce n'est du reste qu'une partie de la Russie, le Nord, le Nord-Est, le Nord-Ouest et quelques gouvernements du Centre, qui peuvent les revendiquer. Ailleurs cette industrie n'est qu'à l'état rudimentaire ; elle est absolument nulle dans les gouvernements méridionaux. Ici c'est l'élevage du bétail de boucherie et du mouton qui domine, comme nous le verrons par la suite.

XI

Mauvaises récoltes de l'année 1905. — Les effets de ce déficit. — Variations dans les rendements. — Influence des circonstances météorologiques. — Pluies favorables et pluies néfastes. — Comparaison entre les années 1904 et 1905.

De la pluie, de la pluie et encore de la pluie, — voilà ce dont l'automne 1905 nous gratifie ! Et notre pauvre millet qui est encore aux champs, sans qu'on puisse trouver moyen de le rentrer, et la pomme de terre qui risque de pourrir en terre ! Après la récolte déplorable de cette année, ce n'est que sur le millet et la pomme de terre que nous comptions, aujourd'hui cette dernière espérance nous échappe[1]. Pour les populations rurales de la contrée d'où j'écris ces lignes, — c'est la misère, c'est une détresse que l'on ne pourra soulager que par des mesures exceptionnelles, dont s'occupent le Gouvernement et les zemstwos, qui ont déjà fourni aux paysans le grain nécessaire pour les ensemencements d'automne et qui devront encore leur venir en aide afin de leur assurer la subsistance durant les mois d'hiver.

[1] Cette étude a été écrite à la mi-octobre 1905.

On s'occupe de faire des approvisionnements de grain dans les provinces de la Russie mieux favorisées par le sort, pour les mettre à la disposition des classes nécessiteuses à des prix réduits et à crédit. On organise des travaux publics pour donner un gain à ceux qui ne trouveront pas d'occupation, les travaux des champs une fois terminés; — cette mesure a déjà été appliquée pendant les années désastreuses que nous avons subies antérieurement et elle a donné des résultats bien plus favorables que la distribution gratuite du pain aux nécessiteux, comme l'a prouvé l'année 1891, — encore bien plus néfaste que celle que nous traversons aujourd'hui. Le pain gratuit ne doit être fourni qu'à ceux qui ne sont pas en état de le gagner; pour les autres, il faut leur donner la possibilité de travailler; autrement, par l'aumône, on ne risque que d'arriver à la démoralisation, en habituant le peuple à ne plus compter sur ses propres forces, mais sur l'assistance de l'Etat. Aussi, c'est un système auquel, après l'année 1891, on ne reviendra plus, espérons-le. Mais ceci n'exclut nullement la nécessité, le devoir même de venir en aide à la partie de la population incapable de travailler : aux vieux, aux infirmes, aux enfants, etc.. C'est un vaste champ pour la bienfaisance publique, à laquelle font appel les provinces où la détresse se fait le plus sentir. Et cet appel ne reste pas sans être entendu. On ouvre des souscriptions

pour amasser les fonds nécessaires dans le but de venir en aide à cette misère. On installe des réfectoires gratuits pour donner la subsistance aux pauvres enfants et aux infirmes ; on organise des comités de bienfaisance, des patronats, etc.

Malheureusement, ce n'est pas seulement le pain qui manque aux hommes, mais encore la nourriture pour le bétail. La récolte de foin a été des plus chétives, à cause de la sécheresse dont nous avons souffert au printemps et en été, et puis, comme je l'ai démontré dans une de mes études précédentes, les paysans n'ont presque pas de prairies, les ayant toutes converties en terre arable. Les céréales n'ont, pour la plupart, donné ni grain, ni paille, cette paille qui fait souvent la seule nourriture des bestiaux appartenant aux paysans, notamment dans les provinces où la misère est aujourd'hui la plus grande, — dans les gouvernements du Centre de la Russie. Aussi les paysans, et parfois les propriétaires particuliers tout comme eux, se voient-ils dans la nécessité de vendre une grande partie de leur bétail, de leurs chevaux, — n'ayant pas la possibilité de les nourrir jusqu'au printemps. Et, qui plus est, ils les vendent à des prix dérisoires, — les vaches, pour ce que vaut la viande, — les chevaux, pour ce que vaut la peau..... Nous nous ressentirons longtemps de cette année-là, tout comme nous sommes restés longtemps à nous souvenir de l'année 1891, dénommée chez nous l'année terrible, l'année de famine. De

nombreuses années seront nécessaires pour réparer le mal que cette nouvelle période de détresse nous apportera, jointe encore aux malheurs de la guerre et aux troubles intérieurs qui lui ont succédé.

Néanmoins, en comparant l'année 1905 à l'année terrible de 1891, nous constatons une notable différence, — en faveur de la première, Dieu merci. Il faut noter en premier lieu que la région où la récolte a manqué est beaucoup moins vaste qu'en 1891, — elle ne comprend que quelques gouvernements du Centre et certains districts de l'Est et de l'Ouest, tandis qu'alors elle s'était étendue sur une grande partie de l'Empire, — toute la région de la terre noire, jusqu'aux versants des monts Ourals, à l'Est, et presque jusqu'aux bords de la mer Noire, au Midi. Une autre différence bien notable consiste en ceci : en 1891, les céréales de toutes espèces, tant blés d'hiver que blés d'été, ont péri sans exception et partout, dans la région éprouvée, tandis qu'aujourd'hui les résultats de la récolte sont beaucoup plus variés : on a pu voir des champs absolument nus, qui n'ont pas même rapporté la semence, à côté d'autres qui ont donné une récolte passable. En 1905, ce sont surtout les blés d'hiver qui ont manqué ; — tandis que les avoines, par exemple, ont été relativement meilleures ; — le millet aurait été bon, si les pluies qui nous ont inondés, durant tout l'automne, n'étaient survenues pour en empêcher la récolte.

La pomme de terre nous promet encore aujourd'hui un rendement plus que satisfaisant, si seulement nous parvenons à la rentrer sans trop d'avaries. Aussi, attendons-nous le retour du beau temps avec une impatience fébrile et sommes-nous pour ainsi dire attachés au baromètre ; — mais celui-ci tombe, tombe toujours, — si bas qu'il peut tomber, et s'il monte parfois, ce qui ravive nos espérances, ce n'est que pour redescendre encore davantage bientôt après. Néanmoins, nous ne perdons pas encore tout espoir, car il ne nous faudrait que quelques jours d'éclaircie pour rentrer ce qui est encore aux champs, — et comme par une dérision du sort, — le meilleur de ce que nous avons eu cette année.

La grande variété des rendements sur des champs quelquefois limitrophes, — à partir de zéro, car il en a été où il n'y avait rien à moissonner, sauf des mauvaises herbes, que l'on a néanmoins coupées pour les donner en pâture aux bestiaux, — est un des traits caractéristiques de la récolte de cette année, et comme toujours ce sont les champs des paysans qui ont le plus souffert, quoiqu'à vrai dire les nôtres n'aient pas été parfois bien meilleurs. Il n'y a pas de culture qui tienne contre les conditions physiques vis-à-vis desquelles nous nons sommes trouvés à partir de l'automne de l'année 1904 et jusqu'au jour actuel. Ces conditions sont très caractéristiques pour la région du Centre de la Russie, d'où j'écris

ces lignes, aussi ai-je l'intention de m'y arrêter plus spécialement. Cette année-ci, nous avons eu à lutter contre toute une série de calamités à la fois, et c'est ce qui l'a faite si exceptionnellement désastreuse ; mais généralement c'est tantôt un fléau, tantôt l'autre qui nous frappe sans que nous ayons trouvé des remèdes certains pour nous en préserver.

Voici, d'abord, comme démonstration, les résultats que j'ai obtenus cette année sur les terres de mon domaine du gouvernement de Riazan, nommé la Grande-Aleschnia. Ce domaine n'étant entre mes mains que depuis trois ans, je ne puis certainement me flatter d'y avoir apporté toutes les améliorations possibles et nécessaires, mais néanmoins la culture n'y est pas trop mauvaise et ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause d'une récolte tout aussi pitoyable chez moi que chez mes voisins.

Sur les 100 hectares de seigle que j'avais semés, le tiers a péri dès l'automne, les jeunes pousses ayant été mangées par les larves de l'*Agrotis segetum*, un insecte qui fait chez nous souvent les plus grands ravages, mais je n'en avais jamais vu autant que l'année dernière. J'ai répété les semailles deux et, sur certains champs, jusqu'à trois fois, ce qui n'a servi à rien, car les larves n'y ont trouvé qu'une nouvelle provision à leur appétit vorace. Au début du printemps, ces terres étaient absolument noires, presque sans trace de seigle ; je me suis trouvé dans la nécessité de les remettre en labour et d'y semer

du millet, qui du reste a péri à son tour, les ensemencements ayant été forcément faits trop tard. Sur les deux tiers du champ de seigle qui me restaient, et qui ont eu à souffrir des intempéries d'un hiver rigoureux et presque sans neige, suivi d'une sécheresse épouvantable au printemps et durant la première moitié de l'été, juste au moment où la plante avait le plus besoin d'humidité pour son développement, je n'ai récolté que 8 hectolitres à l'hectare, d'un grain chétif, malingre et léger. En rapportant le total de la récolte à toute la surface ensemencée de seigle, y compris les champs ayant donné zéro, le rendement moyen ne serait que de 5 hectol. et demi. L'avoine a donné davantage, à peu près 16 hectolitres.

Dans mon autre propriété, du gouvernement de Woronège, où les conditions météorologiques ont été plus favorables et où le seigle n'a pas eu à souffrir des insectes nuisibles, le rendement en a été de 15 hectolitres, ce qui est déjà fort beau pour cette année, mais la récolte de l'avoine n'a pas été supérieure à celle de ma terre de Riazan.

Le millet, que nous sommes parvenus à rentrer, dans le gouvernement de Woronège, avant les fortes pluies, a été fortement endommagé par un phénomène qui se répète malheureusement très souvent dans ces parages, et qui est connu en France sous le nom d'échaudage.

Les blés d'hiver à Riazan ont péri par suite des

froids de l'hiver, c'est à peine s'ils nous ont rapporté la semence.

La luzerne ne nous a donné qu'une seule coupe, sans aucun regain. Avec le trèfle rouge j'ai eu une assez bonne récolte de graines, il paraît que les fortes chaleurs y ont contribué, mais la partie herbacée de la plante a été faible et chétive et comme fourrage nous n'avons eu que très peu de chose; je crains beaucoup pour les semis de trèfle faits cette année, car la graine n'a presque pas levé.

La pomme de terre et la betterave fourragère sont restées dans un état pitoyable pendant la première partie de l'été; elles ont commencé à se développer lorsque la période de sécheresse a été passée, après les pluies survenues vers la mi-août, et ont donné en somme une récolte passable, bien meilleure que l'on ne pouvait s'y attendre.

J'ai dit que tous ces déboires provenaient des conditions météorologiques exclusivement néfastes de cette année. Il est curieux de comparer sous ce rapport les deux années 1905 et 1904, celle-ci ayant été tout aussi exceptionnelle dans nos contrées, mais dans un sens contraire par la masse des pluies qu'elle nous a apportée à l'époque de la croissance des plantes, ce qui nous a valu une récolte bien au-dessus de la moyenne. Ayant installé des pluviomètres dans mes deux propriétés, distantes l'une de l'autre de près de 250 kilomètres, je dispose de données exactes sur la quantité d'eau tom-

bée durant les mois correspondants de ces deux années consécutives ; je les reproduis ici en bornant mes citations aux mois les plus importants pour la végétation, de mai à septembre.

Années	MAI		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE	
	Nombre des jours de pluie	Quantité d'eau tombée en millim.	Nombre des jours de pluie	Quantité d'eau tombée en millim.	Nombre des jours de pluie	Quantité d'eau tombée en millim.	Nombre des jours de pluie	Quantité d'eau tombée en millim.	Nombre des jours de pluie	Quantité d'eau tombée en millim.
Gouvernement de Riazan (Grande Aleschnia)										
1904. . . .	16	74,5	16	58,2	19	68,5	16	65,0	5	14,9
1905. . . .	4	5,6	8	6,6	14	43,3	9	49,5	17	98,0
Gouvernement de Woronège										
1904. . . .	14	78,7	19	48,4	16	33,9	9	48,3	5	28
1905. . . .	8	17,9	7	18	15	53,7	9	32,2	13	26.6

De ces données l'on voit que les mois de septembre en 1904 et de mai en 1905 ont été particulièrement secs et défavorables à la végétation, surtout dans le gouvernement de Riazan ; ainsi en mai 1905 nous avons eu quatre fois moins de jours de pluie qu'en 1904, et la quantité de pluie tombée a été treize fois moindre ! A Woronège les conditions étaient relativement meilleures, la différence entre le nombre des jours de pluie n'ayant été que de 1 à 1 et demi, et la quantité de pluie seulement quatre fois moindre. En comparant les mois de septembre

en 1904 et 1905, nous trouvons également une différence énorme tant pour les jours de pluie que pour la quantité d'eau, et il n'est pas étonnant que la récolte de 1905 s'en soit fortement ressentie, car ce sont précisément ces deux mois qui influent le plus sur la croissance du blé d'hiver et du seigle. S'il y a manque d'humidité en septembre, les plantes ne tallent point; s'il en manque en mai, la récolte est compromise ou anéantie, et les pluies de juin ne peuvent plus la sauver, surtout si elles viennent trop tard, comme cela a précisément eu lieu en 1905; en outre, on peut voir d'après les chiffres précités que les pluies de juin ont eu cette année le caractère d'averses, peu profitables à la végétation.

D'un autre côté ces chiffres confirment ce que j'ai dit plus haut au sujet des pluies qui nous inondent; il est tombé près de 100 millimètres rien qu'en septembre, contre 14,9 l'année précédente, et le mois d'octobre n'a fait que suivre son exemple. Si à Woronège l'année 1905 a été, sous le rapport de l'humidité, de beaucoup inférieure à l'année précédente (63 jours de pluie et 237 mm., 3 en mai, juin, juillet, août et septembre 1904 contre 52 et 148,4 en 1905), les jours de pluie et la quantité d'eau tombée ont été répartis beaucoup plus régulièrement entre ces cinq mois, ce qui suffit pour expliquer la récolte, quoique maigre, mais supérieure à celle de Riazan, dans le gouvernement de

Woronège. En éliminant ce mois de septembre, qui n'influe que sur la récolte de l'année suivante, nous trouvons dans ces deux localités, pour les mois de mai à août, les totaux de pluie suivants : à Riazan, 266 millimètres en 1904 et 144 mm., 4 en 1905; à Woronège, 209 mm., 3 en 1904 et 121 mm., 8 en 1905; dans les deux cas il y a donc un écart de plus de 40 pour 100 entre ces deux années. La première a produit une récolte hors ligne, la seconde a été absolument désastreuse à Riazan, et médiocre à Woronège. Dans le premier cas, la saison a été tempérée; dans le second, la chaleur a été torride tant en été qu'au printemps.

Ceci confirme pleinement ce que j'ai déjà dit et répété au sujet de la grande influence des conditions climatériques sur les résultats de nos récoltes. Nulle part elle ne se manifeste avec plus d'évidence qu'en Russie, et nulle part je crois, les écarts entre ces conditions, ainsi qu'entre le rendement des récoltes, ne sont aussi forts, — mais pour les deux années consécutives dont il est question ici, ils ont peut-être atteint leur maximum.

Néanmoins les données sur la quantité d'eau tombée ne suffisent point à expliquer la cause de la détresse que nous subissons cette année, — il faut encore prendre en considération les époques de pluie et de sécheresse durant la période la plus importante pour la végétation. Sans cela, on aurait de la difficulté à comprendre comment il se fait qu'à

Woronège, où il n'est tombé en mai et juin que 35 mm., 9 de pluie, la récolte ait été néanmoins, pour les céréales d'hiver, supérieure à celle de Riazan, où l'on a noté, pour cette même période, le double, 71 millimètres. La différence entre les nombres des jours de pluie — 12 à Riazan et 15 à Woronège, — ne suffit pas à résoudre cette énigme, dont voici la clef : dans le gouvernement de Woronège les pluies ont été distribuées plus régulièrement, sans de trop grands intervalles, tandis qu'à Riazan, ou plutôt à la Grande-Aleschnia où ces observations ont été faites, nous sommes restés des semaines et des semaines sans en voir la moindre goutte. Ainsi, en mai, nous n'avons eu de la pluie qu'au commencement du mois, après quoi est survenue une période de sécheresse et de grande chaleur, qui a duré plus de trois semaines. Au commencement de juin, de petites pluies sont venues raviver nos espérances, bientôt déçues, car elles ont été suivies d'une nouvelle période de sécheresse, de trois semaines encore. Dans les derniers jours du mois, nous avons eu des pluies torrentielles, des averses accompagnées d'orages d'une violence inouïe (j'ai eu deux arbres fracassés par la foudre dans mon jardin, à quelques pas de la maison), et rien qu'en un seul jour le pluviomètre a marqué plus de 30 millimètres. Malgré cette grande masse d'eau tombée, la terre n'a pu s'en imbiber, il s'est formé une croûte à la surface et une grande partie de cette eau s'est écoulée, on s'est éva-

porée, sans profit pour la végétation. Ensuite, nouvelle sécheresse, nouvelle chaleur, qui nous ont forcés même à retarder l'époque des semailles d'hiver. Généralement, on les commence ici très tôt, vers le 12 ou 15 août, ce qui donne le plus souvent une grande garantie de succès dans nos parages ; mais la terre était tellement desséchée à ce moment, que nous ne pouvions nous décider à faire les ensemencements comme de coutume.

Enfin, après une longue attente, qui nous mettait au désespoir, en nous inspirant les plus fortes inquiétudes pour l'année à venir, la première bonne pluie est tombée dans la nuit du 18 au 19 août (nouveau style) ; immédiatement, tout le monde s'est mis à semer en tâchant de rattraper le temps perdu. La température a de suite rapidement baissé et l'été a virtuellement pris fin. C'est à partir de cette époque que commença la période de pluie dont j'ai parlé au commencement de cette étude et qui durait encore à la mi-octobre. En quarante jours, du 14 août au 30 septembre, il est tombé 147 mm., 5 d'eau, et si nous avons vu notre millet périr et la pomme de terre plus ou moins avariée, en revanche les semis d'automne sont de toute beauté et le tallage des jeunes plantes a été prodigieux. On en a même profité pour y mener le bétail, pratique assez souvent usitée chez nous afin de prévenir la détérioration des pousses trop épaisses sous la neige. Cette année-ci, on y a eu recours encore dans un autre

but, — celui d'économiser, autant que possible, la maigre portion de fourrage, qui nous est si nécessaire pour la nourriture du bétail durant les longs mois de l'hiver.

XII

Les désordres en Russie et les intérêts agricoles. — Causes et caractères de ces désordres. — Comment on trompe les paysans. — Organisation révolutionnaire des soulèvements. — Usines et domaines pillés.

J'ai été obligé d'interrompre pour quelque temps la série de mes correspondances, les événements tragiques dont la Russie a été le théâtre ayant suspendu pour ainsi dire toute la vie du pays. Les chemins de fer, la poste, le télégraphe ne fonctionnaient pas, les ouvriers de fabrique étaient en grève, et même les journaux ne paraissaient qu'irrégulièrement, ou bien ne paraissaient pas du tout. Le moyen de garder assez de sang-froid pour parler de questions économiques et agricoles au moment où tout le pays était bouleversé et où l'existence, l'avenir non seulement de l'agriculture, mais de toute culture en Russie étaient mises en doute ! Les idées au nom desquelles le parti révolutionnaire anarchiste soulevait l'émeute, la république démocratique, une assemblée constituante élue par le suffrage universel et direct dans un pays où les huit dixièmes des habitants sont illettrés, l'abolition de

toute propriété particulière, la nationalisation du sol avec le droit de chacun à la terre, sans aucune indemnisation des propriétaires, etc., menaçaient d'abolir, de balayer tout ce qui fait la prospérité et même l'existence du pays, en le réduisant à l'état sauvage. Toutes ces belles théories, accompagnées de phrases ronflantes sur le bien-être général qui devait être la suite de l'avènement du prolétariat au pouvoir, n'avaient et ne pouvaient certainement avoir aucune chance de succès dans le pays, quoiqu'elles fussent soutenues par la terreur, la violence et jusqu'à la peine de mort sous les formes les plus atroces, mises en pratique par les révolutionnaires à Moscou, à Varsovie, à Riga et ailleurs ; mais elles ont néanmoins amené des émeutes, des échauffourées sanglantes, des désordres et des troubles inévitables, dont la majeure partie du peuple ne comprenait ni le but réel, ni la raison, d'autant plus que le peuple était le premier à en souffrir, ce qui a, par parenthèse, très mal servi la cause même des anarchistes en ouvrant les yeux au peuple et en le mettant bientôt du côté de l'ordre.

Comme l'a maintes fois déclaré l'Empereur aux représentants mêmes des partis les plus réactionnaires, rien ne fera changer la marche du Gouvernement dans l'application des réformes promises, sur la décision formelle et inébranlable du souverain. Les désordres et les troubles n'ont donc eu pour résultat que de ralentir la réalisation de ces réformes,

mais ne pourront ni les faire abroger, ni les réduire à néant. C'est une tâche bien ingrate que les révolutionnaires se sont donné pour but de poursuivre, et c'est sur eux avant tout que doit retomber la responsabilité des malheurs dont souffre aujourd'hui le pays et qui rendent la transition de l'ancien ordre de choses au régime nouveau plus pénible et plus lente. S'ils arrivaient à triompher, ce ne serait plus une révolution, mais un cataclysme, comme n'en a pas encore connu l'histoire... Aussi tous les gens de bonne volonté et de raison doivent-ils se réunir, pour leur opposer une résistance énergique au nom de la sécurité du pays et de la civilisation, menacée elle-même par ces barbares d'un nouveau genre.

Si je me suis vu obligé de faire une digression dans le domaine des questions politiques, dont mes études agronomiques auraient dû être exemptes, c'est que les événements qui se déroulent en Russie touchent de trop près à nos intérêts agricoles, en arrêtant tout trafic, tout commerce, en empêchant même le ravitaillement des contrées atteintes par la disette, et ont une répercussion des plus funestes parmi nos classes campagnardes. C'est aux désordres soi-disant agraires dont bien des provinces nous ont donné le spectacle terrifiant que je voulais en venir pour en montrer le caractère réel et le danger encore bien plus grand que les émeutes dans les villes, facilement maîtrisées jusqu'ici par la force armée et n'ayant aucune chance de réussite dans

l'avenir, quoiqu'elles donnent un nombre toujours croissant de victimes, tant coupables et méritant leur sort, qu'innocentes et souvent inconscientes, même parmi la masse entraînée dans les rangs des émeutiers.

J'ai déjà abordé la question des désordres agraires dans une de mes études précédentes, mais ce qui s'est passé depuis a eu une importance tout autre. Dans diverses parties de la Russie on ne peut presque plus compter le nombre des domaines pillés, dévastés, brûlés, rasés de terre. Il est certains districts, dans les gouvernements de Saratoff, de Koursk, de Kherson, dans les provinces Baltiques, où à peine quelques propriétés sont restées intactes; tout le reste a été saccagé par des bandes de paysans, à la tête desquelles se plaçaient des émissaires du parti anarchiste, des étudiants, des maîtres d'écoles, etc., se donnant pour des envoyés du Czar, endossant des uniformes chamarrés d'or et constellés de décorations, et conduisant les paysans au pillage des demeures seigneuriales, soi-disant sur les ordres de l'Empereur. L'administration était souvent prise au dépourvu, les troupes manquaient sur les lieux, ou n'arrivaient que trop tard, pour ne trouver que des ruines fumantes, et ces mêmes paysans implorant à genoux leur pardon.

Les causes de ces désordres et leur caractère présentaient des différences dans les diverses localités.

Ainsi, dans les provinces Baltiques, elles furent

dues principalement à la haine séculaire des Lettes et des Esthoniens contre les seigneurs, pour la plupart allemands, qu'ils ont toujours considérés comme des oppresseurs ; la libération des serfs s'y est opérée, à l'encontre des autres parties de la Russie, sans dotation de terre, ce qui a mis les paysans de ces localités à la merci des propriétaires-barons et descendants des anciens chevaliers de la Livonie et de l'Esthonie, qui ont su pendant de longues années et jusqu'aux temps les plus récents conserver un régime presque féodal. C'est principalement contre ces barons que le mouvement a été dirigé, mouvement d'un caractère presqu'exclusivement politique et national. Un grand nombre de châteaux historiques, datant de plusieurs siècles, avec des galeries de tableaux et d'objets d'art d'un prix inestimable, entourés de fermes modèles — même pour cette partie la plus avancée en Russie sous le rapport agricole, — ont péri dans les flammes ; leurs propriétaires ont été parfois assassinés, le plus souvent chassés, traqués dans les bois comme des bêtes fauves, ayant à peine réussi à sauver leur vie, et entièrement ruinés au milieu de ce désastre, dont la contrée, hier encore florissante, ne se relèvera pas de sitôt. Les paysans lettiens et esthoniens révoltés mènent encore aujourd'hui une guerre de guérillas contre les troupes envoyées en grand nombre pour supprimer l'émeute, qui n'a certes pas plus de chance de succès définitif ici qu'ailleurs, mais qui n'en a pas moins pris un

caractère très sérieux, vu les conditions spéciales du pays au milieu duquel elle a surgi.

Dans les autres parties de la Russie où se sont déroulés des événements tout aussi sinistres (sans parler du Caucase qui est le théâtre de soulèvements purement politiques et d'une lutte acharnée entre les diverses peuplades indigènes, — Arméniens, Tartares, Mingréliens, Circassiens, etc.), ces désordres n'ont eu lieu que dans des localités plus ou moins isolées et distantes les unes des autres. Je viens de dire que ces désordres étaient pour la plupart du temps provoqués et fomentés par des émissaires socialistes, mais si on leur prête le nom de mouvement agraire, ce n'est pas toujours avec raison.

Dans une de mes études précédentes, j'ai démontré que l'idée du partage des terres seigneuriales entre les paysans était pour ainsi dire imbue chez ces derniers ; ne possédant généralement des terres qu'à titre de propriété communale, voyant la part de chacun dans la commune diminuer d'année en année, à mesure qu'augmentait la population, ils caressaient de tout temps l'espoir de la réalisation, un jour ou l'autre, de ce rêve. Aussi accueillirent-ils avec joie et avec la plus grande crédulité la nouvelle bienheureuse, apportée par des hommes dans lesquels ils voyaient des envoyés du Czar, — d'un oukase impérial, leur concédant enfin la jouissance de toutes ces terres, usurpées soi-disant par les seigneurs au détriment de la classe pauvre et

que l'Empereur leur restituait enfin, mais à la condition expresse de la destruction immédiate de toutes les fermes et des habitations mêmes des propriétaires, pour enlever à ces derniers le désir et même la possibilité de revenir jamais et de rétablir leurs propriétés. Ils en avaient assez joui, les riches, oppresseurs des paysans, et voulant empêcher le Czar de prendre cette mesure de clémence vis-à-vis des pauvres et des déshérités, n'ont-ils pas imaginé aujourd'hui de limiter à leur profit les droits de l'Empereur autocrate, le père du peuple ! Ceci ne pouvait être toléré. Le Czar faisant appel à ses enfants et les invitant à prendre sa défense, — ceux qui n'obéiraient point à ses ordres, ou qui tarderaient à entrer dans cette voie de justice et de vengeance, n'obtiendraient rien dans le partage annoncé et risqueraient même de se voir de nouveau asservis aux seigneurs, s'ils ne savaient profiter sans retard de la liberté annoncée dans le manifeste impérial, la liberté de conscience, proclamée dans le même acte, voulant dire que, quoi que l'on fasse, on n'avait plus de remords de conscience à craindre, tout étant dorénavant permis.

Il n'en fallait pas plus pour soulever les paysans et les faire marcher contre les propriétaires, brûlant, détruisant, saccageant tout, et ne se voyant déçus qu'à l'arrivée des troupes avec de vrais généraux en tête, tandis que les autres, les faux émissaires, ont pu pour la plupart filer à temps et se

soustraire aux châtiments sévères et plus mérités par eux que par les pauvres paysans, victimes de leur crédulité, qui eurent à les subir bientôt après.

Si la question de la terre était certainement le motif principal de tous ces mouvements, réprimés tout aussi vite que surgis inopinément, si la disette épouvantable de cette année avait servi à accroître encore la misère et la détresse des paysans, — auxquels les propriétaires voisins étaient pourtant les premiers à venir en aide, — il est néanmoins difficile de considérer ces désordres aussi terribles qu'insensés, comme un mouvement agraire. Souvent ce n'étaient même point les paysans les plus pauvres, ni les villages manquant le plus de terres qui se laissaient entraîner les premiers et se livraient aux excès les plus graves.

Le pillage n'était également pas toujours le motif principal de ce mouvement, qui revêtait plutôt le caractère de folie furieuse. Tout en incendiant les maisons et les châteaux, en abattant les arbres des parcs et des jardins, les paysans mettaient parfois le feu aux granges remplies de blé, sans les avoir dévastées au préalable ; ils égorgeaient les animaux de ferme, des centaines de vaches et de taureaux. des milliers de brebis des races les plus belles, tout en jetant leurs dépouilles dans la rivière, sans les emporter chez eux, ne fût-ce que pour en manger la viande ; ils coupaient la langue aux chevaux dans les haras ou leur brisaient les pieds en se réjouis-

sant de leurs hurlements de douleur; même des habitations seigneuriales, on n'emportait que peu de choses, mais on mettait en pièces les pianos à coups de hache, on déchirait les tableaux, les tentures, etc., et puis l'on s'en allait paisiblement chez soi, certain d'avoir fait œuvre méritoire. Surpris de voir les troupes arriver inopinément, conscients enfin de tout le mal qu'ils avaient fait, se réveillant comme d'un mauvais rêve, les paysans redevenaient doux et soumis et n'opposaient presque jamais de résistance, se laissaient docilement conduire en prison, rapportaient à la moindre injonction ce qu'ils étaient parvenus à soustraire dans les domaines dévastés, demandaient humblement pardon aux propriétaires mêmes qu'ils venaient de dépouiller de tout leur avoir, se jetaient à genoux dans les églises en implorant la grâce du ciel pour leurs méfaits et juraient devant Dieu et tous les saints de ne plus recommencer.

Et tandis que le mouvement s'apaisait ici, les désordres éclataient ailleurs, ayant toujours le même caractère de fureur insensée, stupide, illogique, car souvent les paysans étaient les premiers à souffrir des suites de leurs crimes, comme dans les cas, malheureusement assez fréquents, où ils ont incendié des usines, des sucreries, des distilleries, etc., qui leur donnaient un gain assuré durant les longs mois de l'hiver, pendant lesquels tous les travaux agricoles sont en suspens. Aussi implorent-ils

aujourd'hui les propriétaires des usines anéanties de les rétablir au plus vite, ce que ceux-ci sont, pour le moment, peu enclins à risquer.

Un fait à noter : à l'encontre de ce qui s'est passé dans les provinces Baltiques, ici il n'y a presque pas eu de victimes à déplorer parmi les propriétaires et leurs familles, ou bien ce n'étaient que des cas de vengeance personnelle ; souvent les paysans les prévenaient d'avance du saccage qui menaçait leur terres et les engageaient à fuir, tout en s'apitoyant sur leur triste sort. S'il y a eu des cas où les paysans ont ravagé de préférence les domaines des propriétaires dont ils avaient particulièrement à se plaindre et qui étaient détestés par leurs voisins des alentours, ailleurs les maîtres les plus aimés et dont les rapports avec les paysans ne laissaient rien à désirer, ont néanmoins subi le sort commun. Si quelques-uns d'entre eux ont pu garder assez d'ascendant sur les villageois voisins, pour prévenir toute agression de leur part, c'étaient alors les habitants de villages plus éloignés qui venaient en masse et entraînaient à leur suite, parfois au moyen de menaces, ceux qui ne voulaient pas bouger de leur propre gré. Là où les propriétaires ont pu faire venir à temps seulement quelques hommes de troupes ou quelques cosaques encore plus redoutés par les paysans, aucune levée n'a eu lieu ; partout d'ailleurs la foule se dispersait à l'approche des troupes, sans que celles-ci aient presque jamais eu

à recourir aux armes. Mais la plupart du temps les troupes arrivaient trop tard, ne trouvaient que des ruines fumantes et se mettaient à la poursuite des fuyards, procédant à l'arrestation des meneurs et des principaux délinquants, et appliquant aux autres des mesures de correction rigoureuses, après quoi les villages coupables étaient soumis à l'occupation militaire.

Nulle part les désordres n'ont duré plus de quelques jours, mais le mouvement calmé ici renaissait ailleurs, et encore aujourd'hui nous avons à enregistrer de nouveaux faits de ce genre, quoique les paysans ne se laissent plus duper par les agents révolutionnaires aussi facilement que dans les commencements et les livrent souvent d'eux-mêmes aux autorités ou bien leur réservent un accueil qui leur enlève le désir de revenir. Désillusionnés sur le rôle de ces soi-disants délégués du Czar, prêts à une levée en masse pour faire de la contre-révolution, tout aussi dangereuse pour la sécurité du pays que la révolution elle-même, et dont nous avons déjà vu des exemples terrifiants, les paysans n'en attendent pas moins du Czar et aujourd'hui plus que jamais, la solution de leur rêve chimérique, toute la terre aux paysans, ce qui nous fait craindre que nous ne soyons pas encore au bout de nos épreuves.

XIII

La région de la terre noire. — Prédominance, dans cette région, des conditions climatériques. — Mode traditionnel de culture. — Les rendements des terres seigneuriales et des terres des paysans. — Difficultés spéciales dans les améliorations agricoles.

Quels que soient les troubles ou même les luttes intestines qui déchirent un pays, qu'il change de régime, qu'il modifie ou abroge les lois qui le régissent, les lois de la nature restent immuables, un même soleil éclaire les jours de paix et de bataille et les saisons suivent leur cours en dehors de toute activité humaine, l'homme n'étant qu'un infiniment petit sur notre planète, incapable de modifier en quoi que ce soit ses évolutions. J'ai beaucoup parlé dans mes études précédentes des formes de la propriété, communale ou individuelle, plus ou moins propice à la production agricole, des conditions économiques qui rendent un pays plus ou moins prospère, de l'état plus ou moins avancé de la culture humaine, dont dépendent les résultats du labeur journalier des travailleurs ; mais pour que le travail puisse atteindre son maximum de production, il faut avant tout que l'homme connaisse les

conditions physiques de la contrée qu'il habite, qu'il étudie les lois de la nature dans leurs diverses manifestations, afin de pouvoir s'y conformer et régler d'après elles son activité.

C'est pourquoi les événements tragiques qui ont fait le sujet de mon étude précédente et le bouleversement profond qu'ils ont produit dans la situation économique de notre pays, n'entravant que temporairement le cours de sa vie normale, je crois devoir aujourd'hui, sans m'arrêter davantage à ces circonstances néfastes, continuer la série de mes études agronomiques, en me donnant pour tâche d'élucider la question spéciale des conditions physiques qui régissent notre agriculture dans la partie du pays où elle a le plus de développement et d'importance, et où elle présente des traits tout particuliers. C'est la région centrale de la Russie, région de la *terre noire*, d'autant plus intéressante qu'elle n'a point sa pareille dans les pays de l'Europe occidentale, sauf peut-être dans quelques provinces de la Hongrie, et que les propriétés caractéristiques du sol recouvrant cette contrée, le *tchernozème*, réputé si fertile, soulèvent toute une série de questions et nous posent souvent des problèmes que la science n'a pas encore suffisamment élucidés. Je n'ai certes pas la prétention de les résoudre, mais je crois important de les signaler et de présenter quelques faits capables de les éclaircir plus ou moins et d'ouvrir la voie à de nouvelles recherches

qui ne peuvent manquer d'un certain intérêt général pour l'étude des sols de différente nature.

Si les conditions climatériques des annés 1904 et 1905 ont été, dans la région centrale de la Russie, absolument exceptionnelles et anormales, par excès d'humidité pour la première de ces années, et par une sécheresse tout aussi exceptionnelle pour la seconde, ce dont j'ai exposé les conséquences dans une de mes études précédentes, les conditions normales de cette contrée présentent non moins de particularités bien dignes d'attention. Il est généralement admis que, par la richesse naturelle de ses terres, cette contrée est une des plus favorisées de l'Europe, et néanmoins c'est précisément ici que les années de disette surviennent plus fréquemment, que les écarts entre les maxima et les minima des rendements sont les plus forts, que la population rurale se voit le plus souvent dans la nécessité de recourir aux subventions du Gouvernement et à l'assistance publique pour la tirer de la misère, pour ne pas la laisser mourir de faim. Comment concilier ces deux faits contradictoires et où doit-on chercher la vérité ?

Et d'abord, le tchernozème est-il aussi riche, aussi fertile qu'on le croit généralement ? Un de nos agronomes les plus distingués et jouissant d'une grande réputation dans le pays, le professeur Stebout, a jadis exprimé l'opinion que la terre noire était moins riche que prodigue de nature, en tant que les conditions climatériques de l'année favo-

risent sa prodigalité. Ces conditions aidant, elle est capable de produire de belles récoltes, — parfois des récoltes fabuleuses, — sans aucun engrais et en l'absence de procédés de culture tant soit peu perfectionnés. Dans certaines localités, la terre est cultivée depuis des siècles, surtout par les paysans, d'après les préceptes des aïeux, sans jamais recevoir de fumure, sans défoncement, parfois même sans jachère, et les récoltes qu'elle produit, bonnes ou mauvaises, selon les années, quoique toujours inférieures à celles des terres seigneuriales, ne donnent pas d'indices palpables de son épuisement. Aussi les paysans, dans ces contrées-là, ne croient-ils guère à l'épuisement du sol; ils expliquent la différence qu'ils ne peuvent dénier entre leurs récoltes et celles de leurs voisins, les propriétaires particuliers, par un meilleur outillage agricole chez ceux-ci et qu'ils n'ont pas la possibilité d'appliquer chez eux, faute de moyens pour en acquérir un semblable et pour le mettre en œuvre ; ils sont fermement convaincus que « la terre a produit et produira toujours » comme ils disent, reconnaissant néanmoins que, tout comme un ouvrier fatigué par le travail, elle demande de temps en temps du repos. Le procédé le plus efficace pour lui donner ce repos nécessaire, c'est l'abandon de la terre à elle-même pour une certaine période — de six ou huit à douze ans et au delà, — pendant laquelle elle n'est utilisée que comme pâturage.

C'est là la base du système semi-pastoral ; mais ce système, qui dominait autrefois dans tout le Midi et le Sud-Est de la Russie, tend de plus en plus à disparaître, pour être remplacé par une culture plus intensive. Les paysans peuvent encore moins l'appliquer aujourd'hui sur leurs petits lots de terrain, ne pouvant pas trop diminuer la surface cultivée, par risque de manquer des produits nécessaires à leur propre subsistance. Aussi le seul repos qu'ils donnent à leurs champs, c'est la jachère dans l'assolement triennal, auquel on se tient presque exclusivement dans la plus grande partie de la Russie et dans tout le Centre.

Malgré toute l'infériorité du système triennal, surtout appliqué sans engrais et sans variations dans les cultures, parmi lesquelles les céréales tiennent toujours la première place, il peut néanmoins être considéré comme un progrès, car il est des contrées où l'on n'a recours ni à la jachère, ni à aucun assolement régulier, où l'on sème sur un seul et même champ, d'année en année, comme dans le Midi de la Russie, soit du maïs, soit du blé de printemps, soit du seigle suivi d'une autre céréale quelconque, etc. Que peut-on attendre de la terre, dans ces conditions-là ? Et pourtant, que la pluie arrive en temps opportun et qu'une bonne couche de neige survienne en hiver, que nous soyons préservés des gelées intempestives de printemps, que le soleil estival et le vent sec du Sud-Est ne brûlent soit les jeunes

pousses des plantes, soit la graine dans les épis avant l'époque de sa maturité complète, phénomène malheureusement très fréquent chez nous et désigné en France sous le nom d'échaudage, et nous obtenons des récoltes auxquelles on n'arrive dans d'autres localités qu'au moyen de soins assidus, d'une fumure abondante et souvent répétée, de procédés de culture perfectionnés.

En présence de ces résultats, nos agriculteurs, — les paysans en première ligne — attendent tout de la grâce du ciel, et n'attachent qu'une importance secondaire à leurs propres efforts. Ils manifestent leurs opinions à cet égard dans une série de dictons populaires que je ne puis m'empêcher de citer, car ils caractérisent parfaitement le point de vue auquel ils se placent : « Que Dieu nous donne sa grâce, nous ne manquerons pas de pain » (ici, sous l'expression « la grâce de Dieu » on ne comprend rien autre que la pluie) ; — « Le bon Dieu nous refuse sa grâce, nous n'aurons rien » ; — « Ce n'est point la terre qui produit, c'est le ciel » (« et le travail », ajoute-t-on ailleurs) ; — « Si Dieu ne féconde la terre, tu n'obtiendras rien ni par la semence, ni par l'espèce » (ceci veut dire que ni la qualité, ni l'espèce de semence ne donnent aucune garantie de succès, si Dieu ne s'en mêle) ; — « Que Dieu veuille bien nous bénir, le blé fructifiera jusque sur la pierre » ; — « Sème du sable au lieu de grain, si Dieu te bénit, l'année ronde tu auras du pain ». Tels sont

les préceptes agricoles, auxquels se tiennent encore aujourd'hui les paysans dans la partie de la Russie qui nous occupe, et qui ne promettent rien de bon, tant qu'ils ne seront pas oubliés et remplacés par d'autres maximes, plus sages, dont nous trouvons maints exemples au Nord et à l'Ouest de la Russie. Le terrain y est de nature beaucoup moins riche et la grâce de Dieu n'y suffit plus pour que le paysan ait sa récolte, il faut qu'il y mette du sien. « Au paysan paresseux l'année n'est jamais bonne », dit-on dans ces contrées ; — « Le pain ne vient à celui qui en son champ ne travaille bien » ; — « Le fumier au bon Dieu vole sa part » ; — « Bien labourer et bien fumer donne plus que jour et nuit prier » ; — « En son temps travail et prière, de blé rempliras ta gerbière », etc. Et l'agriculteur qui règle son activité d'après ces principes, est plus fortuné ; il peut compter sur des récoltes sinon plus abondantes, mais plus sûres, malgré la pauvreté relative de son sol, que celui dont tout l'espoir repose sur la fertilité naturelle de la terre et sur la grâce du ciel, sous forme d'une bonne pluie en temps utile.

D'un autre côté, on ne peut nier que la terre noire semble parfois donner raison au paysan qui l'habite en lui apportant de ci de là des récoltes abondantes, sans qu'il y ait mis plus de soin que de coutume ; seulement ces années se font de plus en plus rares aujourd'hui. On ne voit alors que très peu de différence entre les champs bien ou mal cultivés,

fumés ou non fumés ; si la différence existe néanmoins, elle se manifeste surtout par un surplus de rendement, la qualité et le poids du grain, choses qui ne sautent pas aux yeux du passant, et que l'on ne constate qu'après la rentrée de la récolte, tandis que les blés sur pied semblent être beaux uniformément comme hauteur, comme densité ; mais ce n'est souvent qu'un trompe-l'œil : beaucoup de paille, peu de grain. Dans d'autres cas, dans les années exceptionnellement mauvaises, comme sont toujours ici les années de sécheresse et de chaleur excessives, la différence entre les champs bien ou mal cultivés semble être tout aussi insignifiante, quoique les résultats des rendements prouvent le contraire ; on observe même parfois que les champs abondamment et surtout fraîchement fumés se ressentent plus de la chaleur que les autres, les terrains profondément labourés se desséchant à une plus grande profondeur que ceux labourés superficiellement ; le courroux du ciel auquel on attribue ces malheurs, paraît ne faire de distinctions pour personne et se déjouer de tous les soins du cultivateur pour sa terre. Mais il est évident que ceci n'est qu'une erreur profonde ; les chiffres sont là pour le prouver. Ainsi, en ne bornant mes citations qu'à deux années : 1889 et 1891, la première relativement bonne et la seconde exceptionnellement mauvaise, année de famine comme on la désigne chez nous et dont nos agriculteurs garderont longtemps la mémoire, je trouve dans

une publication se rapportant au domaine du Prince Dolgorouki, dans le gouvernement de Tamboff, région de la terre noire, les chiffres suivants :

	Année 1889	Année 1891
Rendements sur les terres seigneuriales :		
	Hectol.	Hectol.
Seigle.	18	5,25
Avoine	32	11
Rendements sur les terres des paysans voisins :		
Seigle.	7	0,75
Avoine	13	1,5

Il est à remarquer, en outre, que même sur les terres seigneuriales cédées à bail aux paysans, les rendements de l'année 1891 furent considérablement supérieurs à ceux des terres communales des paysans, car ils ont été de 4 hectolitres de seigle et 6 d'avoine. Si celles-ci ont été probablement cultivées cette année-là par les mêmes procédés primitifs que les autres, elles avaient évidemment connu des jours meilleurs tant qu'elles étaient entre les mains du propriétaire et avaient même reçu un labour profond l'année d'avant, comme le constate la publication d'où j'extrais ces chiffres.

Des rendements de 5 hectol. 25 de seigle et de 11 hectolitres d'avoine — résultats néfastes de l'année 1891 — n'ont, certes, pu couvrir les frais du propriétaire et se sont soldés pour lui, pécuniairement, par une perte nette; — mais que dire des

3 quarts d'hectolitre de seigle et des 1 et demi d'avoine récoltés dans la même année, — si l'on peut appeler cela récolter ! — sur les terres des paysans ? C'est pour eux la misère noire, c'est la nécessité inévitable de recourir aux subventions du Gouvernement et à l'assistance publique, seules mesures qui les ont préservés contre une mort de faim certaine ; le peu de bien-être dont ils jouissaient auparavant a été emporté en une seule année, et ils sont restés longtemps sans pouvoir s'en remettre, d'autant plus qu'ils ont été obligés de se défaire à vil prix de leur bétail et parfois même des chevaux de labour, se trouvant dans l'impossibilité de les nourrir pendant l'hiver.

Les mêmes chiffres nous démontrent encore une fois l'influence de la bonne culture dans les années normales, comme celle de 1889. Ici nous constatons également une différence marquée entre les rendements des terres seigneuriales et de celles des paysans. Si les bons procédés de culture, les labours profonds et une fumure abondante n'ont pu garantir le propriétaire contre une récolte déplorable dans une année exceptionnellement mauvaise, s'il est impuissant à lutter quelquefois contre des conditions climatériques exceptionnelles, il s'en dédommage néanmoins par le surplus des récoltes dans les années normales. C'est une espèce d'assurance qui lui permet de supporter plus facilement le malheur, quand il arrive sans qu'il soit humainement possible de s'en

préserver. Si l'on peut encore se prémunir plus ou moins contre la sécheresse par des procédés de culture appropriés, sans parler des irrigations que l'on ne peut appliquer partout, le moyen de se sauvegarder contre les gelées tardives du printemps (j'en ai vu tuant la fleur du seigle en épis), la grêle (à moins d'une assurance bien chère chez nous), les vents brûlants du Sud-Est, amenant l'échaudage, etc.? En revanche, avec de la bonne culture, une fumure rationnelle, des ensemencements faits en temps opportun, le défoncement du sol, etc., on est sûr d'avoir un rendement moyen plus élevé, des récoltes plus stables, et de pouvoir couvrir les déficits des années exceptionnellement néfastes par le surplus des années normales.

Si l'on peut dire que ceci est l'A B C de la science agronomique la plus élémentaire, nous nous voyons encore dans la nécessité de répéter ces vérités en Russie, surtout à l'encontre de la propagande funeste de ceux qui ne voient qu'un seul moyen de préserver le paysan contre la misère, c'est de lui ajouter de la terre, dont la culture ne sera certes pas meilleure ni plus lucrative que celle des terres dont il dispose déjà.

Néanmoins, je ne puis nier que la terre noire présente des particularités qui la distinguent des autres sols, qu'elle exige des procédés de culture appropriés, qu'elle est même plus sensible aux conditions climatériques néfastes comparativement

aux autres terrains, sablonneux ou argileux, des mêmes localités. Un agriculteur même des plus expérimentés qui se serait vu transporter dans la région du tchernozème, aurait vite fait de s'apercevoir que les procédés de culture les plus rationnels auxquels il était habitué chez lui, ne donnent pas les mêmes résultats ici, et qu'il lui faut chercher et appliquer du nouveau pour se rendre maître de sa terre. Peut-être la trouvera-t-il parfois réfractaire à tous ses soins et se verra-t-il à bout de son latin, tant qu'il ne se rendra pas compte des conditions nouvelles qu'il rencontrera.

Telle est une des causes d'un préjugé, très répandu jusqu'ici en Russie, surtout parmi ceux qui se payent de mots sans se rendre compte du sens exact des choses, que l'agronomie est ce qui mène le propriétaire le plus vite à sa ruine, ne lui apporte que des déboires. Et c'est même vrai, en temps que l'on comprend par *agronomie* les préceptes pratiques de l'agriculture, infaillibles dans d'autres régions, mais inapplicables ici, au milieu de conditions différentes, qui demandent une méthode agricole spéciale, appropriée aux circonstances, au sol, au climat, etc. Il est clair que les gens qui prétendent se défier de l'agronomie, comme tous ceux qui en mettent en pratique ici les procédés, infaillibles sous d'autres cieux, ne prennent pas en considération la différence qui existe entre les lois immuables et universelles de la production végétale, et les règles

de la pratique agricole, qui doit au contraire se conformer aux conditions locales et qui peut et doit varier indéfiniment selon les régions.

Nous avons eu à l'appui de cette vérité l'exemple curieux et instructif d'un riche lord anglais, qui, parcourant la Russie en touriste, s'était laissé tenter par nos steppes méridionales et s'était rendu acquéreur d'un domaine de plusieurs milliers d'hectares, dans l'intention de le faire valoir à la mode anglaise, comme une ferme modèle d'un comté quelconque de la Grande-Bretagne, sans regarder à la dépense. Il en a été bien vite pour ses frais et s'il ne s'est pas ruiné, c'est qu'il avait des millions de réserve en Angleterre; mais il s'est dépêché de se débarrasser d'une terre si récalcitrante contre les principes de la culture améliorante du Devonshire ou du Norfolk. Il n'en serait certes pas autrement si un de nos meilleurs agriculteurs de l'Ukraine par exemple, appliquant chez lui avec avantage la culture la plus extensive, se risquait à la transporter au beau milieu de l'Angleterre ou de la France, et cela pas seulement par suite de la diversité des conditions économiques.

Le rôle des éléments physiques est tout aussi important, surtout lorsqu'il s'agit d'une terre aussi originale, aussi *sui generis*, que notre tchernozème, vis-à-vis duquel les agronomes les plus lettrés en arrivent parfois à douter de leur propre science, et qui semble déjouer leurs espérances les plus fondées, en ne leur apportant que des déboires là où ils

escomptaient d'avance le succès. Ainsi, sur la terre noire, ni les labours profonds et répétés, ni un hersage soigné, ni une fumure abondante, ni même un assolement des plus rationnels ne garantissent toujours une récolte supérieure à celle des champs labourés beaucoup moins bien, pas fumés du tout, et parfois infiniment plus pauvres de nature que le tchernozème. Mais faisant appel à la vraie science pour nous débrouiller dans ces questions et, me basant sur des études minutieuses de la terre noire faites par des savants, tant russes qu'étrangers, j'espère, dans mes études suivantes, pouvoir donner la clef de ces énigmes, dont la solution est d'une importance capitale pour l'avenir de l'agriculture en Russie.

XIV

Encore la terre noire. — Analyse chimique du tchernozème — Faible influence du fumier et des engrais. — Recherches sur les causes de la fécondité de la terre noire. — Influence de sa richesse en humus et de sa constitution physique. — Rôle de la végétation spontanée.

Pour juger de la nature d'un sol, il faut en connaître les propriétés chimiques et physiques. S'il est incontestable que l'analyse chimique ne suffit point, à elle seule, à établir son degré de fertilité, elle n'en donne pas moins des points de repère importants, surtout si l'on confronte les résultats de l'analyse, démontrant sa composition, avec la composition d'autres sols dont les propriétés sont déjà connues. C'est pourquoi je commence mon étude sur le tchernozème par des données analytiques, choisissant, parmi des centaines d'analyses que j'ai à ma disposition, celles qui se rapportent à la terre de mon domaine de Woronège, d'autant plus qu'elle peut être considérée comme absolument typique pour la région centrale de la terre noire. Mais je dois dire, avant de citer leurs résultats, que le trait caractéristique du tchernozème, c'est sa richesse en matières organiques, en humus, auquel il doit sa

couleur noire, quoique sa teneur en cet élément soit bien différente dans les diverses parties de l'immense surface qu'il recouvre, ce qui le fait en même temps varier plus ou moins de couleur. Ainsi, d'après une étude du tchernozème faite par le professeur Sibirtzoff, et que M. Grandeau reproduit dans son ouvrage déjà cité : *l'Agriculture du monde*, la teneur en humus des différentes espèces de cette terre (tchernozème brun foncé, tch. couleur chocolat, tch. ordinaire, tch. gras) varie généralement de 4 à 10 pour 100, s'élevant quelquefois jusqu'à 16 pour 100, tandis que tous les autres sols de la Russie n'en contiennent que rarement 5 pour 100, et souvent moins, comme aussi la plupart des sols de l'Europe occidentale, à l'exception des terrains tourbeux. Les analyses de ma terre de Woronège ont démontré qu'elle contient un peu plus de 10 pour 100 d'humus, ce qui la place parmi les meilleures de son espèce ; elle n'est pas moins riche en azote, dont la teneur est de près de 0.4 dans 100 de terre sèche. Une étude plus détaillée de la composition chimique de cette même terre et de son pouvoir absorbant, faite par le professeur Kostitcheff, un de nos savants agronomes les plus distingués, que j'ai appelé, étant ministre, au poste de directeur général d'agriculture et dont nous avons tous déploré la fin prématurée, — a donné les résultats suivants, pour deux échantillons, pris dans diverses parties du même domaine :

	I	II
Pour 100 de terre desséchée à l'air :		
Eau	8,12 pour 100.	10,75 pour 100.
Composition de la terre sèche :		
Pertes à la calcination . .	14,70	14,95
Matières minérales. . . .	85,30	85,05
Dont solubles dans l'acide chlorhydrique (matières céolitiques) :		
Alumine et oxyde de fer. .	11,861	12,03
Oxyde de manganèse. . .	0,30	0,38
Chaux.	1,62	1,36
Magnésie	0,58	0,79
Potasse . . . . . . , . .	0,80	0,69
Soude	0,08	0,07
Acide sulfurique	0,09	0,10
Acide phosphorique . . .	0,19	0,19
Silice (soluble dans une dissolution de carbonate de soude).	14,11	14,936
Total	29,63 pour 100.	30,43 pour 100.
Matières inattaquables par l'acide chlorhydrique et le carbonate de soude (sable et argile)	55,40	54,60

La détermination du pouvoir absorbant de ces deux échantillons a démontré que 50 grammes de terre sèche absorbaient :

	I	II
Traités par 200 centimètres cubes d'une solution de nitrate de chaux, $Ca(NO_3)_2$, contenant 0 gr. 229 de CaO	0 gr. 0274	0 gr. 0232
Traités par 200 centimètres cubes d'une solution de sel ammoniaque contenant 0 gr. 2629 d'ammoniaque	0 gr. 1114	0 gr. 1097
Et enfin, traités par 164 centimètres cubes d'une liqueur de phosphate de chaux soluble contenant 0 gr. 1058 d'acide phosphorique	0 gr. 0484	0 gr. 0476

Comparées aux terres noires d'autre provenance, celles-ci ont prouvé être riches en matières céolitiques, tout comme en humus. Elles peuvent être également considérées comme riches en potasse ; ainsi la terre noire de Podolie (Uladowka), analysée jadis par M. le professeur Grandeau, n'en contient que 0.25 pour 100 contre 0.80 et 0.69 pour 100 ici. Leur teneur en acide phosphorique (0.19 pour 100) peut être considérée comme moyenne, car M. Grandeau cite des exemples de terre noire en contenant jusqu'à 0.29 ; mais l'on sait qu'il est des terres dont la teneur en ces éléments est encore bien plus forte, sans qu'elles se distinguent pour ce motif par leur fertilité.

Ainsi, ces analyses démontrent une fois de plus que, sous le rapport de sa composition chimique, et surtout en tant que matières minérales, le tchernozème ne présente rien de particulier, rien qui puisse le caractériser comme une terre exclusivement riche. Ce fait a dû reste été constaté depuis longtemps ; je puis m'en rapporter à ce sujet à l'opinion de M. le professeur Dehérain, qui dit dans son *Cours de chimie agricole*, que « si l'on compare la composition de la terre noire de Russie à celles des nombreuses terres de France (entre autres celles de Brie), on n'y découvre rien qui permette d'expliquer la différence excessive de leur fertilité, et cependant si la terre de Brie cessait d'être fumée, elle ne donnerait plus bientôt que des récoltes très chétives, tandis

que les terres noires de Russie sont capables de fournir pendant une longue série d'années des récoltes de céréales sans recevoir aucun engrais. »

La richesse du tchernozème en matières humiques, et par suite en azote, ne nous avance pas beaucoup dans la solution de ce problème, car on sait que l'humus ne peut servir directement à la nutrition des plantes et que l'azote entrant dans la composition des matières organiques du sol ne leur sert pas davantage sous ce rapport, d'autant plus que, même en ceci, la terre noire ne détient nullement le record, si on la compare aux terres tourbeuses par exemple, dont j'ai parlé plus haut. Nous n'en sommes donc pas plus avancés pour cela : *e pur se muove*, et pourtant la terre noire peut à juste titre être considérée comme la plus féconde des terres connues, car pour peu que les conditions physiques de l'année soient favorables à la production végétale, elle ne se refuse point à donner presque indéfiniment de bonnes récoltes, parfois des récoltes hors ligne, sans réclamer pour cela aucun engrais ; si après une longue série de culture elle manifeste des signes d'épuisement, si ses bonnes récoltes deviennent de plus en plus rares, il lui suffit de quelques années de repos, qui pourtant ne lui apportent rien ou presque rien du dehors, pour que ses forces productives soient pour ainsi dire rétablies et que la série des bonnes récoltes reprenne.

Il y a même plus, car, comme je l'ai indiqué en

passant, la fumure ne produit pas toujours sur la terre noire l'influence que l'on pourrait en attendre ; les effets des engrais chimiques minéraux sont souvent encore moins appréciables ; durant les bonnes années, les années d'humidité suffisante et de chaleur modérée, le surplus de la récolte qu'on leur doit suffit à peine à couvrir leurs frais d'achat, surtout pour les céréales, et ils sont tout aussi impuissants à combattre l'influence néfaste de la sécheresse durant les mauvaises années. On ne pourrait en dire autant des engrais azotés, dont l'application sous forme de sulfate d'ammoniaque ou de nitrate donne parfois de bons résultats et se manifeste par une croissance plus puissante des plantes et par leur état plus luxuriant ; mais sans parler du prix trop élevé de ces engrais, l'effet de l'introduction des matières azotées dans une terre dont la richesse en azote est déjà très considérable, ne nous avance pas beaucoup au point de vue de la question qui nous occupe.

Le professeur Dehérain cherchait à expliquer la fécondité de la terre noire par l'épaisseur de la couche arable, la couche productive. Il est vrai que la couche de tchernozème atteint quelquefois un mètre et même au delà ; mais, d'abord, avec l'outillage imparfait dont disposent nos paysans pour le labour des terres, cette couche n'est utilisée que très superficiellement et les racines des céréales, qui prédominent dans notre culture, ne pénètrent que

difficilement à une profondeur plus ou moins grande dans un sol non ameubli, non défoncé, et puis la profondeur de cette couche ne joue point, comme l'a démontré l'expérience, de rôle appréciable par rapport aux rendements du tchernozème ni durant les bonnes, ni durant les mauvaises années, à autres conditions égales.

Il faut donc chercher la solution de notre problème ailleurs. En ne tenant compte, pour le moment, que des propriétés chimiques du tchernozème, je la trouve dans les belles recherches de M. Grandeau sur le rôle des matières organiques du sol dans les phénomènes de la nutrition des végétaux. Les études que le savant professeur a publiées il y a plus d'une trentaine d'années, ont été en leur temps saluées par le célèbre Liebig comme une phase nouvelle dans la science, éclairant d'un jour nouveau l'action, quoique indirecte, mais puissante de l'humus dans la production végétale; ces recherches nous expliquent la cause de la fécondité, ou, comme je l'ai désigné plus haut, — de la prodigalité du tchernozème, dont la composition chimique ne dépasse pas à un degré marqué les autres terres, d'une fertilité bien inférieure.

Il m'est impossible d'entrer ici dans les détails de la question. Je rappellerai seulement que si, d'après M. Grandeau, l'humus ou les matières organiques du sol ne sont point assimilables par les racines des plantes, elles sont des agents de la plus

haute importance pour le développement des végétaux, jouant le rôle d'intermédiaires entre le sol et la plante ; elles transforment, en s'y combinant, les éléments minéraux en composés solubles, que les racines des végétaux détruisent à leur tour, pour s'emparer des substances inorganiques, en laissant dans le sol la matière combustible. Cette matière est donc le véhicule indispensable, destiné à transporter, en les rendant assimilables, les éléments minéraux, impuissants, sans leur secours, à alimenter les plantes. La principale cause de la fertilité des terres noires de Russie n'est donc point leur richesse absolue en matières minérales, qui ne surpasse point celle de beaucoup d'autres sols d'une fécondité bien inférieure, mais réside dans l'état particulier où s'y trouvent les principes minéraux indispensables au développement des végétaux, — c'est-à-dire en combinaisons avec les matières organiques du sol, ou l'humus, dont le tchernozème est si richement pourvu. Dans les terres qui en manquent, le même rôle bienfaisant est joué par la matière organique du fumier ; enlevez la matière noire au tchernozème, il devient tout aussi stérile que les autres, tant qu'on ne la leur restitue pas artificiellement. En l'absence de cette dernière (ou quand, par suite de conditions physiques dont je parlerai plus tard, elle ne peut jouer le rôle important qui lui incombe), les engrais chimiques, à eux seuls, l'apport à la terre des matières minérales même en abondance, ne peuvent produire

un effet semblable à celui que celles-ci produisent lorsqu'elles sont en combinaison avec la matière organique, dont le rôle est si bien défini par M. Grandeau.

Cette théorie semble parfaitement justifier les particularités du tchernozème, énoncées plus haut. La richesse naturelle en humus, facilitant aux plantes l'assimilation des matières minérales, dont cette terre ne manque point, explique la fertilité du tchernozème, sa faculté de production en présence des conditions naturelles propices au développement des plantes, à la migration, aux transformations des principes minéraux en combinaisons solubles. L'apport du fumier, l'enrichissement en matières organiques de la terre qui en contient déjà en abondance, est sinon inutile, car celles du fumier agissent peut-être avec plus d'énergie encore que les matières organiques du sol, mais est loin d'avoir une importance aussi capitale que pour les sols pauvres en humus, et produit par suite beaucoup moins d'effet sur les récoltes. L'apport des matières minérales à l'état d'engrais chimiques reste encore moins efficace; si ce n'est point verser de l'eau à la rivière, si, comme dit un proverbe russe, le lard ne gâte point le gruau, leur action n'est que relativement faible, absolument incomparable à l'action qu'ils produisent sur les terrains pauvres, manquant d'éléments minéraux nécessaires à la plante.

En admettant même que la terre noire ne leur en

offre pas un stock plus abondant que d'autres terres à richesse égale, moins la matière organique, les plantes y trouvent une table mieux servie, un régal plus alléchant, des mets plus digestifs. Quant à un épuisement effectif de ces matières par des cultures répétées, il n'est pas à craindre de longue date, vu surtout la couche épaisse du tchernozème et la possibilité de profiter, au moyen de défoncements, de couches sous-jacentes, dont la composition est à peu près identique à celle de la couche superficielle, seule exploitée jusqu'ici. Aussi les labours profonds donnent-ils généralement de très bons résultats en élevant le rendement de la terre, sauf dans les années de sécheresse, quand ils semblent au contraire activer le dessèchement de la couche arable à une plus grande profondeur, comme je le démontrerai par la suite, ce qui fait que le labourage superficiel compte de chauds partisans parmi nos agriculteurs dans les régions les plus sujettes à la sécheresse.

D'un autre côté, le caractère particulier de la terre noire et l'état des substances qui entrent dans sa composition nous permettent d'expliquer l'influence si marquée d'une période plus ou moins longue d'abandon de la terre en jachère sur sa capacité de production, comme aussi la fertilité prodigieuse des terres nouvelles, des steppes mises en culture pour la première fois, fertilité qu'elles conservent pendant une série plus ou moins longue d'années. Après une période de repos de quinze à

vingt ans, le sol reprend, comme on dit, ses forces et retrouve les qualités des terrains vierges, capables de donner les plus belles récoltes tout comme auparavant ; on en profité pour y semer les plantes les plus exigeantes, mais aussi les plus lucratives, tels que blés durs, millet, lin pour graine, melons et pastèques, qui entrent parfois dans l'assolement, et que l'on cultive sur une large échelle dans certaines provinces du Midi.

Durant la période de repos, la terre n'a rien reçu du dehors, à l'exclusion des parties infinitésimales d'azote qui lui tombent pour ainsi dire du ciel avec la pluie et la neige. Mais il est évident que la régénération des forces productives de la terre ne vient pas de là. L'efficacité du procédé ne provient pas d'un accroissement dans la richesse absolue en matières minérales, mais dans la reconstitution du stock des matières nutritives que la terre contient naturellement en quantités plus que suffisantes pour la végétation, mais dont les plantes ont, durant la période précédente de culture, épuisé la provision assimilable. Cette reconstitution, ce passage des matières minérales d'un état inerte à l'état accessible aux racines des plantes, se produit grâce aux parties humiques du sol d'abord, et grâce à toute une série de réactions chimiques d'autant plus actives et fécondes, que les conditions physiques du sol et le caractère climatérique des saisons les favorisent. Dans un sol desséché, durant les périodes

de sécheresse, en l'absence de l'humidité nécessaire, ces réactions se ralentissent, leur marche subit des arrêts ; le sol ne reprend ses propriétés primordiales qu'après une période beaucoup plus longue, ce dont on peut juger d'après les plantes qui y apparaissent spontanément.

Nos savants botanistes ont depuis longtemps constaté l'apparition et la disparition consécutives des plantes sur une terre abandonnée à elle-même, à mesure du changement et de la reconstitution de ses propriétés chimiques et physiques, ces plantes pouvant servir d'indice à l'agriculteur sur l'état de sa jachère prolongée. Sans entrer dans les détails des changements graduels de la végétation sur des terres laissées en friche, je me bornerai à dire que la terre est considérée comme reconstituée et apte à porter une nouvelle série de cultures, quand y apparaissent en quantité plus ou moins considérable les herbes de l'espèce nommée Stipe : la *Stipa pennata* et surtout la *Stipa capillata*, qui recouvre le sol de ses longues tiges fleuries, pareilles à des cheveux argentins. « La terre s'est recouverte de stipe, disent nos paysans, amène ta charrue et sème ton blé. ». On peut être sûr d'avance d'une bonne récolte, car la terre est reposée, elle a repris ses forces.

Il est à remarquer, en outre, que la végétation souvent luxuriante qui recouvre une terre abandonnée à elle-même, sert à en augmenter la richesse tant

directement qu'indirectement. Elle l'augmente d'une manière directe et absolue par les matières azotées qu'emmagasinent les plantes légumineuses dont cette végétation spontanée est en grande partie constituée, et d'une manière relative, grâce aux matières nutritives que les racines de ces plantes, pénétrant à une grande profondeur dans le sous-sol, y puisent pour nourrir leurs parties supérieures ; elles sont abandonnées ensuite dans la couche superficielle du sol. C'est absolument le même rôle que jouent dans une culture plus intensive et rationnelle la luzerne, le sainfoin, le trèfle, et d'autres plantes améliorantes introduites ailleurs artificiellement dans l'assolement, et dont les analogues viennent ici spontanément.

Mais à côté de ce rôle bienfaisant des plantes spontanées, enrichissant la couche superficielle du sol par l'apport des matières nutritives provenant du sous-sol, ou plutôt des couches sous-jacentes à la terre arable et non encore entrées en culture, — la charrue n'ayant généralement touché que la surface, un quart et souvent même moins de toute l'épaisseur du tchernozème, — il faut encore citer un phénomène physique naturel tout aussi important, qui sert également à enrichir cette même couche de terre arable. C'est le transport des éléments utiles, solubles dans les solutions aqueuses qui circulent dans la terre, montant des profondeurs à la surface, par l'entremise des canaux capillaires du sol. C'est

une sorte de migration de ces principes venant d'en bas, déposés en haut et appelés ainsi à fournir aux plantes cultivées, aux céréales en première ligne, de nouvelles richesses qui leur étaient inaccessibles, antérieurement. Tout comme les matières organiques du sol servent, d'après la théorie de M. Grandeau, de véhicule pour l'apport des éléments minéraux aux racines des plantes, ici c'est l'eau qui joue le même rôle ; plus la terre est saturée d'eau dans toute son épaisseur (jusqu'à un certain degré évidemment, car un excès d'humidité qui ne se rencontre jamais chez nous, dans la région de la terre noire, peut à son tour devenir nuisible à la végétation), plus cette migration des éléments nutritifs est active et plus les plantes en trouvent à leur disposition, plus leur végétation peut devenir prospère, plus les récoltes seront abondantes.

Ces phénomènes ne sont certainement pas exclusivement propres à la terre noire, ils se produisent dans tous les sols ; mais ils sont plus efficaces, plus propices à la végétation précisément dans le tchernozème, grâce à l'épaisseur de sa couche, à sa composition presque uniforme dans toute son épaisseur, et à la richesse du sous-sol, qui ne pourrait autrement, à moins de labours beaucoup plus profonds que de coutume, être appelé à servir aux besoins de la culture. C'est donc une espèce de garde-meuble, un fond de réserve qui nous est offert par le sous-sol de notre couche arable, dont

les plantes profitent d'autant plus que les conditions climatériques de l'année, que le degré de l'humidité du sol et que ses propriétés, son état physique sont favorables à la circulation des solutions aqueuses dans toute la profondeur et surtout de bas en haut, des profondeurs de la terre vers les racines des plantes.

Il est vrai que parallèlement à ce mouvement ascendant des solutions aqueuses dans le sol, dû à la capillarité, il y a le mouvement descendant de l'eau saturée des matières minérales solubles de la terre, entraînées par cette eau des couches superficielles vers le sous-sol et perdues pour elles en tant qu'elles sont englouties plus tard par le courant des eaux souterraines. C'est une sorte de lavage de la terre, qui peut produire un véritable épuisement du sol en matières utiles pour les végétaux. Il est incontestable qu'un tel phénomène se produit dans le tchernozème tout comme dans les autres sols. Aussi la terre noire est parfois assez pauvre en certaines matières qui, étant les plus solubles, se laissent le plus facilement entraîner par les eaux, — telle est par exemple la chaux, dont certaines variétés du tchernozème sont actuellement moins richement pourvues que d'autres sols, l'ayant perdue par cette voie d'élimination. S'il n'en est point de même pour l'azote, qui se laisse également entraîner en quantité assez considérable par les eaux de drainage, comme l'ont démontré les

recherches de M. Dehérain et d'autres savants, ceci a lieu pour les combinaisons azotées solubles, telles qu'elles se trouvent dans les engrais, mais beaucoup moins pour l'azote de la terre noire, qui se trouve à l'état de combinaisons avec divers autres éléments, ces combinaisons le rendant moins soluble, tant qu'elles ne sont pas à leur tour décomposées. D'un autre côté, ce mouvement descendant de l'eau dans le sol est peut-être moins pernicieux dans les terres de nos contrées du Centre et même du Midi, que partout ailleurs et que dans les terres de constitution différente.

En règle générale nous manquons plutôt d'eau dans ces régions, surtout durant les mois de l'été où la sécheresse est prépondérante : la terre n'en étant point saturée, le mouvement de l'eau dans le sol ne peut être actif; en hiver et souvent pendant près de la moitié de l'année, la terre est gelée avec toute l'eau qu'elle contient, et qu'elle a pu absorber durant les mois pluvieux de l'automne. Même au printemps, le sous-sol reste gelé encore assez longtemps après la fonte des neiges, et le mouvement de l'eau dans toute l'épaisseur du sol ne se rétablit que petit à petit; mais à mesure que ce phénomène naturel commence à se produire, nous entrons généralement dans une période de sécheresse, et l'évaporation de l'eau sous les chauds rayons du soleil redonne à la terre ce que celle-ci lui aurait dérobé autrement. En outre, il faut encore prendre en considération et

l'épaisseur de la couche du tchernozème et son grand pouvoir d'absorption, et même la profondeur à laquelle se trouve souvent la nappe d'eau souterraine qui, dans nos plaines horizontales, n'a pas même quelquefois d'écoulement naturel.

A raison de toutes ces circonstances, l'épuisement du sol par les eaux est moins à craindre pour la terre noire que pour les autres terres et dans d'autres conditions. Nous arrivons donc à cette conclusion de la prépondérance de la constitution physique du tchernozème et des conditions climatériques qui réagissent sur lui d'une manière si importante.

XV

La terre noire à l'état naturel. — Mode de défrichement. — Procédés habituels de culture. — Assolements perfectionnés. — Influence des labours profonds. — Rôle de la capillarité du sol. — Accidents consécutifs à la sécheresse.

De tout ce que j'ai dit dans le chapitre précédent sur le caractère particulier de la terre noire et sur ses propriétés physiques, il résulte que ces propriétés et les conditions climatériques des saisons jouent, dans la question de sa culture, un rôle prépondérant. Nous en voyons la preuve indiscutable dans les grandes variations de ses rendements d'année en année, variations indépendantes tant de sa composition chimique, qui ne subit certainement pas des modifications aussi promptes du jour au lendemain, que même, en partie, des soins que l'on apporte à sa culture, de son amendement au moyen d'engrais, etc. J'ai déjà dit que le tchernozème était plus sensible aux conditions climatériques de l'année, comparé aux autres sols de la même région, que ces conditions (manque de pluie, sécheresse, chaleurs tardives de l'été) avaient sur ses rendements une influence prépondérante, contre-

balançant parfois l'action des procédés de culture les plus perfectionnés et infaillibles sur tout autre sol, beaucoup moins privilégiés de nature et se pliant davantage à la volonté du cultivateur, le récompensant plus amplement et surtout plus sûrement des soins qu'il lui apporte.

Je vais tâcher d'exposer et d'expliquer les faits dont je dispose à ce sujet et qui sont, en partie, le fruit de mes propres observations. Celles-ci sont confirmées, du reste, par les études de nos savants pédologues, les professeurs Stebout, Dokoutchaieff, Thoms et Kostitcheff en tête, suivis de toute une brillante pléiade d'élèves, aujourd'hui jouissant d'une grande renommée, tels que MM. Kossowitz, Otozky, Adamoff, Bougouschewsky, Prianischnikoff, Barakoff, Sibirtzeff, Amalitsky, Ferchmin, Bogdanoff, Williams, Zemiatchinsky, Visotzky, Levinson-Lessing et bien d'autres que je passe, ne pouvant les nommer tous, mais dont on peut consulter les travaux dans le journal *La Pédologie* publié par le Comité pédologique de la Société impériale libre-économique, dans le journal de l'*Agronomie expérimentale* du professeur Kossovitch, et dans différentes publications de nos institutions et sociétés savantes, qu'il m'est tout aussi impossible d'énumérer ici.

Si la terre noire a une composition chimique presque homogène dans toute l'épaisseur de sa couche, il n'en est pas de même pour sa constitution physique. A l'état naturel, le tchernozème qui n'a pas

été touché par la charrue possède une structure tout à fait particulière, pour ainsi dire granuleuse, qu'il conserve dans les profondeurs de sa couche, tandis que la partie supérieure, une fois labourée, perd petit à petit cette structure ; les granules s'émiettent, la terre acquiert une constitution poudreuse en temps de sécheresse, s'agglomère en mottes en temps humide et se couvre d'une croûte plus ou moins compacte si les pluies durent longtemps, si elles ont le caractère d'averses, bientôt suivies de fortes chaleurs, etc. Le tchernozème nouvellement défriché, dont les granules ne sont pas encore désagrégés, reste plus longtemps sans se couvrir d'une croûte superficielle, l'eau des pluies le pénètre plus facilement et la terre en profite davantage, conserve plus longtemps l'humidité, au grand profit des plantes que l'on cultive. Au contraire, dans les terres cultivées plus anciennement et qui ont perdu leur structure primitive, la croûte superficielle empêche l'eau de pénétrer plus avant ; cette eau reste à la surface du sol, forme des mares, ou bien s'écoule si le champ est plus ou moins incliné, s'évapore bientôt en temps chaud et consolide la croûte encore davantage. Si les chaleurs continuent, il se forme dans cette croûte tout un réseau de crevasses qui activent l'évaporation de l'eau des couches sous-jacentes, et la dessiccation du sol ne fait qu'augmenter.

Quand on laboure un champ tout neuf, ou bien une luzernière, un champ de trèfle ou un terrain couvert

d'une plante herbacée quelconque, à fort développement de racines, ces racines, s'enchevêtrant les unes dans les autres, forment un gazon superficiel ; la charrue coupe ce gazon en bandes presque ininterrompues, le renverse et dépose une bande sur l'autre, les bandes renversées laissent l'eau pénétrer facilement dans l'intérieur du sol par leurs interstices, ce qui est tout aussi favorable pour la terre que pour les plantes.

On tâche de prévenir la désagrégation de ces bandes de terre gazonnée aussi longtemps que possible. En labourant la terre une seconde fois, la première récolte enlevée, on évite de pratiquer les labours à travers les bandes, pour ne point les couper, les mettre en pièces, et on dirige la charrue parallèlement à leur direction, quitte à faire revenir au jour leur surface gazonnée, sous laquelle les restes des végétaux, avec leurs enchevêtrements de racines, ont déjà eu le temps de se décomposer plus ou moins, surtout si la saison a été assez humide pour activer cette décomposition. On obtient ainsi pour une seconde fois encore un champ à surface inégale, à bandes parallèles, comme la première année, seulement renversées. Pendant ces deux premières années, on évite tous les procédés de culture propres à favoriser la destruction des bandes de terre, on ne laboure le champ qu'une fois avant les semailles, généralement dès l'automne ; on ne herse que superficiellement, et l'on ne recouvre pas la semence autre-

ment qu'au moyen de la herse. Les bandes de terre non encore désagrégées restent encore assez compactes, la terre est dure, et toutes les plantes ne s'en contenteraient point. Ainsi, il est impossible de cultiver sur un champ de ce genre du blé d'hiver, qui demande un sol beaucoup plus meuble ; en revanche, les blés de printemps y réussissent à merveille, et surtout les blés durs, à forte dose de gluten, qui sont les plus appréciés sur le marché ; le lin pour semence et le millet y réussissent également bien ; on choisit aussi ces terres de préférence pour la culture en grand des melons et pastèques.

Pour montrer à quel point la fertilité des terres vierges, nouvellement défrichées, est grande, combien elles sont appréciées par le cultivateur, il me suffit de dire qu'en les donnant en bail, on obtient facilement un prix égal au tiers, si on ne les cède que pour une année, et jusqu'à la moitié de leur prix de vente si on les loue pour deux ans. Il est évident que cette grande fertilité du sol, durant ces premières années de culture, est due non à sa composition chimique, qui ne peut varier du jour au lendemain, mais principalement à sa constitution et à ses propriétés physiques, qui au contraire se modifient bien vite.

Les deux années écoulées, on commence à appliquer les procédés de culture habituels : labourage à travers les bandes de terre, dont il ne reste bientôt plus de trace, enfouissement des semences plus pro-

fond, etc. L'assolement que l'on observe généralement dans les contrées où domine la culture extensive, où l'on peut encore abandonner la terre à elle-même après quelques récoltes, pour lui donner ensuite une période plus ou moins longue de repos (douze, quinze, vingt ans et au delà), ne varie que dans les détails et prend le plus souvent la forme suivante :

1re année : melon et pastèque, ou blé dur, ou millet, ou maïs (au Midi) ;

2e année : blé dur, ou millet, ou lin pour semence ;

3e année : lin, ou blé d'été ;

4e année : orge, ou petits pois, ou lin ;

5e année : petits pois, ou orge, ou sarrasin ;

6e année : avoine.

Après la sixième, quelquefois la huitième année, la terre n'est plus cultivée et on la laisse en friche. Il est à remarquer que ni le blé d'hiver, ni le seigle ne figurent dans cet assolement, car on ne les cultive que peu dans le Midi de la Russie. Ailleurs, si l'on sème des céréales d'hiver, on ne leur donne que la quatrième ou la cinquième place dans l'assolement en les faisant généralement précéder par une année de jachère.

On voit à quel point cette suite de cultures est fatigante pour la terre. Aussi, vers la fin de la période culturale, ne peut-on compter sur la réussite que des plantes moins exigeantes, telles que le sar-

rasin ou l'avoine. En revanche, après la période de repos, la terre acquiert toutes ses propriétés primitives, elle reprend même sa structure granuleuse, la couche superficielle redevient gazonnée, comme devant, et l'on recommence à la cultiver tout comme si l'on avait affaire à un sol absolument vierge.

Mais à mesure que la contrée se peuple, que la culture extensive, avec sa longue période d'abandon de la terre, ne correspond plus aux conditions économiques nouvelles, on se voit obligé d'abréger la période de repos. Lorsque l'on ne peut lui affecter que six ou huit années, ou même moins, cette période ne suffit plus pour remettre la terre en état, et les rendements même des premières années baissent, le blé dur ne réussit plus, etc. On a recours alors à un changement de système, et au lieu d'abandonner la terre à elle-même, comme antérieurement, on y sème, avec les céréales de la dernière année de culture, soit des graminées : la fléole, le dactyle, le brôme, etc., soit encore mieux des plantes légumineuses, telles que la luzerne, le sainfoin et même le trèfle, qui ne réussit du reste que rarement dans ces contrées, trop arides pour lui. A l'aide de ces plantes améliorantes, on obtient à peu près le même résultat qu'avec la jachère prolongée d'autrefois ; mais généralement, une fois que le cultivateur en est là, il apporte à son assolement des modifications plus importantes, en remplaçant le blé dur, qui ne réussit plus dans ces conditions, par du blé d'hiver

ou par des blés à grains amylacés (la ghirka); on exclut le lin trop épuisant, en le remplaçant par le tournesol ou le colza, qui sont moins exigeants; on donne une place plus marquée aux légumineuses; enfin, à une étape encore plus avancée de culture, aux pommes de terre ou à la betterave, si l'on a un débouché pour leurs produits.

Voici un assolement modifié d'après ces préceptes et que j'ai longtemps pratiqué dans ma terre de Woronège :

1re année : blé d'été (ghirka), ou millet, ou lin;
2e année : jachère;
3e année : blé d'hiver;
4e année : tournesol, colza, millet;
5e année : avoine, millet;
6e année : jachère;
7e année : seigle;
8e année : sarrasin, petits pois;
9e année : avoine;
9e à 12e années : herbages : luzerne, sainfoin.

En faisant précéder le blé d'hiver par une jachère avec fumure, et en le faisant suivre par de la pomme de terre ou de la betterave, en plaçant le tournesol ou le colza entre le seigle et l'avoine (8e année de l'assolement), on serait sûr d'obtenir des résultats bien meilleurs. Mais ce n'est plus de la culture extensive qu'il s'agirait ici, et pour une grande partie de notre région du tchernozème, on en est encore loin, et l'on exige tout de la terre sans

vouloir — ou sans pouvoir — rien lui donner. Et ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que souvent la terre ne nous refuse pas ses dons, et n'en est parcimonieuse que dans les années aux conditions climatériques néfastes.

Il est vrai que plus les plantes que nous cultivons ainsi sont exigeantes, plus les années de mauvaises récoltes se répètent souvent. Ainsi, d'après des données statistiques se rapportant à une période de cinquante ans, nous avons pu établir que les mauvaises récoltes de blé se répètent en moyenne tous les quatre ou cinq ans, les mauvaises récoltes d'avoine tous les neuf ans, et celles de seigle tous les onze ans, le seigle étant plus résistant aux influences pernicieuses des saisons que même l'avoine; d'un autre côté, l'expérience nous démontre que les rendements de l'avoine sont sujets à moins de variations que ceux de toutes nos autres céréales, ce qui explique la grande étendue de sa culture en Russie.

A côté du moyen le plus puissant que nous possédions pour rehausser la fertilité de nos terres noires, moyen beaucoup plus efficace que la fumure, l'abandon de la terre pour une période aussi longue que l'état économique de la contrée nous permet de rester à la culture extensive, nous en avons d'autres encore, auxquels on a recours à mesure que l'agriculture progresse, et que le propriétaire a un meilleur outillage à sa disposition.

Je dois mettre en première ligne le défoncement de la terre, les labours profonds. C'est certainement un moyen bien propre à relever nos rendements, mais il a ses mauvais côtés, qui le font éviter par certains de nos agriculteurs, comme je l'ai indiqué plus haut. La structure granuleuse de la terre, qui est un des traits caractéristiques de notre tchernozème à son état naturel, ne se conserve pas longtemps dans la couche arable, mais reste intacte dans les couches sous-jacentes, tant que celles-ci ne sont pas touchées par le soc de la charrue. Ici, c'est une terre vierge dont l'agriculture ordinaire ne profite généralement pas, ou ne profite qu'indirectement, par les racines des plantes qui peuvent y pénétrer, comme les luzernes et autres, ce dont nous avons déjà parlé, et encore à l'aide des solutions nutritives qui remontent du sous-sol à la surface par les tubes capillaires du sol; il est à remarquer que plus la terre est compacte, plus ces tubes ont un diamètre moindre, plus l'eau peut monter haut, d'après les lois bien connues de la capillarité. Mais il arrive un moment où l'agriculteur se voit dans la nécessité d'appeler ces couches, plus riches en matières nutritives que la couche superficielle, et plus fertiles à cause du caractère intact de leur constitution, à jouer un rôle plus actif dans la production végétale. Avec les outils aratoires ordinaires de la plupart de nos agriculteurs, la profondeur des labours varie de 15 à 18 centimètres au plus;

avec la *sokha* des paysans, un des instruments aratoires les plus imparfaits qui existent à l'époque actuelle, c'est à peine si cette profondeur atteint 10 à 12 centimètres. C'est encore une des causes de l'infériorité des rendements des terres cultivées par les paysans, comparées à celles des propriétaires particuliers. Ce n'est donc qu'une couche de 10 à 18 centimètres d'épaisseur qui est généralement mise en exploitation et dont peuvent profiter les racines de nos graminées, tandis que l'épaisseur de la couche totale du tchernozème est souvent de 1 mètre et au delà.

Il est évident qu'en appliquant des instruments de labour perfectionnés, des charrues capables de défoncer la terre à une profondeur beaucoup plus grande, on obtient par là deux résultats, aussi importants l'un que l'autre. On amène à la surface, on rend productive la terre des couches profondes, qui a conservé sa conformation originaire, sa structure granuleuse, si utile pour l'absorption de l'eau des pluies et préservant contre la formation d'une croûte superficielle, ce qui donne à la terre ainsi travaillée une bien plus grande résistance contre la sécheresse, en lui permettant d'emmagasiner plus abondamment l'eau des pluies et celle qui provient de la fonte des neiges au printemps. L'ameublissement de la terre à une profondeur plus grande contribue en même temps à l'agrandissement des tubes capillaires, ce qui affaiblit le mouvement ascen-

sionnel de l'eau des profondeurs à la surface, en ralentit l'évaporation et en augmente les réserves dans les couches plus profondes.

On voit quel rôle important joue la capillarité du sol dans les terres d'un pays sujet à de grandes sécheresses et où l'eau est, pour ainsi dire, l'un des agents les plus puissants de la fécondité des terres. Ceci pour le côté physique; mais on ne peut omettre le côté chimique, dont j'ai déjà parlé, l'apport à la couche arable, aux racines des plantes, d'une terre fraîche, non modifiée par la culture et ayant conservé sa composition et sa richesse primordiales. En opérant de la sorte sur sa terre, l'agriculteur lui refait, pour ainsi dire, sa virginité. Si, néanmoins, elle la perd de nouveau après quelques années de culture, l'avantage de ce système n'en est pas moins réel, et ceci est le second résultat non moins important de l'opération ; notamment, grâce au défoncement et à l'ameublissement du sol, nos plantes culturales, même celles dont les racines n'ont qu'une faible puissance de pénétration, trouvent un milieu plus propice à leur développement, la couche dont elles peuvent tirer les éléments nutritifs devenant beaucoup plus épaisse. Leur système radiculaire se développe plus amplement, ne se bornant plus à la couche superficielle du sol, mais s'en allant en profondeur, et la nutrition de la plante est par suite plus active, la végétation y gagne en vigueur et les rendements augmentent sensiblement. Certaines

plantes, telles que la betterave, par exemple, et même la pomme de terre, ne peuvent être cultivées avec avantage dans ces conditions. Le moyen d'avoir une récolte tant soit peu lucrative de betteraves quand l'épaisseur de la couche arable ne dépasse pas 10 ou même 18 centimètres, tandis qu'avec des labours profonds on lui offre un lit de 35 à 45 centimètres et au delà. On sait que les plantes absorbent au moyen de leurs racines et évaporent par les feuilles une masse d'eau très considérable, quoique différente pour les diverses espèces. Il est évident que plus le milieu dont elles tirent cette énorme provision d'eau est restreint, comme c'est le cas lorsque les racines n'ont leurs ramifications que dans la couche superficielle, de peu d'épaisseur, et que l'apport de l'eau du dehors, par les pluies, fait défaut, cette couche n'en est que plus promptement privée, et la plante périclite ; au contraire, lorsque les racines pénètrent à une profondeur plus considérable, le volume de la terre qui leur fournit l'eau nécessaire est plus grand, le dessèchement relatif de chaque unité de ce milieu est moindre, et, ce qui est plus important encore, elles peuvent puiser cette eau non seulement dans la couche superficielle, mais aussi dans le sous-sol, où la provision en est toujours plus abondante.

Tels sont les avantages de la culture profonde, des défoncements du sol et de son ameublissement ; il est évident qu'avec ces procédés on obtient un

milieu plus vaste et plus propice à la végétation. Mais comme toute médaille a son revers, — les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas — il arrive des époques où les résultats de ce mode de culture se présentent sous un jour tout différent ; il peut devenir tout aussi funeste à la végétation, qu'il lui était favorable dans les années normales. Ceci fait le point de départ des partisans de la culture superficielle, parmi lesquels je dois placer un agronome aussi éminent que l'était le professeur Kostitcheff, quoique de mon côté je ne puisse me ranger à cette opinion. Ils affirment, notamment, que la sécheresse étant le plus grand fléau de l'agriculture dans le Centre et le Midi de la Russie, nous devons éviter tout procédé de culture capable d'activer le dessèchement de la terre. Or, dans les années de grande sécheresse, la chaleur tropicale de l'été, l'air sec de l'atmosphère ambiante, les vents torrides du Sud-Est pénètrent à une plus grande profondeur dans la couche de terre ameublie, que dans la terre compacte, et la dessèchent davantage, l'aèrent par tous ses interstices et ses pores, enlèvent à la plante le peu d'humidité dont elle aurait pu jouir autrement. Dans ces cas là, les labours profonds sont d'autant plus nuisibles à la végétation que la terre est plus ameublie, qu'elle est plus poreuse, qu'elle se laisse plus facilement pénétrer par l'air ambiant.

Je ne puis nier non seulement la possibilité, mais

même la réalité d'un tel fait. L'expérience est malheureusement là pour nous prouver que, dans les années de sécheresse excessive, les labours profonds ne nous garantissent point contre ses effets funestes, et que l'on voit parfois des terres labourées superficiellement donner de meilleures récoltes que les champs à labours profonds. Mais c'est bien le cas à mon avis, de dire que « l'exception fait la règle ». Si ces années absolument exceptionnelles, et ne se répétant que de loin en loin, semblent confirmer les appréhensions des partisans de la culture superficielle, combien plus nombreuses sont les saisons qui nous donnent des exemples tout contraires (pour un cas de perdu dix de gagnés), et encore faudrait-il prouver qu'au moyen de procédés de culture appropriés et destinés spécialement à l'emmagasinement de l'eau dans la terre en temps utile, on ne peut arriver à triompher de ces phénomènes néfastes et se prémunir contre leur influence pernicieuse sur le sol et la végétation. De mon côté, je crois le contraire ; la question ne se limite point à une profondeur plus ou moins grande des labours, mais à toute une série de procédés de culture qui doivent tous être dirigés chez nous, dans la région du tchernozème, vers l'approvisionnement, aussi abondant que possible, de l'eau dans la terre, aux époques où l'on en a en abondance, vers la conservation de cette eau pour les besoins de la végétation, avec élimination de toutes les causes de déperdition éventuelle. Et

ceci est possible et réalisable en tant que nous règlerons notre activité d'après les propriétés physiques de nos sols, les lois de l'évolution de l'eau dans la nature et les exigences des plantes que nous cultivons. Ce sujet est si vaste et les conditions au milieu desquelles nous travaillons présentent tant de particularités, que je n'ai pu épuiser la question dans cette étude déjà trop longue, et je me vois obligé d'en remettre la fin à une étude nouvelle.

XVI

Influence de la chaleur et de l'humidité dans la région de la terre noire. — Rôle de la neige en hiver. — Les gelées printanières. — Les pluies et la sécheresse. — Ecarts entre les pluies des saisons suivant les années. — Les insectes parasites.

On a pu voir, d'après ce qui précède, que dans toute la région de la terre noire l'humidité et la température étaient les principaux agents, réglant le degré de la fécondité, la valeur des récoltes et par suite la situation économique de tout le pays, dont cette région est le principal fournisseur en denrées agricoles les plus nécessaires à l'alimentation des habitants, et aussi la principale source des produits qui forment la base de notre exportation : blé, seigle, orge, avoine, graines de lin, etc. Il est donc indispensable de voir comment les différentes combinaisons de ces deux agents, jointes aux propriétés particulières de nos sols, favorisent ou entravent notre production agricole.

Si, durant leur période de végétation, les plantes ont besoin d'une certaine somme d'unités calorifiques, la distribution de ces unités entre les diver-

ses phases de cette période joue un rôle des plus importants. Si toutes ces plantes exigent un certain minimum de température, si un abaissement de celle-ci au dessous de certain degré peut non seulement en arrêter le développement, mais leur être absolument nuisible et même les faire périr, la force de résistance contre le froid est bien différente pour nos diverses plantes culturales. Ainsi, le seigle et l'avoine sont les plus résistants et ne craignent presque point les gelées tardives du printemps. Ni le seigle, ni le blé d'hiver ne souffrent généralement pas des gelées précoces de l'automne et supportent bien même les froids les plus intenses de l'hiver, pour peu que les champs soient couverts d'une bonne couche de neige (on connaît le dicton français : « La neige au blé fait tel bénéfice, comme au vieillard sa bonne pelisse ») et qu'il n'y ait point de dégels intempestifs.

Mais la neige, du moins en quantité suffisante, nous manque quelquefois ; les champs sont dénudés par les vents et les chasse-neige, ce dont le blé se ressent beaucoup plus que le seigle ; aussi la culture des blés d'hiver réussissant au Nord, où la neige ne fait jamais défaut, et au Midi, où les froids de l'hiver sont généralement beaucoup moins intenses, est-elle beaucoup plus risquée au Centre de la Russie. Malgré la fertilité des terres de cette région, malgré les prix de vente beaucoup plus élevés du blé comparé au seigle, la culture du blé d'hiver n'y a

qu'une très faible extension, et nous devons nous en tenir ici presque exclusivement au seigle.

Mais si le seigle est relativement bien résistant aux gelées, il est des cas, assez rares du reste, où ses jeunes pousses périssent au printemps, non à cause du froid directement, mais par suite d'effets tout mécaniques qui en résultent. Si les dégels du printemps sont irréguliers, si la chaleur succède au froid trop rapidement, la couche superficielle du sol étant déjà dégelée et fortement chauffée par le soleil, tandis que celle qui la suit immédiatement après est encore glacée, si la chaleur parfois intense des jours de printemps est suivie par des nuits de gelée quelquefois tout aussi intense, il se fait une dislocation dans la structure du sol, la couche supérieure se détache et il se produit une rupture des racines des jeunes plantes. Elles peuvent périr également, lorsque, après une nuit de gelée plus ou moins forte, un chaud soleil darde sur elles ses rayons ; leurs parties herbacées sont bien vite surchauffées, tandis que leurs racines sont encore glacées, les mouvements des sucs ne peuvent se produire librement, l'eau évaporée par les feuilles ne leur est point compensée par les racines inactives, et la plante se dessèche ; il arrive qu'un champ qui paraissait riant la veille, ne présente bientôt après qu'une surface jaunie, morte. Mais il suffit qu'une nuit tout aussi froide soit suivie par une journée à ciel couvert, et encore mieux par de la

pluie, pour que ce phénomène ne se produise point ; le dégel de la terre et des jeunes pousses se fait alors graduellement, sans que la végétation en souffre aucunement.

Néanmoins, il est des années où le blé et même le seigle sont atteints directement par les gelées printanières jusqu'à en périr. Ainsi je me souviens d'une année où le blé a été anéanti par une gelée de — 12° Cent. survenue dans la nuit du 19 au 20 mai (nouveau style) ; d'une autre, où le seigle a péri vers le 8 ou 9 juin, étant déjà en fleur ; la fleur et le germe du grain déjà fécondé ont été tués net, et nos champs de seigle étaient lamentables à voir cette année-là (1890) ; les épis sont restés absolument vides au haut de leurs tiges droites comme des lances et nous n'avons moissonné que de la paille. Un fait curieux à remarquer : à côté des champs dévastés de la sorte, il y en a eu d'autres où rien de pareil ne s'est produit et qui ont donné une récolte abondante ; c'est là où le ciel couvert par des nuages a empêché une baisse trop forte de la température par suite des rayonnements dans l'espace, ces nuages ayant suffi à préserver les champs ainsi protégés contre le dépérissement.

En Russie comme en France, des phénomènes de ce genre, quoique avec beaucoup moins d'intensité généralement, se produisent à la mi-mai, à l'époque des saints de glace, que l'on craint en Russie tout comme chez vous ; mais la lune rousse, à laquelle

vos agriculteurs attribuent des phénomènes du même genre et dus aux mêmes causes, est inconnue chez nous, le terme même de lune rousse n'existe pas dans notre langue. D'un autre côté, un mois de mai froid, à condition que la baisse de la température n'arrive pas à des excès, et surtout humide, est toujours considéré dans nos parages comme un précurseur d'une récolte abondante. Au Midi, c'est le mois d'avril qui joue le même rôle.

Il est à remarquer que, sous le rapport calorique, il y a une différence notable entre la terre noire et les terres sablonneuses, et ceci encore au désavantage de la première. Il résulte, d'après les observations de nos stations météorologiques, que les terres sablonneuses emmagasinent pour ainsi dire plus de froid en hiver et plus de chaleur durant la période de végétation. Mais, en revanche, la terre noire, étant de beaucoup plus compacte, plus dense que ces dernières, se laisse plus difficilement pénétrer par la chaleur printanière, se dégèle plus lentement de haut en bas au printemps, et les phénomènes que j'ai mentionnés plus haut, de la dislocation des couches provoquant la rupture des parties souterraines des plantes, suivie par leur déperdition immédiate, se manifestent plus souvent dans le tchernozème que dans les terrains sablonneux, et d'autant plus qu'il est plus compact, qu'il contient plus d'argile et de matière organique, d'humus. Plus le terrain contient de parties sablonneuses, plus il est perméable tant

pour l'eau que pour les rayons de chaleur; et la végétation est toujours en avance sur le sable par rapport à la terre noire ; la récolte s'y fait également quelques jours ou même une semaine plus tôt que sur les terres noires de la même région.

Le même phénomène se répète par rapport à l'effet des pluies. Malgré leur grande perméabilité, les terres sablonneuses résistent généralement beaucoup mieux à la sécheresse que le tchernozème, et la croûte superficielle, dont celui-ci se recouvre après chaque pluie un peu forte, ne laissant pas l'eau s'infiltrer dans sa profondeur, ne se forme jamais sur celles-là. Aussi, les terres sablonneuses profitent mieux des pluies que ne le fait le tchernozème ; toute l'eau qu'elles reçoivent du ciel, elles l'engloutissent et en fournissent les plantes. L'expérience démontre que dans les années de fortes sécheresses, comme celles de 1891, 1897 et 1905, les récoltes ont été de beaucoup supérieures sur les terrains sablonneux que sur la terre noire.

Ceci suffit, je crois, pour démontrer comment il se fait que le tchernozème, malgré sa haute fertilité naturelle, laisse la population qui l'habite et le cultive tant bien que mal, — et mal plutôt que bien, — plus souvent en détresse que les terrains sablonneux les plus pauvres de nature. Les conditions météorologiques néfastes réagissent sur lui avec beaucoup plus d'intensité ; il se dégèle plus lentement au printemps, il se laisse difficilement pénétrer par la cha-

leur ; malgré sa haute puissance d'absorption, il absorbe une moindre quantité de l'eau des pluies et même de celle qui provient des fontes des neiges, car elle s'écoule en grande partie à sa surface, et il n'en apporte par temps de sécheresse qu'une moindre provision aux racines des plantes. Pour parer à tous ces inconvénients, dont les agriculteurs de la région du tchernozème se ressentent si souvent, on doit adopter des procédés de culture tout spéciaux, et dont le but principal consiste dans la lutte contre les effets pernicieux de la sécheresse, le fléau dominant de ces parages.

Si je parle si souvent de la sécheresse, si je lui attribue les mauvaises récoltes dont nous souffrons périodiquement malgré la fertilité naturelle de nos terres, il ne faut pas cependant me prendre trop à la lettre et se représenter la Russie, ni même les régions du Centre et du Midi qui font l'objet de mes études actuelles, comme une espèce de Sahara dénudé et aride. Rien ne serait moins conforme à la réalité, et j'étonnerai peut-être le lecteur en disant que, dans ces parages mêmes, la moyenne annuelle de l'eau qui nous tombe du ciel, tant sous la forme de pluie que sous la forme de neige, n'est presque point inférieure à celle que l'on constate ailleurs, même dans les contrées où l'on se plaint plutôt d'un excès d'humidité. Ceci peut paraître étrange, et néanmoins c'est la vérité pure, qu'il ne m'est point difficile de prouver par des chiffres, résultant des observations

d'un grand nombre de nos stations météorologiques.

Ainsi, la moyenne annuelle de l'eau, tombée à Saint-Pétersbourg, est de 504 millimètres. Pour Moscou nous avons une moyenne de 541 millimètres, pour Riga 541 millimètres, pour Varsovie 561 millimètres. Ces chiffres ne diffèrent pas trop de ceux que nous trouvons pour Paris : 594 millimètres, Berlin : 590 millimètres. Or, voici les chiffres correspondants pour quelques localités de la partie centrale de la Russie, région de la terre noire : Tamboff 505 millimètres, Orel 547 millimètres, Woronège 532 millimètres, Kharkoff 490 millimètres. A mesure que nous avançons vers l'Est, la moyenne annuelle décroît, mais nous avons néanmoins : à Penza 464 millimètres, à Saratoff 371 millimètres, à Samara 360 millimètres, etc., et il faut aller bien plus loin vers le Midi et dans nos provinces asiatiques pour arriver à des chiffres tels que 110 millimètres pour Bacou (Caucase oriental), 60 millimètres à Petro-Alexandrovsk (Turkestan) et ainsi de suite. Ici ce sont véritablement des contrées arides, où la culture n'est possible qu'à l'aide de l'irrigation, mais on ne peut en dire autant de nos régions du Centre et même du Sud-Est de la Russie d'Europe.

Il est vrai que si les écarts entre les maxima et les minima des moyennes annuelles y sont très considérables, nous trouvons néanmoins, même pour les années de disette, des nombres qui sont loin de montrer un manque d'eau absolu. En effet, on a eu,

en 1891 : à Tamboff 361 millimètres de pluie, à Penza 396 millimètres, à Woronège 263 millimètres, à Saratoff 250 millimètres et à Samara, une des régions les plus éprouvées, 171 millimètres contre des maxima de 627 millimètres, 536 millimètres, 431 millimètres et 499 millimètres pour les mêmes localités dans des années différentes.

Mais la vraie cause de disette se révèle à nous, ici encore, tout comme je l'ai démontré par rapport aux années 1904 et 1905 pour les gouvernements de Riazan et de Woronège, du moment que nous prenons en considération non la quantité totale de l'eau tombée durant l'année entière, mais sa distribution durant les mois de l'année qui exercent chez nous une influence prépondérante sur la végétation, et notamment août et septembre pour les semis d'hiver, avril et mai pour les blés de printemps. — Voici ce que nous constatons en ce cas pour l'année 1891, de funeste mémoire, comparativement aux moyennes :

	1890		MOYENNES		1891		MOYENNES	
	Août	Septembre	Août	Septembre	Avril	Mai	Avril	Mai
	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.
Tamboff	0,4	8,7	50,0	41,9	20,3	20,1	32,5	45,2
Penza	15,3	27,9	25,0	43,0	14 0	23,0	31,2	46,3
Woronège	14,2	2,0	50,0	42,6	15,2	28,8	38,7	48,2
Saratoff	23,4	4,5	30,6	27,6	7,2	12,2	28,5	29,6
Samara	8,5	26,0	32,1	34,2	5,6	28,7	24,1	32,7

Il est encore à noter que si l'automne précédant

l'année 1891 a donné si peu d'eau à la terre, l'hiver de 1890-1891 a été presque dépourvu de neige ; le sol n'a pu emmagasiner, durant les dégels du printemps, qu'une quantité d'eau absolument insuffisante à la végétation. Ainsi, durant les mois de décembre 1890, janvier et février 1891, la quantité d'eau tombée sous forme de neige, n'était pour ces mêmes localités que de 27 mm., 1, 48 millimètres, 14 mm., 4, 16 mm., 4, 5 mm., 8 contre des moyennes normales de 102 millimètres, 94 mm., 6, 117 millimètres, 87 millimètres, 67 millimètres.

Les mêmes faits se sont reproduits, quoique avec moins d'intensité, pour les années 1897-1898 qui, sans atteindre à la calamité de 1891, ont été désastreuses pour certaines des mêmes localités. En revanche, nous trouvons pour l'année 1899, qui a été exceptionnellement belle, des maximas de pluies, dépassant de beaucoup la moyenne, notamment pour le mois de septembre, qui semble jouer un rôle prepondérant sur la récolte de l'année suivante. On a mesuré, durant ce mois, 89 mm., 9 à Tamboff (contre une moyenne de 41,9), 85 mm., 4 à Penza (contre 43), 50 millimètres à Saratoff (contre 27,6), 106 millimètres dans le gouvernement de Woronège (contre 42,6), 64 mm., 3 à Samara (contre 34,2). Les mois d'hiver ont été tout aussi bien partagés par rapport à la neige ; les deux mois de printemps se rapprochaient à peu près de la moyenne normale ; si dans certaines localités ils ont été infé-

rieurs, mars en revanche est venu apporter un maximum de pluie (54 mm., 3 contre une moyenne de 36), etc.

Il est beaucoup plus difficile d'établir une corrélation directe entre les quantités d'eau tombées en juin et juillet et la valeur de la récolte. Ces deux mois peuvent en donner relativement beaucoup, sans que la récolte pour cela en soit meilleure que dans les années où ces deux mois sont beaucoup plus pauvres en eau ; mais ici, comme je l'ai démontré, faits en mains, pour les deux dernières années, 1904 et 1905, ce n'est plus autant la quantité de l'eau qui joue un rôle prépondérant, que sa distribution, le nombre des jours de pluie, leur caractère, les averses pouvant en apporter beaucoup, sans que la terre en profite, etc. Il faut, en outre, mettre en ligne de compte la température, la chaleur des rayons du soleil qui dardent sur la plante et en hâtent la maturité avant terme, produisant le phénomène si pernicieux et si fréquent malheureusement dans nos contrées, de l'échaudage, les vents secs et brûlants du Sud-Est, et même les ravages occasionnés par toute une série d'insectes nuisibles, qui apparaissent généralement en quantité d'autant plus grande que l'année est aride.

Combien j'en ai vu de ces invasions d'insectes durant ma longue pratique agricole en Russie ! Généralement ils apparaissent en masse, une année, nous enlèvent une bonne partie de nos récoltes,

sinon tout, pour disparaître presque entièrement l'année d'après, sans qu'on les revoie ensuite de longtemps. Parmi ces insectes, dont l'invasion atteint quelquefois à la hauteur d'un vrai fléau, je citerai en première ligne un petit hanneton du genre des Anisoplies, l'*Anisoplia austriaca*, que l'on trouve toujours en quantité plus ou moins grande au Midi de la Russie, mais qui, en 1880, est apparu en une masse si grande, qu'il n'y avait pas d'épi sur lequel on n'en trouvât pas moins de 3, 4, 5 ; il suçait les grains encore verts, quitte à ne laisser aux agriculteurs à moissonner que la paille ; depuis, il n'a jamais reparu en quantité aussi grande. Puis, c'était le tour de deux petits insectes : la mouche de Hesse (*Cecydomia destructor*) et le céphe pigmée (*Cephus pygmœus*) dont les larves font des ravages plus ou moins grands selon les années, surtout dans les champs de blé, de seigle, d'orge et d'avoine, en nous emportant quelquefois les récoltes sur lesquelles nous comptions le plus. La sauterelle ou criquet voyageur n'apparaît que plus rarement et n'occasionne de grands dégâts que dans les provinces méridionales, où on la combat avec succès au moyen du vert de Schweinfurt ; mais nous avons eu à nous plaindre d'autres variétés de criquets (*Caloptenus italicus*, *Œdipoda cœrulescens*, etc.) qui se propagent beaucoup plus au Nord et au Nord-Est, et dont l'extermination est beaucoup plus difficile, car ces insectes ne volent et

ne se tiennent pas en masses compactes, comme le criquet voyageur, mais envahissent des étendues de centaines de kilomètres carrés et ne font grâce à rien.

Il m'est arrivé de voir des champs de tournesols absolument exterminés, des tiges de 15 à 16 centimètres d'épaisseur rongées à ras de terre et mangées sans qu'il en reste de traces. Cet insecte, lorsqu'il paraît, se reproduit et se propage durant deux ou trois ans, puis il disparaît comme par enchantement, — les entomologistes ont prouvé que les nymphes étaient attaquées par des parasites du règne animal et végétal qui en exterminaient la race, — sans qu'on le voie reparaître en masse durant de longues années. Les ravages produits par ces insectes ont été surtout sérieux vers les années 80 du dernier siècle, mais ils sévissent encore aujourd'hui en Sibérie et dans le Turkestan.

Il y a trois ou quatre ans, nous avons été envahis par des nuées de tout petits papillons gris, l'*Eurycreon sticticalis*, dont les larves dévastaient nos champs et nos potagers, sans qu'il fût humainement possible de les combattre, mais qui ont disparu à leur tour grâce à la même infection parasitaire des œufs et des nymphes. Enfin, j'ai déjà enregistré dans une de mes études précédentes les dégâts que nous avons eu à subir sur nos semis d'hiver en 1904, par suite de l'apparition en masse des larves de la noctuelle, l'*Agrotis segetum*, qui n'a presque plus

reparu l'automne suivante, mais qui nous revient périodiquement. Et c'est toujours durant les années sèches que toutes ces calamités nous frappent et nous enlèvent le peu que nous comptions récolter. Pour parer à ces malheurs, comme aussi pour combattre les conditions intempestives des saisons, nous devons avoir recours à des modes de culture spéciaux, dont il me faut dire quelques mots, avant de terminer cette étude, de la région du tchernozème qui est toujours en première ligne pour en souffrir.

XVII

Importance de l'eau pour la régularité de la production. — Moyens adoptés pour utiliser l'eau des neiges et des pluies. — Importance et rôle des cultures sarclées. — Transformations réalisées dans les modes de boisement. — La méthode Tikhonoff. — Simplification de cette méthode.

Vu les conditions climatériques si particulières de la région de la terre noire, que l'on appelle néanmoins le grenier à blé de la Russie, vu surtout la corrélation directe des récoltes avec la provision d'eau que les plantes trouvent pour leur développement, il s'agit avant tout ici de leur fournir cette eau, qui ne leur vient pas toujours du ciel aux moments où elle leur est le plus nécessaire. Si, en somme, d'après ce que j'ai démontré dans ma lettre précédente, l'agriculteur russe ne peut se plaindre d'une pénurie d'eau absolue, comme c'est le cas dans le Turkestan et dans certaines parties du Caucase, où la culture n'est guère possible qu'à l'aide de l'irrigation, ici tous ses soins doivent être dirigés vers l'emmagasinement en terre et la conservation de l'eau que lui fournissent les pluies automnales, les neiges de l'hiver, les dégels du printemps.

Dans la majeure partie de la Russie, les irrigations proprement dites sont sinon impossibles, du moins trop onéreuses pour que les cultures puissent en couvrir les frais. Nos rivières coulent au bas de vallées profondes et l'on ne pourrait en tirer l'eau pour la livrer aux champs que, soit au moyen d'engins mécaniques, de pompes, etc., soit au moyen de canaux d'une grande longueur ; dans l'un et l'autre cas, les dépenses seraient trop élevées. Aussi, n'a-t-on recours aux irrigations artificielles que dans des cas relativement rares, là où les conditions topographiques spéciales favorisent leur installation, et seulement pour des cultures plus rémunératrices, telles que légumes, aux environs des villes, vergers, etc. Ainsi, dans ma terre de Woronège j'ai pu installer, sans trop de frais, l'irrigation d'un jeune jardin fruitier de 7 hectares de superficie, en profitant d'un étang, créé artificiellement au moyen d'une digue barrant un ravin et destinée à retenir au printemps les eaux provenant de la fonte des neiges sur les champs avoisinants. De cet étang, situé à près d'un demi-kilomètre du jardin, et qui ne reste pas à sec même dans les années les plus arides, l'eau est conduite par un canal, pour être distribuée par tout un système de canaux secondaires, et ensuite par des rigoles qui l'amènent au pied de chaque arbre. On fait à la bèche une petite rigole circulaire autour de l'arbre, en observant que l'eau n'immerge pas le tronc, ce qui pourrait être nuisi-

ble, et on répète l'arrosage deux ou même trois fois l'an, selon le caractère de la saison. La première irrigation se fait généralement vers les premiers jours de juin, la seconde fin juillet et la troisième vers la mi-août ; mais il est des années où l'on n'en fait que deux, une seule, et même pas du tout, si la saison est pluvieuse.

On peut voir des jardins irrigués de la sorte dans les gouvernements de Saratoff, de Samara, dans la région des cosaques du Don[1], etc. ; mais ce ne sont que des faits isolés et qui ne peuvent se reproduire qu'en tant que la configuration du terrain s'y prête. Il est évident que l'on ne peut raisonnablement compter sur l'irrigation dès qu'il s'agit de la grande culture, de la culture des champs. Aussi c'est à d'autres moyens qu'il faut recourir pour fournir aux plantes l'eau qui leur est indispensable.

Il s'agit, avant tout, de profiter autant que possible de l'eau provenant des neiges d'hiver et des pluies automnales et printanières, tout en prévenant la déperdition inutile par l'évaporation. J'ai déjà indiqué comme quoi, et quoi qu'on en dise, les labours profonds, l'ameublissement du sous-sol, peuvent être sous ce rapport d'une grande utilité. Mais à eux seuls ils sont loin de suffire et il faut avoir recours

[1] Je ne parle ici, bien entendu, que de la Russie centrale et des gouvernements du Sud-Est, la pratique de l'irrigation étant générale pour les vergers en Crimée et pour toutes les cultures en Turkestan et dans certaines parties du Caucase.

à d'autres moyens culturaux. L'un de ces moyens consiste dans l'ameublissement de la couche superficielle du sol. La moisson des blés d'hiver et du seigle une fois faite, on procède aux labours pour préparer, dès l'automne, les champs destinés aux cultures d'été. Un champ labouré absorbe l'eau et la conserve mieux qu'une terre non ameublie, qui la laisse s'écouler ou s'évaporer plus facilement si elle reste à sa surface. On évite de faire des hersages en automne, parce que la neige s'assemble davantage sur un champ à surface inégale, labouré à la charrue. A l'époque de la fonte des neiges au printemps, l'eau s'infiltre plus facilement entre les sillons, que sur un champ à surface plate. Les hersages ne se font qu'au printemps et cette opération doit précéder d'aussi près que possible les semailles, que l'on commence dès que l'état de la terre le permet. Plus elles se font tôt, plus les blés d'été ont de chance de réussir, car les semences et les jeunes pousses peuvent alors profiter de l'humidité dont la terre s'est imbibée ; les semailles trop tardives sont presque toujours manquées. S'il arrive parfois autrement, ce ne sont que de rares exceptions, qui peuvent dépendre de conditions météorologiques particulières, telles que froid trop intense, sécheresse ou chaleur excessive dans la première partie du printemps, suivies de pluies plus tardives, etc. Les semis se font généralement dans l'ordre suivant : petits pois, blé d'été et avoine, orge. Le lin, le

millet et le sarrasin sont ensemencés beaucoup plus tard, quand on n'a plus de gelée à craindre. Si les semis se pratiquent en ligne, on peut les retarder un peu.

La préparation des champs pour les semis d'hiver exige beaucoup plus de peine et de soin. Ici encore il s'agit d'emmagasiner en terre autant d'humidité que l'on peut. Le principal pour y arriver est de labourer la jachère qui les précède aussi tôt que possible. Certains agriculteurs préconisent la jachère complète, jachère noire, comme on l'appelle chez nous, en la labourant pour la première fois dès l'automne de l'année précédente et en répétant les labours ensuite durant l'été, tout en ayant soin de ne pas les faire par un temps trop chaud, afin d'éviter la dessiccation de la couche superficielle. D'autres donnent la préférence aux labours faits au printemps, dès que les semis terminés laissent la main-d'œuvre libre. Il est indispensable de ne pas laisser la jachère se couvrir d'herbe, car toute végétation diminue la quantité d'eau que la terre a emmagasinée en hiver et au printemps ; or, il s'agit de conserver celle-ci coûte que coûte. C'est pourquoi l'on évite également d'occuper la jachère par des plantes fourragères, telles que vesces, comme cela peut se faire sans danger dans les contrées où l'humidité abonde. Pour la même raison, on évite les engrais verts, qui, s'ils enrichissent la terre en matières végétales, l'appauvrissent en eau. Il a été constaté maintes

fois que les semis d'hiver réussissaient bien mieux sur la jachère complète, noire, que sur la demi-jachère. Malheureusement les paysans ne peuvent pratiquer le système de la jachère noire, car ils sont obligés de se servir des champs laissés en jachère pour y faire paître leur bétail, qu'il leur est impossible de conduire ailleurs, n'ayant généralement pas de pacages spéciaux. Il est certain que c'est une des causes pour lesquelles les rendements de leurs terres sont toujours inférieurs à ceux des terres seigneuriales. Les semis d'hiver doivent, tout comme ceux d'été, être faits de bonne heure ; on considère comme la meilleure époque pour les pratiquer la mi-août ; si l'on tarde, les jeunes plantes risquent de ne plus avoir le temps de se développer, de prendre racine et de taller avant les gelées, qui commencent parfois dans les premiers jours de septembre.

Tels sont les principes de culture généralement observés. Mais il est d'autres procédés, qui ne sont pas encore entrés dans la grande pratique, qui sont à l'étude dans nos champs d'expériences, mais dont on obtient souvent les meilleurs résultats. Ici je dois de nouveau entrer dans quelques explications avant de les énoncer.

J'ai déjà indiqué, et tout le monde le sait du reste, que les plantes culturales, que l'on sème en ligne, et auxquelles on donne des labours de sarclage durant leur période de croissance, telles que betterave, pomme de terre, dont le nombre de pieds sur

une surface de terrain déterminé est de beaucoup inférieur à celui des plantes que l'on sème dru, comme cela est le cas pour les graminées, les légumineuses, le lin, le sarrasin, etc., évaporent relativement beaucoup moins d'eau que ces dernières, et par suite laissent au sol, la récolte faite, un plus grand degré d'humidité. Le sarclage réitéré, tant à la main qu'à la machine, ainsi que le binage auquel ces plantes sont soumises, élimine les mauvaises herbes, qui de leur côté enlèvent au sol beaucoup de cette eau si précieuse. Malheureusement, nos conditions climatériques et l'époque tardive à laquelle se fait leur récolte, nous empêchent, dans la plus grande partie de la Russie, sauf le Midi et le Sud-Ouest, de les faire suivre par des blés d'hiver, semés la même année. Il nous est tout aussi impossible, et pour les mêmes raisons, d'occuper notre jachère par des plantes à racine, même les plus précoces, telles que raves, etc. Aussi ne pouvons-nous consacrer les champs de pommes de terre ou de betteraves qu'à des cultures d'été, généralement moins lucratives que celles d'hiver.

Outre les plantes à racine et à tubercule, les mêmes procédés de culture, semis en ligne, labours de sarclage, ameublissement des intervalles entre les plantes, sont également appliqués pour le maïs et le tournesol, dont la culture se fait quelquefois sur une très grande échelle, car l'huile de tournesol trouve une grande consommation en Russie. Tout

comme pour les plantes précédemment nommées, le maïs et le tournesol n'arrivent à maturité que beaucoup trop tard pour pouvoir les faire suivre par des blés d'hiver. Mais il a été observé maintes fois que ces plantes, grâce aux procédés de culture qu'on leur applique, laissent en terre un plus grand degré d'humidité, et d'un autre côté se contentent de beaucoup moins d'eau du ciel, résistent beaucoup mieux à la sécheresse que les graminées de toute espèce et que toutes les plantes semées dru et ne permettant pas l'ameublissement de la surface de la terre durant leur croissance. Aussi, nous avons songé à appliquer ces mêmes modes de culture à d'autres plantes, telles que blé, avoine, millet, etc., et les résultats ont été plus que satisfaisants.

On procède de la manière suivante : les semis se font en lignes très espacées, distantes de 20 à 25 centimètres l'une de l'autre. Ensuite, pendant toute la première période de croissance, on ameublit les intervalles au moyen de scarificateurs ou d'autres instruments du même genre. De cette manière, on élimine les mauvaises herbes, on prévient la formation d'une croûte, toujours si dangereuse, à la surface de la terre, on garde cette dernière à l'état meuble, ce qui sert à élargir les canaux capillaires et diminue l'évaporation. Dans ces conditions, les plantes trouvent dans le sol beaucoup plus d'eau à leur disposition, tallent mieux, se développent plus vigoureusement, résistent à la sécheresse, donnent des

épis plus longs et des graines plus grosses. Si ce système de culture demande plus de main-d'œuvre, il récompense amplement le surcroît des frais par une récolte supérieure.

Il est vrai qu'il ne réusssit pas toujours également bien. Ainsi, durant les années exceptionnellement humides, quand les récoltes sont bonnes partout, la supériorité du système ne se manifeste que par la meilleure qualité du grain. Dans les années par trop sèches, comme celle de 1905, les plantes ne tallent pas suffisamment et la récolte se ressent du nombre trop restreint des plantes sur une unité de terrain. Mais on est sûr de réussir dans les années normales, et alors tous les avantages sont du côté de ce système. Si je dis qu'il est encore à l'étude, c'est qu'il s'agit de déterminer par l'expérience la meilleure distance entre les lignes, la quantité de semences que l'on doit employer sans risque de diminuer par trop le nombre de plants sur un champ, de calculer le surcroît de dépenses que ce système comporte et qui sont en partie couvertes rien que par l'économie de la semence, etc.

Mais nous possédons une preuve éclatante du succès de ce mode de culture, quand il a été employé non pour les champs, mais pour les plantations d'arbres, les travaux de boisement des steppes entrepris depuis de longues années déjà tant par l'Etat dans ses domaines, que par les propriétaires particuliers, et moi-même dans le nombre. On sait que

les steppes du Centre et du Midi de la Russie présentent des conditions très défavorables pour la croissance des arbres, surtout à cause des sécheresses qui y sévissent si souvent. Il faut croire que ces régions ont été dénudées de tout temps ; les forêts, jadis peut-être plus vastes qu'aujourd'hui, ne se trouvent généralement que le long des rivières, où les arbres peuvent jouir de l'humidité qui leur est nécessaire, ou bien sur les terrains sablonneux qui ne forment ici que de rares oasis et qui sont propices à la croissance des conifères, des bouleaux et des trembles, tandis que le tchernozème paraît ne point convenir à la plupart des essences forestières, sauf le chêne qui s'y accommode le mieux, le frêne, l'orme, le tilleul, l'érable et quelques autres espèces moins précieuses. Les boisements d'après les procédés ordinaires présentent les plus grandes difficultés ; on a à enregistrer annuellement la perte d'une grande partie des jeunes plants et la croissance très lente et chétive des autres.

Depuis plus de cinquante ans on était, dans le Midi de la Russie, à la recherche d'un mode de culture plus approprié aux conditions locales ; on a fini par trouver un moyen d'action qui a fait époque dans l'histoire de la sylviculture dans notre pays. Le premier initiateur de ce nouveau système de culture forestière dans les steppes, était un forestier nommé Graff, dont la statue est aujourd'hui élevée au milieu de la première forêt plantée par lui en Ukraine, dans

le gouvernement de Ekaterinoslaw, au sein de steppes qui étaient jadis absolument nues.

Le principe fondamental de ce système consistait, comme pour les cultures dont j'ai parlé plus haut, à maintenir la terre, entre les plants d'arbres, dans un état meuble, dénué de toute végétation spontanée, pour que les jeunes arbres puissent à eux seuls profiter de l'humidité contenue naturellement dans la terre. Le succès est venu pleinement couronner les efforts de Graff, quoique, depuis, tous les procédés de culture employés par lui aient été modifiés bien souvent, sauf toutefois son principe fondamental.

Un second grand nom qui se rattache à ce système est celui de M. Tikhonoff, encore aujourd'hui forestier en chef des forêts de la Terre des cosaques du Don, et qui continue toujours à perfectionner son système. Il y a adjoint un nouveau principe, celui d'activer, de hâter la croissance des arbres en les plantant très serrés, tout près les uns des autres et en entremêlant les essences à croissance rapide, telles que l'orme, le frêne, l'érable, avec d'autres à croissance plus lente, tel que le chêne surtout. Ce système, je puis en parler avec connaissance de cause, car je l'applique chez moi depuis à peu près quinze ans, dans ma terre de Woronège, en lui ayant à mon tour apporté quelques modifications.

Voici comment on procède. Durant l'automne précédant l'année où l'on doit faire les plantations, on laboure la terre qu'on leur destine, à une profon-

deur plus ou moins grande. On choisit de préférence un terrain qui a été en culture et dont le sol est plus ou moins ameubli. Si l'on veut faire les plantations d'arbres sur un terrain vierge, il est nécessaire de les faire précéder par une ou deux années de culture agricole. Les plantations se font toujours au printemps, immédiatement après le dégel de la terre, pour parer contre les effets nuisibles de la sécheresse sur les jeunes plants; les plantations automnales sont beaucoup plus risquées. Il est absolument inutile de faire des trous pour planter, on pique les petits arbrisseaux en rangs très serrés, à la distance de près de 35 centimètres dans le rang et de 1 mètre à 1 m. 25 entre les rangs. Les plants doivent être tout jeunes, de 1 à 2 ans au plus. Les pépinières de l'État fournissent des plants de cet âge au prix infime de 1 fr. 35 à 2 fr. 50 le mille, ce qui rend l'opération très peu coûteuse. En plantant, on a soin de mettre toujours un arbre à croissance lente entre deux arbres à croissance rapide, ainsi un chêne entre deux ormes, suivis de deux autres arbres d'espèce quelconque, pour que les chênes ne soient pas trop près l'un de l'autre.

Comme je viens de le dire, cette règle est très importante, elle fait même un des fondements du système, car les arbres à croissance rapide, couvrant les autres de leur ombrage, en activent le développement, leur servent pour ainsi dire d'entraîneurs, les obligent à se diriger en haut, vers la lumière qui

leur est nécessaire. Ceci donne aux arbres une force de croissance, une tendance vers le ciel prodigieuse : un chêne de dix ans égale en hauteur un arbre de la même espèce de vingt ans au moins, planté dans les conditions ordinaires, et l'on voit bientôt les chênes s'élever au-dessus de leurs voisins, qui les dominaient auparavant. Autrefois on plantait encore plus dru qu'aujourd'hui, on ne mettait pas moins de 15 000 plants à l'hectare, ce qui ne revenait pas bien cher, vu les prix minimes auxquels on se les procurait ; aujourd'hui on ne plante pas plus de 8 000 à 9 000 arbrisseaux à l'hectare. Néanmoins, c'est encore beaucoup, et pour que les ramifications des arbres ne s'enchevêtrent pas trop, pour qu'ils ne donnent pas plus d'ombre qu'il n'en faut, on commence, trois ou quatre ans après la plantation, à couper ou simplement à casser les branches inutiles, pour donner plus d'air et de lumière à l'essence principale, qui est généralement le chêne. Sept ou huit ans après la plantation, il est nécessaire d'espacer les plants, en enlevant les arbres qui sont de trop, qui ont déjà rempli leur rôle, et l'on continue ainsi tant qu'il ne restera plus que l'espèce principale. Le bois étant fort cher et très recherché dans nos steppes, les forêts ainsi plantées commencent à rapporter dès leur septième ou huitième année de croissance et couvrent bientôt les frais du sylviculteur.

Mais ceci n'est pas tout, ce n'est qu'un côté du travail. Pour que la plantation réussisse, pour que les

plants ne périssent point de la sécheresse et puissent puiser en terre toute l'eau qui leur est nécessaire, il est indispensable d'entretenir le sol pendant les trois à quatre premières années dans un état de propreté absolue, il faut éliminer toutes les mauvaises herbes pour que celles-ci ne leur enlèvent pas concurremment l'humidité du sol. Les plantations étant faites en lignes, on obtient ce résultat en opérant trois fois, ou même quatre à cinq fois l'an, le sarclage des intervalles entre les lignes et en binant les arbres dans les rangs. Pour le sarclage, on emploie des scarificateurs ou bien des herses spéciales. Ce travail est très simple et peu coûteux, mais il est nécessaire de le répéter dès que les herbes commencent à poindre. Après trois à quatre ans, il devient inutile, car les arbres donnent déjà assez d'ombre pour que les herbes ne puissent se développer dessous.

Aujourd'hui on a encore simplifié ce système de culture, en mettant les plants à une distance de 1 m. 25, tant dans les rangs qu'entre ces derniers. On peut dès lors se passer du binage, car alors on peut faire les labours de sarclage dans les deux directions, ce qui diminue considérablement les dépenses en rendant inutile tout travail à la main. En procédant de la sorte, on obtient des résultats surprenants. Quelques années après leur plantation, les arbres, qui n'étaient que de quelques centimètres au moment de leur mise en terre, atteignent une hauteur très considérable, malgré les périodes de

sécheresse qu'ils ont à subir, et dont ils ne se ressentent presque pas dans ces conditions.

J'ai appliqué ce même système pour la plantation de conifères et notamment de pins et de mélèzes de Sibérie, sur des terrains légers et plus ou moins sablonneux qui leur étaient propices. Seulement, ici, j'ai procédé un peu autrement. J'ai planté un rang de conifères et un rang de bouleaux, à la distance de 1 m. 50 entre les rangs. Dans ce cas, c'est le bouleau, une espèce à croissance très rapide, qui a joué le rôle de l'orme, du frêne ou de l'érable dans nos plantations de chênes. Il a prodigieusement activé la croissance des pins; quand il deviendra trop élevé et que son voisinage pourra être dangereux pour les conifères, je le ferai abattre; il me servira comme bois de chauffage, dont il possède les plus belles qualités, et j'aurai dans quelques années une forêt de pins et de mélèzes qui fait déjà l'admiration de mes voisins, d'autant plus que ces arbres ne viennent pas spontanément dans les alentours et qu'il faut aller à une distance de 50 kilomètres au moins pour trouver des forêts de pins naturelles. Aujourd'hui j'ai atteint au chiffre maximum de mes plantations forestières : 50 hectares; mais un de mes voisins, qui a commencé bien avant moi, a déjà une forêt de 500 hectares, qui ne demande plus aucun frais d'entretien et lui donne un revenu annuel considérable, le bois de chauffage et surtout de construction étant vendu très cher dans nos parages.

XVIII

Les fourrages dans la région centrale de la Russie. — Déboires dans la culture des trèfles. — Essais sur diverses plantes herbacées. — Plantes des steppes à utiliser. — La luzerne. — Les plantes à racines fourragères. — Services rendus par la culture de la citrouille.

J'arrive à une question d'une grande importance pour les agriculteurs du Centre de la Russie, celle des fourrages. En règle générale, nous n'avons que très peu de prairies naturelles; nos steppes, autrefois herbacées, ont été depuis longtemps livrées à la culture agricole. Nos voisins les paysans sont encore plus embarrassés que nous sous ce rapport, car ils ont défriché tous les terrains qui, autrefois, leur donnaient le fourrage nécessaire à leurs bestiaux et leur servaient de pacage. Aujourd'hui on ne voit partout que des champs labourés et ensemencés de céréales; le bétail doit forcément se contenter de paille et paître sur les terres laissées en jachère durant l'été, et sur les chaumes après la récolte des blés en automne, où il ne trouve généralement qu'une pâture plus que frugale. Autrefois, quand les steppes existaient encore à leur état primi-

tif, on se livrait ici à une culture semi-pastorale, on entretenait des milliers de brebis, des chevaux des plus belles races, du gros bétail qui servait à l'approvisionnement des grands centres de population. A l'époque actuelle, tout cela est passé dans le domaine de l'histoire et nous sommes souvent très embarrassés pour l'entretien du bétail, en quantité beaucoup moindre, mais dont aucune exploitation rurale tant soit peu rationnelle ne peut se passer, ne fût-ce que comme bêtes de somme et de labour. Aussi sommes-nous obligés d'avoir recours à la production des fourrages sur les terres arables, mais ici encore nous rencontrons bien des difficultés, inconnues ailleurs, grâce aux conditions particulières de notre climat, et en partie peut-être de notre sol, le fameux tchernozème, dont j'ai déjà tant parlé dans mes études précédentes.

Étant depuis longtemps arrivés à la conclusion qu'il nous faut remplacer le système triennal par un assolement plus perfectionné, et donner à notre culture plus de variété que n'en comporte l'ancien système, il est naturel que nous eûmes tout d'abord l'idée d'imiter en ceci, comme en bien d'autres choses, l'exemple de nos voisins, les cultivateurs occidentaux, et de faire des fourrages sur nos champs. Il est tout aussi évident que la première plante à laquelle nous ayons songé fût le trèfle, qui donne ailleurs et même dans les provinces du Nord et de l'Ouest de la Russie de si bons résultats; mais le

trèfle ne nous a apporté, surtout dans le Midi, que des déboires. L'expérience, une expérience bien triste pour nous, mais irréfutable, nous a démontré que ni notre climat, ni notre sol ne convenaient au trèfle, et d'autant moins que le tchernozème était plus riche de nature. Sur les terrains argileux, même au sein de ces mêmes contrées, il réussit plus ou moins, mais sur les terres noires du Midi nous avons dû abandonner tout espoir. Les gouvernements de Riazan et d'Orel sont les derniers où l'on peut encore le cultiver avec quelque chance de succès ; mais plus loin vers le Midi, c'est fini, il n'y a plus rien à attendre. Et même ici le trèfle est loin de donner les récoltes de foin que l'on en obtient ailleurs, et souvent sa culture a un tout autre but, la production de la graine que nous empruntent, souvent à des prix très élevés, les provinces du Nord et de l'Ouest, que nous expédions même à l'étranger.

On doit signaler un fait tout à notre avantage à cet égard, c'est que la cuscute du trèfle est un fléau presque inconnu chez nous ; même quand il nous arrivait autrefois de la graine de trèfle importée de l'étranger et infectée de cuscute, cette plante parasite paraissait ne point s'accommoder des rigueurs de notre climat et disparaissait d'elle-même après une année. Ceci est fait pour tranquilliser à l'étranger les acheteurs de graine de trèfle de provenance russe. Mais quand on laisse la graine venir à maturité, ce n'est plus du fourrage, ce n'est que de

la paille que l'on obtient, assez nourrissante, c'est vrai, mais loin d'être comparable au foin du trèfle coupé à l'époque de sa floraison. Même dans ces cas là, le trèfle ne donne jamais une masse végétale abondante, il est généralement assez court et trop dégarni de feuilles pour que sa récolte, en tant que fourrage, puisse être lucrative; aussi nos agriculteurs se laissent-ils facilement tenter par l'espoir d'un bon revenu en le laissant atteindre à maturité, en guise d'une récolte plutôt maigre en foin. En tant qu'il s'agit de la production non de la graine, mais du fourrage, nous avons donc dû renoncer au trèfle, quitte à rechercher d'autres plantes qui puissent le remplacer avantageusement.

Depuis longtemps déjà, on cultivait dans ces parages une plante très connue, le timothée ou fléole (*Phleum pratense*), qui donne de très bons résultats, surtout lorsqu'on répand la graine en automne sur les champs ensemencés de blés d'hiver ou de seigle. Le commerce de la semence de cette herbe a aussi une certaine importance chez nous, tout comme celle de trèfle, mais sa récolte amène au même résultat ; en laissant la fléole venir à maturité, on a de la paille, et non du foin. D'un autre côté, la fléole est également assez sensible à la sécheresse et ne donne de belle récolte en foin que dans des années et sur des terrains humides.

Plusieurs autres plantes herbacées ont été essayées, mais ont montré les mêmes exigences ; tels sont le

dactyle (*Dactylis glomerata*), le vulpin (*Alopecurus pratensis*), etc. Le fromental (*Avena elatior*), que l'on désigne chez nous sous le nom de ray-grass français, m'a donné des résultats surprenants l'année dernière sur mon champ d'expériences ; il a infiniment mieux que toutes les autres plantes résisté à la sécheresse, mais il s'agit de savoir s'il supportera de même les rigueurs de nos hivers ; c'est une question encore à élucider.

Une autre herbe fourragère, qui s'accommode parfaitement de nos conditions et que l'on cultive en grand depuis une trentaine d'années déjà, c'est le brome inerme ; sur des terrains humides, il donne parfois jusqu'à 5,000 kilogrammes de foin à l'hectare, sur des champs élevés et dans les années sèches beaucoup moins, mais toujours assez et plus que les autres herbes pour que nous puissions nous en contenter. Seulement il a deux inconvénients assez sérieux : d'abord, le foin du brome inerme est d'une qualité assez médiocre, bien inférieur au foin de fléole ; ensuite, il ne donne après la coupe presque pas de regain ; c'est à peine si, la récolte de foin faite, un champ de brome peut servir de pacage.

Aucune de ces plantes herbacées ne peut donc entièrement répondre à nos exigences ; nos stations d'essais et champs d'expériences sont toujours à la recherche d'autres plantes fourragères, qui puissent nous convenir davantage.

La station d'essais Kostischeff, ainsi nommée en

mémoire du défunt agronome dont j'ai parlé dans mes études précédentes, située dans le gouvernement de Samara, c'est-à-dire dans une des régions souffrant le plus de la sécheresse, en étudiant la flore naturelle des steppes voisines, a récemment mis la main sur deux plantes herbacées auxquelles elle a découvert des qualités supérieures, et en première ligne celle de supporter les sécheresses les plus intenses, de se contenter des sols les plus variés et les plus arides, tout en donnant du foin nutritif en assez grande abondance. Ce sont deux espèces de *Triticum*, presque inconnues jusqu'ici, et dont les graines ne se trouvent pas encore dans le commerce, le *Triticum cristatum* et le *Triticum desertorum*. Au dire d'une brochure publiée par l'ancien inspecteur de l'agriculture du gouvernement de Samara, elles donnent, d'après les expériences de la station Kostischeff, jusqu'à 4.400 kilogrammes de foin à l'hectare dans les bonnes années, et dans les mauvaises, c'est-à-dire en temps de sécheresse, les coupes en sont toujours supérieures à celles de toutes les autres plantes fourragères. Ceci s'explique par le développement de leurs racines, qui pénètrent à une grande profondeur dans le sol. De mon côté, je fais l'essai de la culture de ces plantes intéressantes sur mon champ d'expériences de la Grande-Aleschnia, gouvernement de Riazan, mais comme elles n'ont été ensemencées que l'année dernière, je ne pourrai en voir les résultats qu'avec le temps.

Néanmoins, si même l'expérience vient confirmer ces dires, la question d'une bonne plante fourragère conforme à nos conditions n'en sera pas résolue, car ces deux herbes, tout comme celles dont j'ai parlé plus haut, sauf le trèfle qui nous fait faux-bond, appartiennent à la classe des graminées ; leur introduction dans l'assolement ne peut nous donner des résultats importants pour l'enrichissement de nos sols en matières azotées, que nous ne pouvons attendre que des légumineuses. En fait de légumineuses, sauf les plantes annuelles, telles que vesces, etc., je ne connais guère que la luzerne et le sainfoin qui nous donnent des résultats satisfaisants. Et encore, pour le sainfoin, son rendement est chez nous généralement assez maigre, sa récolte en temps sec et chaud est difficile, car il s'effeuille trop facilement ; aussi nous en tenons-nous aujourd'hui, du moins dans la région de la Russie à laquelle s'adressent particulièrement mes études, presque exclusivement à la luzerne. Celle-ci supporte la sécheresse mieux que toutes les autres plantes sans distinction, grâce à ses racines qui pénètrent si profondément dans le sol qu'elles y trouvent toujours la provision d'eau nécessaire ; la luzerne reste verte et se développe vigoureusement quand tout autour tout est desséché, brûlé par le soleil ; les champs de luzerne sont alors comme des oasis verdoyants qu'on aperçoit de loin. On prétend néanmoins que la luzerne ne supporte pas toujours les froids de nos hivers,

surtout si la neige manque pour la recouvrir ; le fait est exact, mais exceptionnellement rare. Dans ma pratique personnelle, se rapportant à une quarantaine d'années, je ne me souviens que de deux années où la luzerne ait péri en hiver, sans qu'il en restât un seul pied vivant. Aussi des cas si exclusifs ne peuvent nous arrêter dans la culture de cette plante, qui est, de ce fait, la seule légumineuse dont nous puissions profiter avec le plus de chance de succès.

Seulement, ici encore, le caractère de notre climat, la durée relativement courte de la saison chaude, ne nous permettent point d'obtenir les résultats que la luzerne donne ailleurs, dans les pays où elle trouve des conditions plus favorables à sa croissance. Ainsi, tandis que, dans les localités à période de végétation plus prolongée, la luzerne peut donner trois ou quatre coupes consécutives, et même davantage, durant le printemps, l'été et l'automne, nous ne pouvons jamais compter sur plus de deux coupes, ce qui amoindrit certainement de beaucoup la masse de fourrage que l'on en obtient. C'est le seul côté relativement défavorable de la culture de cette plante dans ces parages, mais elle est néanmoins pour nous la meilleure des légumineuses fourragères et nous convient plus que toutes les autres. On la cultive généralement de deux manières : ou bien on la fait entrer dans l'assolement régulier multiennal, où elle occupe quatre ou cinq soles, en apportant aux

cultures qui la suivent tous les effets salutaires de l'alternance pour le sol, ou bien on lui affecte des champs spéciaux, non inclus dans la rotation et où elle prospère parfois durant huit à neuf ans et même au delà. Si le trèfle est toujours semé avec de la fléole, qui prend sa place à mesure que le trèfle disparaît, la luzerne est généralement semée seule, sans mélange, sauf, bien entendu, la plante qui doit la recouvrir durant sa première année de croissance et qui est presque toujours de l'avoine. Mais la longévité de la luzerne dépend beaucoup de la préparation préalable du sol ; il faut qu'il soit labouré profondément pour que les racines trouvent dans les premières années de leur croissance un milieu propice à leur développement. Malheureusement, la luzerne rencontre souvent dans nos champs un ennemi, contre lequel elle est impuissante à lutter et qui en fait raccourcir la durée, la fait même disparaître entièrement quelquefois bien plus vite que nous ne le désirions ; c'est le chiendent (*Triticum repens*), dont nos terres sont généralement infestées et dont les racines rampantes étouffent les plants de luzerne sans que ceux-ci puissent leur résister.

Les procédés de culture employés chez nous pour toutes les plantes fourragères, dont je viens de parler, sont absolument les mêmes que partout ailleurs, et je n'ai pas à m'y arrêter.

A côté des plantes fourragères vivaces, qui sont pour ainsi dire entrées dans nos assolements, —

sauf, à de rares exceptions près, dans les cultures des paysans, — il en est d'autres encore, des plantes annuelles, telles que les vesces, certaines variétés de trèfle, le moha de Hongrie (*Panicum germanicum*), que l'on rencontre de temps en temps. Le moha est très répandu surtout en Bessarabie, la vesce dans les provinces du Nord-Ouest, et j'ai exposé plus haut les raisons qui nous empêchent de nous en servir dans le Centre de la Russie et le Midi pour occuper la jachère, comme cela se fait ailleurs, le maïs Dent-de-Cheval pour ensilage, etc.

En fait de plantes fourragères à racine je dois mentionner en première ligne la betterave fourragère, dont on cultive plusieurs variétés, la carotte fourragère, dont on se sert plus spécialement pour l'alimentation des chevaux, et en dernier lieu, les raves et les navets qui, à raison de notre climat, ne peuvent venir chez nous en culture dérobée.

Depuis quelques années, une autre plante commence à attirer l'attention de nos agriculteurs, c'est la citrouille fourragère, dont je dirai quelques mots, car la culture de la citrouille comme fourrage est, je crois, peu répandue, sinon inconnue dans les pays de l'Occident. Il est à remarquer, en outre, que cette culture poursuit chez nous un double but, la production de la semence et celle du fourrage proprement dit, dont les animaux de ferme, les vaches et surtout les cochons, sont particulièrement friands. La semence de citrouille est très recherchée

dans le commerce et sert à la fabrication d'une huile de bonne qualité, tandis que les tourteaux servent de leur côté à l'alimentation du bétail. 350 kilogrammes de semences donnent à peu près 100 kilogrammes d'huile, ces semences étant très riches en substances oléagineuses ; on en obtient selon les années de 300 à 400 et même jusqu'à 900 kilogrammes à l'hectare. Quant à la masse verte, c'est à dire le fruit de la citrouille, on en récolte de 20 000 à 45 000 kilogrammes à l'hectare, mais on a vu des récoltes atteignant 75 000 kilogrammes, sans compter les tiges et les feuilles, qui peuvent servir pour l'ensilage. On compte que 1 000 parties de masse verte du fruit de citrouille contiennent en moyenne 200 parties de matière sèche, très nutritive.

Il est à remarquer que la culture de la citrouille fourragère est peut-être la seule chez nous, dont nous devions l'initiative aux paysans, notamment dans les gouvernements de Poltawa, de Stavropol et de Samara, où ils ont commencé par la cultiver dans leur potager. Plus tard, cette culture s'est répandue et on lui affecte aujourd'hui, principalement dans ces mêmes localités, des hectares entiers de terres arables, en la faisant entrer dans l'assolement ; l'expérience a prouvé, en outre, que la citrouille, tout comme les autres plantes sarclées, joue le rôle d'un bon précurseur pour les cultures qui lui succèdent, surtout pour les blés d'été, et

conserve au sol une grande partie de son humidité, les plants étant clairsemés et la surface de la terre étant dégagée de toute végétation nuisible.

Voici les procédés que l'on recommande pour pratiquer la culture de cette plante sur une grande échelle. Par rapport à la terre et à sa préparation préalable, la citrouille est peu exigeante, elle ne demande ni labour profond, ni fumure ; mais il est indispensable de faire des sarclages réitérés, pour entretenir le sol dans un état meuble et prévenir l'apparition d'herbes folles ; ce travail peut se faire soit à la main, soit à la machine, ce qui le rend en somme peu coûteux. Un excès d'humidité lui est plutôt nuisible, et on choisit de préférence pour sa culture des terrains élevés. En revanche la citrouille est peu sensible à la sécheresse, et ses fruits ne redoutent pas les gelées automnales.

La plantation s'opère à la main, en lignes, à la distance de deux mètres l'une de l'autre, et d'un mètre entre les semis dans la ligne ; mais il est bon d'enlever, une fois les jeunes pousses parues, les pieds les plus faibles, pour donner place aux autres. Si les tiges deviennent trop longues et si la partie herbacée de la plante prend trop de développement, on coupe les bouts des tiges qui deviennent inutiles et peuvent même être nuisibles au développement du fruit, surtout si on le veut bien volumineux, ce qui est du reste indifférent lorsqu'il ne s'agit que de la production de fourrage. On commence la cueil-

lette des fruits vers la mi-septembre et on peut la prolonger indéfiniment, car les fruits de la citrouille ne craignent nullement la gelée. On reconnaît les fruits mûrs en enfonçant l'ongle dans l'écorce ; s'il y entre facilement, si l'écorce est molle, c'est que le fruit n'est pas encore arrivé à maturité, mais ceci n'a d'importance que quand on tient à la récolte de la semence ; la qualité nutritive des fruits, destinés au bétail, est à peu près égale pour les fruits mûrs que pour les autres. Une fois récoltée, la citrouille se conserve très facilement, il faut seulement la préserver contre l'humidité qui pourrait la faire pourrir ; si le fruit gèle, cela n'y fait rien, on peut le garder à l'état gelé indéfiniment, et c'est même le moyen le plus simple de le conserver en hiver, quitte seulement à le faire dégeler avant de le donner au bétail. On peut également le mettre en silo, en le hachant préalablement. La séparation des semences, si l'on veut les récolter à part, est chose plus difficile ; il faut enlever l'intérieur du fruit et rassembler les graines soit à la main, soit en faisant macérer la pulpe dans une cuve, en y ajoutant de l'eau et en agitant la masse avec une petite pelle ; on construit pour cela des espèces de barattes. La graine tombe au fond, et la pulpe surnage. Si l'on veut donner la citrouille aux animaux sans cette opération préalable, il faut la couper en menus morceaux, au couteau, à la hache, ou bien à l'aide d'un coupe-racines. Le bétail, vaches, brebis, cochons et

même les chevaux, s'y accoutume facilement et en devient très friand ; les vaches augmentent de lait, les cochons engraissent ; si l'on veut des cochons bien gras, il est bon de leur donner de la citrouille cuite ou rôtie au four ; on la mélange en ce cas avec de la farine, du son. Autrement on se contente de la mêler à de la paille hachée, de la balle de blé ou d'avoine, etc.

Les espèces de citrouilles cultivées comme fourrage sont très variées ; il en est qui donnent des fruits d'une grosseur colossale, ce qui dans ce cas spécial importe peu, car il s'agit surtout d'en avoir une masse glus grande à l'hectare, qu'ils soient petits ou grands indifféremment. Quand on a en vue la production de la semence, on a recours à une espèce spéciale, qui en abonde. Dans les semences du commerce, toutes les variétés sont souvent entremêlées. Les espèces potagères conviennent moins bien à la culture de la citrouille dans les champs, qui en exige de plus rustiques.

XIX

La Russie Méridionale. — Anciens procédés d'élevage : les moutons et les bêtes à cornes. — Revirement dans les procédés agricoles. — Leurs causes et leurs résultats. — La culture intensive. — La propriété individuelle chez les paysans. — Rôle des sociétés agricoles.

Le Midi et surtout le Sud-Ouest de la Russie présentent un caractère tout différent de celui des régions dont j'ai parlé jusqu'ici. Tandis que la plupart de nos provinces sont toujours sous le régime d'une culture absolument extensive, celles du Sud-Ouest, les gouvernements de Kieff, de Podolie, de Wolhynie, ont, comme les provinces Baltiques et de Pologne, une agriculture beaucoup plus avancée, sont depuis longtemps entrées dans la phase de la culture intensive. Il y a quelques dizaines d'années à peine, l'élevage des bestiaux, la culture semi-pastorale dominaient encore dans la Russie méridionale, les champs labourés n'y apparaissaient que comme des oasis perdus au milieu des steppes sans bornes, non encore défrichées, toutes vertes au printemps, mais bientôt après jaunies par les chaleurs torrides de l'été, et où les rayons du soleil se reflétaient

dans les fils argentins de la sparte (*Stipa capillata*) dont la steppe était couverte comme d'un tissu ondoyant.

Les propriétaires de ce vaste territoire n'avaient à leur disposition ni la main-d'œuvre, ni les ressources nécessaires pour l'exploiter autrement qu'en y faisant paître des troupeaux innombrables d'animaux de toute espèce, des chevaux, des vaches et surtout des moutons mérinos, qui ont été importés en Russie vers la fin du dix-huitième siècle, du temps de Catherine la Grande. C'est à cette même époque que l'impératrice désirant peupler ce territoire, encore absolument désert et inculte, y attirait de nombreux colons allemands, auxquels elle accordait toutes sortes de privilèges et sur lesquels elle comptait comme sur des agriculteurs expérimentés, qui devaient servir d'exemple à ses sujets. En réalité, l'exemple de ces colons ne servit pas à grand'chose aux Russes, mais les colonies allemandes sont bientôt devenues florissantes, et le sont encore aujourd'hui, sans que leurs habitants aient fusionné avec leurs voisins les paysans russes. Parmi ces colons allemands, il en est qui sont devenus de gros propriétaires terriens et aussi de grands éleveurs de moutons, et ils ont certainement beaucoup contribué au développement de l'industrie lainière en Russie.

Dans les débuts on s'adonnait surtout à l'élevage des moutons mérinos à laine fine, type Negretti ; plus tard on passa au type à laine longue, Infantado,

et enfin, dès 1866, on eut recours à des reproducteurs de la race Rambouillet; aujourd'hui la race Negretti est tout à fait abandonnée, et les types Infantado et Rambouillet dominent dans nos meilleures bergeries; à côté de ces deux types, nos éleveurs ont su créer un type russe, dit mouton Mazaeff, du nom de l'éleveur Mazaeff auquel il doit son origine; s'il donne une laine un peu plus grossière que les mérinos Infantado ou Rambouillet, il porte une superbe toison d'un poids considérable et se distingue par sa forte taille, qui le fait préférer aux autres sur les marchés de boucherie.

Le nombre des brebis, que les propriétaires de nos provinces méridionales entretenaient sur leurs terres, était autrefois immense; certains d'entre eux en comptaient jusqu'à 50 000 à 100 000, et même 200 000; ils parlaient avec dédain des plus grands éleveurs étrangers, disant qu'ils avaient chez eux, pour la garde de leurs troupeaux, plus de chiens de bergers que ceux-ci ne comptaient de brebis. Mais si ces bergeries étaient si grandes numériquement, le nombre des animaux n'était que très restreint par rapport à la superficie du terrain; ainsi, on ne comptait alors généralement que de 1 à 2 têtes de brebis par hectare. Une et demie était la moyenne que l'on considérait comme normale; si le chiffre atteignait 3 à 4 têtes par hectare, c'était déjà exceptionnel. En revanche, on payait des sommes fabuleuses pour les plus beaux animaux reproducteurs, que l'on faisait

venir de l'étranger. Plus tard quelques-unes de nos bergeries ont su atteindre un tel degré de perfection, qu'une commission spéciale chargée par le gouvernement en 1880 de l'étude de la production ovine en Russie, et à laquelle a pris part un savant professeur allemand, M. Bohm, a cru pouvoir déclarer que la Russie n'avait plus à s'adresser à l'étranger pour avoir des reproducteurs, mais que ce sont au contraire les éleveurs allemands qui auraient pu venir en acquérir dans notre pays.

C'était là le beau temps. Les prix des terres étaient infimes; l'agriculture, manquant de bras, n'était placée qu'au second rang, l'élevage occupant le premier. C'est à peine si l'on parvenait à cultiver, à ensemencer la vingtième partie de la superficie totale des terres de cette région, toutes, du reste, parfaitement propres à la culture. Les prix des laines étaient très élevés, la concurrence des laines exotiques ne se faisant encore sentir que faiblement. Les steppes servaient de pâturage au bétail durant sept ou même huit mois de l'année, et lui fournissaient du fourrage en abondance pour l'hiver. Si l'on ne connaissait pas encore les faucheuses, les ouvriers affluaient en nombre suffisant des provinces plus peuplées du Nord pour l'époque de la fenaison.

A côté des brebis, une autre branche d'élevage avait une importance non moindre, celle du gros bétail à cornes, des races de l'Ukraine, Tcherkassky;

en été, les taureaux servaient de bêtes de labour, en hiver on les employait pour les transports des marchandises de toute espèce vers les grands centres de population. C'étaient surtout des animaux de boucherie que l'on élevait de préférence, et que l'on faisait plus tard faire le voyage à pied, à Moscou et à Saint-Pétersbourg, pour y être abattus. Il est vrai que la peste bovine venait de temps en temps décimer les troupeaux, mais il en restait toujours assez, et les pertes occasionnées par l'épizootie étaient bientôt couvertes. Aujourd'hui, grâce aux mesures énergiques prises par le Gouvernement pour combattre ce fléau, il est entièrement passé dans le domaine de l'histoire, du moins pour la Russie d'Europe. Dans nos provinces asiatiques, on le combat avec plein succès au moyen de l'inoculation, d'après le procédé du Dr Nentsky.

Si, comme je viens de le dire, l'étendue des terres arables était alors insignifiante, les agriculteurs avaient à leur disposition plus de terrains vierges qu'ils ne pouvaient en cultiver, et les rendements de ces terrains étaient souvent très élevés malgré les modes de culture les plus rudimentaires. Ainsi, on y ensemençait souvent les terres sans labour préalable, en répandant la semence sur les chaumes de l'année précédente, etc. Grâce à leur fertilité naturelle, ces terres produisaient en abondance le grain le plus cher et le plus estimé sur le marché, tant pour la consommation intérieure que pour l'exporta-

tion, diverses variétés de blés durs, (la bialotourka, la koubanka, l'arnaoutka, la ghirka, le blé de Taganrog, etc), du millet, de l'orge, de la graine de lin et même du maïs. Après quelques années, on abandonnait les champs dont les rendements commençaient à baisser, pour transporter la culture sur d'autres terrains, et ainsi de suite. Si cette culture était tout extensive et primitive, si la somme des capitaux engagés était insignifiante par rapport à la superficie du territoire, les entreprises agricoles dans ces régions étaient généralement très considérables et ces capitaux rapportaient beaucoup. Nombre de gens y ont fait fortune ; le pays, quoique sauvage encore et à peine peuplé, était prospère et riche. Mais cette prospérité même finit par y attirer de plus en plus les cultivateurs, de plus en plus les capitaux, et les choses changèrent bientôt du tout au tout.

Le grand revirement qui s'est opéré durant les dernières dizaines d'années dans les conditions économiques et agricoles de nos provinces méridionales, est dû à la création de tout un réseau de lignes de chemins de fer, qui les traversent de part en part aujourd'hui, à l'afflux d'ouvriers venant du Nord durant la saison d'été pour y offrir leur travail, et à l'introduction des machines agricoles qui ont, plus encore que le renfort de la main-d'œuvre, contribué au développement de l'agriculture au détriment de l'industrie de l'élevage, dont je

viens de parler. Il faut noter, en outre, le développement encore plus considérable de l'industrie minière dans certaines parties de cette région si favorisée par la nature, la création de grandes usines métallurgiques, l'exploitation des gisements de fer, de houille, de sel et d'autres richesses minérales ; si toutes ces branches nouvelles de l'industrie exigeaient de leur côté des bras, non seulement elles n'en ont pas enlevé à l'agriculture, car la grande masse des ouvriers qu'elles employaient venait des provinces du Nord, mais elles ont au contraire favorisé le développement de l'agriculture, en créant de nouveaux centres de population, des débouchés inconnus jusqu'ici pour ses produits ; elles ont apporté dans le pays une animation nouvelle, sans parler des capitaux qui y affluaient en masse, pour ainsi dire de tous les pays du globe. Le commerce d'exportation a pris un essor nouveau, grâce aux chemins de fer, à l'aménagement des ports d'Odessa, de Nikolaeff, de Théodosie, de Rostoff-Taganrog, de Novorossijsk, etc. Les prix des terres ont doublé, triplé, quintuplé. Il est évident que le système de l'agriculture semi-pastorale, qui était bon pour l'ancien temps, ne pouvait plus se maintenir dans de telles conditions.

Les premiers résultats de cette ère nouvelle furent : l'accroissement, d'année en année, de la surface cultivée, le défrichement de terrains nouveaux, la diminution, sinon la disparition totale des steppes

qui ne servaient jadis que comme pâturage. L'élevage du bétail ne pouvait plus désormais garder ni ses proportions d'autrefois, ni son caractère primitif, les propriétaires n'avaient plus la possibilité de se contenter du revenu qui leur est apporté par 1 à 2 brebis par hectare, une fois que la valeur du terrain eut triplé ou quintuplé.

Tout changement d'anciennes coutumes étant difficile, une partie des éleveurs s'est décidée à quitter les lieux devenus moins propices à leur industrie et s'est transportée, avec tous ses troupeaux, dans des localités plus désertes, les steppes du Sud-Est, le gouvernement de Stavropol, les terres des cosaques du Terek, de Kouban, et plus tard jusqu'en Sibérie. Les autres ont considérablement limité le nombre de leur bétail et se sont efforcés de faire de l'élevage plus intensif, plus rationnel, approprié aux circonstances nouvelles ; ainsi, au lieu et place des anciennes races locales de bétail à cornes, ils ont entrepris des croisements des animaux de ces races avec des reproducteurs de races étrangères plus précoces et plus appréciées sur le marché, des Shorthorn, des Charolais, etc. ; d'autres encore ont trouvé plus avantageux de n'élever que des animaux pur sang. Même pour les brebis, certains éleveurs ont préféré remplacer les mérinos par des races de boucherie, principalement de provenance anglaise. Ceux qui ont gardé les bêtes à laine ont considérablement réduit leurs troupeaux, tout en donnant encore plus

de soin que jadis à la production d'animaux à forte toison et de grande stature, afin de les livrer à des prix plus avantageux à la boucherie ; on a même fait des essais de croisement des moutons mérinos avec des animaux de taille plus forte, des races à viande, et si la qualité de la laine s'en est fortement ressentie, l'augmentation du poids des produits de ces croisements est venue dédommager des pertes qui en résultaient sur les prix de vente de la laine. Sous le rapport de l'élevage, c'est donc une évolution complète qui s'est opérée.

Si, parallèlement, il s'est fait une évolution tout aussi sensible par rapport à l'agriculture proprement dite, celle-ci a eu un caractère tout différent. Le défrichement des steppes, des terrains vierges, la production des céréales ont progressé à pas de géant, mais ce n'était qu'une extension en espace, le caractère de la culture étant resté tout aussi extensif et primitif qu'autrefois. Les faucheuses et les moissonneuses de toute espèce, y compris les moissonneuses-lieuses, et des machines de même genre, mais plus rudimentaires, construites dans le pays, et surtout les batteuses à vapeur ont permis de faire beaucoup plus de travail avec beaucoup moins de bras que jadis ; ou plutôt, en profitant de l'afflux d'un nombre toujours croissant d'ouvriers durant la période estivale, on a pu, à l'aide de ces machines, étendre la culture à une surface cinq, dix et quinze fois plus grande que par le passé.

Les lignes de chemins de fer aidant à leur tour, on a pu transporter à beaucoup moins de frais toute la masse des produits agricoles résultant de cette extension prodigieuse de la culture, vers les ports d'exportation et les centres de consommation intérieure. De grands magasins de blé, des élévateurs du type américain, un système de warrants sont venus favoriser encore davantage cette évolution. Mais les procédés de culture ne s'en sont par eux-mêmes que peu ressentis.

On ne songeait qu'à une chose, faire beaucoup, faire grand, mais avec le moins de frais possible. Lorsque le propriétaire avait à labourer pour un moment donné et à ensemencer durant la courte période des semailles du printemps des milliers d'hectares, il ne pouvait regarder de trop près à la qualité du travail ; les labours se faisaient à la hâte, n'importe comment, le tout était de jeter la semence en terre pour s'en remettre ensuite à sa force de production naturelle, et surtout à la grâce de Dieu ! Mais depuis que l'agriculteur n'a plus à sa disposition des terrains vierges comme autrefois, depuis qu'il ne peut plus leur donner des périodes de repos de quinze à vingt et vingt-cinq ans, depuis qu'il sème d'année en année blé sur blé, les rendements baissent, la qualité du grain s'en ressent, les mécomptes, les mauvaises récoltes deviennent de plus en plus fréquents. En exigeant de la terre beaucoup plus que par le passé, de son côté il ne

lui apporte rien, ni bonne culture, ni engrais, il ne lui accorde même plus la longue période de repos dont elle jouissait autrefois.

Si l'on peut considérer cette méthode comme un développement de l'agriculture, il ne va qu'au détriment de la richesse du sol, et la culture devient de fait encore moins rationnelle que jadis. Il est évident que cet état de choses ne peut durer indéfiniment, et nous sommes heureux de pouvoir trouver, même dans cette partie de la Russie, des propriétaires éclairés, qui introduisent sur leurs champs des assolements réguliers, avec alternance de cultures, font des ensemencements de fourrage, tâchent de relever les forces productives de la terre au moyen de plantes améliorantes, appliquent des labours profonds, à l'aide d'instruments aratoires perfectionnés. Grâce à leur initiative, on peut s'attendre à voir le vrai progrès agricole s'accentuer de plus en plus, surtout si les deux branches de l'agriculture, l'élevage et la culture des champs, marchent de front, au milieu de conditions qui leur sont à elles deux également propices.

Le progrès agricole, joint aux procédés de culture les plus intensifs et rationnels, peut être considéré comme déjà atteint dans nos provinces du Sud-Ouest. Grâce surtout à l'importance que l'industrie sucrière a acquise depuis longtemps dans cette région, en continuant à progresser encore d'année en année, l'exploitation agricole se fait ici sur les

bases de l'agronomie moderne et avec l'application de tous les perfectionnements que la science et la pratique des pays les plus avancés de l'Europe ont su lui apporter. Nous trouvons dans ces provinces des assolements réguliers avec alternance des cultures, les instruments aratoires les plus puissants, sans en excepter les charrues à vapeur, l'amendement des terres au moyen du fumier de ferme et des engrais chimiques, la sélection des graines de betteraves et l'utilisation de tous les déchets de la fabrication du sucre, tout, en un mot, ce qui fait l'agriculture prospère. A ces caractères se joignent les conditions naturelles les plus enviables, une grande fertilité du sol, un climat tempéré, une quantité suffisante et une distribution des pluies parfaitement propice à la culture. On ne connaît ici ni les sécheresses funestes du Centre, du Midi et du Sud-Est de la Russie, ni les mauvaises récoltes dégénérant en calamités publiques ; les propriétaires peuvent compter sur des revenus sûrs et beaucoup plus élevés que dans toutes les autres parties de notre pays.

Les paysans, qui ne sont pas soumis ici au régime de la propriété communale des terres, savent les faire fructifier bien mieux qu'ailleurs ; on en connaît même qui font de la betterave sur leurs champs et la fournissent aux sucreries voisines. Celles-ci, à leur tour, leur prêtent des semences des espèces de betterave les plus riches en sucre, et ils trouvent, tant

dans ces usines mêmes que dans le travail des champs appartenant aux propriétaires particuliers, un gain toujours sûr et élevé, sans avoir besoin d'entreprendre de lointains voyages vers les steppes du Midi, pour y chercher du travail, comme sont obligés de le faire ceux de pays moins privilégiés et moins avancés.

Il est à noter que, si la propriété foncière des paysans n'est nullement plus étendue ici qu'ailleurs, ne dépassant pas en moyenne deux hectares par âme masculine, les troubles et les désordres agraires, que nous avons vus se dérouler avec tant d'impétuosité dans les gouvernements du Centre et du Sud-Est, n'ont eu jusqu'ici presque aucune répercussion dans cette région. Le paysan y tient à sa terre, mais sait tout autant respecter les droits d'autrui, et tient au gain que lui apporte son travail sur les terres des particuliers. Malgré la propagande acharnée que font ici comme ailleurs les socialistes et les anarchistes, les paysans ne semblent pas y prêter une oreille attentive. Ils savent ce qu'ils ont et ce qu'ils risquent de perdre, et ne se laissent pas séduire par les belles promesses et les visées fallacieuses dont on veut les enjoliver. Espérons qu'il en sera de même dans l'avenir et que la raison, le bon sens du peuple sauront partout prendre le dessus sur toutes les billevesées.

Je dois encore mentionner le rôle actif des sociétés agricoles du Sud-Ouest, avec la société de Kieff en

tête, qui a organisé en 1897 une belle exposition agricole dont M. Sagnier a rendu compte dans le *Journal de l'Agriculture*. Aujourd'hui cette société fait paraître une publication hebdomadaire consacrée aux diverses branches de l'agriculture. Des syndicats agricoles contribuent puissamment au développement du commerce de tous les produits de l'agriculture et de l'industrie rurale ; le syndicat de Kieff a créé un laboratoire agricole, institué des champs d'expériences, organisé des essais de culture des diverses variétés de betterave, fait l'analyse des semences du commerce, etc. L'Institut polytechnique de Kieff avec une faculté agronomique, compte parmi ses professeurs des savants éminents et un grand nombre d'élèves, qui viendront plus tard vouer leurs forces et leurs connaissances au développement futur de la contrée. Enfin, ce qui ne se voit pas souvent, même à l'étranger, une station d'essai a été crée en Podolie dans un domaine particulier par son propriétaire, le prince P. Troubetzkoy, lui-même chimiste et agronome de mérite ; cette station vient de fêter récemment son dixième anniversaire et compte à son actif des travaux scientifiques importants, qu'elle publie dans ses comptes rendus annuels.

Il serait superflu de pousser plus loin ma description, car de tout ce que j'ai dit il ressort avec évidence que, si l'agriculture a su faire dans cette partie de notre pays des progrès si marqués, c'est grâce

non seulement à des conditions naturelles exceptionnellement favorables, mais encore et davantage peut-être, grâce à l'influence bienfaisante de l'industrie sucrière sur l'agriculture, à un régime foncier rationnel, à l'utilisation rationnelle des forces productives de la nature par des agriculteurs éclairés, à l'union des agriculteurs entre eux, et surtout grâce à l'apport de la science, dont la pratique a ici depuis longtemps apprécié l'importance et à laquelle elle s'adresse avec confiance pour guider ses pas.

XX

Le littoral Caucasien de la mer Noire. — Premiers procédés de colonisation. — Nouveau système inauguré. — Création de stations d'essais. — Lotissement des terres sur le littoral. — Succès réalisés. — Création de villes nouvelles. — La faune et la flore naturelles. — Richesses minérales. — Principaux caractères du climat.

Avant de terminer la série de mes études sur les choses agricoles en Russie, je tiens à dire quelques mots d'un petit coin de notre vaste territoire, que personnellement je connais et j'aime beaucoup, notre côte d'azur, le littoral caucasien de la mer Noire. J'y suis un peu chez moi, car du temps où l'on pouvait y acquérir de la terre presque pour rien, j'ai acheté dans la jolie petite ville de Sotchi un hectare de terrain à raison de 4 francs le mètre, dont le prix atteint de 50 à 60 francs aujourd'hui; j'y ai fait construire une maisonnette, en vue de la mer, j'y ai planté un jardin, une vigne, et j'y viens de temps en temps me reposer et jouir d'un beau climat, d'un ciel bleu et d'une nature bien différente de celle que nous voyons ailleurs en Russie. Il est vrai que je n'y vais pas seulement pour mon plaisir, car j'étais et je reste encore président d'une commis-

sion chargée de veiller sur les intérêts de la côte, de prendre les mesures nécessaires pour mettre en exploitation ses richesses naturelles, y attirer des colons, y introduire les cultures les plus variées auxquelles elle peut se prêter, grâce à un climat semi-tropical et à son sol fertile.

Le littoral caucasien de la mer Noire, habité jadis par les Tcherkesses et autres peuplades à demi-sauvages et insoumises à la Russie, qui pendant plus d'un demi-siècle nous ont fait une guerre à outrance et qui ont presque tous émigré en Turquie après que nos armées eurent triomphé de leur résistance, était presque désert lorsque je l'ai visité et parcouru pour la première fois, en 1894, trente ans à peu près après sa conquête. Il n'y avait à cette époque, sur tout le long du littoral, à partir de Novorossijsk au Nord jusqu'à Batoum au Midi, que de petites bourgades de quelques centaines d'habitants, qui sont aujourd'hui des villes florissantes — Touapsé, Sotchi, Soukhoum, — et quelques pauvres hameaux russes, grecs ou arméniens, résultats des premiers essais de colonisation entrepris par le gouvernement après la fuite précipitée des indigènes. Je trouvai ces colons dans la plus grande misère, n'ayant défriché que des lambeaux de terrain, disséminés çà et là au milieu de la forêt vierge, pouvant à peine pourvoir à leur propre existence, sans chemins ni aucune communication entre eux, car les sentiers existants n'étaient praticables qu'à cheval ou à dos de mulet.

Les habitants des villages étaient décimés par la fièvre, une fièvre tropicale qui régnait dans ces contrées pleines de marécages et de terrains incultes. Il est vrai que deux années auparavant on avait entrepris, sous la direction du général Annenkoff, et principalement pour donner de l'ouvrage aux paysans ayant souffert de la mauvaise récolte de 1891, la construction d'une chaussée le long du littoral, de Novorossijsk à Soukhoum, mais cette chaussée était loin d'être terminée à cette époque.

Néanmoins, j'ai été un des premiers qui aient pu faire tout ce trajet en équipage. Comme il n'y avait pas encore de chevaux de poste, je ne pouvais avancer que lentement et le voyage m'a pris près de trois semaines, ce qui en revanche m'a donné la possibilité d'étudier amplement la contrée, nouvelle pour moi. J'ai été émerveillé de tout ce que j'y ai vu, sous le rapport de ses conditions naturelles, et frappé en même temps du manque presque absolu de culture, de l'absence d'habitants, de l'état de délaissement presque complet où elle se trouvait depuis que les aborigènes avaient quitté le pays. C'est à peine si j'ai trouvé cinq ou six propriétaires, résidant dans leurs villas, entourées de vignobles et de jardins fruitiers, parmi lesquels je dois citer le baron de Steinguel, un des premiers pionniers et viticulteurs de la contrée, M. Sibiriakoff, propriétaire d'un beau château au bord de la mer, acheté depuis par M. Goloubeff, M. Khloudoff, dont le beau

domaine aux portes de Sotchi a plus tard été acquis par le ministère de l'agriculture, M. Stark, un savant entomologiste, résidant pendant plus de vingt ans dans le pays et en connaissant tous les recoins, M. Tatarinoff, qui a su faire sur son petit terrain près de Soukhoum un vrai jardin botanique tout plein de plantes exotiques, etc. J'ai admiré en outre, également près de Soukhoum, les superbes plantations du grand-duc Alexandre Mikhaïlowitch, dont les jardins sont encore aujourd'hui une des principales curiosités du pays, et enfin, à une vingtaine de kilomètres de la même ville, les plantations d'orangers, de citronniers et d'oliviers du couvent le Nouvel Athos, dont les moines ont été les premiers à introduire ces cultures dans le pays.

Pour voir ces merveilles, il fallait parcourir des centaines de kilomètres à travers des forêts vierges, des terrains incultes, passer les nuits dans de pauvres chaumières de paysans se plaignant de leur détresse et parfois mourants de fièvre, entendre les hurlements des chacals, recueillir les plaintes des habitants sur les ravages que faisaient dans leurs champs de maïs les ours et les sangliers, dont le pays abondait et qui ne craignaient pas de se risquer jusqu'aux portes mêmes des habitations, enfin voir un pays pauvre, désolé, au milieu d'une nature luxuriante, des sites d'une beauté idéale, un climat à peu près tropical, qui semblait n'attendre que la main créatrice de l'homme pour lui apporter toutes les richesses. Il

me fut évident que les choses ne devaient pas aller de ce train, et de concert avec un homme d'une grande énergie, enthousiasmé du pays comme moi, le défunt membre du Conseil de l'empire, M. Abaza, nous décidâmes de prendre toutes les mesures nécessaires pour en activer le relèvement.

Nous commençâmes par créer deux stations d'essais, avec observatoires météorologiques, à Sotchi et à Soukhoum, pour étudier les conditions naturelles du littoral, dont on n'avait pas jusqu'alors de notions exactes. Plus tard on leur adjoignit une école de viticulture et de jardinage auprès de Touapsé, sur un emplacement concédé à cet effet par la municipalité de cette petite ville. En même temps, nous élaborions et nous soumettions au Conseil de l'empire, qui l'approuva, un projet de loi destiné à attirer dans le pays, en qualité de colons, des paysans russes, et à côté d'eux, des gens entreprenants et possédant les fonds nécessaires pour y introduire les diverses cultures auxquelles il pouvait se prêter.

Dans les débuts, immédiatement après l'émigration des Tcherkesses et des Abhases qui, quoiqu'à demi-sauvages, avaient néanmoins su créer dans le pays une certaine culture, planter des arbres fruitiers, des noyers et même des vignes de diverses espèces locales et vivaient tant bien que mal de leurs produits, le gouvernement d'alors avait eu la même intention ; seulement il s'y était pris d'une

manière différente et qui n'amena qu'à des résultats tout contraires à ceux qu'on espérait en obtenir. Notamment, les terres, délaissées par leurs anciens propriétaires les Tcherkesses, furent soit distribuées gratuitement et à titre de récompense aux généraux ayant pris part à la conquête du Caucase, ainsi qu'à divers hauts personnages de l'administration locale, soit vendues au taux dérisoire de 25 francs l'hectare, avec faculté de verser cette somme si infime, non en une fois, mais dans le courant d'une période de dix ans. Les lots de terrains ainsi distribués ou vendus étaient généralement très considérables, de 500 à 3 000 hectares, selon le mérite et les services de chacun.

On supposait que les personnes ainsi favorisées se donneraient pour tâche de cultiver et d'exploiter les terres qui leur échurent si avantageusement; mais en réalité, à de rares exceptions près, il n'en fut rien; pendant plus de vingt ans la presque totalité de ces terres resta inculte; même les derniers vestiges de l'ancienne culture des Tcherkesses disparurent bientôt, la forêt envahit les champs autrefois défrichés, les plantations d'arbres fruitiers se perdirent au milieu des bois, où on les découvre parfois encore aujourd'hui, à l'état demi-sauvage, ou bien furent abattues sans merci par les rares habitants de la contrée, afin d'en recueillir plus aisément les fruits !

C'étaient les plus belles terres avoisinant la mer

qui furent, pour la plupart, distribuées de la sorte à des particuliers. Dans les localités moins accessibles et plus difficiles à cultiver, on installa des colons, soit des Cosaques, sur lesquels on comptait pour la défense du pays, mais qui présentaient un élément de colonisation absolument défectueux et que le Gouvernement devait pendant de longues années entretenir et nourrir à ses frais, soit des Arméniens et des Grecs, que l'on faisait venir à grand frais de l'Asie Mineure, espérant qu'ils seraient capables d'introduire ici une culture nouvelle, appropriée aux conditions du pays. Ces colons furent également très privilégiés sous le rapport des terres, car on ne leur alloua pas moins de 20 à 30 hectares pour chaque famille ; mais ils ne parvinrent jamais à en cultiver qu'une part minime, le reste est encore aujourd'hui à l'état inculte et sauvage.

Après toutes ces allocations de territoires, il ne resta entre les mains du Gouvernement que des espaces relativement restreints, sur lesquels nous basâmes néanmoins, M. Abaza et moi, notre nouveau système de colonisation du littoral. Nous partageâmes le terrain disponible, dans les localités où il pouvait se prêter aux cultures les plus lucratives, en petits lots de 2 à 10 ou 20 hectares, et nous les proposâmes en location à ceux qui voudraient s'engager à les défricher, à les mettre en culture et y bâtir des habitations, avec la faculté, pour ceux qui auraient, dans l'espace de cinq ans,

rempli leurs engagements, de les acquérir en propre au moyen du rachat de la redevance annuelle. Nous fîmes des contrats assez sévères, en indiquant la partie de la surface à cultiver (dans les commencements un quart, plus tard la moitié de la superficie totale des lots), le nombre des arbres ou des vignes à planter, et jusqu'aux dimensions minima des maisons à bâtir. Tout ceci était fait pour éloigner les accapareurs de terrain, qui ne voudraient poursuivre que des buts de spéculation. Tous les lots sur lesquels les engagements ne seraient pas remplis à l'expiration de la période de cinq ans, devaient revenir au Gouvernement sans rémunération aucune des possesseurs temporaires, pour être alloués à d'autres compétiteurs. Nous fixâmes, toujours dans le but d'évincer la spéculation, des taux de location assez élevés pour l'époque, de 10 à 25 francs de redevance annuelle par hectare, ce qui correspondait à des prix de vente de 200 à 500 francs l'hectare, selon la localité et la situation du terrain, au lieu de 25 francs que devaient verser en dix ans les propriétaires privilégiés dont j'ai parlé plus haut, exempts en outre de toute obligation par rapport à la mise en culture de leurs lots.

Le succès couronna notre système au delà de toute espérance. Les compétiteurs affluèrent en masse, nous n'avions entre eux que l'embarras du choix et nous eûmes la possibilité de donner la préférence à ceux qui nous semblaient

présenter le plus de garanties. Les entrepreneurs sérieux ne se laissaient pas intimider par nos exigences et je dois rendre justice à la plupart d'entre eux ; ils remplirent leurs engagements bien au delà des conditions obligatoires et souvent bien avant le terme fixé par le contrat, ce qui leur donna le droit de racheter en propre les lots bâtis et cultivés par eux. Nous n'eûmes à appliquer les mesures de rigueur que vis-à-vis d'un tout petit nombre de nos fermiers, les autres reçurent leurs terres en pleine possession ; quelques-uns s'établirent définitivement dans le pays, d'autres les revendirent à des prix qui non seulement couvrirent leurs frais, mais leur donnèrent d'énormes bénéfices, car les prix des terres du littoral montèrent bientôt à des taux fabuleux s'élevant, aux environs de Sotchi par exemple, à 20 000, 30 000, 40 000 francs l'hectare et même au delà.

Le succès des premiers venus en attira d'autres et le pays progressait à pas de géant. Il fut même question de construire le long du littoral une ligne de chemin de fer, qui devait donner à la contrée une impulsion nouvelle. Malheureusement, la guerre avec le Japon, d'abord, les troubles révolutionnaires dont le littoral a été le théâtre ensuite, vinrent entraver nos efforts et ralentir ce développement progressif ; mais il faut espérer que ce n'est que partie remise. Ce qui est fait ne sera pas perdu pour la contrée, et l'attention générale en Russie

lui sera de nouveau acquise comme par le passé. Aujourd'hui, au lieu de la ligne de chemin de fer projetée et dont la construction est provisoirement ajournée, il est question d'établir un service régulier d'omnibus automobiles sur la chaussée riveraine ; la concession en est déjà donnée à un entrepreneur disposant des fonds nécessaires, et le projet est à la veille de se réaliser.

L'ancien système de colonisation du littoral a également été modifié. A côté des terres allouées à des entrepreneurs-contractants dans les conditions sus-mentionnées, de préférence au bord de la mer, dans les endroits favorables à la culture fruitière, nous recherchons dans les vallées et les montagnes des terrains propres à la culture agricole et à l'élevage du bétail, nous les divisons en lots de diverses dimensions et nous les mettons à la disposition des colons-paysans russes, émigrants des provinces où la population est devenue trop dense, et qui viennent ici s'établir et chercher fortune dans des conditions certes nouvelles pour eux, mais qui ne sont pas de nature à effrayer les hommes énergiques, capables de travail et entreprenants. Ceux-ci reçoivent la terre gratuitement, quitte seulement à s'y établir et à la faire défricher, ce qui du reste est de leur propre intérêt. S'il leur incombe une tâche bien pénible, surtout durant les premières années de leur installation, ils ne se laissent pas intimider et ne reculent pas devant les difficultés qui les attendent.

Les travaux de défrichement et de culture sur les terres des propriétaires particuliers, toujours à la recherche de la main-d'œuvre encore rare dans la contrée, donnent aux colons un gain assuré, dont profite une partie des membres de la famille, tandis que les autres sont occupés à abattre le bois, à faire les défrichements, et à construire leurs huttes sur les terrains destinés à la colonisation, dont ils sont libres de faire le choix selon leur convenance. Nous pouvons citer bon nombre de villages où les colons sont établis à demeure, après avoir traversé la période la plus pénible de l'installation première. Ceci nous donne encore plus d'espoir pour l'avenir.

Je dois ajouter que nous avons pris des mesures sérieuses contre les fièvres qui autrefois infestaient le pays et en décimaient la population. De grands travaux de desséchement des marais ont été entrepris aux frais du gouvernement et continuent encore, quoique les principaux foyers d'infection soient déjà assainis.

Outre les villages des colons dans les montagnes et les vallées et les villas des propriétaires particuliers, nos anciens locataires, disséminés sur les bords de la mer et aux environs des villes de Sotchi, Touapsé, Novorossijsk, Soukhoum, Batoum, nous avons songé à créer deux villes nouvelles. L'une d'elles, Khosta, à l'embouchure d'une petite rivière du même nom, a surgi à l'américaine, comme par enchantement, au milieu de la forêt vierge, et

compte aujourd'hui plus de mille habitants; l'autre, Romanowsk, à 50 kilomètres de là mer, dans la montagne, au fond d'une vallée de toute beauté nommée Krasnaia-Poliana, est encore à l'état embryonnaire; on y arrive par une chaussée en grande partie percée dans le roc, qui longe le cours d'un torrent du nom de Msimta et qui présente sur tout son parcours des vues splendides.

Un autre point du littoral, nommé Gagry, a attiré l'attention de S. A. le prince d'Oldenbourg, qui a reçu de l'empereur la mission d'y créer une station climatérique et balnéaire, avec hôtel-sanatorium, hôtel-refuge dans la montagne, établissement de bains de mer, parc-boulevard planté de palmiers et de bananiers au bord de la mer, etc. Cette station climatérique, dont l'installation a coûté plusieurs millions de roubles, est sûre d'attirer une clientèle nombreuse, dès que le littoral sera un peu plus connu des touristes et que son parcours sera facilité soit par une ligne de chemin de fer, soit par un service régulier d'automobiles; aujourd'hui, bon nombre de voyageurs évitent de faire le trajet par voie de mer, ce qui est regrettable, car la traversée n'offre aucun danger et la mer, durant la belle saison, est généralement calme, les vues dont on peut jouir du bord sont splendides et les escales ne sont difficiles et parfois même impossibles qu'en hiver et à la fin de l'automne. En revanche, en visitant le littoral et surtout en le parcourant par voie de terre,

on peut jouir de toutes ses beautés et en prendre plus amplement connaissance.

Le caractère du littoral, que l'on peut comparer, sous certains points, à la Riviera de France et d'Italie, présente néanmoins quelques traits particuliers qui l'en distinguent avantageusement. Il y a quelques années, j'ai fait le parcours de la Côte d'Azur française et italienne, spécialement pour me rendre compte de la ressemblance et des dissemblances de ces deux localités, bénies du Ciel l'une et l'autre. Je dirai que la mer est plus belle sur votre Riviera que sur la nôtre; elle forme plus de criques et d'anfractuosités pittoresques, offre des points de vue plus variés, tandis qu'ici le rivage va le plus souvent en ligne droite, sans aucune sinuosité, ce qui, par parenthèse, en rend l'accès difficile en temps de tempête, les bateaux n'ayant pas où chercher abri, sauf dans les ports de Novorossijsk, de Guelendzik, de Touapsé, de Soukhoum, de Poti et de Batoum, assez distants les uns des autres. Si, à l'aide d'une culture savante, on a su implanter sur la Côte d'Azur des palmiers, des bananiers, des araucarias et d'autres plantes tropicales qui réussissent moins bien sur quelques points du littoral caucasien, en revanche la végétation naturelle est ici beaucoup plus riche; on voit les forêts descendre jusque vers le bord de la mer et les vagues mourir aux pieds d'arbres séculaires des espèces les plus variées.

Les flancs des montagnes rocheuses si souvent

dénudées sur le littoral de la Méditerranée, où domine en fait d'arbres l'olivier à la verdure grisâtre et poussiéreuse, sont couverts ici de forêts s'étendant à perte de vue dans le lointain, jusqu'aux cimes neigeuses de la chaîne principale, ce qui représente un coup d'œil absolument magique. Ce sont, là où la culture n'a pas encore pénétré, de vraies forêts vierges, à peine praticables à cause des lianes qui s'enchevêtrent aux arbres, s'attachent à leurs branches, se croisent et s'entre-croisent en des filets inextricables. Ailleurs ce sont des touffes de rhododendrons gigantesques, des azalées, des lauriers à feuillage sombre, toujours vert. Aux abords de la mer, des bois de pins maritimes et des chênes, des hêtres, des platanes, des châtaigniers, auxquels se mêle, dans les endroits ombrageux et humides, une essence particulière au Caucase, du moins à l'état d'arbre de grande dimension, et très recherché dans le commerce, le buis (*Buxus sempervirens*), à côté d'une autre essence, tout aussi estimée et qui tend d'ailleurs à disparaître, l'if (*Taxus baccata*). Plus haut dans la montagne, on voit des forêts entières d'arbres géants, l'épicéa du Caucase, etc., qui disparaissent à leur tour aux confins de la région des pâturages alpestres.

L'épanouissement de cette végétation spontanée est dû en grande partie aux conditions climatériques du littoral caucasien, dont je dirai plus tard quelques mots. Ici je dois noter qu'à côté de ces richesses du

règne végétal, la faune est également très variée; les amateurs de chasse trouveront, surtout dans la montagne, un vaste champ pour leurs exploits cynégétiques. On y rencontre en abondance l'ours, une variété brune, de taille assez petite (*Ursus arctus meridionalis*) et généralement inoffensif pour l'homme et les animaux domestiques, car il est absolument végétarien, mais dont le voisinage est néanmoins très désagréable pour les agriculteurs, à cause des ravages qu'il cause dans leurs champs de maïs et d'avoine. Le sanglier (*Sus scrofa*) est encore plus nombreux et tout aussi pernicieux que l'ours, pour la même cause. Le chacal, répandu partout, est dangereux surtout pour les vignobles, qu'on a beaucoup de peine à protéger contre lui, et aussi pour les oiseaux de basse-cour. Le blaireau, le lynx sont beaucoup plus rares, et encore plus rare une espèce de léopard (*Felix pardus Tulliana*). Je ne parle point du loup, du renard, du lièvre, de la martre, du chat sauvage, qui se rencontrent partout. Dans les montagnes on trouve le cerf du Caucase (*Cervus elaphus maral*), deux espèces de chevreuil, le chevreuil européen (*Capreolus vulgaris*) et une autre variété (*Capreolus pygargus*), le chamois (*Rupicapra tragus*), le bézoar ou chèvre à barbe (*Capra aegagrus*), l'argali (*Capra caucasica*) et enfin, sur des hauteurs à peine accessibles et plus souvent sur le versant Nord de la chaîne du Caucase, le bison d'Europe improprement appelé auroch

(*Bison bonasus*), que l'on considérait jadis comme une espèce disparue dans ces parages et dont la chasse est aujourd'hui strictement défendue, sauf autorisation spéciale de l'Empereur et seulement dans un but scientifique. En fait d'oiseaux, je dois mentionner en première ligne le faisan du Caucase (*Phasianus colchicus*), le tétras noir ou caucasien (*Tetrao Mlokosiewitzii*), la dinde sauvage (*Tetraogallus caucasicus*), la poule des montagnes, etc. Les amateurs de pêche trouvent en abondance du saumon et des truites dans les torrents, de l'esturgeon, des soles, du turbot et surtout du céphale de mer.

Je ne puis passer sous silence les richesses minérales du pays : la houille en première ligne, du minerai d'argent, du plomb, du fer, du zinc, etc. En outre, des sources d'eaux minérales, très abondantes, permettront la création de nombreuses stations thermales dans l'avenir; l'une surtout de ces sources à eau alcaline sulfureuse, située à 10 kilomètres de Sotchi et à une distance de 3 kilomètres de la mer, au bord d'une rivière nommée Matsesta, mérite spécialement l'attention, tant par l'abondance de son débit que par ses facultés curatives. A peine aménagés jusqu'ici, ne possédant qu'une installation de bains absolument primitive, les thermes de Matsesta jouissent d'une grande réputation dans le pays et attirent un nombre toujours croissant de malades. Le savant compagnon d'un de mes voyages

à travers le littoral, le spéléologue bien connu, M. E. Martel, qui a manqué y perdre la vie en voulant pénétrer, pour étudier l'origine de la source, trop avant dans la caverne aux gaz délétères où elle prend naissance, en a fait la description détaillée dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences. Il est très rare, je crois, de voir une source thermale sulfureuse située si près du bord de la mer et permettant l'application de deux modes de traitement : les bains sulfureux et les bains de mer, en un pays si chaud, aux conditions climatériques si variées selon les hauteurs et si propre pour faire une *Nachkur*, d'après les exigences des médecins. Aujourd'hui nous sommes en pourparlers avec un entrepreneur sérieux et entendu, qui demande la concession de l'aménagement et de l'exploitation de la source de Matsesta d'après les principes de la balnéologie contemporaine. Si ce projet aboutit, comme j'ai tout lieu de l'espérer, ce sera un nouvel attrait pour la contrée, aussi amplement bénéficiée du Ciel sous tous les rapports.

Si le littoral caucasien de la mer Noire peut servir d'attrait aux touristes par la beauté de ses sites, s'il peut avec le temps attirer des capitalistes pour l'exploitation de ses richesses minérales, si des localités telles que Sotchi, Gagry, Soukhoum, peuvent servir de stations balnéaires durant la belle saison, et ces deux dernières même de stations hivernales, grâce à la tiédeur de leur hiver, c'est sous le point

de vue des cultures les plus variées auxquelles cette région se prête, qu'elle doit surtout nous intéresser. Voici quelques données sur ses conditions climatériques, d'après les observations des stations météorologiques que nous y avons installées, à côté des stations d'essais agricoles et horticoles créées à Sotchi et à Soukhoum.

Le principal trait caractéristique du climat de la contrée est la quantité énorme de pluie qui y tombe, surtout à Sotchi et à Batoum. On prétendait, autrefois, que dans ces deux localités la quantité annuelle de pluie allait jusqu'à 2 500 à 3 000 millimètres; si le premier de ces chiffres est à peu près vrai pour Batoum, les observations exactes faites à Sotchi ne l'ont point confirmé, du moins pour la période des neuf dernières années. La moyenne annuelle s'est trouvée être de 1 429 millim. 6 (1 216 à 1 622 millimètres selon les années), ce qui est certainement déjà beaucoup. Mais c'est précisément à cette grande quantité de pluie que le pays doit la richesse et la vigueur de sa végétation. Voici comment les pluies se répartissent à Sotchi entre les mois de l'année et les saisons :

Hiver.

Décembre	174 millim. 2
Janvier	171 millim. 8
Février	142 millim. 1
Total (saison)	488 millim. 1

Printemps.

Mars	106 millim. 4
Avril	96 millim. 4
Mai	65 millim. 6
Total (saison)	268 millim. 4

Été.

Juin	79 millim. 2
Juillet	97 millim. 1
Août	84 millim. 9
Total (saison)	261 millim. 2

Automne.

Septembre	148 millim. 5
Octobre	122 millim. 7
Novembre	140 millim. 7
Total (saison)	411 millim. 9

On voit que les mois d'automne et d'hiver donnent la plus grande quantité d'eau, 900 millimètres ou 63 pour 100 du chiffre de l'année, et les mois de printemps et d'été seulement 529 mm., 6, ou 37 pour 100. Cette répartition des pluies se rapproche donc du régime des pays subtropicaux, et en particulier des provinces méridionales de la Chine, de l'Indo-Chine et du Japon. La ressemblance paraît plus grande encore, si l'on prend en considération le nombre des jours de pluies, presque ininterrompues durant les mois d'hiver et la fin de l'automne, mais beaucoup plus rares, ayant le caractère d'averses torrentielles au printemps et parfois dans les premiers mois de l'automne. On pourrait même dire

que les mois d'août à octobre sont ici la vraie belle saison, d'autant plus qu'à cette époque les fièvres y sont le moins à craindre.

Voici, d'un autre côté, les données caractérisant l'état de la température, toujours pour la station de Sotchi, tant pour l'année que pour les différents mois et les saisons :

Température moyenne de l'année, 14°, 2 C, variant de 13°, 5 à 15°, 2, avec des minimas de — 2°, 3 à — 8°, 3 et des maximas de 24° à 34°,4.

Hiver.

Décembre	7°,9
Janvier	5°,3
Février	6°,7
Moyenne (saison)	6°,6

Printemps.

Mars	8°,4
Avril	12°,1
Mai	15°,9
Moyenne (saison)	12°,1

Eté.

Juin	20°,3
Juillet	23°,0
Août	23°,3
Moyenne (saison)	22°,2

Automne.

Septembre	19°,4
Octobre	16°,2
Novembre	9°,8
Moyenne (saison)	15°,1

Le mois d'août est le plus chaud de l'année, janvier le plus froid, mais les températures minima que j'ai indiquées, descendant à — 8°,3, sont tout à fait exceptionnelles ; on ne les a constatées, durant une période de dix ans, que deux fois. Généralement le thermomètre ne descend pas de tout l'hiver au dsssous de — 5 à — 6 degrés de froid ; s'il tombe de la neige, elle ne couvre la terre que pour quelques heures et l'on voit souvent les premières fleurs apparaître dès la seconde moitié de janvier.

Ceci suffit pour montrer à quel point le climat de Sotchi, le point central du littoral, est clément. Il l'est encore bien davantage à Soukhoum et surtout à Batoum, où le froid n'atteint jamais les minimas indiqués plus haut ; il est, en revanche, beaucoup plus rigoureux et plus sec à Novorossijsk, dans la partie nord du littoral, où sévissent en outre, surtout en hiver, des vents d'une violence inouïe, surtout la *bora*, un vent du Nord-Est. Aux environs de cette ville et jusqu'au village de Guelendjik, la culture des arbres fruitiers devient même impossible dans les endroits non abrités. Néanmoins je dois citer le jardin de Mme Boukoloff, près Novorossijsk, qui a su sur l'espace d'un hectare à peine faire une culture forcée très productive de pêches et d'autres fruits sur des arbres nains. La bora se fait sentir de moins en moins vers le Midi, et son action pernicieuse ne se manifeste presque plus au delà de Touapsé.

XXI

Richesses vinicoles et horticoles du littoral. — Du Nord au Midi. — Les jardins des environs de Sotchi. — Les cultures de Soukhoum. — A Batoum. — Les pépinières de Tchakwa. — La culture du thé. — Contrastes des horizons.

La partie du littoral, comprise entre Novorossijsk, ou plutôt entre Anapa, petite ville à 20 kilomètres au Nord de Novorossijsk, et la rivière Schakhé, au-dessous de Touapsé, est la région la plus propice à la culture de la vigne. Les étés sont ici beaucoup plus secs que dans la partie méridionale de la côte, et le sol à schistes calcaires qui domine dans cette région lui sied à merveille. Les vins de cette localité jouissent d'une très haute réputation, surtout les vins blancs, qui rappellent ceux du Rhin, tandis que les vins rouges se rapprochent du bordeaux. A Abraou-Durso, domaine appartenant à la famille impériale et situé non loin de Novorossijsk, on prépare des vins mousseux d'une très bonne qualité. Les lots de terrain, distribués d'après le système dont j'ai parlé précédemment, sont aujourd'hui tous couverts de vignobles, dont quelques-uns donnent déjà de fort belles récoltes. Plus loin vers le Midi,

un peu au delà de Touapsé, je dois citer les vignobles du baron de Steinguel et de M. Goloubeff, comme donnant les meilleurs vins de l'endroit, mais il est indubitable que les vignobles plus récemment plantés vont les égaler bientôt. Le phylloxéra, qui fait des ravages chez nous tout comme dans la plupart des pays de l'Europe occidentale et dont des milliers d'hectares de vignobles ont été infectés en Bessarabie et dans la Transcaucasie, est heureusement encore inconnu dans cette partie du littoral, et l'on prend les mesures les plus sévères pour la préserver de son invasion.

Au delà de Touapsé, la nature du sol se modifie; il devient argileux, lourd, imperméable, et par suite bien moins propre à la culture de la vigne, qui se ressent également du trop grand degré d'humidité et souffre beaucoup de toutes sortes d'infections cryptogamiques. Ici ce n'est donc plus la région des vignobles, mais celle de la culture fruitière, qui a toutes les chances de se développer. Nous y trouvons les plus belles espèces de pêches, de poires, de pommes et surtout de prunes ; malheureusement les arboriculteurs ont beaucoup de difficultés à faire transporter leurs fruits vers les grands centres de population, à Moscou et à Saint-Pétersbourg, à cause des services souvent irréguliers des bateaux à vapeur ; ils en sont réduits soit à les vendre sur place à des prix dérisoires, soit à en faire des conserves et des confitures. Il fut des années où l'on

trouvait même avantageux de donner des pêches et des poires en nourriture aux vaches, faute d'avoir la possibilité d'en faire l'expédition au loin.

En fait de pêches, on cultive les meilleures espèces françaises et quelques variétés américaines, turques, originaires de l'Asie Mineure, et même chinoises. En fait de pommes, ce sont les reinettes, les calvilles et les sinapes qui sont les plus répandues ; en fait de poires, les beurrés et les duchesses. Par rapport aux prunes, on donne la préférence aux espèces qui servent à la fabrication des pruneaux, vu la difficulté de leur transport à l'état frais.

Un fait à signaler : tandis que les espèces même les plus tendres de ces divers fruits réussissent à merveille, on ne peut en dire autant des abricots, qui ne donnent presque jamais de bonnes récoltes ; on prétend que par suite des hivers trop doux l'abricotier fleurit très tôt et les fleurs périssent à cause des froids du printemps. Il en est de même de l'amandier et de la pistache. D'un autre côté, les citrons et surtout les mandarines y viennent très bien. Les espèces qui réussissent ici le mieux, sont de provenance japonaise, tout comme le *Dyospyros kaki*, le *Mespilus japonica*, etc. Les noyers, les châtaigniers et les figuiers viennent à l'état sauvage dans les bois.

Parmi les arbres et les plantes d'ornement, je dois citer l'*Araucaria imbricata* (l'*Araucaria excelsa*, qui fait un si bel ornement de la Rivière française,

ne réussit pas à Sotchi, on ne le trouve que plus loin au Midi), plusieurs variétés d'*Acacia mimosa* (*Acacia dealbata* et *Acacia floribunda)*, le laurier et le laurier-cerise, les rhododendrons, les azalées, les dracœna, les yucca, etc. On doit recouvrir, durant l'hiver, les agaves et les *Musa*, pas autant contre le froid que contre l'humidité, dont ces plantes souffrent. En fait de palmiers, c'est le *Chamærops excelsa* qui réussit le mieux à Sotchi, on en voit des exemplaires de toute beauté, et aussi les Cycas ; mais le vrai règne des palmiers et des Musa commence à Soukhoum. Les eucalyptus ne résistent pas toujours aux froids de l'hiver à Sotchi ; néanmoins dans mon jardin ils n'en n'ont point souffert, même pendant les années les plus rudes, et la rapidité de leur croissance est prodigieuse.

La station d'essai de Sotchi s'est donné pour tâche d'expérimenter les plantes les plus variées qui puissent convenir au climat de cette localité, d'y introduire et d'y acclimater des espèces nouvelles, et en même temps de fournir aux cultivateurs de la contrée des graines et des plants à des prix aussi minimes que possible. Malheureusement le directeur de la station, M. Lakhovetzky, a été assassiné par les révolutionnaires qui se sont emparés de la ville de Sotchi pendant l'émeute de décembre 1905, avant que les troupes aient pu débarquer pour y rétablir l'ordre ; c'est une grande perte pour la contrée, où il jouissait de l'estime générale ; la mort

est venue le frapper à la fleur de l'âge en pleine activité ; il ne sera certes pas facile de le remplacer, d'autant plus qu'il connaissait à fond les conditions locales et avait acquis une grande expérience durant son séjour assez prolongé sur le littoral.

La plupart des belles villas récemment bâties dans les environs de Sotchi sont entourées de jardins, mais je dois mentionner tout spécialement le superbe parc de M. Khoudiakoff, qui contient les espèces les plus variées de palmiers, de bananiers, de cactus, d'eucalyptus et de conifères. Le propriétaire, un riche amateur, en a fait venir de très loin de superbes exemplaires, sans regarder à la dépense.

A mesure que l'on avance de Sotchi vers le Midi, la végétation acquiert un caractère de plus en plus méridional. On rencontre dans les bois des lauriers sauvages, plus loin encore des rhododendrons. Les forêts des alentours de Gagry renferment des oliviers sauvages, importés jadis, à ce que l'on prétend, par les Génois qui avaient ici leurs colonies. Les forêts de pins descendent jusque vers le bord de la mer ; ici ce sont deux espèces propres à cette partie du Caucase qui prédominent, le *Pinus halopensis* et le *Pinus insignis*, joint au *Buxus sempervirens*, qui atteint quelquefois 70 pieds de hauteur et 2 pieds et demi de diamètre : plus le tronc de l'arbre est gros, plus il a de valeur sur le marché ; cet arbre croît avec une lenteur extraordinaire, mais est en revanche très vivace : on en trouve des exemplaires

qui n'ont pas moins de six cents à sept cents ans d'âge.

Un endroit bien digne de visite pour les horticulteurs et les arboriculteurs est le couvent nommé le Nouvel Athos, au bord de la mer, à une vingtaine de kilomètres de Soukhoum. Ici l'on trouve un véritable jardin botanique, dirigé par le père Tibère, qui en fait les honneurs à tous les visiteurs. Il serait trop long d'énumérer toutes les richesses et les curiosités que l'on peut y admirer, — entre autres des travaux hydrologiques d'une grande hardiesse, tels qu'une digue barrant un torrent dont l'eau est conduite aux turbines activant un moulin et des dynamos qui servent à l'éclairage de tout le monastère ; — je me bornerai à citer les plantations de citronniers et d'oliviers qui occupent une étendue de plusieurs hectares. Ce ne sont plus des essais, mais une culture en grand et très lucrative pour le couvent. Outre ces deux espèces, on cultive des orangers, des mandariniers, des grenadiers, des kakis japonais, des néfliers, des cédratiers, des bigaradiers, des coings et bien d'autres arbres fruitiers et d'ornement. Le couvent possède un petit vignoble avec des plants de vigne d'espèces locales et surtout de l'*Isabella*, qui est l'espèce la plus répandue dans toute la partie méridionale de littoral ; on en fait un vin d'une qualité médiocre et qui ne sert qu'à la consommation locale ; en revanche, l'*Isabella* est très estimé sur le marché aux fruits, comme raisin

de table. Dans les localités du Caucase infestées par le phylloxéra, on prétend que l'*Isabella* lui résiste presque aussi bien que les cépages américains, mais je ne crois pas le fait suffisamment prouvé.

Outre la pêche maritime, qui donne aux moines auxquels le règlement monacal défend l'usage de la viande, du poisson en abondance, le couvent a installé des étangs destinés à la pisciculture ; un des résultats curieux que l'on y a obtenus, c'est la transplantation dans l'eau douce des céphales ou cabots ; ce poisson de mer non seulement y prospère, mais s'y reproduit même, à ce que l'on assure.

En avançant toujours vers le midi, à quelques kilomètres du Nouvel Athos, on rencontre un grand établissement d'horticulture, à M. Beklemischeff. Là on cultive un grand nombre de plantes, rosiers, palmiers, et surtout des plantes à oignon, expédiées pour la vente dans les magasins de M. Beklemischeff, à Saint-Pétersbourg. On y trouve encore une petite fabrique pour la préparation d'essences et d'huiles aromatiques, entre autres avec des feuilles d'eucalyptus. Les troncs d'eucalyptus, que l'on abat à l'âge de douze à quinze ans, servent à faire des traverses de chemin de fer, d'une durée extraordinaire, grâce à leur richesse en matières résineuses.

Enfin on arrive à Soukhoum, belle ville au bord de la mer, dont les jardins, tant dans la ville même que dans ses alentours, présentent le plus grand intérêt à visiter pour tout botaniste et horticulteur.

Au-dessus de la ville et du port, les dominant et offrant un point de vue splendide, se trouve le jardin botanique, créé dans les années quarante du siècle passé par l'ancien vice-roi du Caucase, le prince Vorontzoff, et où le Ministère a établi en 1894 une station d'essai, analogue à celle de Sotchi, mais plus importante. Un champ d'expériences, situé aux portes de la ville, s'y rattache et a pour objet des essais agricoles dont la station de Sotchi ne peut s'occuper, à raison de son territoire et de de son budget plus restreints. Cette station est dirigée par M. Markowitch, qui est en même temps rédacteur en chef d'un journal d'agriculture et d'horticulture, publié par la Société d'agriculture à Soukhoum. Une pépinière est adjointe à la station, de même qu'à Sotchi. Il m'est impossible d'énumérer toutes les curiosités et les raretés du règne végétal que le visiteur peut admirer dans le jardin botanique de Soukhoum. Malheureusement, ce jardin a été dévasté par les Turcs, lors de leur descente à Soukhoum pendant notre dernière guerre d'Orient, et ses plantations sont relativement jeunes, la plupart des vieux arbres ayant été abattus par les Turcs et les Abhases qui se sont emparés de la ville et l'ont ravagée de fond en comble, ce dont on peut juger encore aujourd'hui par les ruines disséminées des maisons non encore rebâties depuis. Néanmoins, deux arbres, et peut-être les plus intéressants du jardin, ont échappé à la fureur des assaillants, soit qu'ils

ne les aient pas remarqués, soit qu'ils ne leur aient pas attaché d'importance; ce sont deux arbres à thé, jadis petits arbustes, aujourd'hui arbres d'une grande taille, les plus beaux spécimens de leur espèce. Parmi les essais de culture dont s'occupe la station, je citerai une plantation de bambous des espèces les plus variées et qui réussissent à merveille, quoique la région la plus propice aux bambous se trouve plus loin, aux environs de Batoum.

Outre le jardin botanique appartenant à l'Etat et entretenu aux frais de l'ancien Ministère de l'agriculture, je dois citer le superbe jardin du professeur Ostroumoff, dans la ville même; en le visitant, on se croirait dans les tropiques, au milieu des palmiers et des bananiers qui en font le principal ornement. Aux environs de la ville, le jardin de la villa Sinope appartenant au Grand-duc Alexandre Mikhaïlowitch, avec un établissement pépiniériste de plantes d'ornement, est le plus vaste et le plus important de toute la région. Les jardins de M. Smitzky, un grand amateur, possèdent une collection de palmiers et de cactus d'espèces et de provenances diverses; enfin un jardin tout aussi curieux a été planté par M. Tatarinoff, ancien directeur de la station et du jardin botanique de Soukhoum, et appartient aujourd'hui à un autre propriétaire.

Non loin de Soukhoum, se trouve l'établissement d'horticulture de M. Noeff, un des plus grands marchands de fleurs de Moscou. Ceci est une entre-

prise purement commerciale, mais qui présente néanmoins le plus grand intérêt. Sans parler de la production de palmiers, qui se fait sur une large échelle pour la vente, ce qu'il y a de plus important et de plus curieux, c'est la production sur une échelle encore bien plus vaste des fleurs à oignons, des jacinthes, des tulipes, des cyclamens, des lys et d'autres plantes du même genre. Les oignons de ces fleurs sont expédiés, par centaines de mille exemplaires, dans les magasins de M. Noeff, à Moscou ; mais on en exporte en grand nombre à l'étranger, et même en Hollande, la vraie patrie des fleurs à oignons. La culture de ces plantes à Soukhoum a cet avantage, que les oignons sont prêts pour la vente une année avant ceux d'autre provenance et commencent à fleurir un mois, ou même six semaines avant les autres, donnant des fleurs d'une rare beauté et admirablement fournies. La culture des plantes à oignons occupe une superficie de plusieurs hectares et tend toujours à s'agrandir, vu les belles conditions qu'elle y trouve. L'établissement horticole de M. Noeff compte déjà une quinzaines d'années d'existence ; mais la mort prématurée de son fondateur laisse des doutes sur son avenir, à moins que ses successeurs ne soient tout aussi entendus et énergiques que lui.

J'arrive au terme de mon parcours, Batoum et ses environs. J'ai déjà dit qu'ici le climat était encore bien plus humide que sur le reste du litto-

ral. On ne compte à Batoum pas moins de 2 360 millimètres en moyenne de pluie dans l'année; contrairement à Sotchi, ce sont les mois de juillet, août et septembre qui sont les plus pluvieux, quoique les pluies estivales aient également le caractère d'averses, car on en voit qui ne donnent pas moins de 120 et même 186 millimètres en un seul jour. La température moyenne de l'année est supérieure à celle de Sotchi, 14°,7, tout comme celle de l'hiver, 7°,5, de l'été, 22°,5, et de l'automne, 16°,5; mais la température du printemps est un peu plus basse, 11°,5 contre 12°,1 à Sotchi. La température ne descend point au-dessous de — 2 à — 4 degrés, et encore bien rarement. L'humidité relative de l'air atteignant 80 degrés en été, c'est une vraie serre chaude naturelle, aussi toutes les cultures des régions subtropicales peuvent y réussir; mais c'est surtout au Japon et aux régions méridionales de la Chine que les cultivateurs de Batoum ont emprunté le plus grand nombre des représentants de leur flore.

Le point le plus intéressant à étudier ici est l'établissement d'acclimatation et la pépinière de Tchakwa, domaine appartenant à la famille impériale. La culture des bambous se fait à Tchakwa sur une large échelle et on en voit des exemplaires gigantesques. Une autre culture importante est celle de la ramie (*Boehmeria utilis*), plante qui sert, comme l'on sait, à la fabrication de tissus d'une grande valeur; c'est un Français, M. Mauchand, qui

a entrepris d'introduire, au moyen d'appareils spéciaux, la fabrication des fils de ramie dans plusieurs localités du Caucase. Mais c'est surtout la culture du thé qui mérite le plus notre attention, d'autant plus qu'il ne s'agit point ici d'essais ni d'expériences, mais de toute une branche d'industrie, solidement établie et ayant fait ses preuves.

Sauf les deux arbres à thé du jardin botanique de Soukhoum, les premiers essais de la culture du thé sur le littoral ont été entrepris par le colonel Vedenski, près de cette même ville, mais n'ont point donné de résultats pratiques, car ce n'est pas encore là la vraie région propice à cette culture. Aussi, ce n'est pas lui, mais un propriétaire des environs de Batoum, aujourd'hui défunt, M. Solowtzoff, qui doit être considéré comme son véritable fondateur. Et encore ce n'étaient que des essais de culture, parfaitement réussis du reste, plutôt qu'une industrie véritable, celle-ci n'ayant pris naissance que plus tard, grâce à l'initiative éclairée tant de la direction des Apanages (domaines de la famille impériale) que de M. Popoff, grand marchand de thé à Moscou, ayant ses propres plantations en Chine, où il en a pratiquement étudié la culture et la fabrication. L'ancien directeur des Domaines, le prince Wiazemsky, aujourd'hui mon collègue au Conseil de l'Empire, a envoyé une expédition spéciale en Chine, au Japon et à l'île de Ceylan, pour y étudier cette branche d'industrie et en introduire les procé-

dés à Tchakwa. Quant à M. Popoff, il a fait venir à Batoum toute une équipe d'ouvriers chinois, un contremaître en tête, et il les a gardés chez lui tant que les ouvriers indigènes n'eurent pas acquis les connaissances nécessaires pour pouvoir s'en passer.

Aujourd'hui les plantations de thé occupent 215 hectares à Tchakwa, dont 100 en plein rapport, et plus de 100 hectares dans les domaines de M. Popoff; un grand nombre de propriétaires voisins ont également entrepris la culture du thé sur leurs terres et font la cueillette des feuilles qu'ils livrent aux fabriques de Tchakwa et de M. Popoff, la fabrication du thé se faisant ici non à la main, comme en Chine, à cause du manque de bras, mais dans de véritables fabriques, à l'aide d'appareils très compliqués et très coûteux. Tous ces appareils sont d'origine anglaise, et la fabrication se fait d'après les procédés usités à l'île de Ceylan. On ne plante pas moins de 6 500 arbustes à l'hectare. La cueillette se fait à quatre reprises, à commencer par le mois d'avril, avec des intervalles d'un mois environ entre chaque opération. On cueille la partie supérieure de la plante (la flèche), que l'on porte ensuite à la fabrique, où la masse verte, après avoir été d'abord essorée, est placée dans des cylindres rotatifs, où les feuilles se tordent et se recroquevillent; ensuite, on les laisse fermenter pendant trois à quatre heures, et enfin on les fait torréfier légèrement sur des grilles en fer; la masse ainsi préparée est

émiettée à la machine et tamisée avant d'être empaquetée. A Tchakwa on prépare cinq espèces de thé, que l'on met en vente au prix de 4 francs, 7 fr. 80, 10 fr. 40, 13 francs et 15 fr. 60 le kilogramme. Pour juger de l'importance de la culture et de la fabrication du thé russe, je n'ai qu'à dire qu'à Tchakwa seulement on en met actuellement en vente plus de 40000 kilogrammes; la production totale de thé dans la région de Batoum atteint aujourd'hui près de 100000 kilogrammes.

On voit, d'après tout ce qui précède, que si nos provinces du Centre et du Midi sont considérées comme le grenier à blé de la Russie, le pays de la production agricole par excellence, si les provinces du Nord et du Nord-Ouest se prêtent surtout à l'élevage du bétail, grâce à leurs prairies naturelles à herbage abondant, et si le Sud-Ouest est le domaine de l'industrie sucrière, qui exerce une influence marquée sur l'agriculture, plus avancée ici que partout ailleurs, si la Crimée, la Bessarabie et la Transcaucasie, dont je n'ai pu m'occuper dans ces études, sont des pays de vignobles et de culture fruitière par excellence, le littoral caucasien de la mer Noire est, dans sa partie septentrionale, tout aussi propice à la culture de la vigne, tandis que sa partie méridionale est faite pour les cultures les plus diverses et les plus rémunératrices. C'est une contrée où les beautés de la nature sont jointes au climat le plus avantageux, où la chaleur du soleil et l'humidité

de l'air, les agents principaux de la végétation, donnent à celle-ci une vigueur phénoménale, et où les progrès déjà réalisés dans les diverses branches de l'arboriculture en promettent bien d'autres pour l'avenir.

En terminant, je ne puis qu'inviter tous ceux qui s'intéressent aux cultures méridionales, ainsi que tous les amateurs des beautés de la nature si riche et si variée ici, à commencer par les forêts vierges des flancs de la chaîne caucasienne, dont les sommets neigeux se mirent dans les ondes bleues de la mer, et à finir par les vallées florissantes et les jardins luxueux de Sotchi, de Gagry, de Soukhoum et de Batoum, à venir visiter ce pays encore si nouveau, si peu connu, si digne d'attention sous tous les rapports. A moins d'aller bien loin en Asie, dans l'Amérique du Sud ou en Afrique, il est impossible de trouver un autre pays où le dernier mot de la civilisation et du confort, comme dans la belle installation de Gagry, — de la science dans les stations d'essai de Soukhoum et Sotchi, — touche de si près à des localités encore absolument sauvages, à peine praticables, mais qui peuvent être néanmoins le but des excursions les plus intéressantes pour ceux que des expéditions de ce genre, si pleines d'imprévu et de couleur locale, n'effrayeraient pas. Je n'ai pu dans ma description, inévitablement brève et incomplète, m'attarder à tout ce que le pays présente de pittoresque, par ses ruines, que l'on fait

remonter aux premiers siècles de notre ère, ses dolmens, bien plus anciens encore, et d'original par les peuplades à demi sauvages qui l'habitent, les aouls des Tcherkesses, dont un certain nombre se sont refusés à émigrer, les Abhases, les Mingréliens, les Imérétines, les Arméniens, etc. Il ne faut pas oublier que l'Occident et l'Orient se donnent ici la main; c'est par le littoral caucasien de la mer Noire qu'aux temps jadis les Argonautes sont allés à la recherche de la toison d'or dans la Colchide, sur les bords fleuris du fleuve Rion. Si les rivières de la côte ne charient plus d'or aujourd'hui, ceux qui voudront apporter leur activité dans le pays trouveront bien à en gagner par leur savoir et leur travail.

XXII

Récapitulations. — La crise agraire. — Agitation des révolutionnaires. — Echec des collectivistes. — Causes réelles de la misère des classes rurales. — Influence désastreuse du système de propriété collective. — La tyrannie du Mir. — Les revendications des paysans : terre et liberté. — Réformes nécessaires pour combattre la crise.

Je suis arrivé au terme de mes études. Quoique longues, elles ont été forcément incomplètes, car le sujet que j'ai voulu traiter est trop vaste, les conditions auxquelles nous avons affaire en Russie présentent trop de particularités, inconnues et peut-être même peu intéressantes pour un lecteur étranger. Ainsi, je me suis arrêté longuement sur le caractère et les modes de culture de notre tchernozème, qui n'a point son pareil en France, mais dont l'étude et la connaissance ont un grand intérêt pour nous, car c'est à lui principalement que nos agriculteurs doivent et leurs richesses, et leurs déboires. En revanche, j'ai dû glisser sur les conditions agricoles du Nord et du Sud-Ouest, qui se rapprochent davantage de celles des pays étrangers limitrophes, et où notre agriculture a aussi réalisé le plus de progrès,

en s'inspirant de l'exemple et des expériences des agriculteurs de l'Europe occidentale. J'ai fait une excursion sur le littoral caucasien de la mer Noire, mais je n'ai dit mot du reste du Caucase, de la Sibérie, du Tourkestan, ni même de la Crimée, notre région vinicole et fruitière par excellence.

J'ai beaucoup parlé de la situation de nos paysans, en tâchant de démontrer l'état pitoyable de leur culture, cause principale de leur misère, à laquelle ils comptent remédier aujourd'hui en demandant à hauts cris, — soutenus et même provoqués par les représentants des partis collectivistes au sein de la Douma, aujourd'hui dissoute, — l'expropriation en leur faveur et le partage entre eux des terres seigneuriales, quitte à anéantir les meilleurs centres de culture que nous possédions, et à réduire tout au niveau de leur agriculture primitive, au risque même de perdre le gain assuré que leur procure l'application de leur travail sur les terres des propriétaires particuliers.

Dans un volume très détaillé et très documenté que je viens de publier en langue russe sur la situation de la question agraire en Russie au milieu des troubles que subit notre pays, et à l'encontre des revendications insensées des socialistes, les principaux meneurs de ce mouvement funeste non seulement pour le bien-être mais même pour l'existence du pays, en tant qu'unité politique, j'ai démontré, chiffres en main, qu'une fois la nationalisation du

sol proclamée, les exploitations particulières détruites, rasées de terre, comme le sont déjà bon nombre de domaines agricoles dans plusieurs parties de la contrée, et toute la terre partagée entre les paysans, cultivée à leur mode, ces derniers n'en souffriraient pas moins que les propriétaires spoliés de leur avoir. J'ai fait le calcul, bien approximatif sans doute, des gains et des pertes qui en résulteraient, rien que pour les paysans, et je suis arrivé au chiffre formidable de un milliard de francs de pertes nettes par an, en décomptant le revenu des terres passées entre leurs mains de ce qu'ils gagnent aujourd'hui en travaillant sur ces mêmes terres exploitées par leurs propriétaires, en s'y appliquant comme ouvriers temporaires ou fixes, comme bouviers, laboureurs, bergers, jardiniers, etc. J'ai pu prouver qu'aujourd'hui même la part du travailleur sur les terres des particuliers dépassait souvent celle du propriétaire en tant que revenu net. J'ai constaté les pertes énormes, incalculables, que subirait tout le pays par la baisse inévitable des rendements de ces terres, une fois passées entre les mains des paysans. J'ai prédit le cataclysme épouvantable qui serait le résultat immanquable de cette réforme, préconisée soit-disant au nom du bien-être du peuple, et devant en réalité n'amener que sa ruine.

Cette ruine ne se bornerait point à notre industrie agricole, la principale dans le pays, mais

s'étendrait à toutes les autres branches de l'industrie, qui viennent à peine de prendre leur essor, amènerait une crise économique générale, un effondrement de notre crédit, un désastre dont la répercussion irait bien loin au delà des limites de notre pays. Mais nos socialistes ne veulent rien entendre, ne s'arrêtent point devant un tel avenir, ce cataclysme entrant dans leur plan de la destruction de la société actuelle, de l'effondrement de l'ordre de choses établi en Russie comme partout ailleurs; au contraire, ils proclament bien haut, que la victoire du socialisme militant en Russie serait le premier pas de son avènement dans le monde entier, auquel la Russie ne ferait que montrer l'exemple et ouvrir la voie. Ici, l'on ne raisonne plus, toute controverse devient inutile, et l'on engage les paysans à réaliser ces théories haches en main, mettant le pays à feu et à flamme, afin d'être les premiers à inaugurer une ère nouvelle pour l'humanité et à fonder une société réformée sur les décombres de l'ancienne. Et les paysans, aveuglés et entraînés par les perspectives alléchantes que ces fanatiques font miroiter devant leurs yeux ébahis, sont tout disposés à leur prêter main-forte; ils continuent leur œuvre de destruction, ils se remettent à piller, à incendier, à saccager les domaines et les entreprises agricoles des particuliers, au cri de « terre et liberté », qui est leur cri de ralliement, trop souvent répété au sein de la Douma elle-même. Ailleurs, ils procla-



ment la grève générale, ils obligent de force les ouvriers à quitter les fermes où ils sont engagés, ou bien ils leur font exiger des gages impossibles, tels que 100 francs par mois (outre le logis et la nourriture) pour un simple ouvrier, 8 francs de salaire pour un journalier, etc. Les paysans révoltés nous prédisent qu'en ne cédant pas, nous risquons de voir nos récoltes rester aux champs, ou bien ils nous menacent de se les approprier; par ci par là, ils fauchent les prairies des propriétaires, y mènent paître leurs troupeaux, abattent les bois, les parcs et même les arbres fruitiers, en se partageant par avance les terres seigneuriales.

Et qui des deux l'emportera: le bon sens, la raison du peuple dans son entier, ou bien ses passions déchaînées et ne s'arrêtant devant aucun frein et comptant sur la force du nombre? Pour moi, je n'ai point encore perdu l'espoir; je crois, malgré tout ce qui gronde autour de nous, que l'acuité de la minute actuelle n'est que passagère. Je prévois bien des conflits, conflits sanglants peut-être, avec bien des victimes des deux côtés; je ne puis m'empêcher de craindre que tout ce que j'ai exposé dans mes études sur la Russie agricole à la veille de la crise, ne devienne bientôt que de l'histoire, mais je n'en suis pas encore venu à douter définitivement du triomphe en dernier lieu de la raison et du bon sens contre la folie furieuse dont la victoire entraînerait tout le pays dans le gouffre. Même à entendre les vocifé-

rations des socialistes de l'ancienne Douma, je me persuadais de plus en plus qu'ils n'y avaient pas la majorité, et que les ruraux, fascinés ou terrorisés par eux, ne les suivraient pas au moment décisif, comme ils se sont déjà nettement prononcés contre toute idée de nationalisation du sol, qui n'entre pas du tout dans leur conception et ne répond point à leur manière de voir. C'est un pas important de gagné, c'est une première déroute du parti collectiviste, et la scission profonde qui s'était déjà produite au sein de la Douma nous donnait l'espoir du triomphe définitif des partis modérés, tout prêts à soutenir les revendications légitimes des paysans dans la question agraire et à proposer des réformes, dont j'ai moi-même démontré la nécessité et l'urgence au cours de mes études actuelles. Aujourd'hui que la Douma n'est plus, c'est au peuple, c'est à la nation entière à choisir de nouveaux représentants mieux inspirés et plus sagaces que les anciens, et à remettre entre leurs mains le sort de la Russie entière.

En résumant en peu de mots les traits les plus saillants de ces études, et sur lesquels je crois de mon devoir d'appeler encore une fois l'attention de mes lecteurs, ainsi que de mes collègues au sein de nos nouvelles institutions législatives, je mets en première ligne, comme cause principale de la misère des paysans, l'infériorité des rendements sur leurs terres, surtout dans le domaine de la propriété

communale. Cette infériorité est due aux modes de culture défectueux que les paysans appliquent, par suite tant de l'incertitude pour eux de la jouissance des terres, ne leur appartenant pas en propre et que la commune peut leur enlever du jour au lendemain, et davantage encore par suite de la répartition de ces terres en un nombre infini (40 à 50 et quelquefois jusqu'à 100 pour un possesseur) de parcelles, petites et étroites, dispersées sur toute la surface des champs communaux. Un tel état de choses est absolument réfractaire à toute exploitation perfectionnée et assujettit tous les membres de la commune à un mode de culture uniforme, à un assolement obligatoire pour tous (ce que les Allemands appellent *Flurzwang*). Une autre cause de l'infériorité des rendements et du peu de productivité du travail des paysans appliqués à leurs terres est la distance d'une partie de leurs terres de leurs habitations, ce qui leur fait perdre beaucoup de temps rien que pour le trajet de la maison au champ et le retour, tout en élevant considérablement les frais de culture, en rendant impossible la fumure de ces champs, etc.

Actuellement, le paysan qui voudrait réduire tous ses lopins de terre en un seul bloc, ou bien transporter sa demeure du village où elle se trouve sur son champ le plus éloigné, ne peut le faire sans l'assentiment du Mir, qui ne le donne presque jamais. Il y a plus, le paysan qui a durant de longues années payé,

ainsi que ces ancêtres, le rachat pour les terres dont il a la jouissance, mais non la possession, ne peut ni vendre cette terre à autrui, sans l'autorisation du Mir, pour rentrer dans ses fonds, ni même sortir librement de la commune, étant par suite pour ainsi dire assujetti à cette dernière, tout comme à sa terre. Dans la situation actuelle, la classe des paysans ne jouit point de la plénitude des droits civils des autres classes ; elle est soumise, même sous le rapport du code pénal, à une juridiction spéciale, et ne relève point, pour la plupart des délits, des tribunaux ordinaires, mais d'une juridiction spéciale et plus que défectueuse, les juges pouvant même être illettrés.

Si c'est l'affranchissement de tous ces reliquats d'une servitude ancienne que les paysans ont en vue en revendiquant pour eux la liberté, on ne peut nier la légitimité de ces réclamations, auxquelles la Douma future donnera raison, sans nul doute, étant soutenue en ceci par le Conseil de l'Empire, notre chambre haute. Il est vrai que les paysans y perdront aussi quelques privilèges, dont ils jouissent aujourd'hui à l'encontre des autres classes, comme par exemple l'exemption de leur terrain, de leur isba et d'une certaine partie de leur avoir mobilier, leurs chevaux de labour, leurs instruments aratoires, etc, de la saisie pour dettes, et même pour arriérés d'impôts. Si cette exemption leur procure quelques avantages, elle les prive, d'un autre côté,

de tout crédit, ou bien ne leur permet d'emprunter de l'argent qu'à des taux exorbitants et absolument ruineux, ce qui rend leur misère encore plus dure. Il est incontestable qu'il y aurait beaucoup à faire pour améliorer leur situation sous ce rapport, comme aussi sous bien d'autres, à commencer par la revision du système des impôts, qui devrait être établi sur des bases plus équitables qu'aujourd'hui, sans reculer même devant l'impôt sur le revenu.

Quant à l'autre revendication des paysans, tout aussi impérieuse que la première, celle de la terre, qu'ils veulent obtenir à tout prix, ou plutôt sans prix aucun et à titre gratuit, quitte à spolier les droits de propriété des autres classes, auxquelles les meneurs socialistes ne reconnaissent même pas le droit à l'indemnisation, la question devient beaucoup plus complexe. J'ai démontré, dans mes études précédentes, que ce n'est pas tant le peu d'étendue des terrains appartenant aux paysans, qui est la cause prédominante de leur misère. Un paysan français, allemand, italien ou belge se considérerait sinon comme riche, au moins aisé en possédant un lopin de terre sur lequel le paysan russe ne sait se tirer d'affaire et risque même de mourir de faim, si l'Etat ne lui venait en aide dans les années de mauvaises récoltes et de détresse, de plus en plus fréquentes. En réalité, cela ne tient généralement ni au manque de terre, ni au manque d'ouvrage, car j'ai indiqué que l'offre de la main-d'œuvre était généralement au-dessous

de sa demande en Russie, mais à des causes bien différentes et avant tout au mode de répartition du sol entre les ayants droit, à l'infériorité des procédés de culture qui en résultent forcément, au désir d'être tous propriétaires terriens; ils voient dans l'agriculture le seul gagne-pain de toute la population rurale, sans reconnaître que partout où le paysan s'adonne à d'autres branches d'industrie à côté et en plus de la culture des champs, la misère n'existe point, du moins en règle générale. Et enfin, comme cause initiale du dénuement de la classe paysanne et des troubles qui la bouleversent, la soulèvent contre tout possessseur grand ou petit, la propriété communale des terres, qui est en contradiction directe avec le principe même de la propriété individuelle. Si cette dernière amène à la richesse ceux qui sont assez heureux pour posséder la terre et qui donnent du travail, un gagne-pain assuré à ceux qui n'en n'ont point, la première, la propriété communale, répartit entre tous, non le bien-être, mais la misère, sans aucune chance d'un meilleur sort pour l'avenir.

Un fait à noter : les désordres agraires ont pour la plupart eu lieu jusqu'ici dans les régions où domine la propriété communale et ne se sont presque pas manifestés là où les paysans possèdent la terre en propre. Inutile, je pense, d'en donner l'explication : ceux qui ne possèdent rien, ou bien ne sont pas sûrs de leur avoir pour le lendemain, ne respectent pas le bien d'autrui, le considèrent

comme usurpé et se croient en droit de le revendiquer pour en faire un partage général. Un autre fait : dans les régions où la culture a déjà pris un caractère plus ou moins intensif, sur les terres des grands comme des petits propriétaires, même sur celles des paysans, non seulement les désordres n'ont pas eu lieu, à de rares exceptions près, mais il n'y est presque pas même question du manque de terre, quoique les paysans n'y soient pas plus richement dotés qu'ailleurs. C'est, au contraire, dans les parties de l'Empire où règne encore la culture extensive que les troubles se sont fait sentir avec le plus d'intensité, et où on les attribue uniquement aux possessions trop peu étendues des paysans. En réalité, les terres ne paraissent trop restreintes ici, qu'en tant que les paysans s'en tiennent aux anciens procédés de culture imparfaite et extensive, sans vouloir, ou sans pouvoir, dans les conditions actuelles de leur assujettissement au Mir, passer à d'autres. Enfin, un troisième fait, résultant de mes calculs sur la valeur des rendements par rapport à la surface de terre appartenant aux paysans : les rendements sont, en moyenne, en proportion inverse de la grandeur des terres ; plus la quantité de terre que les paysans possèdent est étendue, plus les rendements sont inférieurs par rapport à une unité de terrain ; il est même des localités où les paysans, ne possédant par exemple que 2 hectares de terrain par âme, en obtiennent un revenu plus élevé que celui que, dans

d'autres régions, leur en rapportent 3 à 4 hectares, en dehors de la fertilité naturelle du sol. Ai-je besoin de dire que ceci dépend des soins que le paysan donne à sa terre quand il en a moins, que la concentration du travail sur un espace plus restreint augmente la rentabilité de la terre et la fait plus productive ?

Tout cela est clair jusqu'à l'évidence, et la voie la plus sûre pour le relèvement des classes rurales est toute tracée : c'est l'amélioration de la culture, c'est la dissémination de la population rurale en vue de la concentration des champs autour de l'habitation du paysan, la création de petites fermes en lieu et place des grands villages qui retiennent aujourd'hui l'agriculteur loin de sa terre, c'est le progrès agricole sous toutes ses formes, auquel l'Etat doit puissamment contribuer par tous les moyens dont il dispose, c'est encore, et peut-être avant tout, la lutte contre l'ignorance du peuple, son instruction générale, gratuite, et dans un avenir plus ou moins proche, obligatoire pour tous.

Par contre, je dois certifier qu'il est des régions, il est des cas où les habitants des villages, dont l'agriculture est la seule occupation et qui ne peuvent en trouver d'autres à leur portée, sont réellement déshérités par suite de l'insuffisance absolue des terres leur appartenant, et où il est indispensable de leur venir en aide en augmentant la surface du terrain dont ils jouissent, pour leur donner la

possibilité de vivre. J'ai déjà mentionné dans une de mes études précédentes les diverses catégories de paysans, qui, pour des motifs que j'ai également développés, n'ont reçu, à l'époque de la libération des serfs, qu'un quart ou un tiers de la dotation normale. Ceux-ci se trouvent souvent dans l'impossibilité, vu l'exiguïté de leur terrain, non seulement d'y appliquer avantageusement leur travail, mais de baser là-dessus toute exploitation agricole ; ils n'ont ni assez de terre pour y faire une culture tant soit peu rémunératrice, ni des prairies, ni des pâturages pour faire paître le bétail et entretenir des chevaux de labour. En même temps ils sont, tout comme les autres, attachés à ces lambeaux de terrain incapables de les nourrir. Ici, l'État est forcément obligé de réparer le tort que leur a fait la loi sur l'émancipation sans dotation suffisante, et j'admets même la possibilité d'une expropriation en leur faveur, dans certaines limites et contre juste indemnisation, des terrains limitrophes, auxquels ils avaient droit et dont ils jouissaient autrefois, mais qui ne leur ont point été alloués en son temps.

J'admets également l'expropriation dans les cas relativement nombreux, où des villages entiers sont privés d'eau, les sources et les bords des rivières étant restés entre les mains des propriétaires ; dans d'autres, où la configuration des terres est si défectueuse que les paysans ne peuvent se rendre sur une partie de leurs champs ou prairies autrement qu'en

passant par des terrains des particuliers qui leur en défendent l'accès ; ici c'est une servitude légale qu'il faudrait instituer.

Enfin, je reconnais la nécessité de régulariser dans certains cas, les rapports entre les propriétaires et les paysans qui de longue date tiennent leurs terres en fermage, et sont absolument à leur merci. Ici l'on pourrait s'inspirer, toutes réserves faites, de l'exemple de l'Irlande, où des lois spéciales, garantissant les intérêts des fermiers et même leur facilitant le rachat des terres exploitées par eux, ont été édictées par le Parlement. Je considère ces mesures comme une nécessité économique et politique au milieu de la crise agraire que nous traversons. La reconnaissance par le gouvernement et les institutions législatives de cette nécessité urgente et une entrée résolue dans cette voie de justice et d'humanité serviraient sans nul doute à l'apaisement des populations rurales, mieux que la proclamation du principe de la nationalisation du sol, dont elles ne veulent pas, et bien mieux encore que l'appel des troupes et des cosaques auxquels on a recours aujourd'hui pour maintenir l'ordre dans les campagnes, au risque d'envenimer davantage, et pour de longues années, les rapports entre les propriétaires et les paysans.

Il y a encore d'autres mesures à prendre : ainsi il est nécessaire de favoriser, au moyen du crédit foncier aussi large et aussi peu coûteux que possible,

l'acquisition des terres par les paysans, à l'aide de la Banque de l'État spécialement instituée dans ce but, mais dont il faut activer le fonctionnement ; l'État doit mettre à la disposition des paysans les terres qui lui appartiennent dans certaines provinces ; enfin il est indispensable de faciliter l'émigration des paysans des lieux où la population est trop dense, vers les vastes territoires encore à demi-déserts de la Sibérie et du Turkestan, ce qui servirait en même temps à les rendre productifs et aurait en plus une grande importance sous le rapport politique. Quoique ces mesures ne présentent rien de nouveau, car tout cela se fait déjà, il est nécessaire de mener ces entreprises avec plus d'énergie et de méthode que par le passé.

Mais ce que je place au-dessus des mesures susdites, c'est l'assimilation de la classe des paysans aux autres classes de la population, l'abrogation de toutes les lois spéciales et exclusives qui les régissent aujourd'hui, leur affranchissement de la tyrannie du Mir, et surtout, la reconnaissance de leurs droits civils, le droit à la propriété individuelle de la terre en première ligne. Je ne réclame même point que le principe de la propriété communale soit abrogé de par la loi, tant que les paysans y tiennent eux-mêmes dans certaines localités, mais je considère comme une nécessité absolue l'abrogation de toutes les lois, de tous les règlements qui la maintiennent artificiellement, afin de faciliter l'évo-

lution naturelle de la propriété communale en propriété individuelle, tout comme cette évolution s'est faite, depuis plusieurs siècles déjà, dans les autres pays de l'Europe, le progrès agricole ne pouvant se réaliser, la richesse nationale se développer qu'à cette condition, tandis que les théories socialistes de la nationalisation du sol ne nous promettent que la ruine et un effondrement général de tout ce qui fait le bien-être et la force des nations.

XXIII

Nouvelles mesures importantes du Gouvernement en faveur des paysans. — Affectations à cet effet de terres de l'État, des Apanages et du Cabinet. — Achat de terres par la Banque foncière. — Parcellement des terres en vue de la création de petites exploitations rurales. — Facilités pour la division des terres communales. — Abrogation des paiements pour le rachat des terres. — Nouvel affranchissement des paysans. — Le programme agraire groupe du centre au Conseil de l'Empire.

Nous vivons bien vite en Russie au temps où nous vivons. La première des lettres de ce recueil a été écrite en juillet 1905, — à l'heure qu'il est nous sommes à la fin de l'année 1906. Que d'événements se sont déroulés devant nous en cette période relativement si courte, de quels changements à vue notre pays a été le théâtre ! Nombre des mesures dont je ne parlais au début de mes études que comme de projets encore vagues, dont je ne faisais que constater la nécessité, se sont réalisées depuis, d'autres sont sur le point de se réaliser. Notre première Douma n'a pas répondu aux espérances que l'on fondait sur elle, n'a point apporté au pays l'apaisement, dont il avait besoin ; si elle s'est occupée de la question agraire

dès le premier jour de sa convocation, ce ne fut que pour en faire, d'un côté, le point de départ d'une agitation politique parmi les classes rurales, et, d'un autre, pour aller au-devant des revendications des partis extrêmes, poursuivant des visées purement socialistes. S'il y avait, au sein de la Douma elle-même, un parti plus modéré, partisan de réformes raisonnables et nécessaires pour le bien-être du pays, ce parti était impuissant à combattre les théories adverses et se voyait presque réduit au silence.

La Douma, ayant été dissoute avant qu'elle n'eut élaboré aucune mesure législative, tant dans le domaine de la question agraire que dans tous les autres, c'est le Gouvernement lui-même qui est entré résolument dans la voie des réformes, quitte à présenter les mesures prises par lui dans l'intérim des sessions des Chambres législatives — comme l'exigent les nouvelles lois fondamentales de l'Empire — à l'approbation de ces dernières immédiatement après leur convocation. Et c'est surtout dans le domaine agraire qu'ont été réalisées les réformes les plus importantes, qui répondent, dans leurs grandes lignes, aux besoins urgents des populations rurales, que j'ai énoncés plus haut. Ainsi, le Gouvernement a décidé d'affecter les terres de l'Etat disponibles et non couvertes de bois, à la création d'un fonds destiné à être mis à la disposition des paysans manquant de terre, non gratuitement, ni à titre de

dotation supplémentaire, mais sous condition de rachat d'après un taux fixé dans les diverses localités selon des normes établies par des commissions locales et d'après les prix existants de vente et de fermage. La surface de ces terres s'élève à près de 4 millions d'hectares... Tout en énonçant le principe de la conservation des forêts surtout dans les provinces les moins boisées de l'Empire, le Gouvernement reconnaît la possibilité d'inclure dans ce fonds terrien une partie des forêts propres à être défrichées et mises en culture dans les contrées où elles abondent, ce que de mon côté j'ai trouvé parfaitement réalisable et utile. Des 100 millions d'hectares de forêts dans la Russie d'Europe, la Direction Forestière s'est décidée à affecter à cette destination près de 4 millions d'hectares, ce qui n'est certes point un chiffre exagéré, d'autant plus que c'est principalement dans les provinces les plus boisées et parmi les forêts les moins importantes comme telles que l'on a choisi les surfaces propres à être déboisées, sans préjudice pour la richesse forestière du pays.

Les terres des Apanages (propriétés destinées à l'entretien des membres de la famille impériale) et les terres en Sibérie, dites du Cabinet (propriété personnelle de l'Empereur régnant), ont été concédées à la Banque foncière des paysans, contre rémunération pécuniaire d'après un taux peu élevé, pour être également incluses dans le fonds terrien,

ce qui l'augmente de plusieurs millions d'hectares dans la Russie d'Europe, et d'une surface encore bien plus considérable en Sibérie.

A l'aide de mesures financières qu'il serait impossible d'énoncer ici, la Banque foncière des paysans a été mise en état d'acquérir, de libre concert avec les propriétaires particuliers, de grandes surfaces de terrains et des domaines entiers, pour être ensuite revendus aux paysans à crédit et contre hypothèque de ces mêmes terres. Les statuts de la Banque ont été revisés de manière à faciliter l'acquisition de ces terres aux paysans les plus besoigneux, sans avances pécuniaires de leur part et même avec des subventions de l'État pour leur donner la possibilité de s'établir sur les terrains acquis, y transporter leurs demeures, y créer des fermes, etc. Ces mesures permettent à la Banque de développer sur une échelle plus vaste que par le passé son rôle de médiateur entre les propriétaires vendeurs de terre et les paysans acquéreurs, grâce surtout à une diminution considérable de l'annuité à payer par ces derniers, qui a été abaissée à 4 1/2 pour 100, l'amortissement du capital y compris, au lieu de 5 3/4 pour 100 que les paysans avaient à verser jusqu'ici. Cette mesure ayant été étendue même sur les terrains acquis précédemment, cela constitue un allégement très considérable tant pour les nouveaux que pour les anciens clients de la Banque. Cette dernière ne pouvant supporter

en entier les pertes financières qui en résultent pour elle, puisqu'elle émet ses papiers au taux de 5 pour 100, c'est le trésor de l'État qui lui vient en aide pour suffire au paiement de ses obligations.

On voit à quel point toutes ces mesures répondent aux besoins des classes rurales, sans léser les intérêts des propriétaires fonciers, puisque tout ne se fait qu'à l'amiable, sans recourir à l'expropriation forcée, que préconisaient les socialistes de la Douma et leurs partisans dans l'intérieur du pays.

Les paysans ont déjà reconnu l'importance de ces mesures libérales ; la quantité de terres qu'ils achètent soit en traitant directement avec les vendeurs, soit en s'adressant à la Banque qui leur revend les terres acquises par elle et incluses dans son fond disponible, augmente de jour en jour, avec une rapidité prodigieuse. Ce sont surtout les terres tenues jusqu'ici en arende ou en location annuelle, dans des conditions souvent si antiagronomiques et onéreuses pour eux, que les paysans sont le plus enclins à acheter, et les propriétaires le plus disposés à vendre. Ces derniers trouvent tout avantage — n'exploitant pas par eux-mêmes et ayant affaire aux paysans, mauvais payeurs, la plupart du temps — à transformer ces terres en capital, qui leur rapporte 5 et même 6 pour 100 (s'ils ne réclament pas le versement immédiat du capital qui leur revient et le placent pour une période de quinze ans à la Banque même, contre des titres personnels et inaliénables).

D'un autre côté ces mesures ne présentent aucun danger sous le rapport du progrès de l'agriculture, puisque les propriétaires exploitants ne sont pas astreints à vendre les terres qui leur sont nécessaires et qu'ils tiennent à garder entre leurs mains, ce qui serait inévitable et très funeste pour la production agricole du pays et pour toute sa richesse, si l'on entrait dans la voie de l'expropriation obligatoire de leurs terres, soi-disant pour cause d'utilité publique !

Mais ceci ne présente qu'un côté des mesures récemment prises par le Gouvernement à l'encontre des besoins de la classe des paysans, en vue de l'augmentation de leur propriété foncière. D'autres sont plus importantes encore, car elles ont des visées plus larges et partent du principe, énoncé dans mes lettres précédentes et dans toute une série d'études publiées par moi en langue russe, que le relèvement du bien-être des paysans était loin de dépendre uniquement de l'augmentation de la surface des terres qui leur appartiennent, mais encore et surtout du régime foncier existant dans le pays. Il s'agit de la transformation de la propriété communale en propriété particulière et individuelle, et du mode actuel de culture des terres, impropre à tout progrès agricole, à raison de la distribution des terres en petites parcelles étroites disséminées sur des surfaces énormes, de l'éloignement forcé du paysan de la terre qu'il exploite, des procédés de culture obliga-

toires pour tous les membres de la commune, etc. Toutes les réformes nécessaires sous ce point de vue auquel j'attache une importance capitale et prépondérante, sont aujourd'hui sinon encore réalisées, du moins proclamées par le Gouvernement, quitte à être confirmées par les Chambres après leur convocation.

Ainsi, les terres, destinées à être mises à la disposition des paysans — terres de l'Etat, des Apanages, propriétés acquises par la Banque foncière — ne devront, en principe, être concédées aux paysans, avec toutes les facilités de paiement sus-mentionnées, qu'après leur parcellement préalable, leur distribution en petits lots, propres à la création de fermes indépendantes ; elles seront remises aux acquéreurs à titre de propriété individuelle, ces acquéreurs pouvant être soit des paysans isolés, soit de petites associations de paysans, mais avec faculté de diviser les terrains acquis en lots séparés, ce qui jusqu'à présent rencontrait des difficultés presque insurmontables pour les acheteurs en commun. Non seulement la Banque se charge de la division des terrains en lots arrondis et indépendants les uns des autres, mais elle assume en outre la création de routes pour donner à chaque lot un accès facile ; elle entreprend des travaux de desséchement en cas de nécessité, creuse des puits ou élève des endiguements pour la création d'étangs sur les terres manquant d'eau, facilite aux acheteurs l'acquisition du

bois de construction, leur fait des avances dans les conditions les plus avantageuses de crédit pour l'installation de leur ménage, etc. Pour le choix des acquéreurs, on donne la préférence aux paysans les moins pourvus de terre, aux loueurs de terre actuels, à ceux qui ont l'intention d'émigrer des villages où ils résident aujourd'hui et de s'établir sur les terrains acquis. La concession de terres aux communes et à titre de propriété communale n'est admise que dans des cas tout à fait exceptionnels, quand il s'agit de satisfaire à des besoins tout spéciaux du village entier, quand celui-ci manque par exemple de pâturage, d'abreuvoirs pour le bétail, quand la conformation des terres est si défectueuse qu'elle en rend l'exploitation difficile, sinon impossible, quand des terres étrangères sont enclavées dans le terrain communal, et ainsi de suite. Mais encore faut-il que toutes ces conditions soient reconnues réellement existantes et funestes au bien-être du village et qu'il soit impossible d'obvier autrement à tous ces obstacles.

Reconnaissant l'importance capitale de l'implantation de la propriété individuelle et toutes les difficultés qu'elle rencontre aujourd'hui, de la part du Mir tyrannique et routinier, qui s'oppose en même temps le plus souvent, comme je l'ai démontré, à la division des terres communales en lots arrondis, réclamée par une partie de ses membres, plus entreprenants et plus sagaces, mais qui ne constituent

que la minorité de la commune, ou même par des individus isolés, le Gouvernement a établi, par une loi formelle, la faculté pour ceux-ci, ne fussent-ils qu'en minorité, d'obtenir l'allocation des terres auxquelles ils ont droit, en un lieu déterminé, avec exclusion de ces terres du partage obligatoire. Pour faciliter cette délimitation, ainsi que le partage des terres communales en propriétés particulières, il se charge de venir en aide aux communes qui désireraient entrer dans cette voie, en leur facilitant, tout comme pour les terrains vendus par la Banque, les travaux d'arpentage, en accordant des subsides et des crédits nécessaires pour le transport des habitations, pour le creusement des puits, etc.

Je dois ajouter que toutes ces mesures, si profitables pour les paysans et si rationnelles par le but qu'elles poursuivent, ne seront pas mises à exécution par les moyens bureaucratiques habituels, par les *tchinowniks* ou employés ordinaires aux gages de l'Etat, contre lesquels il est admis de déblatérer, chez nous comme ailleurs, en les accusant de toutes sortes de méfaits, d'une routine invétérée, d'un manque de connaissances pratiques, etc. Sans rechercher à quel point ces accusations sont bien ou mal fondées, je dirai que, pour l'exécution de ces mesures nouvelles, on a créé des institutions d'un genre tout aussi nouveau ; ce sont des commissions locales, composées de membres élus par les zemstwos et des représentants, en nombre égal, des pro-

priétaires fonciers de l'endroit, et des paysans eux-mêmes. Ces commissions sont chargées de procéder à l'estimation des terres proposées par leurs propriétaires à l'achat de la Banque, ainsi que de celles vendues par ceux-ci directement aux paysans, avec l'aide du crédit hypothécaire, afin de sauvegarder les intérêts des deux parties contractantes ; elles doivent donner leur avis sur les prix de vente de toutes ces terres aux paysans, faire le choix entre les paysans désirant se mettre sur la ligne des acquéreurs de terres, en donnant la préférence aux plus besoigneux et répondant à toutes les conditions indiquées. Ces commissions doivent veiller au parcellement des terres, à leur délimitation en lots propres à la culture, à l'exécution des travaux d'arpentage, d'amélioration. C'est entre leurs mains, en un mot, entre les mains d'hommes compétents, connaissant les besoins de la population et les conditions locales, que le Gouvernement remet la mise en pratique de tout ce vaste système de l'amélioration du régime de la propriété foncière des paysans ; il espère ainsi résoudre la question agraire au moyen non d'un bouleversement économique de tout le pays, mais d'une politique rationnelle, équilibrée, reconnaissant les droits et sauvegardant les intérêts de chacun, et ouvrant en même temps une large voie au progrès agricole. On n'enlève pas les terres des propriétaires fonciers à toute culture rationnelle, comme il serait inévitablement arrivé par la mise à exécution du

projet de l'expropriation en faveur des paysans de tous les domaines privés et de la nationalisation du sol, préconisée par les socialistes, et dont les paysans eux-mêmes ne veulent pas.

Par son manifeste du 3/16 novembre 1905, l'Empereur a annoncé l'abrogation, partielle pour l'année 1906 et totale à partir du 1er janvier 1907, c'est-à-dire bien avant le terme fixé par la loi précédente, de tous les paiements pour le rachat des terres qui ont été allouées aux paysans à l'époque de leur libération. C'est une remise en leur faveur de la somme énorme de 70 millions de roubles (186,6 millions de francs) par an. On peut aisément juger de l'importance capitale de cette mesure pour le bien-être de nos classes rurales, délivrées à l'avenir des lourdes charges qui pesaient sur elles jusqu'ici et qu'il leur était souvent bien pénible de supporter.

Une autre série de mesures législatives, déjà en partie promulguées, a pour objet la libération des paysans des entraves qui en faisaient une classe spéciale assujettie au Mir et à la glèbe. Ces mesures leur permettent de quitter librement la commune, de résider où bon leur semblera, de choisir tous les moyens d'existence qu'ils voudront, de vendre leur terre à leurs co-villageois ou à d'autres paysans, d'émigrer après la libre liquidation de leur avoir sur leurs lieux d'origine, avec remboursement des sommes de rachat qu'ils ont versées au Trésor pour les terres qu'ils abandonnent. La loi leur reconnaît

enfin tous les droits civils, dont ils ne jouissaient pas jusqu'ici comme les autres classes, limite les pouvoirs des *zemski-natchalnik* (employés préposés à l'administration et à la surveillance de la classe des paysans), leur accorde le droit de choisir librement les maires et les juges de village, ainsi que leurs représentants aux zemstwos, en un mot, les place sous le régime de droit commun. C'est, pour la classe des paysans, un affranchissement tout aussi important que la libération des serfs en 1861.

En dernier lieu, l'oukase du 11/27 Novembre 1906 a fait un pas encore plus décisif dans cette voie. Il reconnaît que la remise aux paysans des redevances du rachat des terres leur donne sur celles-ci des droits de propriété absolue, avec la libre disposition de ces terres, qu'ils pourront désormais aliéner, léguer par voie testamentaire, etc., d'après les règlements du code civil et non plus d'après l'ancienne juridiction spéciale qui régissait la classe des paysans. Ces droits étant dévolus aux chefs de familles, la propriété individuelle est de ce fait substituée à la propriété communale ou patrimoniale d'autrefois.

Afin de libérer le paysan de la tyrannie du Mir, l'oukase lui reconnaît le droit de réclamer la délimitation effective de la part de la terre communale qui lui revient, avec défense au Mir de la lui enlever ou de l'échanger contre une autre terre sans son libre consentement préalable. Si la commune trouve cette délimitation préjudiciable à ses intérêts, elle a

le droit d'y opposer un refus, mais à condition de racheter la terre aux ayants droit d'après sa valeur réelle; ces derniers sont libres alors de quitter la commune ou le village natal, ou bien de n'y conserver que leur habitation. Mais la délimitation obligatoire ne peut être étendue aux pâturages, aux forêts et autres biens communaux, dont les habitants du village ont la jouissance en commun.

Dans les villages où la répartition des terres communales, faite depuis vingt-quatre ans au moins, n'a pas été renouvelée, les paysans sont considérés comme ayant acquis de ce fait les droits de propriété sur les lots dont ils ont eu pendant cette période la jouissance, et il ne pourra y être apporté aucun changement à l'avenir, sauf la concentration des parcelles isolées en lots compacts et arrondis, que les possesseurs de ces parcelles acquièrent le droit de réclamer aux conditions sus-mentionnées. L'oukase établit toute une série de règlements, tendant à sauvegarder tous les intérêts en jeu, tant de ceux qui aspirent à la délimitation et à la concentration de leurs terres, que des autres membres de la commune qui préféreront conserver pour eux l'ancien système, non abrogé par la loi, mais limité dans son application à ceux qui ne veulent pas du nouveau. Il m'est impossible d'entrer ici dans l'examen des détails de cette juridiction, dont je tenais seulement à signaler le principe, qui consiste à concilier les tendances particularistes d'un certain nombre des paysans, avec les

droits et les intérêts de leurs co-villageois, réfractaires encore pour le moment à ces tendances ; mais ces derniers ne tarderont certainement pas à en apprécier la valeur, dès qu'ils en verront les conséquences pour ceux qui entreront dans cette voie nouvelle, aussi favorable au progrès agricole que l'ancien système de possession et de la jouissance temporaire du sol lui était contraire.

C'est ainsi que nos paysans ont obtenu en grande partie, bien plus vite qu'on ne pouvait s'y attendre, la liberté qu'ils revendiquaient, les droits de propriété sur leurs terres qu'ils convoitaient depuis longtemps, ainsi que la possibilité d'augmenter considérablement la surface de leur propriété foncière, d'acquérir les terres qui leur étaient le plus nécessaires, légalement et avec l'aide du Gouvernement, sans entrer pour cela dans la voie de violence, d'accaparement et d'infraction aux droits d'autrui, sur laquelle leurs meneurs voulaient forcément les entraîner.

Il appartient à nos Chambres de se prononcer en dernier lieu sur ces mesures, de leur donner leur approbation et d'ouvrir ainsi une ère nouvelle pour nos classes rurales. J'en réponds, quant au Conseil de l'Empire dont le groupe le plus influent, — celui du centre, — s'est déjà prononcé sur cette question ; en effet, il a adopté dans sa session récente, tenue sous ma présidence, le programme agraire suivant, absolument conforme tant aux idées que j'ai énoncées plus

haut, qu'aux mesures provisoirement prises par le Gouvernement et reposant sur des principes semblables :

« Ayant examiné la question agraire dans les limites des récentes mesures gouvernementales concernant la classe des paysans, et se réservant de se prononcer sur cette question en son entier après examen du rapport définitif de la commission agraire, nommée dans la session précédente, le groupe du centre du Conseil de l'Empire adopte les conclusions suivantes :

« 1) Tout en reconnaissant l'urgence de l'intervention aussi large que possible du Gouvernement pour contribuer à l'agrandissement de la propriété foncière des paysans les moins pourvus de terre, le groupe du centre émet l'avis que le bien-être économique des classes rurales ne peut reposer sur des bases solides, qu'à la condition du relèvement de la culture agricole, de l'amélioration des modes de l'exploitation du sol et du développement de la petite propriété individuelle.

« 2) Reconnaissant l'importance de l'affectation en faveur des paysans des domaines de l'État, des Apanages et du Cabinet, ainsi que des terres achetées par la Banque des paysans aux propriétaires particuliers, pour être revendues aux paysans comme aux petits agriculteurs des autres classes, se vouant personnellement à la culture des champs, le groupe estime le rôle des commissions agraires,

tel qu'il leur est assigné par le règlement, d'une grande utilité et conforme au but, à la condition que les intérêts des propriétaires particuliers et des paysans y soient dûment représentés. La distribution des terres sus-mentionnées doit être opérée de manière que les besoins des paysans qui ont, à l'époque de la libération des serfs, reçu la dotation gratuite ou minima, et de ceux d'entre eux qui, ayant reçu la dotation moyenne, sont aujourd'hui, par suite de l'accroissement intense de la population, le moins pourvus de terre, soient placés au premier plan. Ce n'est que pour ces catégories de paysans que peut être tolérée la concession de terres à des communautés entières; dans tous les autres cas, on doit allouer de préférence les terres aux acquéreurs isolés ou à des groupes de paysans formant une association, afin de favoriser le développement de la petite culture. Dans ce but, il est nécessaire de pratiquer le parcellement des terres en lots isolés et d'un seul tenant, propres à l'installation de petites exploitations rurales.

« 3) Sans revendiquer l'abolition forcée et immédiate du principe de la propriété communale, le groupe pense que l'amélioration réelle de la situation des paysans et le progrès de la culture agricole ne pourront être réalisés qu'à condition de transformer graduellement la propriété collective en propriété individuelle, de reconnaître aux paysans des droits de propriété sur leurs terres, avec la faculté

d'exiger la délimitation de leurs terres en lots isolés, et le droit pour eux de la libre sortie de la commune, avec remboursement par cette dernière de la valeur de la terre abandonnée en sa faveur, par les partants. Les lois limitant aujourd'hui la liberté personnelle des paysans, comme leur droit de disposer de leurs terres, doivent être abrogées, à l'exception de la loi interdisant la vente des terres allouées aux paysans à des individus d'une autre classe, cette loi devant être conservée temporairement, comme garantie contre le développement du prolétariat.

« 4) Afin de diminuer la trop grande densité de la population rurale dans certaines localités, qui a pour résultat l'insuffisance marquée des terres dont les paysans disposent, il est nécessaire de prendre des mesures pour l'organisation rationnelle de l'émigration du surplus de la population vers les contrées moins peuplées de la Russie, en facilitant aux émigrants la liquidation de leur avoir sur leur lieu d'origine et en leur venant largement en aide pour leur établissement sur les lieux de leur installation nouvelle.

« 5) Le groupe trouve juste et nécessaire que le Gouvernement, mettant à la disposition des paysans de grandes étendues de terres de l'État et autres à des conditions avantageuses de rachat, se réserve le droit d'exiger que la répartition de ces terres entre les acquéreurs et les modes d'exploitation soient conformes aux principes d'une culture rationnelle et

puissent contribuer au relèvement du bien-être des populations rurales. Ces conditions devant varier dans les diverses localités, suivant les divergences du climat, du sol et du caractère de la population, il est nécessaire que les règles qui seront prescrites sous ces rapports aux paysans acquéreurs des terrains soient établies par des commissions locales, avec la participation des représentants des zemstwos et des paysans eux-mêmes.

« 6) Reconnaissant la nécessité de favoriser la création du plus grand nombre possible de petites exploitations rurales, appartenant aux paysans, le groupe se prononce pour le maintien de la propriété foncière particulière, desservant les intérêts économiques du pays, présentant des centres de culture rationnelle et progressive, arrivant au maximum de la production agricole de la terre, et garantissant aux paysans-travailleurs, dont elle emploie la main-d'œuvre, un gagne-pain assuré et constant. »

C'est sur ces bases que devrait être définitivement établie la réforme agraire, reconnue nécessaire par tous ceux qui s'inspirent des intérêts réels du pays sans s'adonner à des théories fantastiques et funestes à ceux-là mêmes au nom de qui on les proclame, comme le serait inévitablement le principe de l'expropriation, admissible seulement dans des cas isolés et spécialement prévus par la loi. Dès lors, la Russie pourrait, au lendemain de la crise que nous traversons, compter sur de beaux jours, aller au-

devant d'un avenir de prospérité et de grandeur; notre agriculture verrait s'ouvrir devant elle la voie large et féconde du progrès, sur laquelle nous venons d'entrer à peine, mais qui serait à jamais close si les idées adverses venaient à triompher.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

XIV

XV

XVI

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

→ 25.